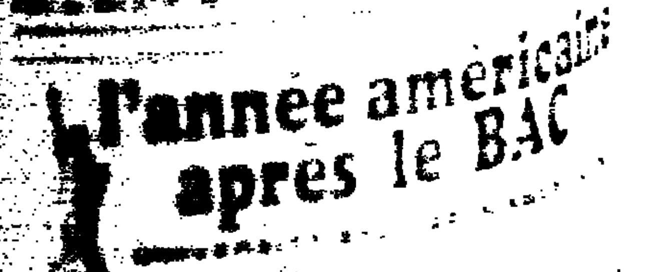
DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12907 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 29 JUILLET 1986



Etape démocratique en Thaïlande

Le premier ministre thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda, devrait se succéder à lui-même à la tête d'un nouveau gouvernement de coalition dominé, selon toute probabilité, par les élus du Parti démocrate. En effet, bien que cet ancien officier qui jouit de la confiance du roi ne soit pas un « élu du peuple », sa reconduction s'inscrit dans la logique du scrutin par lequel la Thaïlande s'est dotée, le dimanche 27 juillet, d'un nouveau Parlement.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette consultation au suffrage universel, la quatorzième du régime de monarchie constitutionnelle instaurée en 1932. Elle marque, en premier lieu, une nouvelle étape dans la progression du royaume vers une démocratie allégée de la tutelle des militaires. Elle consacre, ensuite, une remarquable redistribution des équilibres politiques. Enfin, de l'avis général, et même si l'on déplore une douzaine de meurtres dans le cadre de ces élections, le niveau des violences physiques et celui de la corruption sont relativement bas. Selon les critères locaux.

Dirigé par le vice-premier ministre, M. Bichai Rattanakul, le Parti démocrate apparaît comme le grand vainqueur de la consultation. Tout indique qu'il devrait obtenir plus de cent sièges sur un total de trois cent quarante-sept alors qu'il n'en contrôlait que cinquante-six dans la précédente législature. Or les démocrates, qui bénéficient du soutien croissant des classes moyennes, des citadins et des intellectuels, n'avaient pas hésité à faire campagne contre l'ingérence des militaires dans les affaires publiques, notamment par le recours quasi rituel au coup d'Etat.

Autre signe des temps, l'armée avait, contrairement aux habitudes, reçu l'ordre de son nouveau commandant en chef, le général Chaovalit, de se tenir à l'écart de la campagne. Elle n'avait pas non plus reçu de consigne de vote.

Plusieurs anciens militaires qui avaient choisi la voie parlementaire pour accéder au pouvoir ont été élus. En revanche, le Parti d'union démocratique, récemment mis sur pied pour servir les intérêts d'un officier conservateur, le général Arthit Kamlang-Ek, ancien commandant en chef, a manifestement échoué. Le général Arthit, à qui la rumeur avait prêté des intentions de coup d'Etat, avait récemment perdu une épreuve de force politico-militaire engagée contre le premier ministre, M. Prem Tinsulanonda.

Outre le Parti démocrate, les deux autres grandes formations politiques traditionnelles du royaume cèdent du terrain. Le Chart Thai (Nation thaïe), formation conservatrice proche des milieux d'affaires, devrait néanmoins arriver en deuxième position. Le Parti d'action sociale, en proie aux dissensions et déserté, il y a peu, par son fondateur M. Kukrit Pramot, pourrait perdre jusqu'à la moitié de ses quatre-vingt-douze sièges.

L'échec du Parti d'union démocratique du général Arthit et le succès du Parti démocrate renforcent « a priori » la position du premier ministre sortant. De surcroît, M. Bichai, qui avait souhaité que le prochain premier ministre soit élu au suffrage universel, a déclaré dimanche soir que son parti ne ferait pas obstacle à une personnalité extra-parlementaire. On ne saurait, en l'occurrence, être plus clair.

Réduction des troupes en Mongolie et en Afghanistan

M. Gorbatchev fait un geste en direction de Pékin

Dans un discours prononcé le lundi 28 juillet à Vladivostok, capitale de l'Extrême-Orient soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev a annoncé que l'URSS rapatriera d'ici à la fin de l'année en cours six régiments d'Afghanistan. Il a également annoncé que Moscou est en train d'examiner avec les dirigeants de Mongolie le retrait d' « une grande partie des troupes soviétiques » qui se trouvent dans ce pays. Cette décision apparaît comme un geste à l'égard de Pékin.

Le retrait de six régiments d'Afghanistan (un régiment blindé, deux régiments d'infanterie mécanisée et trois régiments des forces antiaériennes) est largement symbolique, puisque le total (non précisé par le chef du PC soviétique) devrait être d'environ dix mille hommes sur cent vingt mille. M. Gorbatchev veut voir cependant dans cette initiative unilatérale un geste destiné à *« accélérer le règlement politique* (du problème afghan) *en lui donnant une nouvelle impulsion »*. Le retrait de toutes les troupes soviétiques, ajoute-t-il, sera *« accéléré »* en cas de règlement diplomatique.

Plus importante, peut-être, est l'annonce que le retrait d'une *« grande partie »* des troupes soviétiques en Mongolie est actuellement examinée avec les dirigeants d'Oulan Bator, d'autant que l'agence Tass annonce également, ce lundi, l'arrivée en URSS de M. Batmunkh, numéro un de Mongolie. Le geste est à rapprocher d'une autre allusion de M. Gorbatchev à des *« mesures supplémentaires »* qui pourraient être prises pour *« créer un climat de bon voisinage »* avec la Chine. On sait que l'une des conditions posées par Pékin à la normalisation avec Moscou est l'éloignement des troupes soviétiques à sa frontière.

M. Gorbatchev a enfin évoqué la lettre que lui a fait parvenir M. Reagan en réponse à ses propositions de désarmement, se bornant à indiquer que celle-ci *« offre matière à réflexion »*.



Les innovations de la gauche annulées

Le gouvernement annonce une réforme de l'ENA

Le gouvernement met au point une série de réformes de la haute fonction publique et notamment de l'Ecole nationale d'administration. M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, devait tenir ce lundi 28 juillet une conférence de presse. Les textes qu'il prépare pour l'automne devront s'harmoniser avec les réformes administratives plus générales dont sera chargé M. Camille Cabana lorsqu'il deviendra ministre délégué auprès du premier ministre.

Ces projets concernent le recrutement des membres des grands corps de l'Etat, des administrateurs civils et des attachés d'administration. Ils prévoient essentiellement la suppression de la troisième voie d'accès à l'Ecole nationale d'administration créée en 1983 au bénéfice des élus locaux, des syndicalistes et des permanents du mouvement associatif qui ne possédaient pas la qualification exigée aux concours d'entrée normaux à l'ENA. Le ministre va également supprimer l'accès direct à cette école qui était réservé chaque année à deux polytechniciens et à quatre « normaliens ». Enfin l'effectif des promotions d'« énarques » sera réduit de moitié avec seulement quatre-vingts postes offerts dès la fin de 1987.

« Le symbole de l'expansion permanente du rôle de l'Etat », qu'est devenue l'ENA, n'est plus justifié, estime M. de Charette, puisque la doctrine de la majorité tend précisément à désengager l'Etat. Dans le même esprit, il ne serait plus souhaitable que l'ENA soit le seul pôle d'attraction de l'élite intellectuelle désireuse de servir l'Etat. Cette conception pourrait logiquement aboutir à un recrutement plus diversifié.

A. P.

(Lire page 6 l'entretien avec M. de Charette.)

Les exportations françaises aux Etats-Unis

Vade-mecum pour l'outre-Atlantique

Pour s'implanter durablement aux Etats-Unis, il faut offrir un produit original de qualité et ne pas se laisser décourager par les premières rebuffades.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Qu'il pleuve ou qu'il vente, les Américains n'ont pas pour habitude de ranger leurs chaises de jardin. Ce simple fait de société peut avoir des conséquences imprévues pour un producteur étranger. Ainsi la société Allibert se serait-elle trompée en expédiant, sans plus de modifications, ce matériel fabriqué en France. Elle a dû inventer le coussin qui laisse passer l'eau et garantir ses montures en bois contre toutes les intempéries. Quant à ses tapis, ils n'étaient pas aux normes. Il fallait les raccourcir dans la largeur. Donc changer les rouleaux de fabrication, ce qui fait que les livraisons ne commenceront qu'en 1987.

Dures réalités qui expliquent en grande partie les difficultés de nos échanges commerciaux avec les Etats-Unis. En 1985, et pour la première fois depuis 1959, la France a connu un excédent de 2 milliards de francs. Feu de paille. Sur les cinq premiers mois de 1986, le déficit est réapparu. Son montant, 4,4 milliards de francs, laisse craindre qu'on n'en revienne au niveau des plus mauvaises années.

La bataille gagnée en 1985 devrait donc beaucoup à des facteurs conjoncturels tels que la forte demande en provenance des Etats-Unis, comparée à la faible croissance enregistrée en France, ou la hausse du dollar jusqu'au printemps de l'année dernière. Comparaison sans appel : tandis que le PIB français progressait de 3,4 % en trois ans (1983, 1984, 1985), le PIB américain augmentait, lui, de 12,8 %. Quant au dollar, il valait 7,62 F, en moyenne, en 1983, et 9 F deux ans plus tard, avec une pointe historique à 10,60 F en février 1985.

Le vent a tourné depuis. L'écart de conjoncture s'est considérablement réduit, et la devise américaine est devenue moins chère qu'il y a trois ans. Les masques tombant, la réalité se manifeste dans toute sa rigueur. Quels qu'aient été les avantages de conjoncture, on s'aperçoit qu'en trois ans la France n'a pratiquement pas augmenté ses parts de marché. Certes elle a exporté plus, mais sans réussir à gagner du terrain par rapport aux autres pays exportateurs. Avec 2,9 % du marché américain, elle se situe au septième rang, derrière le Canada (premier client, avec 22 % des exportations), le Japon (10,6 %), le Mexique (6,4 %), la Grande-Bretagne (5,3 %), la RFA (4,2 %) et les Pays-Bas (3,4 %).

A quoi tient cette incapacité à profiter des circonstances ? On peut donner à cette question trois réponses essentielles : les producteurs français se sont réveillés trop tard ; ils sont encore trop peu nombreux à se lancer dans la grande aventure ; ils ont cru trop longtemps qu'ils seraient payés sur leur bonne mine.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 21.)

Le pays niçois défiguré par le feu

Côte d'Azur, côte de cendres

NICE
de notre correspondant régional

De La Turbie à Eze et au-delà, sautant les corniches, dévalant et remontant les pentes comme un cheval fou, le feu a en quelques heures dévasté l'un des plus beaux sites de la Côte d'Azur. En ce dimanche après-midi chaud et lourd, on est venu en famille contempler le désastre.

A la garrigue verdoyante et aux bois de pins et de chênes, a fait place un paysage de caillasses grises et noires d'où s'élèvent encore des fumeroles tenaces. Spectacle désespérément banal de crêtes calcinées, d'arbres foudroyés, de taillis fantomatiques, de poteaux téléphoniques rongés par les flammes.

L'incendie n'a pas seulement détruit, il a mis à nu aussi les souillures cachées de la nature, boîtes de conserves, bouteilles, détritus de toutes sortes jetés au bord des routes. La dérision ajoutée à la violence. Et la violence aux caprices. Ici, le feu a épargné le dos d'une colline ou le creux d'un vallon qui ont conservé leur parure au milieu d'un océan de cendres. Il n'a fait aussi parfois que rougir les cimes des pins en galopant sous leurs aiguilles.

A Eze, il a encerclé le village perché sur son piton rocheux, et parcouru la plus grande partie du territoire de la commune. Pour le maire, M. André Gianton, soixante-dix-sept ans, élu sans interruption depuis trente-neuf ans, la catastrophe est terrible.

« Nous avions fait un travail de Romains pour embellir notre petite patrie, répète-t-il aux journalistes qu'il reçoit sans désemparer. *Devant un tel désastre, je ne sais plus quoi dire. C'est désolant, désolant... On ne baissera pas les bras. On recommencera, mais je ne serai plus là pour revoir la commune reverdir. Je ne sais même pas si les jeunes générations le reverront. Il y a tant à faire. Il nous faudrait des moyens considérables... »*

C'est en montant vers le fort de la Rovère, l'une des fortifications qui surplombent la Grande Corniche, que l'on découvre toute l'ampleur du sinistre. *« Le feu est arrivé ici au début de la soirée,* explique un habitant de la commune. *Il a fait ce qu'il a voulu. »*

Le fort, qui abritait jusqu'en 1981 un détachement de chasseurs alpins, a opposé ses murs épais aux flammes qui ont couru sur ses terrasses gazonnées, mais toutes les pentes alentour sont noircies sur fond de mer bleue.

Quelques rares promeneurs silencieux jettent un regard et font demi-tour. *« Le dimanche, il y avait toujours beaucoup de monde,* ajoute notre interlocuteur. *Maintenant, il ne viendra plus personne avant longtemps. »*

GUY PORTE.

(Lire la suite page 9.)

Débats

UN DÉFI DE SOCIÉTÉ

Les réponses à donner aux défis du siècle – et surtout du prochain – ne se trouvent pas dans les programmes politiques. Jean Castarède voudrait qu'une institution de même nature que le Plan d'après-guerre assure la confrontation des projets et l'émergence d'une volonté. Jacques Robin demande une remise en cause fondamentale de notre système économique.

L'Etat catalyseur

La mutation technologique appelle une autre façon de penser et d'agir

par JEAN CASTARÈDE (*)

IL ne faudrait pas que la rigueur économique fasse perdre de vue à notre pays sa véritable ambition, qui est de maintenir son rang et d'échapper à la tentation de l'effacement inéluctable sans effort et innovation.

A l'heure actuelle, bien qu'assez loin derrière les plus grandes nations, nous avons souvent une meilleure place que celle qu'impliquerait notre poids démographique : deuxième position pour les services informatiques et l'agro-alimentaire, troisième position nucléaire ou spatiale, quatrième position pour le commerce international. Le maintien de ces places implique de ne pas manquer les virages technologiques de la fin de siècle.

Il faut saluer comme un événement que le seul rapport du précédent septennat publié il y a un an, *Technologies et Société*, ait mis l'accent sur nos options économiques, sociales et culturelles liées aux technologies de pointe.

Le rang d'une nation, dans la hiérarchie des puissances, ne tient pas seulement à ses ressources minérales, à sa géographie ni même, à un moment donné, aux contraintes économiques qui pèsent sur elle, mais surtout à sa cohérente dynamique. La nécessité de réinventer l'avenir est aujourd'hui la chance de la France.

Au lendemain de la guerre, le système de planification représentait une méthode originale pour assurer la confrontation des projets et l'émergence d'une volonté. C'est une institution de même nature qui s'impose aujourd'hui. La reconnaître devrait être notre obsession.

La mutation technologique appelle une mutation des manières de penser et d'agir. Plus que toute autre nation, la France révolutionnaire, gaulliste et soixante-huitarde a été créative en ce domaine. Malheureusement, impliqué dans de multiples rôles, l'Etat se perd en d'infinis arbitrages. Les discours ne parviennent ni à nommer le présent ni à projeter l'avenir, tant les nouvelles richesses échappent aux nomenclatures, aux vérités et aux idéologies.

L'économie est désormais immatérielle et elle est autant dans la formation de l'utilisateur que dans l'expertise de l'ingénieur. *Nous entrons dans la* société de service où le « savoir-utiliser » l'emporte sur le « savoir-faire ».

Quatre conclusions majeures

Quatre conclusions majeures se dégagent de ce bilan prospectif :

– la vie quotidienne, l'économie des entreprises et donc l'emploi, l'éducation et l'information, la santé seront transformés par les nouvelles technologies, en particulier celles du partage de l'interaction, c'est-à-dire de la puce et du microbe ;

– grâce aux travaux accumulés durant les années de crise, par le double effort de revalorisation de la recherche et de redéploiement industriel vers les secteurs de pointe, la France est parmi le petit nombre de pays capables de tirer le meilleur parti *de cette mutation* ;

– faire des technologies l'instrument d'une nouvelle ère de développement économique et social et d'enrichissement culturel constituera la nouvelle étape ;

– l'appel à la créativité, aux compétences et aux expériences individuelles, les initiatives très décentralisées et la participation de *toutes les forces nationales* à un large débat social s'imposent pour orienter les choix. Cet élan concerté sera l'occasion d'un renouvellement des structures de l'Etat ainsi que d'un approfondissement de la démocratie.

Enfin, dans ses recommandations qui gardent toute leur actualité, ce rapport propose de *libérer l'initiative :* contre le monopole des experts et contre les égoïsmes corporatistes, contre les rigidités de la gestion du temps en introduisant la vie à la carte ; contre le règne du chiffre et la gestion à court terme.

Il est proposé aussi de reconstruire le débat social en diffusant la culture technique (nouvelle instruction civique).

En deuxième lieu, il faut *changer les décisions* en maintenant l'Etat dans sa fonction de catalyseur : il doit rester le gouvernail et ne pas être le navire. De nombreux organismes travaillent en ordre dispersé. Il faut leur montrer un cap. L'application sur le terrain des chartes d'expérimentation est le meilleur antidote au colbertisme dominant, le meilleur encouragement des régionalismes naissants.

Enfin, il faut *insuffler l'élan* par un message humaniste qui permette aux hommes déboussolés par la rapidité du progrès technique de retrouver à la fois le sens d'une coopération internationale et l'identité française.

Réconcilier la rigueur de la pensée et la créativité de l'imagination, c'est peut-être la vocation de la cohabitation.

(*) Coauteur du rapport *Technologies et Société*, demandé en 1980 à Norbert Segard (Documentation française, 1985).

La vraie cohabitation

S'entendre sur un nouveau mode de répartition des richesses créées en dehors de la main de l'homme

par JACQUES ROBIN (*)

EN dépit des déclarations ronflantes de la classe politique, les Français, dans leur plus grand nombre, sont sceptiques sur le présent et inquiets sur l'avenir. La réalité quotidienne est, de fait, désespérante. Le chômage, qui ravage déjà par millions, guette chacun, malgré les multiples plans proposés. Sans doute nombreux sont ceux qui vivent bien, souvent insolemment bien, mais une fraction grandissante de la population se voit contrainte de survivre par la débrouillardise, grâce aux ficelles du noir, à l'utilisation du repaire familial par les jeunes et aux diverses formes de « restaurants du cœur ».

La menace physique pèse sur la vie de la rue : notre société, de plus en plus inhumaine, se familiarise avec la présence policière à tous les carrefours.

Face à cette situation, le discours politique se vide. En France, l'espérance naïve née en 1981 a vécu ; sans doute les socialistes avancent-ils des arguments pertinents pour justifier leur bilan gouvernemental. Leur capacité à convaincre reste toutefois médiocre : car, enfin, détenir tous les pouvoirs politiques pendant cinq ans et redevenir minoritaire ne peut passer pour un succès, même en obtenant 32 % des suffrages ! Les écuries de travail des prétendants semblent surtout préoccupées par la course au pouvoir ; les propositions, faites dans *le Monde*, sous le pseudonyme de « Monbercet », par une personnalité élyséenne de poids n'entraînent malheureusement pas la conviction d'un renouveau prochain des objectifs de fond du socialisme officiel.

Quant aux responsables de la nouvelle majorité, leurs propositions dérisoires nous renvoient à plus de cinquante ans en arrière ; leur premier geste ne fut-il pas d'aller rendre allégeance à l'ancêtre Antoine Pinay ? Malgré son étonnante agitation physique, Jacques Chirac peut difficilement nous faire croire qu'il dominera les ruptures de notre époque par l'invocation magique de quelques mots : confiance, concurrence, libéralisme, privatisation. Déjà, la recherche française, dont dépend l'avenir du pays, est sacrifiée pour des profits à court terme des financiers, intermédiaires et autres joueurs.

Mais que pouvons-nous faire ? De toute urgence tenter de comprendre enfin la nature de la crise multidimensionnelle qui se développe ! Le travail humain cesse d'être matériel pour devenir logiciel. Nous entrons dans la sphère toute neuve, inédite pour les économistes, de la reproductibilité quasi gratuite des images, des textes et des biens. Une « nouvelle productivité » se sécrète, liée à l'irruption permanente des savoir-faire de la communauté scientifique et technique internationale.

Mais nous continuons à ne pas vouloir prendre la mesure du chômage technologique qui nous attend : les nouveaux objets informationnels, qui maîtrisent une part grandissante de la production de biens, ne créent pas de nombreux emplois pour leur fabrication ni pour les services dont ils ont besoin ; les emplois disparaîtront progressivement malgré l'ampleur des chansonnettes de charme à leur sujet.

Partage du travail

Bien entendu, le besoin de services sociaux reste immense ; mais, dans notre économie marchande, comment les rendre solvables ?

Eh bien, il nous faut remettre en cause notre système économique (jusqu'à sa théorie de la valeur), infléchir les flux de production et de distribution ainsi que les modalités de circulation monétaire et financière. Vers quoi ? Vers un nouveau mode de répartition de ces richesses façonnées en dehors de la main de l'homme. Le rôle primordial de l'économie n'est-il pas d'optimiser la création de biens, et seulement accessoirement de créer des emplois ?

Comme le dit André Gorz, *« c'est le partage du travail et la diminution de sa durée qui devraient être programmés, en tant que variable indépendante et contrainte sociale, en en fixant le calendrier à la lumière des gains de productivité réalisables* (1) » tout en respectant la double nécessité de l'arbitrage par la concurrence et de la sauvegarde de l'innovation créatrice.

Une telle orientation nécessite des bouleversements. D'abord, l'élaboration d'objectifs, en fonction des besoins recensés, dans les différentes branches des activités agricoles, industrielles et de services. Une politique des prix où des taxes appropriées (comme la TVA) *corrigent* les seuls prix du marché. La refonte du système fiscal. Des réformes en profondeur des politiques d'éducation et de formation. Cela conduit aussi à instituer un revenu minimum pour tous, qui ne soit pas de l'assistance, d'où de nouveaux modes d'utilisation de la (ou des) monnaies.

Deux obligations paraissent inconditionnelles :

– La première, c'est la nécessaire création d'un espace européen de l'industrie, de l'économie et de la culture, car de telles orientations ne peuvent être prises dans un seul pays ;

– La seconde, c'est une transformation en profondeur des motivations et des mentalités. La possession de *toujours plus d'objets* grâce à l'argent-roi doit cesser de représenter, comme un miroir aux alouettes, l'objectif prioritaire dans la vie de chacun. Si l'acte d'entreprendre reste une activité de choix pour la nature humaine, d'autres valeurs, comme la connaissance, la créativité, la communication, la disponibilité aux autres (en particulier aux déshérités du globe), s'offrent à nous, si nous le désirons, pour remplir, avec plus de plénitude, le temps de plus en plus libéré des humains.

Ces immenses défis demandent prise de conscience et imagination. Est-il donc concevable que les socialistes en cure de réflexion n'en voient pas l'implacabilité ? Lionel Jospin, Jacques Delors, Michel Rocard, Laurent Fabius, entre autres, ne peuvent ignorer qu'un socialisme moderne à visage humain est interpellé par ces réalités de la technologie et de la culture.

En dehors d'eux, est-il impensable que des personnalités non socialistes n'ayant pas le nez fixé sur le court terme du pouvoir, comme Jacques Barrot, Monique Pelletier, Bernard Stasi, ou en quête d'un système social plus adapté, comme Pierre Juquin ou Marcel Rigout, acceptent de se confronter aux interrogations posées par les ruptures scientifiques et culturelles en cours ?

La cohabitation réelle, celle souhaitée confusément mais profondément par les Français et les Européens, ne peut se réaliser que sur un projet de cette envergure.

(*) Président du groupe science-culture du CESTA.

(1) André Gorz, « Tu mangeras, même si tu ne travailles pas », *la Lettre internationale*, n° 8.

COURRIER DES LECTEURS

Pour une déontologie nucléaire

Avec de douloureux soubresauts qui ont nom : Three-Mile-Island, Tchernobyl, Windscale dans des temps plus anciens, et d'autres incidents de moindre importance, le nucléaire industriel accouche d'une éthique. Voilà qui est bien mais demandera du temps pour s'imposer à tous les membres du club des puissances nucléaires.

En vérité, ce qui manque le plus à l'heure actuelle au nucléaire industriel, c'est une déontologie ; une déontologie claire, acceptable par tous, qui définirait non seulement les devoirs des entrepreneurs sur le plan de la technique, de la radio-protection, mais aussi de l'information (1).

Il n'est que de voir la façon dont a été traité l'accident de Tchernobyl tant dans les pays de l'Europe de l'Ouest que de l'Europe de l'Est pour être édifié sur la profondeur du fossé séparant les interprétations d'une nation à l'autre.

Pourquoi l'ICRP, sous l'égide de l'Agence internationale, ne s'attacherait-elle pas, sortant de sa réserve de conseillère, à la rédaction de ce code ?

La France serait la première à bénéficier de ce travail qui ne pourrait qu'exorciser les vieux démons qui nous hantent et remettre les hommes et les faits à leur juste place.

Pour ce qui est de la manie du « secret », il est exact qu'elle est l'arme suprême des technocrates qui leur permet de conserver sur les techniciens un pouvoir à la mesure de leur incompétence. La manie du « secret » a causé au nucléaire industriel plus de tort que ne lui en causèrent jamais ses contempteurs les plus acharnés.

Volens nolens, le nucléaire a un bel avenir devant lui, acceptons-le d'un cœur confiant et finissons-en avec l'équation fantasmatique : nucléaire = bombe = apocalypse.

Dr PIERRE LALU,
ex-médecin d'un centre d'études nucléaires du CEA.

(1) *Cf.* l'article de Jacques Furet « Désinformation nucléaire », dans *le Monde* du 2 juillet.

LU

PATRONS ET SYNDICALISTES SUR LE TERRAIN

Paroles libérées

LES entreprises se mettraient-elles à parler ? Deux livres, très différents, l'affirment. L'un émane d'un inspecteur du travail de Quimper, Jacques Le Goff – *Du silence à la parole* (1), – l'autre d'un consultant d'entreprise, Henri Vacquin – *Paroles d'entreprises* (2). Tous les deux ont en commun d'être en relation avec des patrons et des syndicalistes. Mais le premier verbalise alors que le second diagnostique et même soigne... L'ouvrage de Jacques Le Goff est certes austère mais son voyage dans le temps, de 1830, époque du *« droit au travail muet »*, à nos jours, avec la *« prise de parole »* amorcée en 1968, est si minutieux, si pointilliste, qu'il finit par faire partager au lecteur sa passion de la découverte.

Jacques Le Goff est un acteur engagé. Selon la formule de Goethe, il est sincère mais non impartial. Et son livre est postfacé par M. Edmond Maire. Mais son récit est édifiant. Au plein sens du mot. Il montre comment s'est construit le droit du travail depuis qu'au dix-neuvième siècle un aumônier lyonnais parlait de *« moraliser la classe ouvrière, partie gangrenée de notre société »* à ce qu'il appelle en 1936 l'entrée dans la *« modernité sociale »*.

Jacques Le Goff n'épargne pas ses critiques, même quand il évoque l'*« indigence affligeante »* de la majorité des comités d'entreprise. Adepte des lois Auroux, il estime que *« la fameuse crise de l'Etat-Providence »* doit permettre d'*« ouvrir de nouveaux espaces »* pour permettre aux salariés de se prendre en charge. Avec Henri Vacquin, on change de style et surtout on passe de la théorie à la pratique. L'écriture est alerte. Les récits sont vivants, les témoignages souvent truculents. Vacquin a choisi de *« plonger »* dans les entreprises en en faisant parler les acteurs : de la dactylo-facturière au PDG – qui s'entête à refuser de traiter un conflit du travail ramené à une *« peccadille »*. Des vies d'employeurs, d'ouvriers, d'ingénieurs, de syndicalistes, de cadres sont livrées à vif. Blocages, conflits, mesquineries quotidiennes, pannes de décision, fonctions ligotées – les cadres étant présentés comme les *« grands spécialistes du non-non-dit »*, – expressions libérées, tout est mis à nu. Sans indulgence. Mais sans *a priori* dogmatique.

Le mérite d'Henri Vacquin, c'est d'exprimer le non-dit, de révéler le caché, et même d'appeler le travail le *« chagrin »*. En bon consultant, il observe que, grâce à la crise – ou plutôt à la *« mutacrise »*, – l'entreprise, après avoir été la *« sorcière de l'exploitation du genre humain »*, est devenue *« le brouillon de l'avenir »*. Il a aussi le mérite de ne pas tout ramener à la crise du syndicalisme, évoquant aussi la crise du patronat, dont les membres *« fonctionnent à la peur du loup »*.

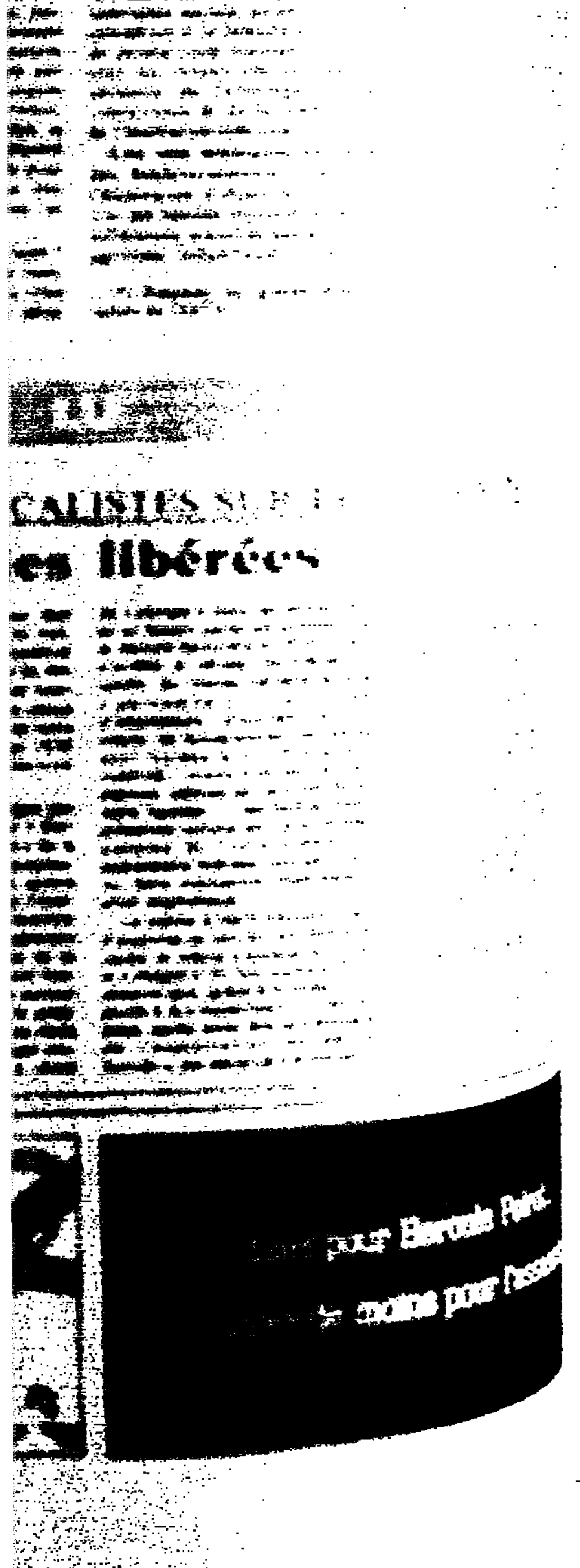
Il a bien vu que derrière l'immobilisme syndical se développait déjà un *« souffle de désordre »* qui aidera le syndicalisme à évoluer *pour peu que...* les dirigeants d'entreprise l'aident *« à s'adapter aux réalités, à quitter ses rêves »*. Encore faut-il s'interroger sur le travail, réinventer la négociation, accepter que les acquis ne soient plus *« éternels et intouchables »* mais *« aléatoires, temporaires, renégociables »*, bref, *« mortifères »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) 374 p., 150 F. Editions Calligrammes, « la Digitale ».

(2) 219 p., 85 F. Editions du Seuil, « L'épreuve des faits ».





L'ouverture du vingt-deuxième sommet de l'OUA

Une prise de conscience nouvelle des réalités économiques

« Heureusement », il y a l'Afrique du Sud! Plus encore que les années précédentes, la dénonciation de l'apartheid et la question des sanctions contre Pretoria vont servir d'utile « ciment » entre les chefs d'Etat des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), dont le vingt-deuxième sommet s'ouvre, ce lundi 28 juillet, à Addis-Abeba. Pourtant, même cette unanimité-là sera de circonstance. Entre le Nigeria, chef de file des « durs », qui souhaite que le sommet mette en cause, voire *« sanctionne »*, les pays occidentaux coupables de s'opposer à l'isolement de l'Afrique du Sud, et les autres pays africains, plus nombreux et plus discrets, qui ne veulent pas mécontenter des grandes puissances qui sont aussi des bailleurs de fonds, il y a, outre des positions et des intérêts divergents, toute l'étendue du drame d'un continent sinistré, incapable de s'unir sur des problèmes autrement essentiels.

« Jusqu'à présent, l'OUA n'a jamais résolu aucun problème » : le propos est du président tchadien, M. Hissène Habré, et il est sévère. Si la grande messe panafricaine qui a lieu chaque année, avec ses dénonciations rituelles et ses consensus prudents, n'a jamais produit de résultats concrets pour améliorer le présent ou éclairer l'avenir, il apparaît pourtant que « quelque chose » – un état d'esprit – est en train de changer, qui pourrait se révéler plus fondamental.

Les chefs d'Etat africains qui vont se retrouver dans la salle de l'Africa Hall, à Addis-Abeba, semblent avoir franchi une étape, dans la mesure où, collectivement, ils ont fait une sorte d'« examen de conscience ». Jusque-là, l'Afrique ne voyait de salut pour elle-même qu'en appelant à l'aide. Anciens colonisateurs, et, à ce titre, réputés responsables de la plupart des difficultés du continent, les pays occidentaux se devaient de pallier les carences des pays africains. Qu'il s'agisse de la famine, de la sécheresse, de la faillite des économies ou des guerres, ils étaient présumés disponibles, pour nourrir, renflouer ou rétablir l'ordre.

Au fond, ni l'Occident ni l'Afrique n'avaient digéré le « complexe colonial ». Même si, pour de nombreuses années encore, la dépendance psychologique des uns par rapport aux autres (sans parler de la dépendance économique) n'est pas prête de disparaître, les Africains – on le voit depuis quelques années dans diverses conférences internationales – ont accepté une vérité simple : faute de s'attaquer elle-même à ses difficultés, l'Afrique ne peut espérer s'en sortir, car les Occidentaux n'ont ni la volonté ni les moyens financiers de subvenir indéfiniment à ses besoins.

Déjà, en juillet 1985, lors du précédent sommet de l'OUA, la déclaration d'Addis-Abeba posait un principe essentiel : les pays africains doivent régler leurs dettes, ce qui voulait dire : *« Nous devons, nous aussi, faire des efforts »*. Cette affirmation, quoiqu'elle rappelle facheusement le *« plan d'action de Lagos »* de 1980 resté lettre morte, traduisait un prise de conscience nouvelle. Depuis, d'autres signes ont suivi. A cet égard, on a sans doute médit des résultats de la session spéciale des Nations unies sur la situation économique de l'Afrique qui s'est tenue en mai dernier. S'agissant des engagements concrets, il est vrai, les Africains ont été déçus. Le programme prioritaire de l'Afrique pour le rétablissement économique chiffrait à 128 milliards de dollars, sur cinq ans, les sommes nécessaires au redressement des économies africaines. Sur ce total, les Africains s'engageaient à réunir 82 milliards. Restaient 46 milliards à trouver. La déclaration finale de la session spéciale reste muette à ce sujet, la communauté internationale s'engageant seulement à *« n'épargner aucun effort pour fournir des ressources suffisantes afin d'appuyer et compléter les efforts de développement de l'Afrique »*.

> *La situation économique de l'Afrique n'incite guère à l'optimisme, mais, sous l'impulsion de M. Abdou Diouf, président de l'OUA, qui termine son mandat, les Africains ont cherché les moyens de s'en sortir par eux-mêmes.*

Pour la première fois aussi nettement, les Africains ont cependant reconnu qu'ils doivent procéder à des réformes internes, faute de quoi l'aide internationale ne résoudra rien en profondeur. Il est d'ailleurs significatif de constater que les différents Etats acceptent de plus en plus le principe de la conditionnalité de l'aide (les concours financiers, notamment ceux de la Banque mondiale, sont plus aisément accessibles aux pays qui se conforment à un programme d'ajustement structurel). Les Occidentaux, de leur côté, ont admis que les efforts entrepris par l'Afrique devaient être accompagnés par de nouveaux appuis extérieurs pour dépasser un cap, celui qui sépare la gestion de la pauvreté de l'investissement.

Endettement croissant

Car, pour paradoxal qu'il apparaisse, le constat s'impose : les mécanismes d'aide imposés par les pays industrialisés appauvrissent l'Afrique. La dette extérieure totale du continent, qui se situe à environ 175 milliards de dollars – dont près de 90 milliards pour l'Afrique subsaharienne, – augmente sans cesse. Ce n'est pas tant le volume de celle-ci qui est en cause – l'endettement africain est presque négligeable comparé à celui des pays latino-américain –, que le montant du « service » de la dette que chaque Etat doit rembourser annuellement. Un exemple : pendant la période 1985-1987, le Sénégal, le Soudan, le Zaïre, le Libéria et la Zambie auront un service de la dette trois fois supérieur au montant de leurs remboursements pendant la période 1982-1984.

La chute des cours des matières premières ayant considérablement réduit les capacités de financement de chaque Etat, ceux-ci sont obligés, pour honorer leurs remboursements, d'emprunter toujours plus auprès des institutions financières internationales, et le cycle infernal se perpétue : ces emprunts ne sont pas affectés à des investissements productifs qui seuls seraient en mesure de diminuer à terme la contrainte extérieure.

D'où la nécessité de ce programme quinquennal de 128 milliards de dollars, dont une part importante est destinée au développement de l'agriculture et donc, au bout du compte, à la croissance. Le mécanisme des rééchelonnements successifs des échéances de la dette est donc fondamentalement « pervers », tout comme le principe de l'aide « liée », obligeant les Etats emprunteurs à accroître les exportations des Etats créanciers. Dans ce « marché de dupes », chaque partie a ses responsabilités. A l'évidence, le taux des intérêts des prêts consentis aux pays africains ne laisse à ces derniers aucune chance de « s'en sortir », et on sait à quel point les exigences du Fonds monétaire international peuvent être un facteur de déstabilisation sociale pour des pays fragiles. Si les pays occidentaux restent persuadés que la survie des économies du tiers-monde conditionne à terme la croissance des leurs (*« s'ils sombrent, nous sombrerons avec eux »*, avait affirmé M. Mitterrand en novembre dernier, lors de la conférence de la FAO), une nouvelle donne sera nécessaire. Du côté des pays africains, la remise en cause des politiques suivies jusque-là devrait être d'une telle ampleur que les chances d'un redressement semblent minces.

Certes, les facteurs externes (catastrophes climatiques répétées, famine endémique, sécheresse, évolution erratique du marché mondial des matières premières, perpétuation de séquelles de l'époque coloniale) pèsent lourdement. Mais les facteurs internes expliquent encore plus sûrement la faillite des économies africaines : politiques économiques inadaptées, investissements non productifs, formation d'une main-d'œuvre qualifiée insuffisante, développement agricole délaissé, etc. Surtout, manque de détermination politique. A tout cela s'ajoute une instabilité chronique et un certain conservatisme de pouvoir, que l'ancien secrétaire général de l'OUA, M. Edem Kodjo, résume ainsi : *« On a soigneusement évité jusqu'alors d'évoquer les réformes politiques. Il faut que triomphent enfin des systèmes de liberté au détriment d'autocraties monolithiques et oppressives. Il n'existe pas de développement sans participation, sans liberté d'entreprendre et de penser, sans respect des droits fondamentaux de l'homme. »*

En choisissant ces différents thèmes de réflexion et d'action pour leurs travaux, les chefs d'Etat réunis à Addis-Abeba démontreraient sans aucun doute leur détermination. Mais cette approche, faite de lucidité et de pragmatisme, n'est encore que balbutiante. Elle est surtout de peu de poids face aux particularismes et égoïsmes régionaux, aux rivalités et contentieux politiques, au souci de conserver à tout prix un simulacre de consensus panafricain, au travers de l'existence même de l'OUA.

Une image plus « responsable »

Une prise de conscience collective devient pourtant urgente, si l'on songe à l'évolution prévisible du continent. Avec un taux de démographie qui est le plus élevé du monde – en moyenne 3,08 % par an, – la population de l'Afrique, qui est actuellement de 553 millions d'habitants, aura triplé dans quarante ans : 887 millions d'individus en l'an 2000 et 1,6 milliard en 2025, selon la Banque mondiale. Si les tendances actuelles se poursuivent, en 1990, le revenu par habitant sera inférieur à celui des années soixante-dix, alors que, partout ailleurs dans le monde, il sera en nette augmentation.

En outre, d'ici vingt-cinq ans, indique la FAO, l'autosuffisance alimentaire aura régressé de près de 30 % en Afrique sud-saharienne. Si l'on ajoute à cela que 18 millions d'Africains (contre 35 millions lors de la grande sécheresse de 1984-1985) ont encore besoin d'une aide alimentaire ou sanitaire d'urgence, et que le continent regroupe 4 des 10 millions de réfugiés de la planète, on voit qu'il n'y a guère de raisons de se montrer optimiste

Mais dresser ce tableau souligne davantage l'importance des quelques signes montrant que les Africains ont, du devenir de leur continent, une approche plus réaliste. De ce point de vue, le travail accompli par le président en exercice de l'OUA, M. Abdou Diouf, a sans aucun doute contribué à donner une image plus « responsable » de l'Afrique. Le chef de l'Etat sénégalais, qui devrait être remplacé par le président du Congo, M. Denis Sassou Nguesso, a montré, à la tête de l'organisation panafricaine, à la fois un dynamisme et un souci de « parler vrai » qui tranchaient avec ses prédécesseurs. Avec M. Ide Oumarou, secrétaire général de l'OUA (qui devrait rester à son poste), il s'est notamment attaché à assainir les finances propres de l'organisation, ce qui avait, pour le moins, valeur de symbole. Le budget de l'OUA, qui atteint 25,3 millions de dollars, est consacré à 80 % aux dépenses de fonctionnement et son passif s'élève à 33 millions de dollars. Quinze des cinquante Etats membres (cinquante et un avec la RASD) sont à jour de leurs cotisations!

Le président sénégalais a, d'autre part, consacré une part importante de son action à accroître la sensibilisation de l'opinion publique internationale aux problèmes de l'Afrique australe (conférences de Paris et de Vienne sur les sanctions contre le régime d'apartheid). Sur le plan diplomatique, en revanche, les résultats n'ont pas été significatifs (s'agissant du Tchad et du Sahara occidental), bien que, pour la première fois, les Africains aient réussi à régler une crise régionale (le conflit Mali-Burkina-Faso) sans que les grandes puissances interviennent.

Au-delà de ces problèmes spécifiques, M. Diouf a montré une réelle détermination à trouver des solutions pour l'avenir économique du continent. Si la conférence sur la dette africaine n'a pas vu le jour en raison de la position de la plupart des pays occidentaux, qui préfèrent une négociation cas par cas (procédure du FMI et rééchelonnements par les clubs de Paris et de Londres) à une négociation globale, en revanche, le simple fait que, pour la première fois, les Nations unies, lors de la session spéciale, se soient penchées sur la situation économique d'un continent (au grand dam des pays latino-américains) constitue une victoire non négligeable.

Les « petits pas » de M. Diouf indiquent la direction des efforts que l'Afrique doit entreprendre pour se sauver elle-même. Les chefs d'Etat de l'OUA sauront-ils éviter de retomber dans l'immobilisme « congénital » de l'Organisation de l'unité africaine ?

LAURENT ZECCHINI.

La mission du secrétaire au Foreign Office

Le Swaziland et le Lesotho réaffirment leur hostilité aux sanctions contre Pretoria

Le secrétaire britannique au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a regagné Pretoria, le dimanche 27 juillet, après une brève visite au Swaziland et au Lesotho. Soulignant que son pays dépendait entièrement de l'Afrique du Sud sur le plan économique, le premier ministre swazi, le prince Bhekimpi Dlamini, lui a indiqué que des sanctions contre Pretoria *« seraient mortelles pour le Swaziland bien avant qu'elles n'affectent l'Afrique du Sud »*.

Au Lesotho, Sir Geoffrey a entendu le même discours, le président du conseil militaire au pouvoir, le général Metsing Lekhanya, soulignant que des sanctions *« seraient une mauvaise chose pour tout le monde »*. Le secrétaire au Foreign Office a estimé que *« ce sont les voix de pays comme le Lesotho qui devraient être encouragées »*.

Faisant état, d'autre part, de son entretien, dimanche soir, avec le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, Sir Geoffrey a souligné que cette discussion a été marquée par *« des propos très durs des deux parties »*. A Londres, les services du premier ministre britannique ont catégoriquement démenti que Mme Thatcher ait l'intention de se rendre en Afrique du Sud au mois d'août, comme l'avait affirmé dimanche le *Sunday Telegraph*.

En Afrique du Sud, les forces de sécurité ont tué, samedi 26 juillet, au cours d'une fusillade, M. Zondi Molapa, qualifié de *« terroriste le plus recherché »* du pays, ainsi qu'une femme qui l'accompagnait. La plupart des responsables présumés de la récente vague d'attentats urbains ont été tués ou arrêtés, a affirmé un porte-parole de la police, ajoutant que M. Molapa était recherché pour dix-sept *« actes terroristes »*. – *(AFP, Reuter, UPI)*.

A TRAVERS LE MONDE

Berlin-Ouest

un trou dans le mur

Berlin-Ouest. – Des inconnus ont fait exploser dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 juillet une bombe artisanale qui a creusé un trou d'environ 1 m² dans le mur de Berlin. La charge explosive avait été déposée du côté occidental du mur, dans le quartier de Kreuzberg. Un porte-parole de la police ouest-berlinoise a indiqué lundi que les enquêteurs ignoraient le motif de cet acte. Il est cependant certain, a-t-il ajouté, qu'il s'agit bien d'un attentat commis du côté occidental du mur et non pas d'une tentative de passer à l'Ouest depuis Berlin-Est. (AFP.)

Vietnam

M. Truong Chinh dénonce les « graves erreurs » du parti

Hanoï *(AFP)*. – Le Parti communiste vietnamien a commis de *« graves erreurs »* dans le domaine *« de l'édification et de la gestion économique »* depuis la réunification du pays en 1975, a reconnu le nouveau secrétaire général du parti, M. Truong Chinh, dans un récent discours, a annoncé le samedi 26 juillet l'agence vietnamienne de presse.

« Nos erreurs subjectives ont aggravé une situation déjà très difficile et complexe », a déclaré M. Chinh devant une conférence nationale du parti tenue du 7 au 10 juillet et destinée à discuter du rapport politique qui sera présenté au sixième congrès du parti prévu pour décembre prochain. Il a critiqué les manifestations de *« subjectivisme, d'impatience, d'inertie et de conservatisme »* dans les rangs du parti qui ont permis *« un maintien trop long »* du centralisme bureaucratique dans la gestion économique. Il a ensuite demandé l'abolition et l'amendement de toute politique qui, n'étant pas conforme aux lois objectives du parti, entrave la production et sème des *« difficultés et troubles »* dans la vie quotidienne et dans la société. – *(AFP.)*

Yougoslavie

Arrestation d'un écrivain dissident

Belgrade. – Un dissident yougoslave, l'écrivain Miodrag Milic, a été arrêté le vendredi 25 juillet à son domicile. M. Milic faisait partie du groupe des six intellectuels jugés fin 1984 et début 1985 pour avoir cherché à *« renverser le régime »*. Il avait été le seul avec le sociologue Milan Nikolic à être condamné à l'issue d'un procès exceptionnellement long

Convoqué pour purger sa peine le 24 juillet, M. Milic ne s'était pas présenté à la prison de Pozarevac, ayant entre-temps déposé une nouvelle demande de sursis. Mais ses proches ne pensent pas que son arrestation soit liée à cette convocation.

En effet, dans une lettre adressée le 15 juillet à la Cour constitutionnelle de Croatie, M. Milic accusait les services de sécurité, le Parquet et la justice de cette république yougoslave de s'être livrés à un acte de *« terrorisme d'Etat »* sur la personne de son frère, Lucas Milic, un ingénieur résidant à Lausanne et ayant la nationalité suisse.

M. Milic affirme que son frère a été victime en février dernier d'une provocation policière à Zagreb, arbitrairement emprisonné pendant une semaine, puis privé de son passeport malgré les garanties du consulat suisse. (AFP.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX


Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

Proche-Orient

Les suites de la rencontre d'Ifrane

Le roi Hassan II démissionne de son poste de président en exercice du sommet arabe

Le roi Hassan II a présenté, le samedi 26 juillet, à la Ligue Arabe sa démission du poste de président en exercice du sommet arabe à la suite des réactions défavorables enregistrées dans *« certains »* pays arabes sur sa rencontre à Ifrane avec le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès.

Ce geste du souverain viserait à faciliter les conditions d'une réunion d'un tel sommet – réclamée par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) – après sa rencontre avec M. Shimon Pérès.

Dans un message publié dimanche par l'agence marocaine d'information MAP et adressé à M. Klibi, le souvrain affirme : *« En raison des remous suscités dans certaines capitales arabes par notre rencontre avec le premier ministre israélien, nous vous demandons de mettre fin à notre présidence de la conférence du sommet afin que, ni en considération de cette présidence ni en tant que pays d'accueil, le royaume du Maroc ne puisse constituer un obstacle sur la voie de la tenue du prochain sommet arabe. »*

Cette dernière phrase du souverain indique implicitement que le Maroc accueille favorablement l'appel à la tenue d'un sommet arabe lancé par M. Klibi, auquel jusqu'à présent aucun pays arabe n'a encore réagi. La date et le lieu d'un tel sommet n'ont pas été fixés. M. Klibi avait appelé vendredi, à la demande de l'OLP, à une réunion *« urgente »* au sommet pour l'élimination des divergences interarabes, après la rencontre d'Ifrane. Le roi Hassan II assumait la présidence en exercice du sommet arabe depuis le sommet de Fès en septembre 1982, tâche confirmée en 1985 lorsque le Maroc avait abrité le sommet arabe extraordinaire de Casablanca.

A Tripoli, le colonel Kadhafi a fait connaître samedi son refus de recevoir un émissaire du roi Hassan II, porteur d'un message. Ce geste ne constitue toutefois aucun changement de fond dans l'attitude, somme toute modérée, que Tripoli a adoptée à propos du sommet d'Ifrane. Le refus du dirigeant libyen a été annoncé, sans commentaire, par l'agence JANA, qui ne s'est même pas expressément référée aux entretiens entre le roi et M. Pérès. *« La trahison ne peut servir de matière à discussion ni à un échange de points de vue »*, a déclaré le numéro un libyen.

Par ailleurs, les congrès populaires de base libyens ont décidé de convoquer le tribunal prévu par les accords d'Oujda sur l'union entre le Maroc et la Libye pour juger les responsables de la rencontre d'Ifrane, qu'ils considèrent comme *« un crime national »* et *« une trahison »*.

Le Koweït a été le premier des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CGC) à réagir au sommet d'Ifrane, qu'il a implicitement critiqué dimanche en estimant que toute initiative arabe de paix au Proche-Orient devait avoir le soutien unanime des Arabes et en particulier de l'OLP.

« Le cabinet exprime sa conviction selon laquelle notre nation arabe n'a aucun moyen de faire face aux dangers et défis venant de nos ennemis, sinon par une position unifiée et un effort continu de renforcement de la solidarité panarabe », a déclaré à l'issue du conseil des ministres le secrétaire général du gouvernement, M. Abdel Aziz Al Otaidi. Aucun autre pays membre du CGC (Arabie saoudite, Qatar, Emirats arabes unis, Oman et Bahreïn) n'a pour l'instant réagi à l'initiative du souverain chérifien. Rappelons toutefois que l'Arabie saoudite a diffusé en direct le discours de Hassan II où il expliquait son initiative.

A Jérusalem, on estime que la tournée proche-orientale que le vice-président américain George Bush a entamée dimanche en Israël traduit la volonté de Washington de « dégeler » le processus de paix, en profitant de la dynamique créée par le rendez-vous *« historique d'Ifrane »*. *« Je n'aurais pu imaginer meilleure occasion de venir ici »*, a aussi déclaré M. Bush à son arrivée à Jérusalem en s'adressant à M. Pérès.

Le vice-président américain a ainsi indiqué son intention de tenter de mettre un terme à une série de revers politiques, essuyés depuis plusieurs années par les Etats-Unis au Moyen-Orient. Les proches de M. Bush ont toutefois souligné qu'il n'était porteur d'aucun plan de paix. La dernière tentative de médiation américaine au plus haut niveau remonte à trois ans. M. George Shultz, secrétaire d'Etat à l'époque, avait alors mené une mission de « bons offices » en vue d'élaborer un accord de sécurité entre Israël et le Liban. Ce document était resté mort-né et, sous la pression de la Syrie, n'a jamais reçu le moindre début d'application.

A Damas, les entretiens intensifs qui ont marqué durant le week-end la visite de plus de vingt-quatre heures du roi Hussein de Jordanie ont été placés sous le double signe de la coordination des positions des deux pays en matière de politique étrangère et de renforcement des relations bilatérales. De bonne source, on indique que les deux hommes n'ont évoqué que d'une manière superficielle la réconciliation entre Damas et Bagdad. Le « fossé » séparant les positions respectives de ces deux capitales reste pour le moins profond en dépit des efforts de médiation déployés depuis mai dernier par le souverain hachémite.

Les deux chefs d'Etat se sont par contre largement penchés, à la veille de l'arrivée à Amman du vice-président américain George Bush, sur la coordination de leur politique, notamment après la rencontre d'Ifrane, qui a été différemment accueillie – Damas a été le seul pays arabe à rompre toutes ses relations avec le Maroc – par les deux capitales. – *(AFP, AP, Reuter.)*

M. Pérès ne s'est pas écarté des thèses israéliennes traditionnelles

JERUSALEM
de notre correspondant

On savait que tout n'avait pas encore été dit sur la rencontre d'Ifrane entre le roi Hassan II et M. Shimon Pérès. Effectivement, les révélations se multiplient sur les positions adoptées par le premier ministre israélien. Elles confirment cependant, pour l'instant, que M. Pérès ne s'est pas écarté des thèses israéliennes traditionnelles. Il s'avère en fait que la délégation israélienne avait soumis à Ifrane deux textes qui devaient servir de base à la publication d'un communiqué conjoint. Un de ces textes est un document en dix points qui prévoit notamment une *« trêve des actes de violence pendant un an au Proche-Orient »*, un engagement d'Israël *« de ne pas annexer les territoires occupés tant que le processus de paix est en cours »*, et une volonté de négocier avec *« des représentants authentiques du peuple palestinien »* dans le cadre d'un *« forum international »*.

Il s'agit là de toute une série de formulations qui avaient déjà été utilisées par M. Pérès et qui ne mettent pas en cause le sujet tabou de gouvernement d'union nationale : les concessions territoriales. Au cours du conseil de cabinet de dimanche à l'occasion duquel M. Pérès a fait un rapport sur son voyage au Maroc, les ministre du Likoud se sont donc bornés à émettre quelques légères réserves. Il est vrai qu'ils étaient d'autant plus enclins à mettre une sourdine à leurs critiques que dans deux mois et demi leur chef, M. Shamir, doit succéder à M. Pérès à la tête du gouvernement en vertu d l'accord de *« rotation »*. Ainsi, le ministre sans portefeuille du Likoud, M. Moshé Arens, s'est-il contenté de faire remarquer que l'engagement de ne pas annexer les territoires occupés n'était valable que pour le gouvernement d'union nationale. (Cet engagement figure en effet en toutes lettres dans la plate-forme de ce gouvernement.)

L'ensemble des ministres a finalement approuvé une résolution de soutien à l'initiative de M. Pérès. Le communiqué indique que le gouvernement *« se félicite des rencontres de M. Pérès au Maroc et accorde son appui à la poursuite des efforts de paix »*. Au cours de ce conseil de cabinet, des révélations ont également été faites par M. Pérès sur la position du roi du Maroc. Dans le but de prouver que le souverain marocain avait, lui aussi, assoupli certaines formulations, M. Pérès a indiqué qu'au cours des conversations d'Ifrane , le roi Hassan II n'avait pas fait mention d'un des points du plan de Fez, celui qui fait état de Jérusalem comme future capitale d'un Etat palestinien indépendant. Le souverain marocain aurait par ailleurs reconnu le droit d'Israël de vivre dans des frontières sûres et reconnues.

Si, dans l'état actuel des choses, la rencontre d'Ifrane ne semble pas ébranler le gouvernement d'union nationale, elle suscite en revanche une certaine agitation à l'intérieur de la propre formation de M. Pérès : le parti travailliste. Dès son retour du Maroc, M. Raphi Edri avait affirmé que le temps était venu pour *« réviser »* les positions du parti, notamment sur la question palestinienne. M. Edri est non seulement l'homme des contacts avec le roi Hassan II et un des membres de la délégation qui a accompagné M. Pérès à Ifrane, il est aussi le chef du groupe parlementaire travailliste.

Un jeune député travailliste, M. Haïm Ramon, lui a immédiatement emboîté le pas en réclamant une réunion du bureau travailliste pour discuter *« du droit à l'autodétermination du peuple palestinien »*. Mais plusieurs autres députés ont pris le contre-pied de cette position. Et des ministres travaillistes, exprimant sans doute le point de vue de M. Pérès, ont également tenu à faire savoir qu'il était prématuré de procéder à une *« révision déchirante »* des positions du parti.

(Intérim).

La guerre du Golfe

Nouvelle mise en garde iranienne aux pays qui aident l'Irak

Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, a averti les *« pays réactionnaires du Golfe qui soutiennent l'Irak »*, que *« s'ils poursuivaient leur aide à Bagdad l'Iran les tiendrait pour responsables des crimes du régime irakien »*. Dans une interview à la revue *Pasdar de l'islam*, citée le dimanche 27 juillet par Radio-Téhéran, le président du Maglis a ajouté que *« les pays du sud du golfe Persique doivent savoir que si Bagdad poursuit ses attaques contre les installations pétrolières et économiques iraniennes, en utilisant des armes achetées avec l'argent que lui procurent l'Arabie saoudite, le Koweït ou d'autres pays du Golfe, l'Iran mettra ces agressions au compte de ces pays »*.

Par ailleurs, l'hodjatoleslam Rafsandjani, également membre du conseil supérieur de la défense, a évoqué les raids irakiens sur des installations économiques iraniennes, affirmant que l' *« Iran entreprendra des actions de représailles contre l'Irak »*. *« Nous avons parfaitement localisé les installations pétrolières et économiques vitales de l'Irak et nous sommes en mesure de lancer des attaques par missiles contre celles-ci »*, a-t-il déclaré.

Les attaques irakiennes contre des objectifs économiques et militaires iraniens se sont multipliées dernièrement. Dimanche matin, la ville d'Arak, au sud-ouest de Téhéran, a été bombardée par l'aviation, et il y a eu plusieurs morts, selon Téhéran.

● A Londres, Amnesty International a demandé, samedi, la libération immédiate de vingt à trente médecins récemment arrêtés en Iran à la suite, selon l'organisation internationale de défense des droits de l'homme, d'une grève de protestation de cette profession contre le gouvernement.

L'association iranienne des médecins et d'autres médecins en Iran avaient appelé à un mouvement de grève de deux jours le 14 juillet dernier pour protester contre une nouvelle loi qui donnera au gouvernement iranien le droit de nommer le conseil de l'association, précise Amnesty dans un communiqué. – *(AFP.)*

● Erratum. – Les coauteurs de la thèse sur « Le Liban et son voisinage », dont *le Monde* daté 27-28 juillet a rendu compte, nous prient de préciser qu'elle a été soutenue à l'université de Paris-II (Panthéon) et non pas à Paris-IV (Sorbonne).

Europe

URSS

Le général Louchev nommé premier vice-ministre de la défense

Le remaniement du haut commandement militaire soviétique amorcé par le remplacement du général Louchev à la tête du groupe des forces soviétiques en Allemagne *(le Monde* du 22 juillet) a trouvé son prolongement avec la réapparition du même général, rappotée le samedi 26 juillet par *l'Etoile rouge*, organe de l'armée, au poste de premier vice-ministre de la défense de l'URSS.

Selon une source diplomatique occidentale citée par l'AFP, le général Louchev n'hériterait pas des fonctions qui sont traditionnellement exercées par des premiers vice-ministres, celles de chef de l'Etat-major général ou de commandant des forces du pacte de Varsovie (toujours occupées par les maréchaux Akhromeev et Koulikov respectivement), mais de celles du « troisième » premier vice-ministre, chargé des affaires générales du ministère et notamment du commandement des réserves stratégiques. Il succéderait au maréchal Vassili Petrov, âgé de soixante-neuf ans, et qui occupait ce poste depuis janvier 1985.

C'est la première fois en tout cas depuis la désignation de M. Gorbatchev à la tête du parti, en mars 1985, qu'un remaniement se produit à un échelon aussi élevé des forces armées. Les changements ont été nombreux depuis un an dans les régions militaires et à l'échelon des vice-ministres, mais les trois premiers vice-ministres et le ministre lui-même, le maréchal Sokolov, restaient ceux qui avaient été désignés du temps de Konstantin Tchernenko. En bonne logique, le général Louchev devrait être promu sous peu au grade de maréchal.

L'influence de M. Gorbatchev semble avoir prévalu dans le choix du successeur du général Louchev à la tête du groupe des forces soviétiques en Allemagne, le plus important commandement des forces armées de l'URSS avec 380 000 hommes. Selon la même source diplomatique citée par l'AFP, il s'agirait du génral d'armée Valeri Belikov, âgé de soixante et un ans, qui commandait la région militaire des Carpates depuis 1979. Avant cette date et pendant trois ans, le général Belikov avait commandé la région du Caucase Nord, celle qui englobe le territoire de Stavropol, où M. Gorbatchev était premier secrétaire jusqu'en 1978 (et l'on sait que les chefs locaux du parti siègent d'office au « conseil militaire » de leur région).

Notons que le général Belikov n'est que membre suppléant du comité central du parti (il a été élu à ce poste au dernier congrès cette année), alors que tous ses prédécesseurs à Berlin-Est depuis une vingtaine d'années au moins étaient membres titulaires de cet organisme. Une anomalie qui pourrait être corrigée par une montée en grade lors d'un prochain plénum.

En revanche, la nomination, également annoncée par l'AFP comme récente, de l'amiral Konstantin Makorov au poste de chef d'Etat-major de la marine, remonte en fait à janvier 1986 au moins, et probablement à décembre 1985, lors du remaniement qui avait accompagné le départ de l'amiral Gorchkov, père fondateur de la marine soviétique. L'amiral Makarov avait succédé à ce poste non pas, comme indiqué, à l'amiral Smirnov, toujours premier commandant adjoint, mais à l'amiral Tchernavine, nouveau « patron » de la flotte de guerre de l'URSS.

M.T.

M. Gorbatchev juge sa tâche « ardue »

Moscou *(AFP)*. – M. Gorbatchev a jugé nécessaire d'élaborer un *« programme spécial »* de développement économique de l'Extrême-Orient soviétique, le samedi 26 juillet à Vladivostok où il était arrivé la veille pour sa première tournée dans la région.

Dans une série d'entretiens à bâtons rompus avec des ouvriers, dont la télévision a rendu compte, le numéro un soviétique a estimé qu' *« il est temps de ne plus considérer l'Extrême-Orient comme une simple source de matières premières (...). Est-il rationnel d'acheminer les matières premières vers le centre du pays, au lieu de les transformer sur place ?* a-t-il demandé.

Le secrétaire général du PC n'a pas hésité, d'autre part, à qualifier d'*« ardue »* sa propre action de reprise en main du pays, car, a-t-il dit, *« nous nous sommes quelque peu relâchés (...). Nous avons commencé à remettre de l'ordre, les résultats se font déjà sentir et si, tous ensemble, nous prenons les choses en main, cela marchera. »*

« Nous savons clairement où nous allons, et cela est très important si l'on ne veut pas commettre d'erreur politique, a encore dit M. Gorbatchev (...). *Si vous estimez que seul le secrétaire général doit prendre des mesures, nous ne ferons rien, car c'est le peuple qui doit diriger les affaires dans chaque collectivité et remettre les choses en place. »*

M. Gorbatchev s'est félicité des résultats de la lutte contre l'alcoolisme engagée il y a un an. Le manque à gagner occasionné à l'Etat par la chute des ventes d'alcool s'est élevé toutefois à *« 5 milliards de roubles* (6,5 milliards de dollars) *pour les six premiers mois de l'année »*, a-t-il indiqué.

ESPAGNE

Attentat meurtrier contre la garde civile et manifestation violente à Saint-Sébastien

Saint-Sébastien *(AFP)*. – Un garde civil a été tué et un autre gravement blessé par l'explosion d'une bombe le samedi 26 juillet à Aretxabalata, dans la province basque du Guipuzcoa, alors que deux attentats à la grenade venaient d'être perpétrés contre des casernes de la garde civile de cette même province, faisant trois blessés légers. La bombe a explosé alors que plusieurs membres du groupe antiterroriste rural de la garde civile inspectaient les lieux des premiers attentats. L'action n'a pas été revendiquée. Toutefois, l'utilisation de bombes piégées reliées à des fils sur lesquels marchent les gardes civils est une méthode fréquemment employée par l'organisation indépendantiste basque ETA-militaire.

Dans la soirée de samedi, au moins treize personnes ont été blessées, dont une par balle, à Saint-Sébastien, au cours des heurts qui ont suivi l'interdiction d'une manifestation de soutien aux Basques réfugiés en France.

La manifestation de Saint-Sébastien devait marquer la jonction dans cette ville des différentes *« marches de soutien aux réfugiés »* qui se déroulent depuis le 19 juillet des deux côtés de la frontière franco-espagnole, dans quatre provinces espagnoles (les trois provinces basques et la Navarre) et au Pays basque français.

Par ailleurs, l'organisation basque Iraultza (Révolution) et un « groupe de soutien aux réfugiés » ont revendiqué, dimanche, l'incendie provoqué ces derniers jours de plusieurs voitures immatriculées en France en Pays basque espagnol.

Asie

INDE

Les émeutes intercommunautaires à New-Delhi ont fait six morts et soixante blessés

La police a procédé à huit cents arrestations et imposé le couvre-feu dans une partie de New-Delhi pour mettre fin à de nouvelles violences intercommunautaires, qui ont fait six morts et soixante blessés. Un calme précaire régnait le lundi 28 juillet dans la capitale.

Les affrontements entre sikhs et hindous, les plus graves depuis l'assassinat d'Indira Gandhi, il y a vingt et un mois, ont débuté samedi. Dans la soirée, le secteur musulman du centre de New-Delhi s'enflammait à son tour. Le calme est revenu dans la matinée de dimanche, avec la présence de l'armée et l'imposition du couvre-feu.

Ces violences font suite à l'assassinat, vendredi, de quatorze passagers d'un bus, tous hindous sauf un, par des extrémistes sikhs, qui luttent pour la création d'un Etat indépendant dans le nord du pays.

Pour protester contre le massacre, les partis d'opposition ont appelé à une grève ce lundi. Le chef de la police de New-Delhi a ordonné la fermeture des écoles pour éviter de nouvelles violences.

Samedi, plus de deux mille sikhs et hindous se sont affrontés à coups de sabre et de bâton dans le quartier de Tilak-Nagar, dans la banlieue ouest de la capitale. Le quartier abrite aussi bien des réfugiés hindous du Pendjad que les veuves des deux mille victimes de la répression anti-sikh après l'assassinat, par deux de ses gardes du corps sikhs, d'Indira Gandhi. – *(Reuter.)*

Un calme précaire

NEW-DELHI
de notre correspondant

Depuis vendredi soir, tous les turbans ont disparu des rues de la capitale : le massacre, il y a deux ans, de milliers des siens a durablement traumatisé la communauté sikh, qui vit dans la terreur depuis l'assassinat d'Indira Gandhi. Cette fois, l'armée n'aura pas attendu trois jours pour intervenir.

Dès les incidents de samedi, il devenait clair que les hindous les plus excités cherchaient à enflammer New-Delhi, et leur degré d'organisation témoigne de la montée du fondamentalisme. Jusqu'à présent, trois zones ont été essentiellement touchées. A l'ouest, d'abord, dans le quartier de Tilak-Vihar, près du temple de Sanatan Dharma, qui sert de quartier général aux centaines de familles émigrées récemment du Pendjab. Samedi, près d'un millier de manifestants y ont attaqué un temple sikh, brûlant la maison du directeur de l'école attenante. Un peu plus loin, à West-Patel-Nagar, deux bombes ont explosé près de la principale rue commerçante de cette partie de Delhi où de jeunes sikhs se sont réfugiés après la partition de 1947.

Depuis plusieurs mois, la Shiv-Sena, ou armée de Shiva, l'organisation fondamentaliste hindoue en plein essor, a quadrillé ce quartier, dont la plupart des maisons arborent le fameux trident, symbole du dieu destructeur Shiva, dont des milliers de militants sont armés.

C'est avec une telle arme qu'a été assassiné, dans la nuit de samedi, un jeune musulman de vingt ans, Mukhtiar Ahmed, au cœur d'Hauzqazi, entre l'imposante mosquée de Delhi, la Jama Masjid, et celle de Fathepuri. Trois cents à quatre cents hindous auraient assiégé un commissariat pour obtenir la libération d'un des leurs, accusé d'avoir attaqué un musulman. La tension communaliste ne concerne donc pas que les sikhs, et les musulmans viennent de créer leur propre armée, l'Adam-Sena, après les affrontement de Gujarat, au début du mois, qui s'étaient soldés par près de soixante morts.

« La capitale est extrêmement tendue et tout peut arriver n'importe où », déclarait dimanche un policier, traduisant bien la peur qui s'est emparée de Delhi.

Ce lundi matin, la grève générale décidée par le Parti de la droite hindoue (le PJP) a provoqué des violences. L'armée et la police ont pourtant l'ordre de tirer à vue. D'ailleurs, cinq des six victimes de ces deux derniers jours sont à mettre à leur actif. De même, la couvre-feu reste en vigueur dans de nombreux quartiers de la capitale, et toutes les écoles et universités ont été fermées par le gouvernement.

Sur le plan politique,les conséquences de la tuerie commise par des extrémistes sikhs semblent difficiles à mesurer. Elle intervient après une semaine où la plaie du Pendjab s'est rouverte. La semaine anniversaire de l'accord de Delhi avait commencé par l'opération « Mand ». Au cœur du Pendjab, des milliers de policiers avaient participé à une opération symbolique destinée à montrer que, à défaut d'une solution politique, la situation était sous le contrôle d'une police plus efficace. Mais l'attentat sikh et le durcissement des hindous, qui aujourd'hui rejettent totalement les termes de l'accord, semblent sonner le glas de la solution politique fragile imaginée par Rajiv Gandhi, il y a un an. –

(Intérim.)

Amériques

MEXIQUE : protestations et manifestations

L'opposition dénonce une « fraude massive » aux élections régionales

CHIHUAHUA
de notre envoyé spécial

La dénonciation des irrégularités électorales n'est pas une nouveauté au Mexique. A des degrés divers, elle s'inscrit dans le rituel de chaque consultation. Rarement cependant les protestations auront pris une telle ampleur qu'à la suite des élections régionales qui se sont déroulées le 6 juillet dans six États du pays.

Près de trois semaines après le scrutin, l'opposition, toutes tendances confondues, n'a pas fini de dénoncer des résultats communiqués au compte-gouttes mais qui donnent déjà une large victoire au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Des routes ont été bloquées et de nouveaux incidents ont éclaté le jeudi 24 juillet dans l'État de Chihuahua à la frontière des États-Unis, où le parti gouvernemental a été accusé d'avoir recouru à *« une fraude massive »* pour imposer son candidat au poste de gouverneur.

Dimanche dernier, l'archevêque de Chihuahua, Mgr Adalberto Almeida, avait été jusqu'à envisager, avant d'en être dissuadé par le pape, de fermer les églises et d'annuler les messes en signe de protestation et pour exiger du gouvernement *« le respecte de la volonté populaire »*.

Plus encore que par le passé, le PRI a tenu à rappeler qu'il restait le maître du jeu politique et qu'il n'était pas question de faire la moindre concession à ses adversaires, surtout dans la période de crise prolongée que traverse le pays. Dans sa campagne, l'opposition n'avait d'ailleurs pas manqué d'exploiter le mécontentement qui couve dans la population. L'extension du chômage et la détérioration constante des conditions d'existence lui avaient évidemment fourni des thèmes électoraux, mais elle a également stigmatisé un centralisme excessif, la corruption et les méthodes arbitraires attribuées au PRI.

Lors des précédents scrutins, le malaise ambiant avait déjà permis à la principale formation de droite, le Parti d'action nationale (PAN), d'améliorer sensiblement ses positions, notamment dans les États relativement mieux lotis du Nord, voisins des États-Unis. En 1983, le PAN avait gagné les principales municipalités de l'État de Chihuahua. L'année dernière, il avait recueilli 36 % des voix aux élections fédérales législatives, dans le même État, malgré la fraude dont il avait déjà accusé le PRI.

Le berceau de la révolution

Cette année, le PAN semblait bien placé afin de remporter pour la première fois un poste de gouverneur. A en croire des observateurs locaux, son candidat, le maire de Ciudad-Juarez, M. Francisco Barrio, aurait été en mesure de battre le prétendant du PRI à la plus haute charge de l'Etat de Chihuahua *« si les élections avaient été honnêtes »*. Mais pour le PRI pareille éventualité était inacceptable en raison du précédent que cela aurait créé précisément dans l'Etat de Chihuahua, berceau de la révolution mexicaine. Aussi, le parti gouvernemental n'a-t-il pas lésiné sur les moyens pour arracher ce qui ressemble fort à une victoire à la Pyrrhus.

A Chihuahua, une modification de la loi électorale adoptée il y quelques mois avait rendu encore plus difficile la tâche des adversaires du PRI. Selon l'opposition de gauche comme de droite, les cas de fraude caractérisée ont pris des proportions sans précédent. Le PRI avait d'ailleurs annoncé sa victoire avant même la clôture du scrutin. Non seulement son candidat au poste de gouverneur, M. Fernando Baeza, l'a officiellement de façon très nette emportée par 401 000 voix contre 231 000 à son rival du PAN, mais le PRI a repris les mairies de Chihuahua et de Ciudad-Juarez, la plus grande ville de l'Etat qui fait face à El-Paso au Texas. Sur soixante-sept municipalités le parti gouvernemental n'en a concédé que deux à ses adversaires. Dans l'Etat voisin de Durango, le PRI a également récupéré la mairie de la capitale.

Les partis d'opposition, qui avaient par avance dénoncé toute tentative de fraude, n'ont pas été surpris outre mesure par les résultats du scrutin. Durant la campagne déjà, quelque 200 000 électeurs de droite comme de gauche avaient formé le Mouvement pour la défense du suffrage populaire et réclamé des élections honnêtes à Chihuahua. Comme les partis d'opposition, ce mouvement a relevé toute une série d'irrégularités : urnes bourrées, scrutateurs indésirables, milliers d'électeurs rayés des listes électorales ou n'ayant pas reçu leur carte.

Le PAN a également accusé le PRI d'avoir diffusé des tracts prétendûment signés par l'opposition et appelant la population à s'abstenir. Rejetant dans l'ensemble ces allégations, les responsables du PRI reconnaissent qu'il y a eu *« quelques irrégularités »* mais pas de nature à remettre en cause leur succès électoral.

Le soutien de l'épiscopat

En dépit de leurs divergences idéologiques, les adversaires du PRI sont unanimes quant aux fraudes. Le Parti socialiste unifié mexicain (PSUM, communiste) dit approuver le PAN dans sa demande d'annulation et sa lutte pour défendre la volonté des électeurs. A Ciudad-Juarez, des milliers de personnes ont pris d'assaut deux ponts qui relient le Mexique aux États-Unis. A Durango, des partisans du PAN ont occupé la mairie, et ailleurs des grèves de la faim ont été entamées pour protester contre la fraude.

Ainsi, à Chihuahua, le maire sortant, M. Luis Alvarez, âgé de soixante-six ans, et ancien candidat à la présidence, ne s'alimente plus depuis le 1er juillet. Il y a quelques jours, 20 000 personnes ont formé une chaîne humaine à travers la ville jusqu'à la tente où il se trouve.

Déterminée à poursuivre le mouvement, l'opposition a lancé un mot d'ordre de « désobéissance civile » invitant ses partisans à bloquer les routes et à ne plus payer les impôts et les services publics. La semaine dernière, les commerçants et les industriels ont partiellement cessé leur activité à Chihuahua.

L'Eglise prend une part active aux protestations. Après s'être soumis aux injonctions du pape de ne pas fermer les églises le dimanche, l'archevêque de Chihuahua a répété que sa *« dénonciation de la fraude électorale demeure intacte et qu'elle peut compter sur le soutien du pape car il s'agit d'une grave violation des droits de l'homme que le pape a toujours condamnée »*. Le conseil épiscopal mexicain a publiquement apporté son soutien à l'archevêque de Chihuahua, ce qui contraste avec la politique traditionnelle de l'Eglise. Depuis la révolution mexicaine, il existe une stricte séparation de l'Eglise et de l'Etat, la Constitution interdisant toute prise de position politique aux religieux et leur déniant le droit de vote.

Une fois de plus, le gouvernement attendra sans doute que ce mouvement de protestation s'essouffle, espérant que tout rentrera dans l'ordre lors de l'installation en octobre prochain des nouvelles autorités de l'Etat de Chihuahua. Pourtant, le 18 juillet, le président de la République, M. Miguel de la Madrid, a accepté de recevoir une délégation du PAN et d'entendre ses doléances. Le 22 juillet, des représentants du PAN se sont entretenus avec le ministre de l'intérieur, qui leur a demandé de fournir les preuves de leurs allégations. *« Les voleurs ne laissent pas de reçu »*, lui ont-ils répondu.

En 1977, le PRI avait amorcé un début d'ouverture politique en frayant la voie à la légalisation de nouveaux partis et en assurant une meilleure représentation de l'opposition au Parlement. Il est vrai que le pays se trouvait en pleine euphorie pétrolière. Aujourd'hui, avec l'aggravation de la crise, le parti gouvernemental donne de nouveaux signes de crispation alors que de nombreux Mexicains pensent justement que la solution des problèmes en suspens passe aussi par un approfondissement de la démocratie.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

ÉTATS-UNIS

La mort d'Averell Harriman

W. Averell Harriman, diplomate américain de haut rang ayant joué un rôle primordial pendant la seconde guerre mondiale, est décédé le samedi 26 juillet, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans à son domicile de Yorktown Heights (New-York). Le président Reagan lui a rendu hommage en déclarant que sa mort *« clôt un chapitre de l'histoire diplomatique que seul un homme de son talent et se sa stature pouvait écrire »*. Le département d'Etat a déclaré pour sa part que *« peu de diplomates dans l'histoire américaine ont pu servir leur pays à tant de postes importants ou participer à tant d'événements historiques. »* Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a de son côté exprimé dimanche ses condoléances à la veuve du diplomate : *« W. Averell Harriman a laissé en Union soviétique le souvenir vivace d'une éminente personnalité politique, qui a apporté une grande contribution personnelle à la cause de l'établissement d'une coopération étroite et fructueuse entre nos pays dans la lutte contre l'ennemi commun durant la seconde guerre mondiale »*, écrit le chef du PCUS.

L'ami de Roosevelt et l'interlocuteur de Staline

Il fut le confident de Roosevelt, et Staline aurait aimé en faire son ministre des affaires étrangères. Hélas pour le généralissime, Averell Harriman n'était pas russe. Il était né à New-York dans une famille appartenant à la grande bourgeoisie d'affaires. Venu tard à la politique, pour laquelle il ne se sentait pas vraiment de goût, il n'en fut pas moins, du New Deal au plan Marshall, puis à la négociation de la paix au Vietnam, l'un des principaux acteurs de la vie publique et de la diplomatie américaines de l'avant et de l'après-guerre.

Pendant près de trois décennies, la haute stature d'Averell Harriman, surmontée de son habituel feutre gris, a hanté toutes les grandes conférences internationales : Téhéran, Yalta, Potsdam, Paris... Il était toujours là, au premier rang ou dans les coulisses. Il fut le conseiller écouté de cinq présidents des Etats-Unis. Voyageur infatigable, il n'hésita pas, à soixante-dix ans, à reprendre, à l'appel de John Kennedy puis de Lyndon Johnson, son bâton de pèlerin, sillonnant le monde, de la Pologne aux Philippines et de la Corée au Maghreb.

La vie de ce grand banquier, diplômé de Yale et patron de la compagnie de chemins de fer Union Pacific, aurait sans doute suivi un autre cours si deux événements ne l'avaient marquée : l'intérêt de ce familier de Wall Street pour la Russie soviétique et son amitié avec Franklin Roosevelt.

La rencontre avec Roosevelt relève de l'histoire familiale. La mère du futur président des Etats-Unis et celle d'Averell se connaissaient fort bien et les jeunes gens, dès leur premier contact, sympathisèrent. Aussi bien, quand Franklin Roosevelt entame sa carrière politique, il prend Harriman comme homme de confiance. Celle-ci ne se démentira jamais. Rooseveltien de cœur et d'esprit, Harriman devient l'agent électoral du candidat démocrate en 1932 et participe ensuite de près au lancement du New Deal, un programme de relance économique destiné à mettre fin au chômage. L'essentiel de son temps va toutefois encore à la gestion de ses propres affaires.

Après s'être fait la main dans l'une des nombreuses entreprises paternelles, Averell Harriman a fondé, en 1920, avec son frère, une société d'investissement et une banque. La Harriman Brothers and Co, suit avec attention les premiers pas de la République des Soviets et, en 1926, son patron se rend, pour la première fois, à Moscou, où il obtient une concession pour l'exploitation d'une mine de manganèse dans le Caucase. Le département d'Etat, inquiet des diatribes anticapitalistes de Lénine, mettra fin à cette coopération naissante. Mais la fascination de Harriman pour la Russie ne se démentira pas.

Ambassadeur à Moscou

C'est donc tout naturellement que Roosevelt, en 1941, choisit ce collaborateur loyal pour discuter avec les Soviétiques des conditions de l'aide américaine. A Moscou, Averell Harriman facilite un accord en suggérant que sa banque se porte garante financièrement des commandes russes auprès des fournisseurs américains. Les contacts noués à cette occasion avec les dirigeants soviétiques lui seront des plus utiles, lorsque, deux ans plus tard, Roosevelt le nommera ambassadeur en URSS.

Ce séjour dans la capitale soviétique (1943-1946) donne à Harriman l'occasion de nombreuses rencontres avec Staline. Lors des dîners au Kremlin, il n'est pas rare qu'il soit assis à la gauche du dictateur. Après tout, l'URSS et les Etats-Unis sont alliés dans la guerre contre Hitler. De cette fréquentation, il recueillera une masse d'anecdotes. En pleine guerre, Staline lui lance un jour, parlant de ses propres compatriotes : *« Nous ne nourrissons nullement l'illusion qu'ils se battent pour nous. Ils se battent pour la Sainte Russie. »* A la conférence de Potsdam, en 1945, l'Américain congratule le maréchal. Celui-ci lui lache d'un ton rogue : *« Le tsar Alexandre, lui, était allé jusqu'à Paris. »*

Staline, Harriman en est convaincu, avait de grands appétits de conquête. A côtoyer les Russes quotidiennement, le diplomate a appris à mieux les connaître. Et à s'en méfier. Lorsqu'il quitte Moscou, la *Pravda* lui décoche une volée de bois vert. L'ami des temps difficiles est devenu un *« fauteur de guerre »*. La tension Est-Ouest s'annonce. Fort de cette expérience, Harriman, lorsqu'il sera chargé en 1948 de coordonner le plan Marshall en Europe, mettra une énergie particulière à éviter que les pays les plus menacés, comme la France et l'Italie, ne tombent dans le giron du communisme. Après la mort de Staline, il retournera malgré tout en URSS, fera la connaissance de Khrouchtchev et celui-ci, lors de son voyage aux Etats-Unis, en 1959, lui rendra visite dans sa résidence privée. Dans son livre *Paix avec la Russie*, Harriman estimera que l'URSS, désormais, souhaite la coexistence qu'il définit cependant comme une *« concurrence totale »* entre deux systèmes *« inconciliables »*.

Après un bref passage dans le gouvernement de Harry Truman comme secrétaire au commerce et une tentative vite avortée de se porter candidat à la présidence des Etats-Unis, Harriman est élu en 1954 gouverneur de l'Etat de New-York. Quatre ans plus tard, un autre milliardaire, Nelson Rokefeller, lui ravit son siège. Les intrigues de la politique lui réussissent décidément moins bien que les méandres de la diplomatie, auxquelles l'arrivée au pouvoir de John Kennedy vont lui permettre de revenir.

Dans un premier temps comme ambassadeur itinérant, puis comme secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires d'Extrême-Orient, puis des affaires politiques, Averell Harriman va suivre les crises du Sud-Est asiatique. En 1962, il négocie les accords de Genève sur le Laos. En 1968, il dirige la délégation américaine à l'ouverture de la conférence de Paris, qui débouchera sur les accords de paix mettant fin à la guerre du Vietnam.

Au soir de sa vie, ce grand bourgeois, élégant et affable, haute figure de l'establishment libéral de la côte est, s'était éloigné des affaires du monde telles qu'on les traite à Washington. Il n'en avait pas moins pris la plume, à plusieurs reprises, dans le *New York Times* pour critiquer vivement l'*« irresponsabilité »* de la politique de M. Reagan dans la négociation stratégique avec Moscou.

M. L.

Les hommes politiques à la question

Un précédent dangereux

WASHINGTON
Correspondance

Une station de télévision de Baltimore vient de jouer un mauvais tour aux candidats briguant le siège de sénateur du Maryland. Au lieu d'être interrogés, comme ils s'y attendaient, sur leur programme ou sur leur vision de l'avenir du monde, ils furent soumis à une sorte d'examen de politique étrangère portant sur quelques questions.

Quel est aujourd'hui le premier ministre d'Israël ? Un des représentants démocrates les plus en vue, présidant une sous-commission des affaires étrangères de la Chambre, rappela que le poste était attribué en alternance à deux hommes. *« Actuellement, c'est M. Shamir »*, déclara-t-il. Pas de chance puisque c'est M. Pérès...

Il est vrai qu'une de ses collègues de la Chambre échoua également en ce qui concerne Israël et ne brilla pas plus au sujet de l'ANC dont le dirigeant, déclara-t-elle, est M. Savimbi. Pas de chance... puisque M. Savimbi dirige actuellement, avec l'appui des Sud-Africains, une guérilla contre le gouvernement de l'Angola... Le gouverneur du Maryland fit preuve de connaissances approximatives, mais la candidate républicaine emporta de haute lutte l'examen.

Sans doute il n'est pas besoin de réussir aux examens pour entreprendre et faire une belle carrière. A commencer par Churchill, le nombre des recalés ayant laissé leur nom dans l'histoire est important. Ni le certificat d'études, ni le BEP ou le baccalauréat ne garantissent les qualités d'un individu. Néanmoins le précédent de Baltimore a créé un certain malaise dans les milieux politiques américains. Et si la formule devait être généralisée ? Personne n'aime à faire preuve d'ignorance devant la grande audience de la télévision.

Les journalistes aussi s'inquiètent. Et si leurs connaissances devaient également être soumises à l'épreuve ? L'éditorialiste du *Washington Post* avoue que bien que disposant d'un temps de réflexion supérieur à celui donné aux parlementaires, il a également échoué. Par exemple en donnant Mandela comme leader de l'ANC. Mais il laisse entendre que la question n'a pas été clairement posée. S'agissait-il du leader en exercice (Tambo) ou du leader en prison, Mandela ?

Il est difficile de jeter la pierre aux confrères américains. Qu'on songe seulement à l'initiative d'un secrétaire de rédaction novice, titrant la dépêche annonçant la découverte en Touraine des ossements de Ronsard : *« L'affaire Ronsard rebondit... »* L'histoire, plausible, est peut-être apocryphe.

H. P.

La sécheresse dans le sud du pays

Prières pour la pluie

WASHINGTON
correspondance

Dans tout le sud des Etats-Unis, les autorités ont encouragé les prières publiques pour la pluie. Mais sans illusion. Même un mois d'orages et d'averses n'arriverait pas à sauver du désastre les champs de maïs, de soja et d'arachide. Le ministère de l'agriculture estime que 40 % de la récolte de maïs du sud, représentant plus d'un milliard de dollars, ont été anéantis. En Géorgie, les pertes en arachide sont évaluées à 100 millions de dollars. Et cela parce que la sécheresse a commencé dès le début de l'année, avec des chutes de pluie de moitié inférieures, en moyenne, à la normale. La température exceptionnellement forte de ces dernières semaines – la Caroline du Sud et la Géorgie ont connu entre quinze et trente jours consécutifs d'une température variant entre 30° et 35° – a fait une quarantaine de victimes.

Economiquement parlant, la sécheresse est un désastre se traduisant par une perte totale évaluée à 2 milliards de dollars en récoltes endommagées et en bétail vendu en grande hâte, à perte, par les éleveurs pressés de limiter les dégâts (15 000 animaux ont été vendus par semaine au lieu de 7 000 l'an dernier à la même époque).

Environ cent comtés ont été délarés « zones sinistrées » par le gouvernement fédéral, ce qui permet aux fermiers de ces régions de demander une aide fédérale. Celle-ci se manifeste sous la forme de prêts à faible taux d'intérêt. Malheureusement, seuls peuvent en bénéficier ceux des fermiers qui peuvent démontrer leur capacité de rembourser. Or beaucoup de fermiers du Sud affectés à la fois par des sécheresses périodiques et par la chute des prix agricoles sont déjà largement endettés et ne peuvent donc espérer de nouveaux prêts.

En Géorgie, les autorités prévoient que, sur un quota de 50 000 fermiers, 7 000 devront abandonner leur exploitation (depuis 1983, dans l'ensemble du pays, 200 000 fermiers ont dû quitter leurs terres) avec peu d'espoir de trouver du travail dans les usines de textile de la région, dont un grand nombre ont fermé leurs portes au cours des cinq dernières années.

Le gouvernement fédéral intervient également en assurant des livraisons de foin, grâce à des avions-cargos militaires et en favorisant le transport de dons de foin faits par les fermiers d'autres Etats en solidarité avec leurs camarades éprouvés du Sud. Les autorités fédérales prévoient une augmentation des prix de la volaille mais pas d'autres denrées. Le Sud, l'an dernier, assurait seulement 5 % de la production de maïs, 7 % du soja et 5 % des produits laitiers.

HENRI PIERRE.

CUBA

L'irrévérence de « Granma » l'organe officiel du PC

La Havane *(AFP, Reuter)*. – Tête de mort, slogans *« A bas Fidel ! »* sont apparus dernièrement dans... *Granma*, l'organe officiel du Parti communiste cubain. Ces atteintes à l'image personnelle du président Fidel Castro, les plus violentes depuis vingt-sept ans, ont été réalisées à l'aide de montage assez sophistiquées. Ainsi le 2 mai dernier, *Granma* publiait des photos du défilé du 1er Mai, dont une du président cubain en dernière page où l'on pouvait voir sur sa poitrine, en transparence et à condition de lever le journal devant la lumière, une tête de mort. Le 4 juillet, le journal publiait un titre de première page composé de telle manière que, en pliant le journal selon la pratique courante, les mots *« A bas Fidel ! »* apparaissent.

Le président cubain a évoqué lui-même, pour s'en moquer, ces deux montages lors de la retransmission télévisée des travaux du comité central. Il a minimisé l'incident, en y voyant de simples coïncidences. Il n'a cependant pas évoqué un troisième montage, paru le 7 juin, aux connotations particulièrement injurieuses. En première page, le président en uniforme salue le bras tendu, et, dans le coin gauche de la photo, apparaît le mot *Ario* (Aryen), en fait les deux dernières syllabes du mot *aniversario*.

Ces attaques surviennent à un moment où le pays vit une profonde dépression économique qui suscite une tension perceptible au sein de la population.

Diplomatie

M. Claude Fouquet est nommé ambassadeur à Saint-Domingue

M. Claude Fouquet, sous-directeur chargé de l'Amérique du Sud à l'administration centrale du Quai d'Orsay, est nommé ambassadeur à Saint-Domingue, en remplacement de M. Jacques Fesquet, a-t-on annoncé vendredi 25 juillet au ministère des affaires étrangères.

[Né le 27 juin 1935, docteur ès sciences économiques, ancien élève de l'ENA, M. Claude Fouquet est d'abord entré au ministère de l'intérieur, en 1965, avant d'en être détaché aux affaires étrangères, où il a été intégré dans le corps des conseillers et secrétaires en 1978. Il avait, auparavant, été en poste à Kuala-Lumpur (1967-1969), puis à l'administration centrale (information et presse, 1969-1971), membre du cabinet du secrétaire d'Etat (1971-1972) puis du ministre (1972-1973), premier secrétaire à Athènes (1973-1976), de nouveau à l'administration centrale (affaires économiques et financières, 1976-1978) et consul général à Houston. Depuis 1981, M. Fouquet était sous-directeur d'Amérique, chargé de l'Amérique du Sud.]

Politique

Un entretien avec M. Hervé de Charette

Le gouvernement va supprimer la troisième voie d'accès à l'ENA

La doctrine de la nouvelle majorité étant de désengager l'Etat, la Haute fonction publique et l'Ecole nationale d'administration, vont être profondément modifiés dans leur recrutement et dans leur fonctionnement. M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, explique pourquoi et comment.

« Pourquoi une de vos premières décisions en tant que nouveau ministre de la fonction publique, a-t-elle consisté à réduire le nombre des places au concours d'entrée à l'ENA ? »

– La situation de l'ENA n'est pas satisfaisante. Elle recrute en effet un nombre excessif d'élèves. Elle est passée d'une quarantaine dans les années 50 à 166 en 1985. L'accélération s'est produite à partir des années 1970, d'une façon beaucoup trop rapide. Cela a abouti, notamment, à une extraordinaire hétérogénéité des âges, des formations et des mentalités des élèves qui posent à la direction de l'école des problèmes pédagogiques et de gestion pratiquement insurmontables. Enfin, cette école a fait, au cours des dernières années, l'objet de réformes que je juge tout à fait hasardeuses,

– Mais l'Etat ne va-t-il pas souffrir d'un manque de cadres de haut niveau ?

– La nécessité d'une forte réduction du nombre des élèves résulte de deux considérations : si, comme le gouvernement s'y est engagé, il réduit les effectifs de la fonction publique, il aura naturellement moins besoin d'énarques. A moins d'Etat, moins d'énarques.

D'autre part, un recrutement excessif d'énarques a abouti à une dévalorisation progressive des corps des fonctionnaires et des fonctions exercées par les anciens élèves. Cela eu un effet imprévu mais évident : celui d'abaisser la qualité des postes et des responsabilités offerts aux attachés d'administration. Il faut donc réduire le nombre des admis. En 1987, l'ENA n'accueillera plus que quatre-vingts élèves.

– Cette réduction n'est-elle pas trop forte et trop rapide ?

– En 1986, pour le prochain concours, le nombre de places n'a été réduit que de 166 à 132 pour respecter les étudiants en train de préparer ls épreuves du mois de septembre prochain. La réduction prévue pour le concours de 1987 n'aura d'effets dans l'administration qu'en 1990 lorsque les élèves termineront leur scolarité.

– Vous pensez donc que la haute administration peut réduire de moitié son recrutement ?

– Oui, si l'on offre réellement aux anciens élèves de l'ENA des postes en rapport avec la difficulté du concours, la longueur des études et la valeur de leur diplôme. Je ne modifierai pas le principe de l'existence d'un concours interne réservé aux fonctionnaires et d'un concours externe ouvert aux étudiants, mais je donnerai au jury un plus large pouvoir d'appréciation pour décider éventuellement de reporter les places d'un concours sur l'autre en raison de la qualité des candidats.

– Quel sera dans vos projets le destin de la troisième voie créée en 1983 ?

– Celle-ci a été instituée dans des conditions qui ont assuré sa propre perte. Au dernier concours, pour les dix places offertes, le jury n'a trouvé que sept candidats valables. De plus, l'ancien gouvernement avait réservé aux élèves ainsi recrutés une scolarité et des débouchés particuliers dans différents corps de l'Etat. C'était donc une violation très caractérisée de l'égalité de chances qui est un principe qui domine les concours d'entrée à la fonction publique. Dans ces conditions un projet de loi sera déposé prochainement pour supprimer la troisième voie d'accès à l'ENA à partir de 1987.

– Cette troisième voie pourtant assurait une certaine ouverture sociale...

– Je suis sensible à l'intérêt qu'il y a à ouvrir la haute fonction publique à des candidats venant de tous les horizons afin que l'Etat puisse bénéficier de l'expérience professionnelle de tous y compris des syndicalistes et des membres du mouvement associatif.

– Mais il y a également un recrutement particulier de l'ENA au bénéfice des anciens élèves de polytechnique et de l'Ecole normale supérieure...

– En effet depuis 1949, deux polytechniciens et, depuis 1985, quatre « normaliens » peuvent entrer sans concours à l'ENA. Cette situation ne se justifie pas. Ce recrutement exceptionnel va donc être supprimé. Pourquoi, en effet, réserver un tel privilège à ces deux écoles, alors que d'autres aussi estimables n'en bénéficient pas. D'ailleurs, les X et les normaliens sont nombreux à passer le concours d'entrée. Il y a par exemple aujourd'hui onze normaliens en cours de scolarité à l'ENA. Ainsi tous ces recrutements exceptionnels seront supprimés. On n'entrera désormais à l'école de la rue de l'Université qua par la voie du concours ouvert aux étudiants et aux fonctionnaires.

« La recherche de l'excellence »

– Ces réformes ne vont-elles pas vous attirer le reproche d'accentuer l'élitisme ?

– La vocation d'un concours, c'est la recherche de l'excellence. L'administration a pour ambition de recruter des hauts fonctionnaires de la meilleure qualité possible. Et l'élitisme cesserait d'être républicain s'il devenait le privilège d'une caste. Or le concours d'entrée réservé aux fonctionnaires issus du rang évite cela. L'administration est sans doute le seul milieu professionnel où la promotion de celui qui s'accroche est rendue la plus facile.

– Est-ce que la scolarité à l'ENA est toujours adaptée ou doit-elle être modifiée ?

– S'agissant du concours d'entrée, le décret de 1982 a créé une grande variété de discipline qui se substituent, au gré des candidats, aux disciplines administratives fondamentales. De la sorte, un étudiant ingénieux peut être reçu en ignorant tout du droit public, du droit social et de la vie internationale. Il faut donc au niveau du concours d'entrée rétablir le caractère obligatoire des matières fondamentales que sont l'économie, le droit public, les finances publiques, les questions sociales et les questions internationales. J'ai également l'intention de rétablir l'épreuve d'histoire et le test de culture. Enfin, l'épreuve de conversation avec le jury qui ne sera pas conçue comme un exercice mondain mais comme un véritable entretien d'embauche retrouvera un fort cœfficient.

– Mais, au sein même de l'école, l'enseignement sera-t-il sensiblement modifié ?

La scolarité doit avoir deux objectifs principaux : tout d'abord initier les élèves aux techniques de l'*administration, ouvrir ensuite* l'école au monde extérieur. On reproche en effet sovent aux fonctionnaires de mal connaître le monde qu'ils administrent.

» C'est pourquoi je compte modifier le système des stages. Pendant un an, les stages seront partagés à égalité en un séjour dans une administration de terrain, comme les préfectures, et un séjour dans une entreprise avec, notamment, deux mois de stage ouvrier. Ainsi, au total, on pourra raccourcir la scolarité de vingt-neuf à vingt-quatre mois. Quant au contenu de l'enseignement, il est entièrement de l'affaire du directeur de l'école qui aura, dans ce domaine, de plus grandes responsabilités.

– Les attachés d'administration centrale se plaignent souvent de leur sort et de leur manque de débouchés. La réforme de l'ENA pourra-t-elle les aider ?

Il est certain qu'an réduisant le nombre des « énarques », on valorisera le corps des attachés d'administration. *Il faut en effet leur donner* toute leur place car ils constituent l'encadrement de base de la fonction publique. Les réformes que je prépare leur permettront d'exercer des responsabilités équivalentes à celles qu'occupent bien des énarques actuellement. L'amélioration des conditions de promotion au grade d'attaché principal permettra de valoriser les mérites des meilleurs des attachés. L'Union nationale des attachés d'administration centrale que j'ai reçue a d'ailleurs affirmé sa satisfaction des premières décisions que j'ai prises pour eux.

« Laurent Fabius est allé trop loin »

– Beaucoup de fonctionnaires se plaignent du système des tours extérieurs qui permet des intégrations dans l'administration.

– Ce problème concerne la création, en septembre 1984, d'un tour extérieur au bénéfice de seize corps d'inspection générale de ministre. Je suis favorable à l'ouverture de l'*administration au monde qui l'entoure*. C'est pourquoi le principe du tour extérieur n'est pas critiquable en soi. En revanche, en fixant à un sur trois le nombre des postes offerts au tour extérieur et pratiquement sans conditions par la loi de 1984, le gouvernement de M. Fabius est allé beaucoup trop loin.

» Je suis très sensible au traumatisme subi par ces corps, en raison de l'usage abusif, c'est le moins qu'on puisse dire, de ce tour extérieur par le gouvernement précédent. C'est pourquoi nous allons fixer des règles de procédure et modifier cette loi pour que de tels errements ne se reproduisent plus. Le respect de la neutralité de la haute fonction publique doit être pour tout gouvernement un devoir sacré ».

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

BIBLIOGRAPHIE

Tout sur l'ENA

L'ENA, la société, l'Etat, tel est le titre tout à fait explicite de l'ouvrage écrit par le directeur adjoint de l'école, chargé de la recherche et de la formation permanente, M. Jean-François Kesler. D'une façon exhaustive, l'auteur retrace l'histoire de l'ENA, les problèmes qu'elle pose, les polémiques qu'elle a soulevées. Il traite aussi du rôle des « énarques » dans la société et dans l'Etat, le tout accompagné de données statistiques et du rappel des textes officiels. Il constitue un utile document sociologique et scientifique pour l'étude de la haute administration française.

★ Berger-Levrault, collection « L'administration nouvelle », 584 pages, 295 F.

PROPOS ET DEBATS

M. Le Pen

« Pacte de non-agression »

Au cours d'une conférence de presse, donnée samedi après-midi 26 juillet, au terme d'une réunion du conseil national de son parti, M. Jean-Marie Le Pen a dénoncé le *« pacte de non-agression »* qui lie, selon lui, les autres mouvements politiques français. *« C'est un véritable Yalta politique qui gouverne la France depuis quarante ans »*, a notamment déclaré le chef de file de l'extrême droite. *« Comment se fait-il qu'on ait accepté la cohabitation ? Cela suppose une entente à l'origine. »* M. Le Pen a indiqué, d'autre part, que les fédérations départementales du Front national seront libres de juger de l'opportunité de participer ou non aux prochaines élections sénatoriales. En revanche, le président du FN a demandé aux membres de son mouvement *« un effort particulier »* dans la campagne pour l'élection législative partielle du 28 septembre en Haute-Garonne, car ce scrutin constituera, a-t-il dit, *« un sondage grandeur nature qui prouverait les progrès du Front national par rapport aux autres partis »*. C'est la raison pour laquelle le Front national a choisi Toulouse pour l'organisation de ses journées parlementaires, du 16 au 18 septembre. Son université d'été aura lieu la dernière semaine d'août près d'Arles (Bouches-du-Rhône).

M. Marchais

« Coup politique »

Invité, le dimanche 27 juillet, du « Forum » de Radio-Monte-Carlo, M. Georges Marchais a qualifié le refus de M. François Mitterrand de signer l'ordonnance de privatisation de *« coup politique »* comme il l'avait déjà indiqué dans un long communiqué publié après *« l'accroc »* du 14 juillet (*le Monde* du 17 juillet). Le secrétaire général du PCF a ajouté : *« Si le président de la République était résolument opposé aux dénationalisations, au retour de soixante-cinq entreprises nationales au secteur privé, alors il s'y serait opposé en disant : non. Non seulement je ne signe pas mais je m'en vais. »* Et le dirigeant communiste a précisé : *« Je ne dis pas : il doit partir, mais, de son point de vue, c'est la position qu'il aurait pu prendre. »*

A contrario, M. Marchais a estimé que *« la non-signature de l'ordonnance sur les découpages électoraux serait, de la part du président de la République, un acte extrêmement efficace qui mettrait gravement en difficulté le premier ministre »* qui aurait *« bien du mal à obtenir la majorité à l'Assemblée nationale »*, car ces découpages *« vont renvoyer un certain nombre de députés appartenant à la majorité dans leur foyer »* (*le Monde* du 26 juillet). Avant d'annoncer la tenue à l'automne de *« huit cents à neuf cents grandes assemblées-débats à travers toute la France »* pour discuter des moyens de sortir de la crise, le dirigeant communiste a critiqué le système judiciaire à propos de la condamnation de responsables communistes pour fraude électorale. *« Le Parti communiste n'a jamais fraudé »*, a-t-il affirmé. *« Vous allez me dire qu'il y a des jugements, mais nous sommes dans un pays capitaliste avec une justice de classe. Je conteste la justice de classe, la justice de ce pays »*, a dit M. Marchais.

Le redécoupage des circonscriptions

Seine-Maritime : la géographie commandera-t-elle jusqu'au bout ?

ROUEN
de notre correspondant

« En Seine-Maritime, l'accord sera rapide et sans problème », confiait récemment un député de la majorité. *« Je serais surpris qu'il y ait des problèmes... »* Il est vrai que la règle imposée par la loi n'autorise que peu de fantaisies dans ce département. Il faut douze députés sur les douze sortants élus à la proportionnelle. Il y en avait dix lors de la précédente législature.

Selon des informations sérieuses confirmées par des parlementaires de la majorité, le dessin des circonscriptions devrait être assez clair (leurs numéros devant vraisemblablement changer, nous leur attribuerons pour l'instant une lettre).

En zone urbaine, deux règles prévaudront. D'une part le maintien de l'entité des grandes villes, facilité par leur nombre d'habitants : deux cent mille au Havre et cent mille à Rouen. D'autre part – et à la différence du précédent découpage – les deux cités auront des circonscriptions qui n'empiéteront pas sur les communes voisines. Ainsi il y en aurait deux au Havre (A et B), une seule à Rouen (C).

La grande nouveauté résidera plutôt aux portes des deux grandes communes. Ainsi, dans la région havraise, l'ancienne cinquième circonscription (Lillebonne-Fécamp) serait divisée en deux parties, littoral au nord (D) et vallée de la Seine au sud (E). Des deux nouvelles circonscriptions, l'une partirait de Harfleur pour aller jusqu'à Caudebec-en-Caux au sud, et l'autre de Montivilliers à Fécamp en englobant tout le pays de Caux au nord.

S'il existe un point de divergence dans la classe politique locale, ce sera vraisemblablement dans le partage de cette ancienne cinquième circonscription. Son ancien député, M. André Bettencourt (PR), *aujourd'hui sénateur de Seine-Maritime*, avait abandonné la place en 1978 au profit de M. Charles Revet, conseiller général (PR) de Criquetot-L'Esneval. Le jeune maire UDF de Fécamp, M. Jean-Piere Deneuve, énarque et ancien sous-préfet, avait dû s'incliner devant ce choix mais aux législatives de juin 1981, il avait provoqué une primaire au sein même de l'UDF. M. Revet avait perdu son siège face au maire socialiste de Lillebonne, M. Paul Dhaille. La proportionnelle a ensuite permis à M. Revet de retrouver un siège de député sans difficulté. Le scrutin majoritaire risque donc de relancer la concurrence entre M. Revet et M. Deneuve, qui ne cache pas, en privé, son désappointement.

Dans l'agglomération rouennaise, la rive gauche de la Seine (fiefs de MM. Fabius et Leroy) serait logiquement divisée en deux (F et G). Mais, au nord, une nouvelle circonscription (H) naîtrait allant de Boos, à l'est, à Mont-Saint-Aignan, au l'ouest. Les vallées industrielles du Cailly (Maromme) et de l'Austreberthe (Barentin) seraient alors réunies (I) comme avant mars 1986. Au nord du département il apparaît que la région dieppoise subsistera en tant qu'entité électorale (J) et que les notions de pays de Bray entre Gournay-en-Bray et Blangy-sur-Bresle (K) et de pays de Caux entre Dieppe et Yvetot (L) seront reconduites.

Les projections électorales donneraient le résultat suivant. Pour la droite : A, C, D, H, K et L. Pour la gauche : B, E, F, G, I et J. Resterait à savoir qui l'emporterait de l'UDF, du RPR, du PS ou du PC. A droite, les sortants auront la primeur, affirme-t-on. A gauche, le débat reste ouvert entre le PS et le PC avec un net avantage au premier. Seule quasi-certitude, la disparition du Front national, qui avait obtenu un élu le 16 mars 1986.

Seul le Parti communiste a pour sa part fait état publiquement d'une proposition de découpage qui ressemble dans ses grandes lignes au projet qui circule. Les différences se situent plutot aux marges géographiques de circonscriptions où le parti communiste dispose encore de bonnes assises. Les cantons favorables aux socialistes sont ainsi rattachés à des circonscriptions voisines qui resteront vraisemblablement à dominante UDF ou RPR.

ÉTIENNE BANZET.

Finistère : levée de boucliers

BREST
Correspondance

Tous les hommes politiques du Finistère attendent avec une impatience fébrile la décision de la commission chargée de donner son avis sur le projet de nouvelles circonscriptions législatives préparé par le ministre de l'intérieur. S'il conserve *toujours huit députés pour le département* (824 000 habitants), M. Pasqua envisage en effet de rayer purement et simplement de la carte électorale la sixième circonscription. Celle-ci correspond à l'arrondissement de Châteaulin (91 045 habitants), amputé, le temps de chaque scrutin, du canton d'Huelgoat (6 572 habitants).

L'arrondissement de Châteaulin est volontiers appelé Centre-Finistère par les élus et l'administration. Situé au milieu du département, il en constitue la partie la plus déshéritée... A une situation écono*mique en péril s'ajoute* encore le fait de dépendre à bien des égards des services administratifs consulaires, judiciaires et scolaires établis dans les autres arrondissements.

Aussi les intentions prêtées à M. Pasqua ont-elles provoqué une levée de boucliers de tous côtés. Les partis politiques redoutent la disparition de l'arrondissement de Châteaulin à plus ou moins long terme, comme ce fut le cas il y a plusieurs décennies pour celui de Quimperlé. La section départementale du RPR se déclare navrée. Elle ajoute que le projet du ministre de l'intérieur se traduit *« par la transformation de la sixième circonscription en quatre appendices des circonscriptions du Nord et du Sud-Finistère »*.

Toutes tendances confondues, trente-six maires regroupés au sein du Syndicat intercommunal du Centre-Finistère ont réagi, pour leur part, en rendant *publique* leur volonté de prêcher la désobéissance civique. Ils ont fait part de leur détermination à M. Bernard Grasset, préfet du Finistère. Si les protestations de la gauche rejoignent celles de la droite, elles ont toutefois une connotation différente. L'opposition – en particulier les socialistes, qui ont, comme la majorité, quatre élus à l'Assemblée nationale – estime, non sans motifs, que le pouvoir veut l'éliminer coûte que coûte.

Certes, le découpage antérieur est loin d'être parfait. Toutefois, il avait pour mérite de respecter *grosso modo* les réalités géographiques et administratives du département. Cela dit, il lésait les intérêts de l'arrondissement de Brest (environ 270 000 habitants), qui est sous-représenté à l'Assemblée nationale.

Les élus finistériens du RPR *opposent un autre projet à celui du* ministre de l'intérieur : il conserve la sixième circonscription tout en la gonflant de trois cantons : ceux de Sizun (circonscription de Landivisiau), de Daoulas (circonscription de Landerneau) et de Huelgoat (circonscription de Châteaulin). Le RPR *local envisage en même temps* deux députés pour Brest (Brest-Est et Brest-Ouest) au profit d'un découpage quelque peu acrobatique, mais tout de même plus cohérent que celui de M. Pasqua. Ainsi, le Finistère-Nord et le Finistère-Sud auraient chacun quatre représentants au *Palais-Bourbon*.

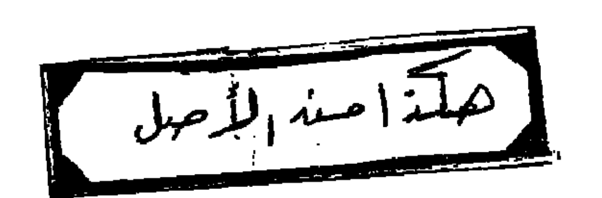
Toutefois, disparaîtrait la cinquième circonscription (Landivisiau), qui serait morcelée entre celles de Morlaix, Brest-Rural et Châteaulin. Il est vraisemblable que le PS, qui détient le siège de député de la quatrième circonscription (Morlaix) en la personne de Mme Marie Jacq, ferait les frais de cette proposition.

JEAN DE ROZIÈRES.

M. Chirac, M. Lange et les « Turenge »...

Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a assuré lundi 28 juillet à Wellington que *« M. Chirac ne se rendrait pas sur l'île de Hao »* (où se trouvent les faux époux Turenge). M. Lange a ajouté : *« Une visite de M. Chirac constituerait une violation des termes de l'accord. »* On indique à l'Hôtel matignon qu'aucune décision définitive n'a encore été arrêtée quant à l'itinéraire précis du voyage que M. Chirac doit effectuer à la fin du mois d'août ou au début de septembre dans les territoires français du Pacifique sud.

Le 24 juillet M. Baudouin avait, en réponse à une question au cours de son point de presse hebdomadaire, indiqué *« qu'aucune décision n'avait été arrêtée »* quant à une éventuelle escale à Hao de M. Chirac, sans toutefois écarter cette éventualité. On précise à Paris que rien dans l'accord conclu avec la Nouvelle-Zélande n'interdit au premier *ministre* français de rencontrer les deux officiers et que c'est seulement avec la presse que ceux-ci ne doivent avoir de contact.



Plébiscité par les militants socialistes locaux

M. Jospin veut s'« enraciner » en Haute-Garonne

TOULOUSE
de notre correspondant

Les socialistes de la Haute-Garonne ont approuvé la venue dans leur département de M. Lionel Jospin pour conduire le lsite de leur parti à l'élection législative partielle du 28 septembre. Le vote des adhérents a été rendu public le samedi 26 juillet. Il y a eu un peu plus de 56 % de participation dans un scrutin organisé par section, qui a donné au premier secrétaire du PS l'aval de 90,61 % des votants, 5,97 % se prononçant contre. C'est presque un plébiscite pour M. Jospin, qui aura certainement pris note du vote négatif de la section de Colomier, celle de M. Alex Raymond, maire de la ville et tête de liste le 16 mars, qui a dû se sacrifier sur l'autel du « renouvellement socialiste ».

M. Jospin, qui avait attendu l'approbation militante pour se manifester publiquement dans le département, a donc fait sa première apparition ce samedi en tant que candidat. Sa conférence de presse avait attiré le ban et l'arrière-ban du socialiseme haut-garonnais, avide de paraître devant un parterre fourni de journalistes, aux côtés du premier secrétaire du PS. Celui-ci avait manifestement préparé son intervention avec un soin qui ne laissait rien au hasard, reprenant dans une déclaration liminaire les principaux commentaires suscités par son arrivée dans le département.

« Si cette élection a lieu, a-t-il notamment affirmé, *ce n'est pas de notre fait ».* Dédouanant les socialistes locaux et le ministre de l'intérieur, qui, le 16 mars, n'a fait *« qu'appliquer les circulaires en vigueur »*, M. Jospin a estimé que la décision du Conseil Constitutionnel n'autorisait en rien *« l'exploitation politicienne faite par Dominique Baudis qui, en l'occurence, aurait pu être plus inspiré ».* Reste que le nouveau scrutin sera bien *« un test national »*, permettant d'apprécier, six mois après l'installation du gouvernement de M. Jacques Chirac, l'état de l'opinion et de prendre en compte les changements intervenus localement : *« Cette fois-ci, c'est une liste commune RPR-UDF qui ira à la bataille contre nous avec, pour la conduire, un Monsieur Baudis dont il nous reste à connaître le prénom »* (c'est M. Pierre Baudis qui a été désigné comme tête de liste des partis de la majorité, son fils, la maire de Toulouse, M. Dominique Baudis, ayant choisi la huitième position, tout en s'affirmant comme le chef de campagne).



Bien décidé à placer le débat sur le terrain politique, le premier secrétaire du PS a voulu « marquer » M. Dominique Baudis après la rencontre de celui-ci avec M. Chirac à Matignon : *« Les prétentions à la modification politique de M. Baudis semblent avoir disparu avec ses dernières alliances ».*

M. Jospin ne veut pas faire de pronostic sur les résultats, mais il ne cache pas que la campagne, dont M. Jean Carassou, secrétaire fédéral, assurera la direction, sera dure. Deux inconnues au moins demeurent : l'audience de M. Gérard Houteer, socialiste dissident, ancien député, dont la liste avait été invalidée le 16 mars dernier en raison d'une double inscription. Et l'attitude du MRG qui, après avoir fait cause commune avec le PS, serait aujourd'hui tenté de se présenter sous ses propres couleurs. M. Jospin a rappelé au passage qu'il n'avait pas hésité à soutenir le radical de gauche M. Jean-Michel Baylet, officiellement investi le 16 mars en Tarn-et-Garonne par le PS et le MRG contre M. Hubert Gouze, exclu alors du PS mais néanmoins élu député.

Ce Tarn-et-Garonne permet aujourd'hui à M. Jospin de se trouver des racines rurales et régionales (sa mère était originaire de ce département, lui-même ayant fait son cours préparatoire à Lamagistère, une bourgade placée sur les bords du fleuve). Et à ceux qui s'obstinent à voir dans sa venue un parachutage inspiré, par des considérations mesquins, le premier secrétaire rétorque qu'il ne vient pas faire *« un coup politique »*, mais *« obéir à un coup de cœur »*, pour cette région chère, de tous temps, aux socialistes. M. Jospin a décidé de s'*« enraciner »* confirmant qu'il *« prendra* (sa) *part, le moment venu, dans toutes les batailles du département ».*

GÉRARD VALLÈS.

La préparation des élections sénatoriales

Yvelines : le retrait de M. Bonnefous amplifie la division de l'UDF

M. Edouard Bonnefous (CDS), président de la commission des finances du Sénat, renonce à solliciter en septembre un quatrième mandat sénatorial. Après quarante ans de vie parlementaire dans le département des Yvelines, il souhaite se consacrer entièrement à l'Institut, dont il est le chancelier, et à la présidence de l'Agence des espaces verts, tout en conservant son mandat de conseiller régional d'Ile-de-France. Cette décision, attendue avec impatience par les nombreux candidats UDF, devait permettre de préserver l'union de la majorité. Elle a, au contraire, amplifié la division au sein de l'UDF.

Ainsi, M. Louis de Catuélan, le second sénateur centriste du département, maire d'Adainville, a décidé de faire équipe avec M. Alain Jonemann (PR), maire du Vésinet et vice-président du conseil général des Yvelines. Les deux hommes, qui se connaissent bien pour avoir siégé ensemble, pendant neuf ans, au conseil régional d'Ile-de-France, se disent *« complémentaires » :* le premier représente le monde rural, important dans le sud du département, le second, la ville. Leur liste reste néanmoins ouverte à une éventuelle alliance de dernière minute avec le RPR.

Mais, surtout, M. André Damien (CDS), maire de Versailles, soutenu par M. Bonnefous, a précisé ses positions en annonçant qu'il conduira une liste de *« personnalités techniques ».*

Le président de l'Union des maires des Yvelines fait en effet cause commune avec M. Patrice Vieljeux, maire de Bougival, qui présidait, en mars dernier, le comité de soutien à Mme Boutin, député « barriste ». En outre, Mme Anne Le Pivain (div. opp.), conseiller général de Saint-Cyr-l'Ecole et maire de Fontenay-le-Fleury, figure en troisième position sur cette liste. Pour justifier sa décision, M. Damien affirme : *« Puisque nous sommes dans l'impossibilité de constituer une liste unique avec le RPR, il est urgent de nous rassembler plutôt que de nous perdre dans des divisions et des distinctions surannée et partisanes. »*

De son côté, M. Pierre-Alexandre Bourson (PR), maire de Carrière-sur-Seine — que M. Paul-Louis Tenaillon (CDS), président du conseil général de la fédération départementale de l'UDF, a désigné comme mandataire pour mettre un peu d'ordre dans ses rangs et constituer, le cas échéant, une liste unique avec le RPR, — n'a pas encore précisé sa position devant ces velléités centristes. Il a simplement rendu hommage à *« la noblesse du geste du chancelier Edouard Bonnefous »* et espère encore constituer une liste UDF-RPR avant la fin du mois d'août.

Tel est également le souhait de M. Michel Péricard (RPR), député et vice-président du conseil général. Le maire de Saint-Germain-en-Laye constate que *« la situation n'est jamais simple avec nos amis de l'UDF »*, en précisant : *« Il y avait une liste rassemblant les différentes composantes de l'UDF ; il y a maintenant deux listes CDS. Le RPR, quant à lui, continue de penser qu'il faut arriver à une liste d'union, et ce n'est pas aussi difficile que certains le disent. »*

En ce qui concerne la liste conduite par M. Damien, M. Péricard se borne à condamner *« toute attitude de division ».* Le maire de Versailles est, selon lui, *« plus un notable et un homme de culture qu'un homme politique ». « Chacun croit que, par son arrivée personnelle, il va résoudre tous les problèmes, alors qu'il les complique »*, ajoute le député RPR, en souhaitant que M. Damien suive l'exemple de son prédécesseur à la tête de la municipalité de Versailles, André Mignot, qui, en 1977, s'était retiré au dernier moment, alors qu'il faisait également équipe avec M. Vieljeux.

ALEX LEROUX.

POINT DE VUE

Ne tirez pas sur le préfet !

par François Luchaire
président de l'université Paris-I
ancien membre
du Conseil constitutionnel

En annulant les élections législatives en Haute-Garonne, le Conseil constitutionnel a déclaré que *« le commissaire de la République n'aurait pas dû refuser l'enregistrement de la candidature de la liste conduite par M. Houteer mais aurait dû saisir le tribunal administratif ».*

Devant le Conseil constitutionnel, le ministre de l'intérieur, M. Pasqua, et l'un des candidats, M. Baudis, — par son avocat, Me Delvolve — avaient affirmé que le préfet avait eu raison d'agir comme il l'a fait ; il leur serait difficile aujourd'hui de soutenir le contraire.

Cette interprétation donnée par le Conseil constitutionnel ne peut être contestée ; mais l'irrégularité relevée par lui n'est pas le fait du préfet mais des documents qu'il avait en main ; le Conseil a constaté l'irrégularité mais il n'avait pas à en chercher le ou les responsables.

Rappelons d'abord les faits.

— Le 21 février à 10 h 15, M. Houteer dépose à la préfecture de la Haute-Garonne une liste de candidats dans laquelle figure M. Salvan ; il lui est donné un reçu provisoire de sa déclaration conformément à l'article L 157 *du code électoral.*

— *Le 24 février,* le préfet apprend du ministère de l'intérieur, qui centralise toutes les déclarations afin d'éviter les doubles candidatures, que M. Salvan figure sur une liste déposée dans les Hautes-Alpes par le RUC (Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et des groupements de défense) le même 21 février, mais 1 heure 25 minutes avant celle de M. Houteer.

Le préfet regarde alors la circulaire du ministre de l'intérieur en date du 27 décembre 1985 et y trouve la prescription suivante : *« Ce n'est que dans le cas où je vous signalerais qu'un ou plusieurs candidats ont déjà fait acte de candidature dans une autre circonscription qu'il vous appartiendrait de refuser l'enregistrement d'une déclaration de candidature sans même saisir le tribunal administratif. »*

Le préfet a d'autant plus appliqué cette circulaire qu'il lui paraissait être trop tard pour saisir le tribunal puisque d'après l'article L 159 il ne peut le faire que dans les vingt-quatre heures suivant la déclaration. Il a donc refusé le récépissé définitif et ainsi l'enregistrement de la liste de M. Houteer.

Deux interprétations

Par la suite, il est apparu que le RUC avait déposé des listes de candidatures dans un certain nombre de départements dans le seul but de disposer de quelques minutes d'antenne à la télévision. Plus particulièrement dans les Hautes-Alpes, l'enquête diligentée par le Conseil constitutionnel a montré que non seulement M. Salvan, mais aussi deux autres personnes figuraient sur la liste de groupement sans leur accord.

L'enquête postérieure au 16 mars établit que la liste de M. Houteer ne méritait pas le refus d'enregistrement et que l'élection contestée devait donc être annulée.

Les faits montrent donc que le préfet n'a fait qu'appliquer une circulaire bien antérieure aux candidatures et ce qu'il croyait être les dispositions du code électoral. Les responsables de l'irrégularité sont donc, d'une part, les agissements du RUC et, d'autre part, la circulaire, mais en aucun cas le préfet.

La circulaire elle-même constitue-t-elle une manœuvre ? Ce n'est pas ce qu'a pensé M. Pasqua, ministre de l'intérieur, puisque, dans ses observations devant le Conseil constitutionnel, il a estimé que la compétence du tribunal administratif ne se justifiait pas. Cette circulaire n'était évidemment pas une manœuvre puisqu'elle était bien antérieure aux faits.

En réalité, le ministre de l'intérieur a donné d'une disposition législative nouvelle une interprétation très plausible, mais que le Conseil constitutionnel a écartée au profit d'une autre interprétation également admissible.

L'article L 156 du code électoral disposait dans sa rédaction antérieure à 1985 que *« si le candidat (...) fait acte de candidature dans plusieurs circonscriptions, sa candidature ne peut être enregistrée »*, et l'article L 159 précise que *« si une déclaration de candidature ne remplit pas les conditions prévues aux articles précédents »* (et donc à l'article L 156), *« le préfet saisit dans les heures le tribunal administratif qui statue dans les trois jours ».*

J'avais remarqué dans l'un de mes ouvrages que le code électoral était mal rédigé (le *Conseil constitutionnel*, éditions Economica, 1980, p. 322) ; ce n'est pas, en effet, en vingt-quatre heures que l'on peut vérifier le dépôt d'une autre candidature.

Je ne sais si le législateur a lu cet ouvrage ; toujours est-il que la loi du 10 juillet 1985 (art. 4) a modifié l'article L 156 du code, qui est devenu le suivant :

« Est nul et non avenu l'enregistrement de listes portant le nom d'une ou de plusieurs personnes ayant fait acte de candidature dans une autre circonscription. »

Or l'expression *« nul et non avenu »* témoigne d'une inexistence et, d'après la jurisprudence administrative, toute personne peut constater cette inexistence dont le texte même montre qu'elle peut apparaître après l'enregistrement définitif. C'est pourquoi l'auteur de la circulaire a pu penser que le préfet — d'ailleurs hors délai — n'avait pas à saisir le tribunal administratif pour constater la nullité de la déclaration.

Le Conseil constitutionnel en a jugé autrement : il a maintenu l'application de l'article L 159 en constatant que seul le tribunal administratif pouvait constater la nullité de la déclaration, en raison de l'inobservation des conditions fixées par *« les articles précédents »*, et donc l'article L 156 ; certes, en l'espèce, les délais fixés par cet article ne pouvaient être respectés ; mais, assouplissant sa jurisprudence antérieure très stricte à propos des délais, le onseil a estimé que le tribunal pouvait statuer sans condition de délai.

La responsabilité du législateur

Ainsi il n'était pas possible de respecter totalement l'article L 159 : ou bien le préfet pouvait lui-même refuser l'enregistrement, et c'était la solution du ministre de l'intérieur, ou bien seul le tribunal pouvait le faire, mais alors en statuant hors délai, et c'est la solution du Conseil constitutionnel.

L'une ou l'autre de ces deux solutions étant parfaitement concevables on ne peut reprocher à la circulaire, et encore moins au préfet qui l'exécute, d'avoir choisi la première.

Le vrai responsable, c'est le législateur. L'article L 159 est mal rédigé puisqu'en cas de double candidature on ne peut l'appliquer sans laisser de côté l'une de ses dispositions.

Combiné avec l'article L. 161, il conduit à délivrer le récépissé définitif avant la date de clôture de dépôt des listes ; or bien des événements peuvent se produire entre la remise du récépissé définitif et cette clôture, et notamment la preuve d'une double candidature ; mieux vaudrait par conséquent ne délivrer le récépissé définitif que le jour de la clôture et ne pas enfermer le préfet dans un délai de recours de vingt-quatre heures, dont le Conseil constitutionnel vient de montrer l'insuffisance.

Enfin, en n'exigeant aucune authentification de la signature des candidats, le code électoral permet à un groupement de déposer des listes avec de fausses signatures, et on ne voit pas comment un préfet en vingt-quatre heures et un tribunal en trois jours pourraient prouver qu'une signature est authentique ou qu'elle ne l'est pas.

Espérons que les avatars de la Haute-Garonne attireront l'attention sur les défauts de notre législation ; mais, de grâce, comprenons que ceux et notamment les préfets, qui doivent appliquer une loi mal faite n'en sont pas responsables !

● **Querelle à Landerneau.** — Les élus socialistes et communistes de Landerneau (Finistère) ne sont pas décidés à rembourser les indemnités jugées illégales par la chambre régionale des comptes de Bretagne. Une subvention était, en effet, versée à une amicale des élus, créée en 1984 par la municipalité, chargée de la redistribuer à tous les conseillers municipaux (*le Monde* du 16 juillet). Au nom du groupe socialiste municipal, M. Jean-Pierre Thomin souhaite la réunion de la commission de règlement intérieur afin de trouver une solution. En attendant, les élus socialistes n'ont pas l'intention de restituer ces indemnités qu'ils ont d'ailleurs versées au Cercle d'étude et d'information socialiste. Pour leur part, les conseillers municipaux communistes s'opposent également au principe du remboursement. *« La chambre des comptes,* écrit M. Gilles Maurice au nom du PCF, *ferait mieux de s'occuper des scandales politico-financiers au lieu de s'en prendre à des élus locaux qui touchent comme toutes les associations, par le biais de leur amicale, une véritable portion congrue. » (Corresp.)*

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

En 1963, alors que, depuis plusieurs années, la France connaît une paix sociale relative, voici qu'éclate la grève des mineurs. Une grève dure qui surprend le général de Gaulle et son premier ministre, Georges Pompidou.

Les 40 heures payées 48

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LA GUERRE DE LA LANGOUSTE

L'opinion française a jusqu'à présent accueilli avec des sourires les dépêches qui parvenaient du Brésil sur la guerre de la langouste. Il était difficile en effet d'imaginer que ces crustacés pussent être l'objet d'un conflit sérieux entre deux pays dont les liens d'amitié, qui n'ont cessé de se renforcer au cours de ce siècle, doivent être soulignés par la venue à Paris, à l'automne, du président Joao Goulart. Cependant, aucun ... de détente n'est encore in... le carnaval passé, les ... locains paraissent ... incendiai... « Le ... la

DANS LE NORD COMME EN LORRAINE

La grève des mineurs de fond est totale

La production des cokeries est normale

Les mineurs dans leur presque totalité ont suivi, vendredi matin, l'ordre de grève générale lancé par les organisations C.G.T., C.F.T.C. et F.O.

D'après la direction des Charbonnages, on enregistre, au fond, 98 % de grévistes dans le Nord et le Pas-de-Calais (qui emploient près des quatre cinquièmes des deux cent mille travailleurs de l'effectif total) et 93 % en Lorraine. (Seul Blanzy n'en compte que 49 %.) Au jour, ils représentent 40 % dans le Nord, 67 % en Lorraine et 40 à 50 % ailleurs.

Le personnel de maîtrise a débrayé à 80 % dans le Nord et à environ 20 % dans les autres bassins.

Dans les cokeries, sauf à Louches (Pas-de-Calais), Carmaux et Marienau (Lorraine), les cinq mille agents ont répondu à la réquisition. Bon nombre ne travaillent pas, mais la production paraît normalement assurée.

Il en est de même dans les centrales thermiques, sauf en Lorraine.

Les syndicats doivent, vendredi et samedi, demander aux grévistes de se prononcer sur la prolongation de l'arrêt de travail. Sera-t-il illimité, comme le veulent déjà la C.F.T.C. et F.O., tandis que la C.G.T., sans montrer une hostilité de principe à une interruption de plus de quarante-huit heures, déclare que c'est aux travailleurs eux-mêmes qu'il appartient d'en décider ?

Le gouvernement n'a pas encore pris le décret visant l'ensemble du personnel. Lundi prochain est une journée chômée dans le Nord, les Cévennes et l'Aquitaine, ce qui peut laisser un délai de réflexion supplémentaire de vingt-quatre heures.

D'importants renforts de C.R.S. ont été envoyés en différentes régions, notamment en Lorraine.

L'action entreprise par les mineurs est soutenue par les centrales ouvrières.

(2 mars 1963.)

12. Quel avenir pour les mineurs ?

LES années de république gaullienne, à tout le moins jusqu'à l'explosion de 1968, connaissent un apaisement social relatif. Alors que, de 1948 à 1957, le nombre de journées de travail perdues pour fait de grève avait été, en moyenne annuelle, de 5 569 000, on voit cette moyenne tomber, pour la période 1958-1967, à 2 483 000. Une exception de taille à ce tableau satisfaisant : la grève des mineurs de mars-avril 1963, un de ces conflits du travail tel qu'on n'en avait plus vus depuis l'été 1953.

L'année 1962 s'était plutôt bien passée. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans de nombreux secteurs industriels favorisait les hausses de salaires. Le 29 décembre, la signature d'un « accord Renault » donnait aux ouvriers et employés de la Régie une quatrième semaine de congés payés : nul doute que les autres entreprises suivraient petit à petit la firme pilote. En fait, bien des salariés du secteur public ne partageaient pas cet optimisme, à commencer par ceux des Charbonnages.

Dès le mois de janvier, les syndicats revendiquent des augmentations de salaires et lancent des actions qui, pour n'être pas unitaires n'en sont pas moins des signes avant-coureurs. La direction des Charbonnages, sentant la tension monter, décide l'ouverture de négociations pour le 15 février. La CGT, la CFTC et FO réclament 11 % de mieux pour chaque feuille de paye, afin de compenser le retard pris dans le secteur. La direction, quant à elle, faisant entrer dans ses calculs primes et avantages en nature, évalue ce retard à 4 % et propose pour l'année 1963 une majoration de 5,77 %. L'écart entre la demande et l'offre est trop grand ; on se quitte, le 27 février, sur un échec patent. La CFTC et FO décident la grève illimitée à partir du 1er mars ; la CGT, un arrêt de travail de 48 heures.

L'Etat gaulliste va révéler le défaut de sa cuirasse. Soucieux de son autorité, habitué par le conflit algérien à opposer son intransigeance à ceux qui entravent sa volonté, il va se trouver en porte à faux dans ce conflit de type nouveau pour lui, s'imaginant devoir faire tête, comme les mauvais maîtres d'école, à coups de férule. Vous décidez la grève ? Très bien, moi, je vous l'interdis !

Avant même l'arrêt du travail, le général de Gaulle signe un décret de réquisition visant le personnel des cokeries. Le 1er mars, la grève est totale dans les Houillères du Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine. Cependant, les agents des cokeries répondent à la réquisition. S'en trouve-t-il encouragé ? En tout cas, le samedi 2 mars, le général signe à Colombey-les-Deux-Eglises un nouveau décret visant cette fois l'ensemble des mineurs. Exceptionnellement, le *Journal officiel* paraît le lendemain dimanche pour publier le texte signé par le président de la République.

Tout va se jouer le lundi 4 mars. Or ce jour-là est normalement chômé dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais. Le sort de la grève est donc entre les mains des mineurs lorrains. Les gueules noires de Forbach ou de Merlebach n'ont jamais voulu être des héros de la lutte de classe ; ce sont pour la plupart de bons catholiques : rien à voir avec les communistes ou autres révolutionnaires du bassin de Lens. Ils votent gaulliste comme naguère ils votaient MRP. N'importe : le lundi 4 mars, 3,7 % seulement d'entre eux obéissent à la réquisition. Le lendemain, les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais bravent avec la même unanimité l'autorité gouvernementale.

LES MINEURS DE LORRAINE N'ONT PAS OBÉI AUX ORDRES DE RÉQUISITION

Grèves « sur le tas » ou du rendement dans le Dauphiné

La réquisition des mineurs, promulguée par le gouvernement, était applicable lundi matin aux ouvriers normalement au travail ce jour-là, c'est-à-dire 45 000 sur 200 000, puisque dans la plupart des bassins ce premier jour de la semaine est chômé.

La grève n'en a pas été moins massivement suivie en Lorraine, où, parmi les 31 000 mineurs, on comptait, d'... ... des Ch...

... mais pratiquent la grève du rendement. Selon les syndicats, c'est une « grève sur le tas » qui est déclenchée en Dauphiné et en Provence.

Que se passera-t-il mardi, lorsque la réquisition visera à leur tour les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, qui rassemblent le gros des effectifs, et celles des Cévennes et d'Aquitaine ?

Les fédérations des mineurs C.G.T., C.F.T.C. et F.O., dès la publication du décret de réquisition, ...

(5 mars 1963.)

Le même jour, à l'appel de la CGT, de la CFTC, de la FEN et de l'UNEF, une grève générale d'un quart d'heure s'étend à tout le pays pour protester contre l'atteinte au droit de grève. L'épreuve de force est engagée. Ni de Gaulle ni Pompidou, son premier ministre, n'ont su prévoir l'extention du conflit ; en usant de la force d'Etat en pareille circonstance, ils se sont mépris sur la nature de l'adversaire. Jean-Jacques Servan-Schreiber le dit clairement : *« Le général de Gaulle est-il donc si seul, si peu informé, si mal conseillé ? La Moselle n'est pas l'Algérie, les mineurs ne sont pas l'OAS. »* Cette idée-là, la presse de gauche n'en a pas le monopole. Dans *l'Aurore*, Jean Grandmougin, dans un article intitulé « La schlague », dénonce la *« conception archaïque de l'Etat » : « On ne s'adresse pas à des mineurs comme à des enfants de troupe. »*

L'a-t-on compris à Matignon ? La politique du gros bâton a provoqué l'union syndicale, ce qu'on n'avait pas vu depuis le début de la guerre froide. On est prêt pour une grève longue ; des comités de solidarité s'organisent ; la cote du général de Gaulle est tombée, le 7 mars, à 47 % de satisfaits ; l'effondrement se confirme quinze jours plus tard : 42 %. Dans une telle situation, gouverner exige un grand art. Il convient de reculer, mais sans trop le montrer ; il faut simultanément veiller au prestige de l'Etat et empêcher la généralisation du conflit.

Peut-être, en pareille affaire, Georges Pompidou est-il plus habile dans la peau du renard, laissant celle du lion à de Gaulle. C'est le premier ministre qui, le 8 mars, se prête, sur un ton bonhomme, à une interview à la RTF, style « causerie au coin du feu ». Tout en rondeur, il explique la responsabilité du pouvoir : c'est l'hiver, on ne peut pas laisser s'éterniser la grève des Charbonnages ; les stocks vont s'épuiser ; toute l'activité économique va en pâtir ; l'inflation va galoper ; allons, allons, soyons tous raisonnables. Je vous fais d'ailleurs une concession : c'est vrai, les salaires des mineurs ont pris du retard. Les grévistes l'écoutent : « Et après ? »

Silicose économique

Il faut encore attendre cinq jours, au cours desquels la solidarité se développe à travers tout le pays, pour que le conseil des ministres mette sur pied une commission des sages, dont les conclusions permettront le repli stratégique. Son rapport sera remis à Pompidou le 22 mars. Entre-temps, les délégations, les manifestations, les quêtes sur la voie publique, les grèves de solidarité, l'aide internationale des fédérations étrangères, tout démontre la popularité de la grève. Au fond, jamais grève fut moins politique : aucun drapeau rouge, discrétion des partis, unanimité des conseils municipaux ; jusque dans les rangs gaullistes, on défend le bien-fondé du mouvement.

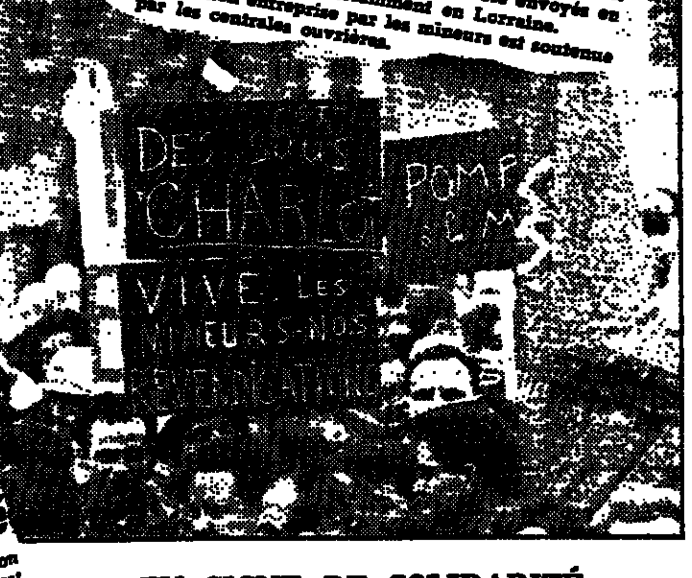
Cette sympathie générale, il est sûr que le mineur la doit à la nature de son métier. A la Libération et dans les années suivantes, les communistes ont « héroïsé » l'homme du charbon comme le prolétaire type. On a évoqué mille fois la grève « patriotique » des mineurs du Nord en juin 1941 ; on les a appelés à la bataille de la production après les dévastations de la guerre ; Maurice Thorez lui-même a sa légende d'ancien mineur, et le peintre Fougeron, *« leader du nouveau réalisme »*, s'est taillé une réputation avec son *Pays des mines*.

Au-delà des communistes, chacun sait les dangers du métier : peut-être moins que jadis les ravages des coups de grisou, mais toujours ceux de la silicose. *« Un silicosé a mal partout. Aux omoplates, à la colonne vertébrale, partout. Rien qu'à mettre vos doigts sur la poitrine, vous avez mal. »* Louis Lengrand, mineur du Nord, qui parle de sa maladie à Maria Craipeau, en est à souhaiter *« deux poumons en plastique ou deux poumons de veau »*. Le mineur, c'est sacré.

Le 24 mars, sur la base du rapport des « Sages », les négociations ont repris. Elles n'aboutiront que le 3 avril. On a retenu le chiffre de 11 % d'augmentation, échelonnée sur un an. La combativité ouvrière a obtenu en supplément la quatrième semaine de congés payés, non prévue au départ. Le 4 avril, la reprise du travail est générale dans les houillères. Les mineurs ont gagné.

Du moins le croient-ils. Car c'est l'avenir même du charbon en France qui devient préoccupant. Vu les conditions géologiques et la qualité des charbons, les bassins français sont de moins en moins compétitifs. L'ouverture des frontières offre du charbon étranger à meilleur marché. De plus, le pétrole, de moins en moins cher, va affirmer sa prépondérance. Dès lors, « défendre la production française » paraît peu réaliste. En 1950, le charbon représentait 75 % de la consommation totale d'énergie ; en 1963, on était à moins de 48 % ; en 1965, la part des produits pétroliers aura dépassé celle du charbon, toujours en déclin. Les effectifs des Charbonnages vont vite fléchir, les départs en retraite n'étant plus compensés : 233 000 en 1959, moins de 200 000 en 1963, 184 000 en 1965... Un vieux métier est en voie de disparition. Silicose « économique » : c'est la nouvelle « maladie du mineur ». Dans les corons, l'avenir crache noir.

MICHEL WINOCK.



L'AGRESSION CONTRE LE TRAIN « LE BOURBONNAIS »

Acte d'un déséquilibré ou attentat O.A.S. ?

Les policiers qui enquêtent sur l'étrange attentat commis mardi soir près de Moulins contre le train « le Bourbonnais » ne disposent encore apparemment d'aucun indice pouvant les mettre sur la piste du ou des criminels et surtout déterminer les mobiles de cette agression. Ils ont relevé sept points d'impact sur quatre des cinq wagons du convoi, dont cinq voyageurs ont été blessés.

En l'état actuel de l'enquête, son caractère inexplicable — aucune personnalité ne se trouvait à bord du train — laisse penser qu'il peut s'agir d'un acte de déséquilibré, comme c'est souvent le cas pour les sabotages sur les voies ferrées. Mais les policiers n'excluent pas l'hypothèse d'un attentat de l'O.A.S., qui chercherait à créer un climat d'insécurité et à manifester sa présence autrement que par une action d'envergure, qu'elle n'a plus les moyens d'entreprendre.

(14 mars 1963.)

EN SIGNE DE SOLIDARITÉ

Le gouvernement soviétique suspend ses livraisons de charbon à la France

De notre correspondant particulier MICHEL TATU

Moscou, 13 mars — Le gouvernement soviétique a officiellement suspendu toutes les exportations de charbon vers la France, en signe de solidarité avec les mineurs français en grève. Un bref communiqué de Tass a annoncé cette décision. Les ... sont bien ... sans doute dont l'exécution se trouve suspendue. En principe les contrats de ce genre prévoient des pénalités en cas de retard dans l'exécution, mais il est peu probable que le « risque de grève » de la part de la partie soviétique ...

(14 mars 1963.)

Demain : La guerre atomique n'aura pas lieu

Les incendies dans ...

Le Monde

MÉDECINE

Les incendies dans le Midi de la France

Tandis que la Côte d'Azur fair le bilan des incendies qui l'ont ravagée la semaine dernière, les Canadairs et les pompiers luttent sur un autre front ouvert, le samedi 26 juillet, sur les pentes du massif du Vercors, à trente kilomètres de Valence, dans la Drôme. Un véhicule tout terrain appartenant à un exploitant forestier s'est enflammé à la suite d'un accident, embrasant la végétation voisine. Le relief très accidenté, la chaleur torride et un vent tournant ont compiqué la tâche des pompiers qui n'ont pu empêcher que 900 hectares de résineux ne soient touchés. Lundi, dans la matinée, l'incendie avait cessé de progresser. M. Jacques Chirac, qui se trouvait samedi à Bort-les-Orgues, en Corrèze, a évoqué le drame des feux de forêt. *« Il est certain que nous n'avons pas réagi avec suffisamment d'efficacité, quel que soit l'extraordinaire dévouement de ceux qui luttent contre le feu. Il faut se doter de moyens de prévention et d'action mieux organisés et plus importants. »*

Enfin, l'épouse de l'un des aviateurs tué le 19 juillet dans les Pyrénées orientales à bord d'un bombardier d'eau, Mme France Augier, a exprimé sa colère : *« Je ne peux accepter les condoléances officielles des personnalités politiques, quelle que soit leur tendance. Les équipages des bombardiers d'eau exercent leur métier dans de très mauvaises conditions morales et physiques. Il faut qu'ils soient traités enfin à la mesure de leur expérience et des risques qu'ils prennent. »*

POINT DE VUE

Mieux utiliser les bombardiers d'eau

par Emile Cucci

Capitaine de vaisseau (cadre de réserve) et ancien commandant du bataillon des marins-pompiers de Marseille.

CHAQUE année, les feux de forêts ravagent en moyenne 30 000 à 35 000 hectares de maquis et de futaies des quatorze départements appartenant ou rattachés aux trois régions du sud de la France : Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur et Corse. Malgré les moyens terrestres et aériens mis en œuvre, les résultats récents ne font apparaître aucune réduction sensible des surfaces brûlées.

Il faut rappeler, en premier lieu, l'importance du facteur climatique, vent et sécheresse, sur le développement des foyers. En particulier, le vent, qui amplifie les feux naissants et ranime les feux récemment maîtrisés, imprime surtout une grande mobilité aux fronts de flammes par l'essaimage de brandons transformés en projectiles. Il joue un rôle majeur, et il le joue très tôt, à partir de 20 km/h environ. L'action du climat se trouve confirmée par la comparaison de la vulnérabilité estivale (1) et du nombre de journées à risque (faible teneur en eau du sol et vitesse du vent élevée) de chaque région. La vulnérabilité s'établit à 85 % pour la Corse, 66 % pour le Provence-Côte d'Azur, 50 % pour le Languedoc-Roussillon. Pendant les mois de juilt et août, on dénombre respectivement dans les mêmes régions 40, 27 et 20 journées à risque. Les relevés concernant la Corse, joints aux contraintes les plus sévères en matière de voies d'accès qui pénalisent les forces terrestres d'intervention, justifient l'extrême vulnérabilité de cette région, sans nul besoin d'une densité exceptionnelle d'incendiaires.

La valorisation de la forêt par la mise en place de systèmes agro-pastoraux, déjà proposée dans un rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale (2), n'a fait l'objet depuis six ans d'aucun projet sérieux. A quoi s'ajoutent les réticences probables de l'Office national des forêts pour le pacage des moutons en sous-bois, qui menace les jeunes pousses. Cette mesure ne pourrait de toute façon, sauf cas d'espèce, porter ses fuits qu'à long terme.

Le débroussaillement, faute d'être pratiqué par des moutons, ne peut être envisagé de façon extensive, comme celui de la forêt landaise, à cause d'un coût excessif, 10 000 à 30 000 francs l'hectare, dû au relief.

D'autre part, l'information du public ne semble pas avoir donné les résultats escomptés.

Enfin, le renfort des moyens de lutte terrestres et aériens doit être examiné à la lumière de l'expérience. Les forces terrestres, dotées de camions et de tuyaux, sont impuissantes dans la guerre de mouvement que le vent leur impose. L'extension de l'habitat en zone boisée (résidences, centres de cure, de soins ou de loisirs), qu'il faut protéger en priorité, constitue de nombreux points de fixation qui appauvrissent les effectifs déjà dilués par des fronts de feu distendus. Combattue avec des moyens et dans des délais insuffisants une éclosion de feu attisée par le vent a de grandes chances de vaincre toutes les forces qui pourront lui être ultérieurement opposées : les forces terrestres, pour des raisons de mobilité et de potentiel hydraulique ; les forces aériennes, pour des problèmes de turbulence rendant le vol dangereux et le largage inefficace.

Une nouvelle méthode : le « guet armé »

Les constatations précédentes nous ont convaincu de l'intérêt d'une solution placée à la frontière commune de ces contraintes, c'est-à-dire après les éclosions dont on ne peut espérer la réduction à court terme, mais avant l'extension des foyers. Cette analyse conduit à la définition d'un moyen, cumulant les fonctions de détection et d'intervention, doté d'un potentiel hydraulique appréciable, présentant une vitesse de transit élevée et indépendant du relief accidenté des régions méditerranéennes. Elle entraîne également une méthode d'action : intervention immédiate après détection. Moyen et méthode conviennent parfaitement aux caractéristiques de l'aéronef utilisé en « guet armé », c'est-à-dire patrouillant dans un secteur déterminé les soutes pleines, pendant les jours à risque, et paré à intervenir sur tout départ d'incendie.

Malgré l'évolution du parc aérien passé de douze Canadair et un DC-6 en 1979 à onze Canadair, 3 DC-6 et 8 Tracker en 1986, le spectacle d'avions tournoyant sur les nombreux feux de cet été montre, à l'évidence, que le « guet armé » n'a pu être généralisé, faute d'un seuil de potentiel non encore atteint. Nous demeurons convaincus que, à la seule condition de parvenir à ce seuil, les dépenses correspondantes seront largement compensées par le prix des risques épargnés au personnel de lutte, celui des hectares sauvés et celui de l'emploi d'une partie des forces terrestres.

En dépit des pertes en vies humaines, des forêts incendiées, des échecs de toute nature, les années précédentes auront fait un juste sort à deux points de vue très discutables qui ont retardé la prise en considération du vecteur aérien à sa juste valeur. Le premier point de vue considère que les avions ne devraient être utilisés qu'en appui des troupes au sol, ce qui est la négation même du « guet armé ». Le second estime que l'emploi des avions se traduit par une certaine « démobilisation » des troupes à terre.

Un choix judicieux des priorités s'impose, et la plus haute priorité devrait être attribuée au maintien sans défaillance d'une politique de renforcement du vecteur aérien et de la logistique (personnel et matériel) correspondante. La rotation rapide qu'autorise le type d'écopage sur plan d'eau des Canadair rendra difficile, sinon impossible, l'abandon de ce type d'aéronef. Sa modernisation apparaît donc hautement souhaitable.

Quant au débroussaillement, en attendant une action extensive, concevable seulement par pacage des moutons en sous-bois, un grand pas serait déjà franchi si des tranchées pare-feu, de largeur minimum de 50 mètres, étaient aménagées en nombre suffisant dans les massifs.

(1) La vulnérabilité estivale s'exprime par le rapport entre les surfaces brûlées en été, pendant les mois de juillet et août, et les surfaces annuellement détruites dans chaque région.

(2) Rapport no 1740 de mai 1980.

Côte d'Azur, côte de cendre

(Suite de la première page.)

L'incendie, d'Eze à La Turbie, a également presque entièrement détruit la forêt du parc départemental de la Grande Corniche, à l'ouest du col d'Eze, où d'importants travaux de reboisement avaient été réalisés ces dernières années. A l'entrée du plateau de la Justice, sur une ancienne voie romaine qui lui donne accès, un panneau de l'Office national des forêts avertit en quatre langues, de façon désormais incongrue, que *« la forêt est fragile »* et qu' *« elle craint le feu »*. Passé un boqueteau vert, le désert commence...

Sur ces 10 kilomètres de côte qui vont du col d'Eze à la Tête de chien, au-dessus de Monaco, plus de 1 100 hectares ont été mangés par les flammes. La côte ici est réellement défigurée. Mais un autre foyer plus à l'est a pris des proportions encore plus graves. Sur les communes de Berre-les-Alpes, Bendejun, Contes, dans les deux vallées du Paillon, 2 200 hectares ont été la proie du feu.

A Berre, un pittoresque village construit en avancée sur un promontoire et dominé par les ruines d'un ancien château féodal, le maire, M. Maurice Lavagna, fait lui aussi le bilan des destructions. La magnifique forêt domaniale qui s'étendait sur 200 hectares de la commune a été durement touchée. Le feu en l'occurrence a parachevé l'œuvre du gel de ces deux dernières années en ravageant les mimosaies et en s'attaquant aux bois de pins d'Alep, de chênes verts et de chênes pubescents. La petite station climatique et résidentielle du nord de Nice mettra longtemps, comme Eze, à panser ses plaies.

Le prix du reboisement

« On a parlé de catastrophe écologique, remarque M. Henri Mariotti, chef du centre de l'ONF des Alpes-Maritimes. *Mais, si l'aspect actuel des zones incendiées est en effet impressionnant, il n'est pas définitif. Une partie du paysage sera raccommodée par la nature elle-même. Là où les arbres semenciers n'ont pas disparu une régénération naturelle se produira. Il est trop tôt pour dire ce qui se passera. Tout dépendra des conditions climatiques d'ici à l'automne. Si des pluies torrentielles viennent à lessiver les terrains, ce sera abominable. Si les précipitations sont au contraire modérées ou si la sécheresse ne sévit pas tout l'été, une végétation herbacée repoussera et tiendra les sols. »*

La garrigue, elle, repartira comme elle l'a fait après de précédents incendies. Cistes, lentisques, myrtes, genêts épineux recouvriront à nouveau les escarpements rocheux. Les chênes, eux aussi, rejetteront de souche. Mais les forestiers redoutent le développement de ces essences très inflammables. *« Des gisements de poudre susceptibles d'exploser à tout moment »*, souligne M. Didier Dumay, ingénieur des travaux des eaux et forêts et chef de la section de défense contre les incendies. Il faudra bien, quoi qu'il en soit, reboiser, et, à 15000 F au minimum par hectare, la note risque d'être très lourde. Trop lourde.

De plus, on ne commande pas à la nature. En zone de moyenne montagne sèche, un pin d'Alep ne croît en moyenne que d'un millimètre par an en diamètre. Le cèdre, dont on envisage l'implantation sur une certaine échelle, pousse plus vite et se reproduit facilement. Mais il faut compter en dizaines d'années pour obtenir des arbres de futaie d'intérêt paysager.

Le préjudice écologique et esthétique subi par la Côte d'Azur dans sa partie orientale sera donc quoi qu'il en soit durable sinon pour une part irréversible. Les touristes ne déserteront pas le « nid d'aigle » d'Eze. Mais bien des projets de développement touristique pourraient se trouver remis en cause.

GUY PORTE.

MÉDECINE

Le onzième congrès international de psychiatrie de l'enfant

Les forteresses de l'autisme

Le congrès international de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent vient de réunir à Paris mille cinq cents spécialistes de tous les horizons et de toutes les écoles. Au centre des débats : l'épineuse et lancinante question de l'autisme, cette maladie mentale qui, un demi-siècle après avoir été identifiée, conserve, entier ou presque, tout son mystère. Accumulation d'observations et de résultats dont on ne prévoit nullement en quoi ils pourront aider les enfants et les parents concernés, approches thérapeutiques totalement divergentes, échanges à fleurets pas toujours mouchetés, on retrouve intact derrière l'autisme le profond divorce qui continue de séparer le courant analytique de celui, grossissant, de la psychiatrie biologique.

Comment se réunir et parler ensemble quand on ne s'entend sur rien ou presque ? Tel est le curieux tour de force que viennent de réussir, à Paris, les représentants des deux grands courants de la psychiatrie de l'enfant. Un tour de force peut-être moins académiques que l'on pourrait croire, et qui pourrait augurer de lendemains plus sereins.

Sujet : l'autisme, une affection psychiatrique décrite pour la première fois en 1943. Il s'agit — très schématiquement — de l'apparition chez le tout jeune enfant d'un ensemble de symptômes qui ont rapidement pour conséquence d'interdire toute relation sociale normale.

Psychothérapie ou comportementalisme

Le divorce commence, pour tout dire, avec la définition de cet état pathologique, le même mot d'« autisme » désignant en réalité un ensemble hétérogène de situations cliniques. C'est ainsi qu'on distingue par exclusion les autismes « purs » (dans lesquels la motricité et l'intelligence de l'enfant apparaissent quasi normales) de ceux qui sont associés à d'autres anomalies (arriération mentale, déficits divers, épilepsie, maladies métaboliques, etc.). Selon que l'on retient une définition étroite ou plus large, la fourchette de l'incidence des autismes va de deux cas pour dix mille à un cas pour deux mille enfants.

En fait, au-delà de sa fréquence, l'autisme, de par ses implications pratiques et théoriques, demeure le problème majeur de la psychiatrie de l'enfant. C'est le terrain privilégié de l'affrontement entre deux conceptions radicalement opposées de la psychiatrie. L'une s'appuie sur des théories psychanalytiques et psychologiques, partant du postulat que la tableau observé est la conséquence d'un trouble grave de la relation entre l'enfant et sa mère (ou son environnement). L'autre, au contraire, qui se définit elle-même comme une « approche scientifique », est fondée sur une pratique multidisciplinaire, sur l'observation des symptômes plus que sur leur interprétation et, au fond, sur le postulat que l'autisme prend ses racines dans l'organique et le génétique.

Ce dernier courant, actuellement en pleine expansion, est particulièrement développé aux Etats-Unis et dans les pays anglo-saxons. L'approche analytique trouve, quant à elle, ses fidèles dans les pays de tradition latine. A ces deux écoles de pensée correspondent deux types de thérapeutique. L'une utilise diverses formes de psychothérapies, qui n'hésitent pas, bien souvent, à culpabiliser la mère, tenue pour coresponsable de l'état de son enfant. L'autre, au contraire, cherche — grâce à des médicaments psychotropes ou à des programmes éducatifs plus ou moins teintés de comportementalisme — à obtenir (parfois coûte que coûte) un début (ou un semblant) de socialisation de l'enfant.

Longtemps, les relations entre les deux écoles furent très violentes, tous les arguments et tous les coups étant bons. Où en est-on aujoud'hui ? Le onzième congrès international de psychiatrie de l'enfant a montré que avec le temps, une cohabitation était possible. Une table ronde est même parvenue à réunir sous la présidence du docteur Colette Chiland quelques-uns des principaux porte-paroles des deux écoles (les docteurs René Diatkine et Pierre Ferrari d'un côté, Edward Ritvo et Donald Cohen de l'autre).

« Les temps changent, confiait un participant, *pour la première fois, on ne s'invective plus à distance et on accepte de parler côte à côte. »* Vrai armistice ou simple accalmie ? Au fond, les oppositions demeurent toujours aussi radicales. Elles le sont d'autant plus qu'aucun résultat ne permet encore de justifier et de légitimer tel ou tel *a priori* théorique. Non que le diagnostic d'autisme impose l'abandon de tout espoir, mais parce que les cas de « guérison » de 1 % à 2 % au total, dit-on) semblent, aux yeux des observateurs les plus rigoureux, totalement spontanés, l'enfant sortant comme « par miracle » de son isolement.

L'actuelle cohabitation ne doit sans doute nullement faire illusion. Si les recherches sur l'origine biologique de l'autisme progressent, elles ne semblent pas sur le point d'aboutir. L'ensemble des communications présentées sur ce thème à Paris lors du congrès international est, à cet égard, pleinement révélateur.

On exploite pour l'essentiel les pistes déjà connues : à la recherche d'anticorps contre certaines protéines du cerveau (docteur Richard Tood, Saint Louis, USA), de chromosomes « fragiles » (docteur Peter Goldfine, Portland, USA et docteur Jorgensen, Risskov, Danemark), ou encore des hormones catécholamines. D'autres font des autopsies de cerveaux d'enfants autistes. En face, on demeure tranquillement persuadé que cette débauche d'enthousiasme et d'énergie ne pourra aboutir qu'à une impasse.

Et si, demain ou après-demain, les tenants de l'origine biologique de l'autisme parvenaient à démontrer qu'ils n'avaient pas tort ? Les débats n'en continueraient pas moins. *« S'il était prouvé un jour,* nous a expliqué le docteur René Diatkine, *que l'on peut mettre en relation un dysfonctionnement central spécifique avec l'autisme, cela ne justifierait en rien les pratiques comportementalistes que certains auteurs proposent. »* Parce que l'autisme n'est pas *« un arrêt de développement ni un déficit, mais une forme très particulière d'homéostasie qui exclut la mère dans son double rôle excitant et calmant »*, le conflit glisserait de l'étiologie vers la thérapeutique.

Autisme ou pas, la vieille question du partage entre l'âme et le corps est bien loin encore d'être réglée.

JEAN-YVES NAU.

● **L'OMS frappée par les restrictions budgétaires américaines.** — D'après une étude de la Cour des comptes du Congrès, rendue publique vendredi 25 juillet à Washington, les Etats-Unis verseront l'an prochain aux Nations unies et aux agences spécialisées 268 millions à 298 millions de dollars, au lieu des 426 millions demandés par ces organisations. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) sera parmi les plus touchées : du fait des restrictions américaines, son budget prévisionnel pour les deux années à venir sera réduit d'environ 6 %, soit 35 millions de dollars.

FAITS DIVERS

Dans le Nord

Un suspect a avoué l'assassinat d'un médecin

Frédéric Aubry, vingt-neuf ans, déménageur à Maubeuge, a avoué lundi matin 28 juillet, qu'il avait tué, vendredi devant son domicile, le docteur Jean Vancaeyzeele, quarante-huit ans, de sept balles de 22 long rifle. Un employé du déménageur, Jean-Paul Liénard, vingt-huit ans, a reconnu qu'il avait servi de chauffeur à l'assassin.

Alors que le médecin revenait vers 23 heures du restaurant « Aux quatre vents » qu'il possédait avec son épouse, l'assassin a ouvert le feu à deux reprises sans lui laisser le temps de quitter sa voiture. Blessé à la tête, Jean Vancaeyzeele, qui tentait de s'enfuir, a été touché par deux balles dans le dos, puis achevé à terre par trois autres balles.

Le médecin résidait depuis dix ans environ à Mairieux en compagnie de son épouse Michèle, quarante-cinq ans, professeur dans un collège de Bavay, près d'Avesnes-sur-Helpe, et qui tenait la cuisine du restaurant familial, ouvert seulement en fin de semaine. Le docteur Vancaeyzeele menait une vie très active au sein de la commune de Mairieux où il était très estimé.

● **GRANDE-BRETAGNE : catastrophe ferroviaire : dix morts.** — Dix personnes ont été tuées et trente autres blessées, samedi 26 juillet, lorsqu'un train, transportant essentiellement des vacanciers, a percuté un véhicule sur un passage à niveau automatique, dans le village de Lockington, au nord-est de l'Angleterre. *« Ce fut un véritable carnage »*, a déclaré un porte-parole de la police. La plupart des morts ont été écrasés dans les trois wagons de tête, qui ont déraillé lors du choc. D'autres passagers ont également été coincés sous ces wagons après avoir été éjectés. Il s'agit de l'accident de train le plus grave survenu en Grande-Bretagne depuis juillet 1984, lorsque treize personnes avaient été tuées lors d'un déraillement. — *(AFP.)*

Trois Arméniens de l'ASALA ont refusé d'être expulsés au Liban

Trois Arméniens, membres de l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA) et auteurs de la prise d'otages du consulat de Turquie à Paris en septembre 1981, ont été condamnés, le samedi 26 juillet, à dix jours de prison pour « infraction à un arrêté d'expulsion ». Ils avaient refusé de partir pour Beyrouth.

Vasken Sislian, Agop Djulfayan et Kevork Guzelian, de nationalité libanaise, avaient été condamnés à sept ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris, le 31 janvier 1984, pour port d'armes, détention de munitions et d'explosifs, séquestration et tentative de meurtre, à la suite de leur opération commando du 24 septembre 1981 (un mort, trois blessés). Bénéficiant des réductions de peines prévues par la loi, ils sont sortis de prison le 21 juillet 1986 avant d'être aussitôt placés en rétention administrative, prélude à leur expulsion.

Dès leur arrivée à Orly samedi matin, les trois hommes ont refusé d'être expulsés vers le Liban où, affirment-ils, *« leur sécurité n'est pas assurée »*. Leur expulsion était initialement prévue vers la Syrie, qui a refusé de les recevoir. Or, ils avaient « préparé » leur protection dans le cas d'un atterrissage à Damas, les Arméniens ont fait valoir qu'ils n'avaient pas eu le temps de prendre les mêmes précautions pour leur arrivée au Liban.

Après leur condamnation par le tribunal correcitonnel de Créteil (Val-de-Marne), Me Jacques Vergès, leur avocat, a estimé que *« dans dix jours, le même problème se reposera »*. Le Mouvement national arménien a déclaré, d'autre part, que l'expulsion des trois hommes constituait *« un par jure des autorités françaises »*, affirmant que le commando ne s'était rendu qu'à la conditon d'obtenir l'asile politique en France. Cette affirmation a toujours été démentie par les autorités françaises.

Sur décision du tribunal d'Avignon

Un ancien « Black Panther » reconduit aux Etats-Unis

Un ressortissant américain, William Roger Holder, trente-huit ans, ancien Black Panther qui avait détourné un avion le 2 juin 1972 entre San-Francisco et Seattle pour obtenir la libération d'Angela Davis, une militante noire emprisonnée à l'époque, a fait l'objet, samedi 26 juillet, d'une mesure de *« reconduite »* à la frontière en direction des Etats-Unis, sur décision du tribunal d'Avignon pour *« situation de séjour irrégulière en France »*.

William Roger Holder, qui, de même source, a souhaité à deux reprises être reconduit aux Etats-Unis, de préférence à d'autres pays, comme le lui permettait la procédure, avait été arrêté pour vol il y a deux mois près d'Apt, dans le Vaucluse. Il ne s'agit donc en aucun cas d'une mesure d'extradition à la demande des Etats-Unis. L'intéressé vivait depuis 1975 en France.

Selon la Chancellerie, Holder, ayant été déjà jugé et condamné en France pour le détournement d'avion (cinq ans de prison avec sursis), il ne peut plus être poursuivi et jugé aux Etats-Unis pour les mêmes faits.

SCIENCES

Cinq mille ans de civilisation chinoise

Un autel sacrificatoire, des pierres tombales et un temple de déesse renfermant des statuettes de femmes en terre, récemment découverts en Chine dans la province de Liaoning (au nord-ouest du pays), seraient vieux de cinq mille ans. Selon M. Su Bingqi, vice-président de la Société archéologique de Chine, cité le samedi 26 juillet par le *China Daily*, ces objets indiquent en effet l'existence d'une société organisée, un millénaire avant la première dynastie qui aurait débuté environ deux mille ans avant l'ère chrétienne. *« Des constructions à une aussi grande échelle peuvent difficilement avoir été l'œuvre d'une simple tribu,* a souligné l'archéologue. *Elles doivent être les vestiges d'activités sociales et politiques d'une civilisation précoce. »* — *(Reuter.)*

● **Un satellite indien pour Ariane.** — Un lanceur Ariane sera chargé de mettre en orbite, au début de 1988, le satellite indien de télédiffusion et télécommunication Insat 1C. Le contrat a été signé, le samedi 26 juillet, à Bangalore (sud de l'Inde).

Ce satellite aurait dû être lancé par la navette spatiale américaine en septembre prochain, mais l'explosion de Challenger a fait supprimer tous les vols de navette, lesquels ne reprendront qu'en 1988.

La commission spatiale indienne s'est donc retournée vers la société européenne Arianespace, car Insat 1C doit prendre le relais de l'actuel satellite Insat 1B en 1989.

En matière de lancement, l'Europe est actuellement tout aussi paralysée que les Etats-Unis, depuis l'échec du tir d'Ariane en mai. Mais on prévoit une reprise des tirs dès le début de l'an prochain.

Culture

AVIGNON

« Off » et officiels

Aux deux tiers du Festival, on fait le point pour l'information des journalistes de théâtre. La plupart s'en vont, ceux de la danse arrivent, pas plus frais cependant après avoir «fait» Montpellier, Chateauvallon, etc.

Le week-end a commencé avec la remise des prix «off», offerts par René Praile – dit le «banquier belge», – pittoresque personnage «accro» du théâtre. Il s'est trouvé un créneau que personne ne lui dispute : la jeune troupe. La cérémonie a eu lieu dans le jardin du Festival, plein de garçons aux yeux fiévreux brillants d'espoirs insensés, de filles pâles en robes d'été, de «responsables» enfermés dans le circuit du «terreau culturel de la France». Leurs seules portes de sortie – mais ce sont des portes sans issue, – sont les multiples rencontres et festivals voués à la marginalité pas chère.

L'après-midi, les journalistes étaient convoqués par les directeurs de nos grandes institutions. Ariane Mnouchkine, Georges Lavaudant, Roger Planchon s'étaient fait excuser. Patrice Chéreau n'était pas là. Catherine Tasca, silencieuse, représentait le Théâtre de Nanterre. Denis Guenoun, président du Syndicat national des établissements artistiques et culturels (SYNDREAC), a lu une sorte de profession de foi poétique, un hymne à ces «rêveurs du concret» que sont les metteurs en scène, sans lesquels le théâtre rétrograderait lamentablement. Comme les metteurs en scène étaient là en majorité, ils ont approuvé.

Tous semblent d'ailleurs d'accord sur tout, notamment sur la nécessité des subventions d'Etat, qui assurent le minimum d'indépendance – à condition d'établir des relations de confiance. Mais peut-on avoir confiance en un ministre qui laisse amputer son budget de 20 % en cours d'année, qui décide de mettre sur pied l'Opéra de la Bastille et se laisse contredire par le premier ministre? Non, a dit René Gonzalès (Maison de la culture de Bobigny).

Personne cependant n'a mis en cause le système. Marcel Maréchal (Marseille) a affirmé que le monde entier nous l'envie. Jean-Claude Gallotta (Grenoble) désire «faire partie de la communauté théâtrale».

Antoine Vitez a exposé brillamment son double discours de citoyen centraliste et de forain que «rien n'empêchera de faire du théâtre». Gildas Bourdet (Centre dramatique du Nord) s'est lancé dans une bizarre confession d'où il ressort qu'il retourne parmi les siens, qu'il regrette d'avoir laissé la presse faire de lui une vedette (mais non!). Il a fait le compte de ce qu'il laisse à ses héritiers, peu de chose si ce n'est des améliorations techniques.

Bref, c'était le malaise. Les journalistes, qui n'étaient pas invités à poser des questions, se sont demandé ce qu'ils faisaient là. Les comédiens des jeunes troupes présents dans le public n'ont pas manifesté leur haine pour les «nantis». Par indifférence? Peut-être ont-ils perçu la fragilité de leur profession, sinon de leur art. Rien n'empêchera personne de faire du théâtre, mais le théâtre continuera à vivre avec ou sans eux. Toute la question est là, et ils ont intérêt à la résoudre les premiers.

COLETTE GODARD.



MARC ENGUERAND

TOTEM L'écorché gigantesque attend en coulisses que ses membres épars soient portés sur scène, et puis rassemblés pour composer un totem royal. C'est le final du spectacle de Raul Ruiz *La vie est un songe*, de Calderon, dans sa version d'*autosacramental* (version espagnole du mystère).

Le prince Sigismond est enfermé depuis sa naissance dans une tour, à cause d'une prédiction affirmant qu'il deviendra un roi sanguinaire. Il rêve la vie, fantasme sur l'amour, la religion, la mort... *L'imaginaire du prince enchaîné l'entraîne dans un monde parallèle, où les allégories s'incarnent*, où les statues s'animent. Jeu de doubles et de miroirs, rhétorique en spirale, c'est l'univers de Raul Ruiz. (Au Théâtre municipal, 21 h 30, jusqu'au 2 août.)

Les Rencontres cinématographiques

Muet de naissance

Les Rencontres cinématographiques présentent un éventail de films inconnus des années 1915 à 1920, complété par une exposition de photos et d'affiches.

On peut voir, au lycée Frédéric-Mistral, dans le hall d'entrée, un peu ingrat, des affiches du cinéma muet, que le public boude l'après-midi. A tort. L'exposition, organisée par la cinémathèque de Toulouse, rend fort bien compte de la beauté plastique de cet art sans parole mais qui, déjà, a cessé de balbutier. Les photographies ont été agrandies au format d'un tableau-moyen. Elles sont autant d'arrêts sur image. Pabst, Einsenstein, Jean Grémillon, Buster Keaton, Greta Garbo, Abel Gance, Gloria Swanson, posant langoureusement dans les studios MGM sur une peau de panthère. Et le voleur de Bagdad, Douglas Fairbanks, irrésistible, tout comme Rudolph Valentino, œil de velours.

L'après-midi, au cinéma Le Palace, à l'occasion du Panorama mondial de la production cinématographique, les cinémathèques du monde entier, d'ordinaire peu prêteuses, ont sorti leurs trésors des années 1915-1920. Elles ont été mises en confiance, grâce au soutien que la Fédération internationale des archives du film, via la cinémathèque de Toulouse, apporte au festival. Christian Belaygue, organisateur avec Jacques Robert de ce Panorama a souhaité montrer comment, dans ces années-là, on sut raconter des histoires avec une grande rigueur. *« Après 1920, c'est l'explosion qu'on connaît. Mais très peu d'historiens ont travaillé sur l'époque 1915-1920. Si ce festival pouvait inciter des étudiants à débroussailler cet énorme continent d'images, au lieu de consacrer une centième étude à des cinéastes déjà célèbres ! Nous avons choisi les films pour leur rareté, mais aussi pour la qualité de leurs copies. L'époque est fascinante : le dernier né des arts essaie d'englober tous les autres. Il faut le regarder à la fois comme une photographie, une peinture, une histoire du vêtement, du corps. Je ne suis ni un passéiste, ni un fétichiste de la vieille pellicule, mais je pense qu'il est important de mettre en regard ce cinéma et celui d'aujourd'hui, souvent médiocre. Pour voir si, déjà, le ver était dans le fruit. »*

Les inconditionnels de théâtre qui ont raté *la Terre* d'André Antoine, d'après Zola, peuvent encore aller admirer Sarah Bernhardt dans un de ses meilleurs films, *Joanne Dore*, de Louis Mercanton. On aime les frissons et les histoires terribles dans *At the Villa Rose*, l'Anglais Maurice Helvey se montre un précurseur d'Hitchcock. Dans le lot de raretés à venir : *A Girl's Folly* de Maurice Tourneur, l'histoire d'une jeune fille qui veut faire du cinéma. Du côté de l'expressionnisme allemand, un petit frère du docteur Caligari, *De l'aube à minuit* de Karl Heinz Martin. Un court-métrage de la sélection brésilienne passionnerait certainement Levi-Strauss : *Rites et fêtes Bororo* (1916). Il y a aussi un peplum aztèque de Cecil B. de Mille, le premier film dissident, *Bolchevisme*, découvert par la cinémathèque de Bruxelles, et un des films soviétiques les plus classiques, *le Père Serge*, de Protozanov ou *la Demoiselle et le Voyou* de Maïakovsky et Sabinsky. Et si ce panorama compte peu de films comiques – ils sont mieux connus, diffusés à la télévision, – on y trouve tout de même un Charlie Chaplin inédit reconstitué à partir des doubles et des chutes : *The Bond*.

ODILE QUIROT.

FIGURE

Jacques Roubaud

Poète des nombres

Jacques Roubaud, poète et mathématicien, disciple de Queneau et de Lewis Carroll, découvre les Beaux Inconnus, poètes eux aussi, et oubliés.

Jacques Roubaud est un familier de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon : il a animé là plusieurs stages d'été de l'ouvroir de littérature potentielle (l'OULIPO), fondé par Raymond Queneau. Cette année, il a franchi le Rhône pour venir lire, à la chapelle des Cordeliers, quelques textes des Beaux Inconnus, que présente Pierre Lartigue : des poètes oubliés des seizième et dix-septième siècles, de Vasquin Philieul, traducteur de Pétrarque et créateur du sonnet français, à l'énigmatique Zacharie de Vitré, auteur de méditations religieuses à découvrir. L'intérêt de Jacques Roubaud pour les « modèles », au sens mathématique du terme, ne peut que se satisfaire d'une poésie régie par les nombres. Peut-être trouve-t-il chez les Beaux Inconnus une préfiguration de cette *« médiation entre les mathématiques et la poésie »* que lui a révélée Raymond Queneau...

« Unies comme jamais dans l'antiquité grecque, ces deux disciplines n'ont renoué de liens que de façon discontinue, au Moyen Age, à la Renaissance, au dix-neuvième siècle avec Lewis Carroll, au vingtième avec l'OULIPO. » Certains ont pris pour amusements futiles les travaux de l'ouvroir de littérature potentielle. Pour son disciple Jacques Roubaud, l'ambition du poète était beaucoup plus grave : retrouver comme la clé d'une harmonie perdue, la poésie des nombres, rêvée par les pythagoriciens. *« Il ne faut pas s'arrêter aux apparences amènes, risibles même, sous lesquelles cette ambition se dissimule. Son enjeu véritable est sensible dans le dernier livre de Queneau,* Morale élémentaire, *quand la surface de désespoir ironique commence à s'écailler... »*

Tout en poursuivant sa carrière de mathématicien *« aussi loin qu'il est possible pour un honnête homme qui veut conserver d'autres activités »* – il enseigne à l'université de Nanterre, – Jacques Roubaud est resté fidèle aux séances de l'OULIPO, confrontant ses propres modèles à ceux d'autres chercheurs en mathématiques spécialisés dans les labyrinthes ou dans les graphes. *« La théorie des graphes, étudiée par Claude Bergé, a été très féconde. Elle a fourni à Georges Perec le modèle de* la Vie mode d'emploi. *Elle était pourtant plutôt promise à des applications économiques ; on s'en sert pour analyser les transports fluviaux ou régler la circulation automobile. Mais les théories mathématiques ont souvent ce double aspect : elles touchent à la physique lourde et aussi aux subtilités ludiques... ».*

Ses expériences d'« écriture sous contrainte » l'ont amené tout naturellement à utiliser l'informatique. *« Queneau en avait eu l'idée sans pouvoir la réaliser, car la technologie n'était pas assez avancée à son époque. L'informatique permet d'atteindre ce à quoi tend toujours la démarche oulipienne : s'établir dans un monde particulier et voir ce qu'on peut y dire ou y faire compte tenu de certaines impossibilités. »* Position d'utopiste ? *« Sans doute,* reconnaît-il, *mais le retour au monde réel se fait par le texte qu'on donne. Les derniers livres de Perec, de Calvino, contiennent une richesse de vie profitable à tous. »*

On pourrait le dire aussi du livre de poèmes récemment publié par Jacques Roubaud, *Quelque chose noir*. Pendant quatre ans, il avait cessé d'écrire de la poésie, un temps d'aphasie. Tout au plus pouvait-il se divertir dans un roman très oulipien *« et très inoffensif »*, dit-il, *la Belle Hortense*.

Quelque chose noir marque la fin de cette aphasie. Plus rien dans ce beau livre dense, d'une forme presque classique, des jeux de combinatoire d'*Autobiographie chapitre X*, par exemple. Peut-être parce que Jacques Roubaud y parle de la mort et à la mort, en réponse à la disparition de sa femme Alix Cléo Roubaud.

« Elle était photographe, et ce livre qui lui est dédié est proche de la photographie, de loin mon art préféré, celui avec lequel je me sens le plus d'affinités. »

En cela, Jacques Roubaud s'apparente à cet autre mathématicien-poète, Lewis Carroll. Si ce n'est qu'il ne se sert pas, lui, d'un appareil photo. En fait, Roubaud le joueur, le truqueur (ou qu'on pourrait croire tel) aime l'*« incroyable valeur de vérité »* de la photo. Une « vérité » qu'il ne retrouve par ailleurs que dans les contes. D'où cet intérêt pour le cycle du Graal à l'origine d'une adaptation théâtrale cosignée avec Florence Delay et montée naguère par Marcel Maréchal (une jeune compagnie la reprend à Avignon, off festival).

Lewis Carroll aussi aimait les contes. Et l'enfance. L'homme le plus savant, le plus érudit de la poésie française, ne serait pas poète, même pas mathématicien-poète, sans un certain regard d'enfance.

BERNADETTE BOST.

DANSE

Le ballet de l'Opéra de Paris aux Etats-Unis

Heurs et malheurs d'une tournée américaine

Le ballet de l'Opéra de Paris avait commencé sa tournée par un triomphe à New-York. Le public de Washington lui a réservé le même accueil. Mais la presse l'a durement étrillé.

La tournée du ballet de l'Opéra de Paris s'achève sur un grand succès populaire dans la capitale. C'est à bureaux fermés que la compagnie a dansé *le Lac des cygnes*. Mais ce n'était pas minimiser ses qualités que d'évoquer l'engouement extraordinaire pour la danse du public américain, notamment dans la capitale. Le ballet Kirov, le New-York City Ballet, l'American Ballet Theater ont toujours fait salle comble au Kennedy Center...

Cet accueil chaleureux et enthousiaste du public fait contraste avec la sévérité de la critique. Apparemment, l'état de grâce dont avait bénéficié la compagnie s'est dissipé... Les critiques new-yorkais avaient salué le retour du ballet de l'Opéra après trente-huit ans d'absence par des éloges dithyrambiques (*le Monde* du 17 juillet 1986). *« (...) La troupe française est simplement stupéfiante... réunissant un groupe de danseurs d'une qualité de technique, de style et d'expression comme nous n'en avions pas vu depuis les Russes »*, écrivait l'un d'entre eux. Tel n'est pas l'avis du *Washington Post*, exprimant franchement sa déception après la première représentation du *Lac des cygnes* à Washington : *« (...) Ce n'est pas la faute de la compagnie, mais ses mérites ont été largement exagérés »*, écrit-il. Regrettant l'absence de Patrick Dupond, le critique du journal est sévère pour Sylvie Guillem : *« (...) Son Odette semble léthargique et sans émotion. »* A propos d'Odile, il écrit : *« A moins d'apprécier le succès d'une ballerine par le nombre de ses « fouettées » dans le cygne noir, son interprétation n'est qu'une pâle apparence des possibilités du rôle. »*

Même mauvaise humeur dans le *Wall Street Journal* : *« Guillem apporte le classique sans acrobate. »* Le journal est également sévère pour Laurent Hilaire : *« (...) Ses pirouettes sont faibles... Il a été incapable de projeter les tendances poétiques, les aspirations romantiques ou l'angoisse tragique de Siegfried. »*

Mais les critiques concentrent leur feu sur Noureev, dont la production est jugée comme un *« acte de vandalisme » (Wall Street Journal*, une *« parodie » (Washington Post)* ou qualifié de *« bête et excentrique » (Time)*. Un thème commun apparaît dans les critiques, estimant que la chorégraphie de Noureev ne permet pas aux danseurs de talent de mettre en valeur leurs qualités.

« Il faut souvent essayer de trouver le danseur, en dépit de la chorégraphie », écrit le magazine *Time*, ajoutant, non sans férocité : *« Aussi longtemps que Noureev insistera pour danser, ses efforts pour s'assurer un rôle déséquilibreront sa compagnie. »* Sous le titre « Sombre nuit à l'Opéra », le critique du magazine estime que Noureev porte la responsabilité de la *« très peu satisfaisante représentation au Metropolitan de New-York »*.

Sous le titre « Les danseurs de Noureev se noient dans *le Lac des Cygnes* », le *Wall Street Journal* estime que *« la représentation du Lac a été une double calamité, étant à la fois une exposition d'une prétention inégalée depuis les tristes derniers jours de Joë Louis* [le boxeur] *et une parodie du ballet classique de Petitpas Ivanov 1985. Sans doute Noureev estime avoir plus de talent que Petitpas et Ivanov »*, écrit le journal. Quant au *Washington Post*, évoquant l'interprétation de Noureev dans son double rôle, il écrit : *« Ce serait faire injure à ses nombreuses années d'une qualité artistique sans égale que de le prendre au sérieux... »*

HENRI PIERRE.

THÉATRE

Sa dernière reprise

Lionel Rocheman et le Grand-Père Schlomo

Depuis près de dix ans, Lionel Rocheman promène le Grand-Père Schlomo de salle de music-hall en théâtre. A la Vieille Grille d'abord, puis au Carré Sylvia-Monfort, à la Cour des miracles, au Palais des glaces, au Théâtre de Dix-Heures, à l'Olympia, à Bobino et au Théâtre La Bruyère, Schlomo, l'ancien petit tailleur aux cheveux et moustache poivre et sel, au regard vif et malicieux, a fait défiler rabbins, faiseurs de petits métiers, marieurs et instituteurs d'un village juif polonais ; il a restitué tout un monde pittoresque, rusé et bavard, avec le sourire, la tendresse et juste ce qu'il faut de dérision.

Aujourd'hui, Schlomo est de retour au Théâtre de l'Œuvre, avec son angoisse, et son culot, sa recherche d'identité, sa verve et son accent *yiddish* infaillible. Cette reprise est la dernière. C'est du moins ce que promet Lionel Rocheman, décidé à abandonner le Grand-Père et ses histoires issues de la tradition orale juive.

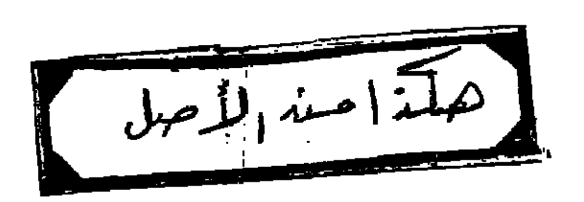
Drôle d'aventure que celle de Lionel Rocheman qui, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, commence par faire tous les métiers (ouvrier, typographe, représentant de commerce, coupeur et presseur) avant de se trouver, au début des années 60, à la tête d'une petite affaire prospère d'artisan-bonnetier. C'est alors qu'à travers les beatnicks américains venus au bord de la Seine, il découvre le folk-song rénové par Pete Seeger, Bob Dylan et Phil Ochs. Rocheman ferme son entreprise de pull-overs, de gilets et de polos et se lance dans des « *hootenanny* », une forme d'expression musicale totalement libre où vont se retrouver beaucoup de jeunes chanteurs folk.

Ces spectacles d'improvisation auront lieu au Centre américain du boulevard Raspail, puis à l'Olympia. Dix ans plus tard, la même rencontre avec le hasard - et avec Pierre Dac, le chef de file français des humoristes juifs – fera de Lionel Rocheman un caricaturiste *« sans méchanceté*, précise-t-il, *mais sans complaisance non plus »*.

A présent, Rocheman rêve d'être comédien à temps complet : soit dans un monologue écrit par deux humoristes soviétiques (Lev et Alex Shargorodski) exilés à Genève, soit dans une pièce d'Isaac Singer. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à jouer chaque jour de la guitare et à composer régulièrement des chansons avec Claude Lemesle.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de l'Œuvre, 21 heures.



Culture

Le Festival de Radio-France et de Montpellier

Préserver l'avenir

L'une des meilleures initiatives de ce Festival est de servir de tremplin pour de jeunes artistes. Mais il lui manque encore quelques points d'ancrages forts pour devenir le rival – ou le complément – de ceux d'Aix, d'Orange ou d'Avignon.

La cour Jacques-Cœur est l'un des lieux privilégiés du Festival de Radio-France et de Montpellier. Des gradins en pente raide, on contemple les imposantes façades classiques, les balcons et terrasses du musée Fabre, où Sergio Segalini a organisé, avec l'Opéra de Paris et la Bibliothèque nationale, une superbe exposition sur les divas (1) ; on se croirait revenu aux merveilleuses soirées du Marais en plein air.

Les 1 200 places de cette salle improvisée, douée d'une excellente acoustique, étaient toutes occupées, et les marches investies, vendredi dernier à la tombée de la nuit. *Das Klagende Lied*, que Mahler écrivit à dix-sept ans, a remporté un triomphe avec quatre beaux solistes, le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France sous la direction de Marek Janowski, qui excelle dans les œuvres puissantes, dramatiques et légendaires.

Ce n'est qu'un exemple du succès de ce fleuve de musique qui dure trois semaines et dont il est difficile de dégager la physionomie un peu floue. Né d'une rencontre entre les souhaits d'une municipalité et le désir de Radio-France d'avoir son propre festival, il apparaît de prime abord comme un « parachutage » de concerts correspondant au vœu et au bon plaisir des responsables de la radio, la ville en recueillant surtout le bénéfice d'une présence artistique prestigieuse et d'une publicité de notoriété cent fois répétée chaque jour sur les ondes.

Le directeur du Festival, René Koering, a un goût particulier pour les œuvres délaissées par l'histoire et joue volontiers les redresseurs de torts : vendredi, par exemple, on entendait avec la *cantate*, de Mahler, un Psaume 13 de Liszt de grande allure, qui annonce curieusement le *Requiem* de Brahms, et ce dimanche, profitant de la vogue d'*Amadeus*, film de Forman, il nous propose une curiosité, *les Danaïdes*, tragédie en cinq actes de Salieri. Autres curiosités, nombreuses sont les transcriptions : cela va de l'intégrale des symphonies de Beethoven, dans la réduction de Liszt pour piano interprétée par la sensationnelle où Idil Biret, à l'inverse le grossissement du *Quatrième Quatuor* du même Beethoven en une symphonie...

Nous avons regretté ainsi d'entendre la *Wanderer Fantaisie* de Schubert inutilement affublée d'un dialogue orchestral par Listz, alors que Jorge Bolet prodiguait sur son Bechstein des sonorités vraiment magiques et captait les plus profonds mystères confiés par Schubert à son piano seul.

L'une des meilleures initiatives du festival est de servir, avec le concours de la Fondation Beracasa, de tremplin pour les jeunes artistes. On a pu ainsi refaire la connaissance du soviétique Alexandre Brussilovsly, ancien premier prix du Concours Thibaud, qui a reçu récemment l'autorisation d'émigrer en France, un violoniste de haute lignée.

Tout cela et la venue de nombreux orchestres comme de maints artistes consacrés constituent un paysage d'un foisonnement très radiophonique. Sur son retentissement, on peut faire deux remarques contrastées : d'abord, le Festival de Montpellier n'est fréquenté que par un nombre restreint d'étrangers à la région. Pour attirer un vrai public extérieur comme à Avignon, Aix ou Orange, il serait nécessaire de donner au festival une ossature plus nette. Des « coups », tels que la journée Friedrich Gulda (samedi dernier) ou même l'intégrale de piano, Liszt du 31 juillet, s'adressent bien évidemment à des mélomanes avertis ou à un auditoire radiophonique.

Mais, inversement, le succès du Festival confirmé presque à chaque concert, l'enthousiasme et les trépignements, indiquent l'émergence d'un public montpelliérain très nombreux, dont il importe de satisfaire le besoin de musique. Si donc Radio-France était amenée à se désengager, on souhaite que la ville, qui dispose maintenant d'une excellente équipe artistique, reprenne à son compte le Festival, lui donne une structure plus classique et plus ouverte sur l'extérieur pour devenir vraiment un des pôles de la musique en été.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Jusq'au 15 septembre. Cette exposition viendra au palais Garnier en octobre.

Interrogations

Le Festival Radio-France-Montpellier sera-t-il reconduit l'an prochain ? Le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, s'interroge sur deux points. Le premier est juridique. Le contrat avec Radio-France est de deux ans, renouvelable par tacite reconduction : *« Le délai est écoulé »*, fait-il remarquer. Le second est politique : *« Tout dépend des ministères. »* Mais il ne serait pas opposé à une extension vers Toulouse. Dans le cas, selon ses propres termes, *« de la solution la plus désastreuse »*, c'est-à-dire celle qui supprimerait la subvention qui lui est allouée, il maintiendrait un festival à Montpellier en s'appuyant sur la ville, le district, et le département de l'Hérault. *« Nous ne pleurnicherons pas,* dit-il. *Nous ajouterons même le théâtre. Si on veut nous forcer à la guerre, ce sera une guerre de mouvement. »*

M. Frêche a aussi donné le bilan du festival de danse qui, avec quinze compagnies (dont deux dans la rue) et quarante et une représentations (dont douze dans la rue) a reçu 22 000 spectateurs, dont 18 362 payants, soit une augmentation de 9 % par rapport à 1985 et de 63 % par rapport à 1984.

La fréquentation générale s'est élevée à 74 % contre 69 % en 1985 ; 83 % du public est local ou régional et 17 % vient du reste de la France ou de l'étranger.

Les recettes propres ont atteint 1 540 000 F (27 % du budget global, stage inclus), soit + 28 % sur 1985 et + 52 % sur 1984. – R. B.

Au château de Sceaux

Arto Noras et les mystères de Beethoven

Jusqu'au 5 octobre, dans l'orangerie du château de Sceaux, des concerts sont donnés chaque week-end sur un thème unique : « La musique à la cour des Habsbourg ». La semaine dernière, le violoncelliste Arto Noras décortiquait les mystères de Beethoven.

Rien n'est plus facile que de quitter Paris, le samedi ou le dimanche après midi, quand on aime la musique. Inutile de prendre sa voiture, le RER attrapé à la station Châtelet-Les Halles (direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse ou Robinson) vous dépose quinze minutes plus tard à Bourg-la-Reine. Un petit quart d'heure de marche suffit pour atteindre les grilles du château de Sceaux, à moins qu'on ne préfère prendre le bus spécial qui attend à la gare vers 17 heures.

Mais pourquoi ne pas arriver un peu plus tôt et visiter l'exposition sur Vienne au pavillon de l'Aurore ? l'un des thèmes du Festival est précisément « La musique à la cour des Habsbourg », ou plutôt la musique à Vienne de Schmelzer à Webern ! Parmi ces compositeurs, Beethoven se taille la part du lion avec l'intégrale des variations et des sonates pour violoncelle et piano, puis pour violon et piano. Des concerts entiers lui sont consacrés, notamment celui du 20 septembre, où Raphael Oleg, qui vient de remporter le prix Tchaïkovski à Moscou, se produira en compagnie du pianiste Theodor Paraskivesko.

Après avoir manqué tant d'occasions de reconnaître à sa juste valeur le talent de ce jeune violoniste français (né en 1959), les mélomanes qui ne le connaissaient pas vont prendre l'orangerie d'assaut. Du moins, peut-on l'espérer, car il restait encore quelques chaises vides lors du récital du violoncelliste finlandais Arto Noras dont le nom et la réputation n'ont pourtant cessé de croître depuis dix ans. Il se produit assez régulièrement en France, aux festivals de Prades et d'Albi, notamment, pour s'être constitué un public nombreux et fidèle. D'autant qu'il fait partie de ces artistes toujours égaux à eux-mêmes, tranquillement exceptionnels. Sans souci de forcer la note pour grossir le son à tout prix, cultivant la retenue pour se réserver la possibilité d'en sortir quand la partition le demande, donnant toujours l'impression de l'aisance, Arto Noras met sa sonorité pénétrante et la finesse de son jeu au service de la seule musique.

Approfondir le mystère des œuvres

On pourrait en dire autant de sa partenaire, la pianiste japonaise Akiko Ebi, si elle ne montrait peut-être un souci trop constant de rester au second plan. On croit qu'elle manque de personnalité et, cependant, avec la musicalité dont elle fait preuve, il en faut, pour savoir garder cette retenue. Avant de porter un jugement, on doit tenir compte de l'acoustique un peu sèche de l'orangerie qui a tendance à absorber les couleurs. C'est là son seul défaut. Avec de tels interprètes, en tout cas, les œuvres s'imposent dans toute leur force et leur plénitude. On n'oublie pas ceux qui les font parler de la sorte, mais comme le programme était consacré aux variations sur « Judas Maccabée » et à trois sonates, comment ne pas être frappé par le monde qui sépare les variations et la première sonate de l'opus 5 (1796) des deux derniers de l'opus 102 (1815) ? Ce monde, c'est celui tout intérieur du compositeur lui-même.

Dans sa jeunesse, il parle le langage de ses devanciers Haydn et Mozart, et semble surtout préoccupé de montrer qu'il s'y prend autrement : il fait exploser la forme et les règles, mais les pièces du jeu restent les mêmes. Vingt ans plus tard, il ne lui serait même plus possible de s'exprimer comme un autre. Tout est devenu si personnel dans sa manière qu'on ne peut plus autant s'intéresser au « comment » dont l'incongruité faisait le succès de ses débuts. Reste le « pourquoi », ce mystère que les grandes œuvres emportent avec elles, et que les grands interprètes comme ceux-ci ne font qu'approfondir.

GÉRARD CONDÉ.

★ Renseignements sur les programmes : tél. 46-60-07-79.

La semaine du mélomane

Piano pianissimo

De tous les instruments solistes le piano est le seul, avec l'orgue, que le musicien ne peut emporter avec lui, mais il faut croire que les pianistes ont le goût du risque et de la découverte car ce sont de grands voyageurs et on les retrouve un peu partout. Ainsi, à Paris, on peut aller écouter les *24 préludes* de Maurice Ohana à l'auditorium des Halles par Jean-Claude Pennetier, le 29 juillet à 18 h 30 (tél. : 43-29-68-68). A la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, Jean-François Heisser joue Albéniz et Granados le 30 (tél. : 90-25-05-46).

Le lendemain, 31 juillet, jour anniversaire de la mort de Liszt, sept virtuoses se relaieront pour jouer l'intégrale de son œuvre à Montpellier ; France Clidat donnera à Carpentras la première partie des *Rhapsodies hongroises* (suite et fin le 2 août) tandis qu'Alexis Weisenberg pratiquera le panachage à Sully-sur-Loire. Le Festival de La Roque-d'Antheron (tél. : 42-28-52-52), voué presque entièrment au piano, accueillera pour commencer Andrei Gavrilov (le 1er août), Annie Fischer (le 3) et Tatiana Nicoleava qui jouera en deux fois tous les préludes de Chostakovitch (les 3 et 4 août).

Mais pour l'originalité rien n'approchera l'initiative de Saint-Félix-Lauragais (Haute-Garonne) : *Piano chez Déoda de Savrac*, animée par la pianiste Françoise Thinat, dans la maison du compositeur. On travaille dans la journée et, le soir, on joue sans façon pour ceux qui viennent écouter. Renseignements auprès de l'ARTEM (tél. : 61-78-72-78). Sur place, il suffit de demander la maison de Déoda, tout le monde la connaît.

G.C.

M. Dominique Wallon à Marseille

M. Dominique Wallon vient d'être nommé chargé de mission pour la politique culturelle auprès du maire de Marseille, M. Robert Vigouroux. Il prendra ses fonctions à partir du 1er septembre 1986. M. Dominique Wallon, inspecteur des finances, a été directeur du développement culturel au ministère de la culture, de 1982 au mois de mai dernier. A cette date des coupes importantes ayant été faites dans son budget, il avait donné sa démission, estimant qu'il n'avait plus les moyens nécessaires pour poursuivre la politique dont il était chargé.

Placé directement auprès du maire de Marseille, il aura la responsabilité de préparer et d'assurer la mise en œuvre du programme de développement culturel de la municipalité. *« A un moment où la politique culturelle de l'Etat est marquée par de nombreuses incertitudes,* indique la mairie dans un communiqué, *il est essentiel que les collectivités locales, et notamment les grandes villes, assurent avec dynamisme les responsabilités qui sont les leurs à l'égard de la création artistique. »*

Opéra de la Bastille

Une lettre de M. Chevrillon

M. Olivier Chevrillon, auteur du rapport sur l'Opéra de la Bastille, nous a adressé la lettre suivante :

Deux articles de votre collaborateur Emmanuel de Roux, dans *le Monde* des 10 et 18 juillet, comportent plusieurs erreurs sur mon rapport concernant l'Opéra de la Bastille. Contrairement à ce qu'imagine M. de Roux, je n'ai pas proposé de *« casser trois étages de loges »* au palais Garnier ni de supprimer le foyer de la danse. Une lecture rapide des extraits du rapport publié dans *le Monde* du 10 juillet aurait épargné à M. de Roux une troisième inexactitude. Je n'ai jamais préconisé la construction d'un *« simple auditorium »* à la Bastille. J'ai suggéré la création d'une salle polyvalente comprenant une grande partie de la cage de scène prévue dans le projet d'opéra et équipée pour la représentation de spectacles lyriques ou chorégraphiques. Cette troisième erreur de votre collaborateur en entraîne une quatrième. Il s'étonne du coût élevé de l'auditorium que j'aurais proposé. Ce coût est dû principalement au fait qu'il ne s'agit pas d'un simple auditorium, précisément, mais d'un théâtre lyrique-auditorium.

Un coup de téléphone de M. de Roux à l'auteur du rapport lui aurait évité cette série de méprises. Il m'aurait aussi permis de lui expliquer l'intérêt d'un rapprochement sur le très vaste espace de la Bastille de quelques grandes institutions musicales, le conservatoire et l'Orchestre de Paris, notamment. Ce genre de rapprochement paraît tout naturel à l'étranger. Mais le Lincoln Center et le Gasteig de Munich sont peut-être des *« bunkers »* aux yeux de M. de Roux ?

[La restructuration du palais Garnier envisagée par le rapport de M. Chevrillon amènerait bien à défigurer le bâtiment dans les proportions indiquées. Comment *« créer cinquante-deux bonnes places »* sans casser un certain nombre de loges ? Comment libérer *« un vaste espace des deux côtés et à l'arrière de la scène »* sans se heurter au foyer de la danse ? Quant à la *« légère rectification du profil arrière du bâtiment »*, elle correspond à un véritable placage qui dénaturerait gravement la physionomie de ce monument classé.

M. Chevrillon indique effectivement la possibilité de créer à la Bastille un auditorium qui pourrait accueillir, outre des orchestres et des ballets, des spectacles lyriques ; je l'ai d'ailleurs souligné. Mais il ne cache pas sa préférence pour l'implantation à la Bastille d'un domaine musical où serait entassé, en hauteur – le terrain n'est pas extensible – auditoriums et conservatoire. Les spécialistes consultés, et parmi eux, premiers intéressés, M. Boulez et M. Marc Bleuse, directeur du Conservatoire national de musique, sont tous formellement hostiles à cette solution.]

E. de R.

Communication

L'affaire des radios lyonnaises

Le PDG de Radio-France répond à M. de Villiers

La saisie de quatre radios lyonnaises pour excès de puissance risque de mettre le feu aux poudres dans toute la bande FM, où la situation est tendue depuis plusieurs mois. C'est ainsi qu'à Cergy-Pontoise, Radio-Ginglet, une station locale associative, demande ce lundi 28 juillet au juge des référés la saisie de Radio-Nostalgie à Paris. Cette dernière émettrait, selon les rapports de Télédiffusion de France (TDF), avec une puissance de 111 kW depuis six mois.

Par ailleurs, la polémique soulevée par les déclarations de M. Gérard de Villiers rebondit. La CFDT reproche au secrétaire d'Etat à la culture et à la communication des *« pressions intolérables et inquiétantes qui mettent en cause le fonctionnement de l'Etat et de la justice »*. Le Syndicat national des journalistes (SNJ) *« conteste à M. de Villiers le droit de s'ériger en justice des ondes »*. Mis en demeure dans nos colonnes par le secrétaire d'Etat d'apporter *« la preuve de la gêne occasionnée par ces radios »* (*le Monde* du 26 juillet), M. Jean-Noël Jeanneney, PDG de Radio-France, nous a fait parvenir, en réponse, la déclaration suivante :

« Sans développer ici tous les aspects techniques de cette question complexe, je me borne à quelques données simples. Le secrétaire d'Etat avance que la puissance des radios saisies est « de toute façon inférieure à celle de Radio-France à Lyon »... *J'indique que les autorisations délivrées par la Haute Autorité prévoyaient 250 W pour NRJ, Nostalgie et Scoop et 50 W, pour Hit FM. Or les constats des experts montrent que ces puissances ont été poussées jusqu'à des niveaux allant de 5 kW à 30 kW (ce dernier chiffre pour NRJ). Cela est à rapprocher des 500 W autorisés pour Radio-France, et des mêmes 500 W dont bénéficie France-Culture et France-Musique pour compléter l'effet d'un émetteur qui couvre la région à partir du mont Pilat avec 12 kW et est mal entendu en ville. Un courrier abondant, que je tiens à la disposition du secrétaire d'Etat, témoigne des désordres ainsi créés à Lyon et alentour. Les surpuissances des radios privées lyonnaises empêchent d'entendre France-Culture et France-Musique convenablement à Lyon et jusqu'à Chambéry.*

» Au surplus, l'affaire ne se limite pas à la seule question des puissances. Trois au moins des radios frappées émettent à partir de sites qui ne sont pas ceux que la Haute Autorité leur avait dévolus, ce qui contribue fortement aux graves perturbations qu'elles provoquent sur la bande FM.

» A hauteur nationale, je m'en remets aux témoignages des innombrables auditeurs qui enragent de se voir privés de l'écoute confortable – voire de l'écoute tout court – des radios nationales ou locales qu'ils aiment, celles du secteur public et aussi celles du secteur privé, notamment associatives, qui sont respectueuses comme nous des règles démocratiques en vigueur. Ces auditeurs, et tout particulièrement ceux de France-Culture et France-Musique, savent bien, parce qu'ils le constatent très concrètement jour après jour, que leur frustration est due aux agissements des tricheurs de la modulation de fréquence. En voici quelques-uns punis ? Eh bien ! c'est vrai, Radio-France n'en éprouve pas de chagrin... »

Le sort de la chaîne culturelle

M. Faivre d'Arcier défend l'autonomie de la « 7 »

« Pourquoi une fusion entre la « 7 » et FR3 ? », s'est interrogé M. Bernard Faivre d'Arcier, président du directoire de la chaîne culturelle et européenne, lors de l'émission de France-Culture, « Culture-matin », dont il était, récemment, l'invité. Une telle éventualité, évoquée au Sénat par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, signifierait, selon M. Faivre d'Arcier, *« la dissolution immédiate de la « 7 » et de son projet »*. Ce ne serait plus, selon lui, une fusion mais *« une incorporation pure et simple »*, car il s'agit d'une petite équipe d'une douzaine de personnes que l'on *« dissoudrait dans un ensemble de trois mille cinq cents personnes »*.

Il est nécessaire, affirme son directeur, que la « 7 » *« conserve son indépendance et son autonomie avec un signe clair et identifiable »* correspondant aux objectifs qu'elle s'est fixés. A sa manière, dit-il, la « 7 » *« participe à la réforme du service public »* dans la mesure où avec une structure et des frais de fonctionnement *« très réduits »*, elle *« réussit à consacrer 95 % de l'argent reçu aux programmes »*. Elle joue ainsi un rôle de *« commanditaire »* comme *Channel Four* en Grande-Bretagne.

M. Faivre d'Arcier considère donc les propos de M. Léotard comme une *« hypothèse de travail »*.

La mission première de la « 7 » est de préparer des émissions pour une chaîne qui sera relayée par satellite. Mais en attendant, la « 7 » peut fournir – et le fait déjà – des programmes pour les chaînes nationales.

Le travail réalisé, cet été, à Avignon, en est un exemple, selon le directeur de la « 7 ». Une équipe constituée avec la collaboration de Télélibération s'y est installée pour la durée du Festival. FR 3, dans le cadre de son journal quotidien (en fin d'après-midi) des festivals, diffuse une séquence d'une quinzaine de minutes à partir du travail réalisé en Avignon. C'est peu au regard de ce qui est tourné mais le reste est monté et archivé pour des diffusions ultérieures par le satellite. La « 7 » (qui finance la majeure partie de cette opération) remplit ainsi sa mission : fournir des émissions culturelles pour l'immédiat et préparer les programmes de l'avenir. *Je continue à croire en l'existence du projet de la « 7 »*, affirme M. Faivre d'Arcier, *je suis prêt à le défendre auprès de M. Léotard. je lui ai écrit à plusieurs reprises, mais, pour l'instant, il ne m'a pas reçu. »*

A. Rd.

PRÉCISION. – A la suite de l'article *« Minute* change de patron » (*le Monde* du 24 juillet), M. Yves de Montenay, président de Publications et Médias, nous écrit :

« La société Veuve Alfred Montenay et ses fils comme sa filiale Montenay SA sont totalement étrangères à la société Publications et Médias, où j'ai agi à titre strictement personnel. Par ailleurs, les divergences avec M. Jean-Claude Goudeau ne portaient pas sur l'ouverture du capital de la société aux lecteurs, qui reste une hypothèse envisagée. »

● **UPI embauchera plus de cent journalistes.** – Le nouveau directeur de l'agence de presse américaine United Press International (UPI), M. Mario Vaquez-Rana, a annoncé le samedi 26 juillet à Indianapolis qu'il avait l'intention d'embaucher plus de cent journalistes, dont vingt-cinq tout de suite, et de doter son agence d'un service financier. Parmi les projets de M. Vaquez-Rana : l'ouverture d'une soixantaine de nouveaux bureaux à travers le monde (dont un dans le golfe Persique) et la création d'un nouveau service financier, *« sur le modèle du Dow Jones »*, qui fournira des informations économiques et financières gratuites aux abonnés.

Poète des nombres

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Menteur ; 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma-Vidéo : 16 h : le Médium, de G.C. Menotti ; à 19 h : Fala Mangueira, de F. Confalonieri.

Les autres salles

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 21 h : Vieilles Canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. : 19 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h 30 : le Rire national ; 20 h 15 : Arlequin, serviteur de deux maîtres ; 22 h : l'Amour goût. Petite salle, 19 h : Pardon m'sieur Prévert.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : En manches de chemise.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 20 h : C. Vence chante Boris Vian ; à 22 h 30 : C. Caussimon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

Opérettes, comédies musicales

RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : le Capitaine Fracasse.

Les concerts

Saint-Germain l'Auxerrois, 21 h : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Mozart).

Espace Kiron, 19 h : W. Voguet (Mozart).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 17 h : Ensemble Instrumental J.-J. Wiederker (Vivaldi, Mozart) (+ les 27, 28, 29).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), à 23 h : J. Ratikan Blues Band.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Quartet Orpheon Celesta.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Xamahal.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Delirious Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : B. Bailey, H. Sellin, R. Delfra, E. Dervieu.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h : Trio Leriche.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : B. Altschul.

Festival estival de Paris

(47-64-90-80)

Auditorium des Halles, 19 h : M. Gendron, violoncelle, D. Braslawsky, piano (Beethoven, Bach, Fauré, Debussy).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Caf'Omja (48-34-20-12), 21 h, le 23 : Kachmir ; le 25, 26, 29, Sélection Omja ; le 30, Cousin Brown.

VINCENNES, Château (43-28-15-48), 18 h 30, les 26, 27 : Donjon, mémoire de pierres.

XVIII[e] FESTIVAL DE L'ORANGERIE DE SCEAUX (47-02-95-91), le 26 à 17 h 30 : J.M. Luisada (piano), Beethoven, Schumann, Chopin ; le 27 : Orchestre de chambre J.W. Audoli (Mozart, Haydn, Turina, Telemann).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, l'Oiseau bleu, de M. Tourneur ; 17 h : la Brune brûlante, de Leo McCarey (V.o., s.t. fr.) ; 19 h 15 : les Camisards, de R. Allio.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-36-30-40).

AIGLE DE FER (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2[e] (45-08-96-45) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Gaîté Rochechouart 9[e] (48-78-81-77).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Quintette, 5[e] (46-33-79-38).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6[e] (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : 5[e] Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o., v.f.) : Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; Maxéville, 9[e] (47-70-72-86) ; Galaxie, 13[e] (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14[e] (43-20-30-19).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5[e] (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2[e] (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Richelieu, 2[e] (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5[e] (43-26-79-17) ; George-V, 8[e] (45-62-41-46) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; Montparnos, 14[e] (43-27-52-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-35-23-44) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5[e] (43-37-57-47).

CAMORRA (It., v.o.) (*) : Le Triomphe, 8[e] (45-62-45-76).

CASH-CASH (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Reflet Logos, 5[e] (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44).

LE CONTRAT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2[e] (42-33-56-70) ; Bretagne, 6[e] (42-22-57-97) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Maxéville, 9[e] (47-70-72-86) ; Bastille, 11[e] (43-07-54-40) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; Fauvette, 13[e] (43-31-60-74) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06) ; Wépler, 18[e] (45-22-46-01).

DAKOTA HARRIS (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2[e] (45-08-96-45).

D.A.R.Y.L. (A., v.o.) : Forum, 1[er] (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01) ; Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1[er] (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (43-43-01-59) ; Galaxie, 13[e] (45-80-18-03).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14[e] (43-27-95-94).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19[e] (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5[e] (46-34-25-52).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8[e] (45-63-16-16).

FUTURE COP (A., v.f.) : Parnassiens, 14[e] (43-35-21-21).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14[e] (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-fr., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; 14-Juillet Racine, 6[e] (43-26-19-68).

GOD'S COUNTRY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (43-25-48-18).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-Belge) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (43-26-48-18) ; Escurial ; mer, jeu. (47-05-28-04).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Pagode, 7[e] (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14[e] (45-89-68-42). – V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Mayfair, 16[e] (45-25-27-06).

HAVRE (Fr.) : Studio 43, 9[e] (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8[e] (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14[e] (43-27-95-94). – V.f. : Lumière, 9[e] (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic, 11[e] (48-05-51-33) ; Denfert, 14[e] (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; George-V, 8[e] (45-62-41-46). – V.f. : Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; Richelieu, 2[e] (42-33-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27).

LA LOI DE MURPHY (A., v.f.) (*) : Rex, 2[e] (42-35-83-93) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8[e] (43-59-36-14).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6[e] (46-33-97-77).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8[e] (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9[e] (42-46-49-07).

OPÉRA DO MALANDRO (Franco-brésilien), v.o : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; 14 Juillet, Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13[e] (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79).

Lundi 28 juillet

OUT OF AFRICA (A.), v.o. : Saint-Germain Huchette, 5[e] (46-33-63-20) ; Colisée, 8[e] (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9[e] (47-42-60-33) ; Miramar, 14[e] (43-20-89-52) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06).

PIRATES (A.), v.o. : Gaumont Halles, 1[er] (42-97-49-70) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40) ; v.f. George-V, 8[e] (45-42-41-46) ; Galaxie, 13[e] (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27).

POLICE ACADEMY III (A.), v.o. : George V, 8[e] (45-42-41-46) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; v.f. ; Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Fauvette, 13[e] (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06).

PROFESSION : GÉNIE (A.), v.o. : Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; v.f. ; Richelieu, 2[e] (42-33-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE (Fr.-It.), Cinoches (Hsp), 6[e] (46-33-10-82).

PRUNELLE BLUES (Fr.) Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; Bastille, 11[e] (43-07-54-40) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9[e] (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A.), v.o. : Epée de Bois, 5[e] (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Républic 11[e] (48-05-51-33).

ROMEO ET JULIETTE (Brit), v.o. : Vendôme, 2[e] (47-42-97-52).

ROSE BONBON (A.), v.o. : George V, 8[e] (45-62-41-46).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5[e] (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A.), v.o. : Parnassiens, 14[e] (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : v.o. : Saint-André-des-Arts, 6[e] (43-26-48-18) ; Pagode, 7[e] (47-05-12-15).

SALVADOR (A.), v.o. : Le Triomphe, 8[e] (45-62-45-76).

SOLEIL DE NUIT (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8[e] (43-59-19-08) ; v.f. : Opéra Night, 2[e] (42-96-62-56).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais) v.o. : Républic Cinéma, 11[e] (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A.), v.o. : Escurial Panorama, 13[e] (47-07-28-04), h. sp.

THE DREAM IS ALIVE (A.). Géode, 19[e] (42-45-66-00).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A.), v.o. : Action Christine, 6[e] (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2[e] (45-08-11-69) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; Miramar, 14[e] (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5[e] (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2[e] (45-08-11-69) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; Galaxie, 13[e] (45-80-18-03) ; Montparnos, 14[e] (43-27-52-37) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien), v.o. : Utopia, 5[e] (43-26-84-65).

***UN HOMME ET UNE FEMME* : 20 ANS DÉJA** (Fr.) : Le Triomphe, 8[e] (45-62-45-76).

U.S. WARRIORS (A.), v.f. : Maxéville, 9[e] (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10[e] (46-33-10-82).

Z.O.O. (Brit.), v.o. : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5[e] (43-54-51-60) ; Reflet Balzac, mer., jeu. 8[e] (45-61-10-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6[e] (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17[e] (43-80-24-81).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85) ; Kino panorama, 15[e] (43-06-50-50) ; Boîte à films, 17[e] (46-22-44-21).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5[e] (43-25-72-07).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4[e] (42-78-47-86).

BANANAS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Biarritz, 8[e] (45-62-20-40).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6[e] (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (47-20-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15[e] (45-44-25-02). – V.f. : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Victor- Hugo, 16[e] (47-27-49-75).

BLADE RUNNER (A. v.o.) (*) : UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8[e] (45-63-16-16) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79). – V. f. : Rex 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17[e] (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (43-43-01-59) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Napoléon, 17[e] (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5[e] (43-25-78-37).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5[e] (43-54-15-04).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1[er] (45-08-94-14).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19[e] (46-07-87-61).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (42-67-63-42).

NAZARIN (Mex., v.o.), Reflet Logos, 5[e] (43-54-42-34) ; Lincoln, 8[e] (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14[e] (43-35-21-21).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v. f.), Le club, 9[e] (47-70-81-47).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (int. – 13 ans) (*) : Châtelet Victoria, 1[er] (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5[e] (43-54-72-71). – V.f. : Arcades, 2[e] (42-33-54-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) (*) : Reflet Médicis, 5[e] (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8[e] (45-61-10-60).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (42-67-63-40).

PORCHERIE (It. v.o.) : Republic Cinéma, 11[e] (48-05-51-33) ; Denfert, 14[e] (43-21-41-01).

RAMBO (A., v.o.) Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82). – V. f. : Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Wépler, 18[e] (45-22-46-01) ; Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).

LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16[e] (42-88-64-44).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11[e] (47-00-89-16).

SIBERIADE (Sov.) (v.o) : Cosmos, 6[e] (45-44-28-80).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16[e] (45-27-77-55).

TOOTSIE (A., v.o.) : 3 Parnassiens, 14[e] (43-20-30-19).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5[e] (43-54-42-34).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5[e] (43-25-72-07).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9[e] (47-70-63-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : George V, 8[e] (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14[e] (43-35-21-21).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Forum, 1[er] (42-97-53-74) ; Luxembourg, 6[e] (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8[e] (45-61-10-60) ; 7 Parnassiens, 14[e] (43-35-21-21) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Republic, 11[e] (48-05-51-33) ; Denfert, 14[e] (43-21-41-01).

LE DIABLE AU CORPS (Fr.) : Logos, 5[e] (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : 14- Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00). – V.f. : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16[e] (42-88-64-44).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6[e] (43-29-11-30).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11[e] (47-00-89-16) ; Espace Gaîté, 14[e] (43-27-95-94).

LA FILLE DE RYAN, (Ang., v.o.), Ranelagh, 16[e] (42-88-64-44).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5[e] (43-29-44-40).

GILDA (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6[e] (42-22-87-23).

GOLDFINGER (A., v.f.) : Arcades, 2[e] (42-33-54-58).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17[e] (46-22-44-21).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (42-67-63-42).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8[e] (47-20-76-23).

L'INNOCENT, (It., v.o.), à partir de vendredi, Forum Orient express, 1[er] (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6[e] (46-33-97-77) ; 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Balzac 8[e] (45-61-10-60) ; Escurial Panorama, 13[e] (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14[e] (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82) ; St-Ambroise (H.s.p.), 11[e] (47-00-89-16) ; Boîte à films ; 17[e] (46-22-44-21).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (Ang., v.o.) : Colisée, 8[e] (43-59-29-46). – V.f. : Lumière, 9[e] (42-46-49-07) ; Montparnos, 14[e] (43-27-52-37).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14[e] (43-27-95-94).

MAD MAX II (A., v.o.) : Forum Orient-Express, merc., jeu., 1[er] (42-33-42-26) ; George V, 8[e] (45-62-41-46). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9[e] (47-78-81-77).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5[e] (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11[e] (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2[e] (45-08-11-69).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31).

Les festivals

L'AGE D'OR DE LA COMÉDIE AMÉRICAINE (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6[e] (43-26-58-00) : Divorcé malgré lui.

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3[e] (42-72-94-56) en alternance : Manhattan, Woody et les Robots ; Zelig, Comédie érotique d'une nuit d'été ; Tombe les filles et tais-toi ; Broadway Danny Rose.

L. BUNUEL (v.o.), Latina, 4[e] (42-78-47-86) : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz.

J. L. GODARD, Denfert 14[e] (43-21-41-01), 22 h : Masculin-féminin.

LES GRANDES COMÉDIES DE LA COLUMBIA (v.o.), Action Rive Gauche 5[e] (43-29-44-40) : Une cadillac en or massif.

HOMMAGE A G. MÉLIÈS, Studio 43, 9[e] (47-70-63-40), 21 h : plus accompagnement au piano le vendredi.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5[e] (42-54-51-60) : Le Ciel peut attendre ; + Action Christine, 6[e] (43-29-11-30) : Angel.

E. ROHMER Républic-Cinéma, 11[e] (48-05-51-33), 20 h : les Nuits de la pleine lune.

RUSSIE ANNÉES 20 (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6[e] (43-26-58-00) : l'Enfance de Gorki.

TARKOVSKY (v.o.), Républic-Cinéma, 11[e] (48-05-51-33), 16 h 40 : l'Enfance d'Ivan.

GENE TIERNEY (v.o.), Action-Ecoles, 5[e] (43-25-72-07) : Péché mortel.

LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES, (A, v.o.), UGC Normandie, 7[e] (45-63-16-16), (v.f.) : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94).

VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7[e] (47-83-64-66), 16 h : le Ministère de la peur ; 17 h 35 : l'Ombre d'un doute ; 19 h 35 : Ordet ; 21 h 45 : Drôle de drame.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : + Boîte à films, 17[e] (46-22-44-21) 17 h 30.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56), 22 h 20.

BERLIN AFFAIR (All., v.o.) (*) : Studio Galande, 5[e] (43-54-72-71), 18 h 10.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (45-08-94-14), 19 h 45.

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert 14[e] (43-21-41-01), 20 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (45-08-94-14), 20 h 15.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6[e] (46-33-10-82), 21 h 40.

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (45-08-94-14), 16 h.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17[e] (46-22-44-21), 22 h 30.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5[e] (43-54-72-71), 22 h 25.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (45-08-94-14), 22 h 15.

WITNESS (A., v.o.) : Rialto, 19[e] (46-07-87-61), dim. 18 h 35, jeu. 16 h 35, sam. 16 h 25, lun. 21 h.

LES FILMS NOUVEAUX

ANNE TRISTER, film canadien de Lea Pool : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5[e] (46-33-63-20) ; Lincoln, 8[e] (43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14[e] (43-20-30-19).

LA CAGE AUX VICES, (**) film américain de Paul Nicholas. V.o. : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; Marignan, 8[e] (45-59-92-82). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Maxéville, 9[e] (47-70-72-86) ; Bastille, 11[e] (43-07-54-40) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15[e] (45-79-33-00) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01, ; Secrétan, 19[e] (42-41-77-99).

LE CAMP DE L'ENFER, (*) film américain d'Eric Karson. V.o. : Forum 1[er] (42-97-53-74) ; Quintette, 5[e] (46-33-79-38) ; UGC Ermitage, 8[e] (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15[e] (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Images, 18[e] (45-22-47-94) ; Secrétan, 19[e] (42-41-77-99).

CRAZY FAMILY, film japonais de Sogo Ishii. V.o. : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Utopia, 5[e] (43-26-84-65) ; Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40).

PRISONNIÈRES DE LA VALLÉE DES DYNOSAURES, film italien de Michael E. Lemick. V.f. : George V, 8[e] (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (43-43-01-59) ; Convention St-Charles, 15[e] (45-79-33-00).

PYGMÉES, film français de Raymond Adam : Bonaparte, 6[e] (43-26-12-12) ; Studio 43, 9[e] (47-70-63-40) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).

SOLO POUR DEUX, film américain de Carl Reiner. V.o. : Gaumont Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Colisée, 8[e] (43-59-29-46). V.f. : Miramar, 14[e] (43-20-89-52).

UNE BARAQUE A TOUT CASSER, film américain de Richard Benjamin. V.o : Gaumont Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Quintette, 5[e] (46-33-79-38) ; Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Richelieu, 2[e] (42-33-56-70) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Montparnos, 14[e] (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01) ; Secrétan, 19[e] (42-41-77-99).

WEEK-END DE TERREUR, (*) film américain de Fred Walton. V.o. : Forum, 1[er] (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8[e] (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14[e] (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 30 JUILLET

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (G. Botteau).

« Montmartre : l'ancien village », 15 heures, métro Abbesses (M[me] Allaz).

« Une hydre de granit : Notre-Dame dans l'imagination de Victor Hugo », *15 heures, devant portail central* (M. Serres).

« L'histoire de la Bastille au musée Carnavalet », entrée musée, 23, rue de Sévigné (M[lle] Zujovic).

« De Saint-Merri à la rue Quincampoix », 14 h 30, métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

« Les salons de l'Hôtel de Ville ; histoire de la ville de Paris, d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (P.-Y. Jaslet).

« La franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 heures, devant entrée, 16, rue Cadet (M. Ragueneau).

« Montmartre, cité d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Les vitraux de la Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée église (Paris et son histoire).

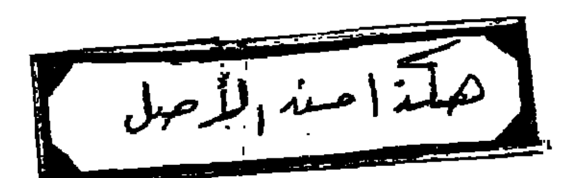
« Dans l'intimité et la solennité des collections d'Antoine Bourdelle chez lui », 15 heures, 16, rue A.-Bourdelle (Paris et son histoire).

« La peinture au Louvre », 14 heures, devant pavillon de Flore (Paris Passion).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie.

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Karma et la destinée de l'homme ».



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 28 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : la Peur du scalp ■
Film américain de Stuart Gilmore (1951). Avec R. Young, J. Carter, J. Buetel, B. Mac Lane, R. Hailey.
Un ancien officier sudiste essaie, sans faire appel à la violence, de régler un différend entre les Apaches d'une réserve et le gouvernement des Etats-Unis. Western plus recommandable par son honnêteté et ses bonnes intentions que par sa réalisation.

21 h 55 Documentaire : Africa.
Série de huit émissions de Basil Davidson, adaptation française de Guy et Marianne Morance, texte dit par Mario Puspoli. Troisième émission : L'âge d'or des Africains.
Dans son étude sur l'histoire du continent noir, Basil Davidson aborde aujourd'hui la période du Moyen Age, l'âge d'or, puisque de grands axes de commerce rayonnent d'Afrique vers l'Orient et vers l'Occident.

22 h 50 Court métrage : André Moleux, peintre.
Réalisation de Gérard Sergue.

23 h Journal.

23 h 15 Carnet de bord.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Tenue de soirée : Théâtre pour rire : Samedi, dimanche, lundi.
D'Eduardo De Filipo ; mise en scène François Petit ; réal. Yves-André Hubert. Avec Rosy Varte, Georges Géret, Michel Robin, Jacques Rispal, François Lalande, Béatrice Audry, Jacqueline Jehanneuf.
Ecrite en 1959, Samedi, dimanche, lundi *est considérée comme la pièce fétiche d'Eduardo De Filipo, auteur dramatique, acteur comique et metteur en scène napolitain. Il a fallu attendre vingt-cinq ans avant qu'elle ne soit créée en France.*

22 h 40 Jazz à Antibes.

23 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Un nuage entre les dents ■■
Film français de Marco Pico (1974), avec P. Noiret, P. Richard, C. Piéplu, J. Denis, M. Peyrelon.
Deux journalistes de faits divers, déformés par leur métier, croient à l'enlèvement des petits garçons de l'un d'eux et se lancent dans une enquête auprès de « suspects » choisis dans un fichier. Satire d'une certaine presse à sensation. Violence comique, climat onirique, et deux acteurs fabuleux.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Les grandes batailles du passé : Poltava, 1709.
Série de dix émissions, de Henri de Turenne et Daniel Costelle (rediff.).
Avec la participation de A. Sezeman, journaliste soviétique ; H. Villius, historien suédois ; J.-P. Moussou-Lestang, historien français ; K. Goran Andrea, professeur d'histoire à Upsala (Suède). La bataille de Poltava se déroula en Ukraine et constitua un tournant décisif pour deux des plus grandes puissances européennes de cette époque : la Suède et la Russie.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Peter Schreier chante cinq mélodies allemandes de Brahms.

23 h 40 Journal des festivals (rediff.).

CANAL PLUS

20 h 5, Football : Tournoi de Paris, Demi-finale, en direct du Parc des princes ; 22 h 35, Tauromachie : corrida espagnole à Malaga ; 23 h 45, Stella ■■ film de Laurent Heynemann ; 1 h 20, Une indécente obsession ■ film de Lex Marinos.

LA « 5 »

20 h 30, Série : Supercopter ; 21 h 25, Série : Lou Grant ; 22 h 15, Série : La cinquième dimension. ; 23 h 15 à 2 h 50, rediffusions.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique d'Algérie, au Festival de Tebessa.

20 h 30 Marie des brumes, d'Odysseus Elytis, avec D. Lebrun. B. Devoldère, M. Lonsdale.

21 h 30 Festival d'Avignon : musique africaine (Mali, Guinée, Maroc, Ethiopie).

22 h 30 La nuit sur un plateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 L'air du soir.

21 h 45 Concert (donné le 25 juillet cour Jacques-Cœur, à Montpellier) : *Psaume 13* pour ténor, chœurs et orchestre, de Liszt ; *Das Klagende Lied* (version intégrale) pour solistes, chœurs et orchestre, en trois parties, de Mahler, par les chœurs et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Janowski. Sol. : T. Zylis-Gara, soprano. J. Rappe, mezzo, D. Rendall, ténor, J. Strauch, baryton.

0 h Jazz : Bruno Letort Septet.

Mardi 29 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

14 h 45 Les habits du dimanche. (rediff.).

15 h 35 Croque-vacances.

17 h 25 Boîte à mots.

17 h 30 Feuilleton : Nick Verlaine ou comment voler la tour Eiffel.
Réal. C. Boissol, avec Ph. Nicaud, A. Prucnal, M. Biraud (rediff.).
Quatrième épisode : Dans l'eau d'une piscine.

18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.

18 h 35 Feuilleton : Danse avec moi (rediff.).

19 h 10 La vie des Botes.

19 h 40 Le masque et les plumes.

20 h Journal.

20 h 25 Loto sportif.

20 h 35 Série : Vive la comédie : le Portefeuille.
D'Octave Mirbeau, mise en scène de Paul Planchon. Avec Pierre Vernier, Christine Murillo, Jean-M. Mole, André Haber, Michel Dussein, André Gille.
Une péripatéticienne arrêtée par des agents fait un scandale devant le commissariat. Le commissaire de police demande à rester seul avec elle pour lui faire un peu de morale...
Un jeune homme pressé.
D'Eugène Labiche, mise en scène Gérard Caillaud. Avec Gérard Loussine. Gérard Caillaud et Jean-Marie Proslier.
Dardard réveille Pontbichet en pleine nuit pour lui demander la main de sa fille, qu'il a aperçue le soir même au théâtre.

21 h 35 Cinéma : l'Amour fugitif ■■
Film français de Pascal Ortega (1983). Avec Marcel Bozzuffi, Mick Ford, Catherine Lachens, Xavier Castano.
En 1971, deux soldats déserteurs, un Français et un Anglais, tentent en vain de gagner l'Irlande et se cachent dans une forêt de la Somme. Ils rencontrent une femme à la dérive. Un très, très original « premier film » sur la haine de la guerre, l'évasion dans le rêve et les illusions tragiques.

22 h 55 Journal.

23 h 10 Carnet de bord.
Le Tour de France à la voile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14 h 20 Documentaire : La mère est aussi une personne.
De Fabrice Rouleau.
Dans la plupart des cas, la relation qui s'établit entre la mère et son enfant à la naissance est spontanée. Mais il arrive que certaines femmes se sentent angoissées et désarmées au moment de leur grossesse ou de l'accouchement.

15 h 10 Feuilleton : Christa.
De Jean Curtelin. Avec C. Kruger, K. Grunberg. M. Hinz (rediff.).

15 h 40 Sport été.

18 h 25 Série : Capitol.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Affaire suivante.
Présenté par Jean-Pierre Foucault, avec Jean Lefebvre, Jacques Balutin, Jacques Mailhot, Maurice Horgues et Annick Christidans.

20 h Journal.

20 h 30 Cinéma : Marie-Antoinette ■■
Film français de Jean Delannoy (1955), avec M. Morgan, R. Todd, J. Morel, J. Boitel, A. Boitel, A. Clariond, G. Tréjan, D. Ceccaldi, A. Carrière.
▶ *La vie de Marie-Antoinette, devenue reine de France à la mort de Louis XV, en 1774, jusqu'à sa condamnation et son exécution, en 1793. Ses amours avec le comte suédois, Axel de Fersen. Film d'histoire romancée, à la mise en scène très soignée. Reconstitution des principaux événements du règne de Louis XVI et de la Révolution. Tableaux de genre, intimisme et psychologie. Michèle Morgan remarquable.*

22 h 35 Jazz à Antibes.
Réal. Jean-Christophe Averty. Extraits du Festival d'Antibes-Juan-les-Pins.

23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

16 h 30 Emission régionale.

17 h 30 Série : Terroir en bouche.
Le jambon aux deux bières, avec M. Théret, restaurateur à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais).

17 h 45 Portrait : William Wyler.
Réal. Maurice Delbez.
Metteur en scène américain, William Wyler, qui est l'un des plus grands réalisateurs de l'histoire du cinéma, est né à Mulhouse en 1902. Toute sa vie, il a conservé un profond attachement à sa ville et à ses amis.

18 h 15 Série : Cheval mon ami.
La mule, elle aussi, a contribué à aider notre établissement, nos travaux, etc.

18 h 45 Journal des festivals.

19 h Le « 19-20 » de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les jeux, à Cagnes-sur-Mer.

20 h 35 Cinéma : Du sang dans la poussière ■
Film américain de Richard Fleischer (1974), avec L. Marvin, G. Grimes, R. Howard, C.-M. Smith, A. Hunnicutt, N. Berry.
Trois adolescents, fascinés par la vie aventureuse d'un voleur de banques qu'ils ont secouru, se font bandits. Un univers de violence, l'envers des légendes des brigands bien-aimés, une certaine force de la réalisation. Mais, Lee Marvin mis à part, l'interprétation est terne.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Musique zaïroise à Avignon.
Le Festival d'Avignon accueille cette année des groupes de musique africaine venus du Zaïre : Ray Lema, Yamuwa, Lulua, Elanga Nkake et Lokando Bolifo.

23 h 25 Prélude à la nuit.

23 h 35 Journal des festivals (rediff.).

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : la Cavale ■ film de Michel Mitrani ; 15 h 40, Glamour □ film de François Merlet. En clair jusqu'à 20 h 30. 18 h, Série : Dancin'days ; 18 h 35, Top 50 ; 19 h 5, Série : Rawhide ; 20 h, Les triplés ; 20 h 5, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 20 h 35, Un été d'enfer □ film de Michel Schock ; 22 h 30, la Fièvre de l'or ■ film de Charlton Heston ; 0 h, L'amour est en jeu ■ film de Marc Allégret ; 1 h 25, Série : Hollywood Blues.

LA « 5 »

18 h 45, Feuilleton : Flamingo Road ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : K 2000 ; 21 h 25, Série : Kojak ; 22 h 25, Magazine : Jonathan ; 23 h 10 à 2 h 40, rediffusions.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6, invité : Mikado ; 19 h, NRJ 6, invité : J.-J. Aubert ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps : les livres que nous avons aimés, avec David Le Breton et le professeur Georges Mathé.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 5 Concert (en direct de la salle Molière à Montpellier) : œuvres de Puccini, Verdi, Donizetti, Rossini, Leoncavallo, Mozart, par M. Picconi, baryton, et M. Paubon, piano.

20 h 30 L'air du soir : œuvres de Bottesini, Salieri, Cimarosa, Donizetti.

21 h 45 Concert (donné les 9, 10 et 11 juillet aux arènes de Nîmes) : *le Corsaire*, opéra de Verdi, par l'orchestre et les chœurs du Grand Théâtre de Barcelone, dir. E. Krivine. Chef des chœurs, R. Gandolfi. Avec G. Lamberti, S. Evstatieva, G. Scandola...

0 h Jazz : Point G.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 30 JUILLET

– *M. Jack Lang*, député PS de Loir-et-Cher, ancien ministre de la culture, est invité au journal de 13 heures, sur TF 1.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4278

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Gauloise verte. – II. Marques de naissance. – III. Futur sur le point de se déclarer. – IV. Prénom. Mot d'explication. – V. Mère d'Apollon et d'Artémis. Se conserve pour un salut militaire, se retire pour un salut civil. – VI. Lettres du Parlement. Cours d'anglais. – VII. Association de personnes désireuses d'atteindre le même but. – VIII. Coup de fer. Revers de fortune. – IX. Vainqueur du tour. Démonstratif. Expression imagée passée dans le langage courant. – X. « Culture » d'œillets. Il faut être drôlement gonflé pour l'être. – XI. « Pieds » douloureux.

VERTICALEMENT

1. Valeurs en cours. – 2. A parfois besoin de reprendre des forces avant de se lever. N'est pas brillant ou fait des éclats. – 3. Procède à un enregistrement. – 4. Plus on l'ignore et plus elle nous poursuit. Organisation arabe. – 5. Tapis. Serrée de façon attachante. – 6. Base de calculs terre à terre. Cocos en Australie. – 7. « Marc » de café. Marque le mépris. – 8. Se découvre surtout l'été. – 9. Extrait de fève. Ne manquent pas d'arêtes.

Solution du problème n° 4277

Horizontalement

I. Applaudissement. – II. Rose. Oléate. Né. – III. Ruissellement. – IV. Tian. Toile. – V. Entourloupettes. – VI. Riante. Trip. – VII. Etc. SGDG. Buée. – VIII. Bris. Iole. S.S. – IX. Oési (iséo). Elle. Fit. – X. Mentisme. Cola. – XI. Trésors. Sault. – XII. Io. Est. Nier. – XIII. QI. Ebruitera. GI. – XIV. Nœud. Ac. – XV. Expert comptable.

Verticalement

1. Arrière-boutique. – 2. Pou. Nitre. Roi. – 3. Psittacisme. R.P. – 4. Lésion. Sieste. – 5. Sauts. Nô. Bar. – 6. Enregistrer. – 7. Dol. Do. Issu. – 8. Ill. Ongles. Tino (Rossi). – 9. See. Elme. Tom. – 10. Sam. Pub. Le. Jeep. – 11. Etête. Usé. Rut. – 12. Menottes. Canada. – 13. Titre. Foui. – 14. N.N. Lei. Illégal. – 15. Téléspectatrice.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **LOISIRS : les stages d'été de la Sainte-Baume.** – Le Centre spirituel et culturel de la Saint-Baume, dans le Var, offre pour l'été un nouveau programme de stages d'initiation à quelques pratiques méditatives et sportives, principalement inspirées de l'Orient.

Du 27 juillet au 2 août, des sessions sont proposées sur la sagesse taoïste, l'art floral japonais, l'harmonie des sons chez les Indiens boliviens ou sur le tir à l'arc. Du 3 au 12 août, la huitième Semaine de la chanson accueillera de jeunes auteurs-compositeurs. Pendant les mois d'août et septembre, d'autres stages d'une semaine sont prévus, sur des sujets aussi différents que la pratique de l'aïkido, le yoga et l'« au-delà » des différentes traditions spirituelles. Ce centre va fêter en octobre son vingtième anniversaire.

★ Centre international de la Sainte-Baume, 83640 Le Plan-d'Aups. Tél. : 42-04-50-19.

● **VIE CULTURELLE : lecture au jardin.** – L'association des Amis de la maison du livre et des mots organise diverses manifestations à Villeneuve-lès-Avignon. Thème : « La poésie dans un jardin ». Jusqu'au 2 août : exposition d'éditions artisanales, de revues littéraires et textes poétiques. Du 28 juillet au 1er août, un stage de reliure. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer des écrivains, des éditeurs, des revues et d'assister à des lectures faites par des poètes et des comédiens.

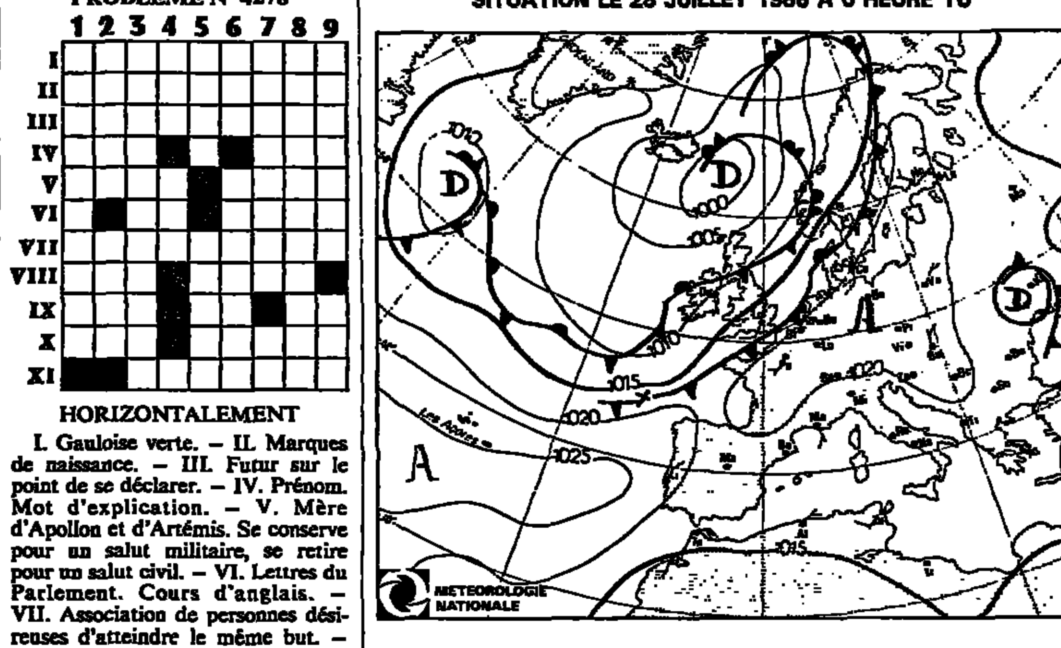
★ Association des Amis de la maison du livre et des mots, 20, boulevard Léon-Gambetta (route de Pujaut), 30400 Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : 90-25-27-41.

● **PROMENADES : Canauxrama.** – Une « idée de fraîcheur » pour l'été : une promenade, voire un week-end ou une croisière sur les canaux. Il y en a à Paris, en Bourgogne, en Charente, dans le Midi, en Bretagne et en Anjou.

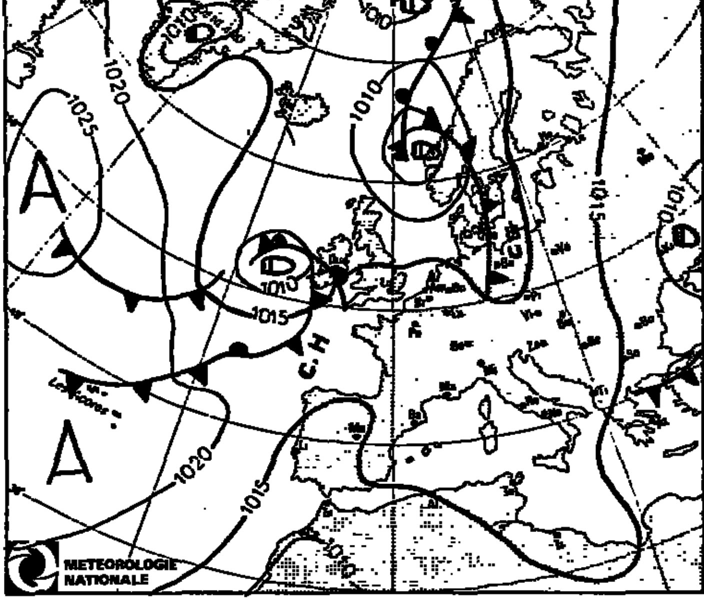
★ Canauxrama, 4, villa Blanche. 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : (1) 46-24-86-16, et Quiztour, 19, rue d'Athènes. 75009 Paris. Tél. : (1) 48-74-75-30.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 JUILLET 1986 A 0 HEURE TU



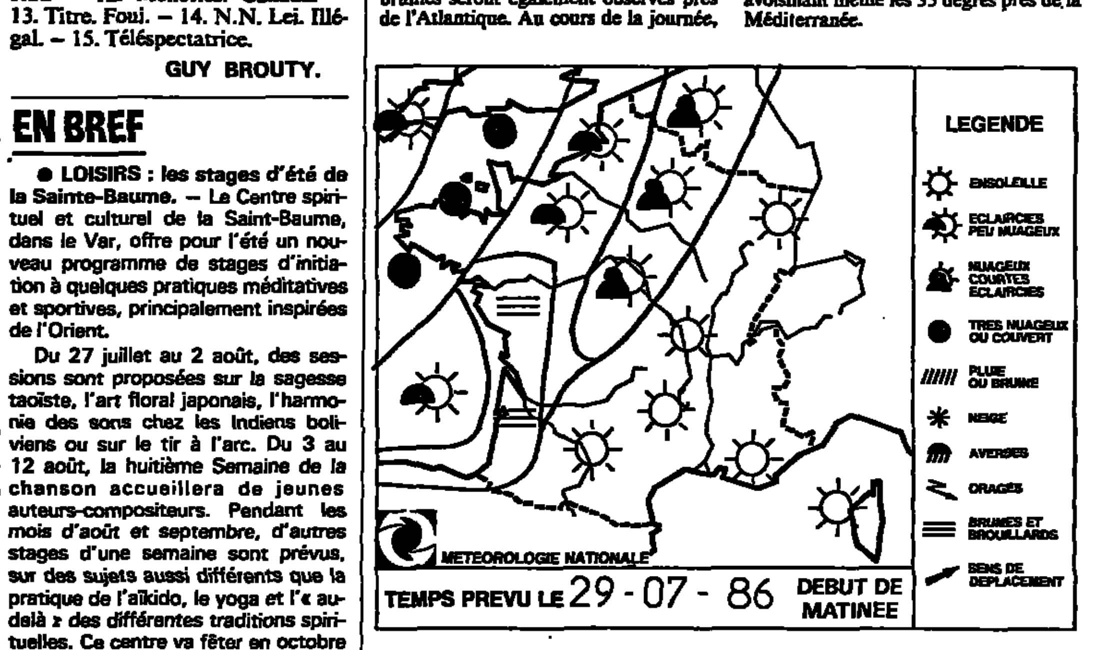
PRÉVISIONS POUR LE 30 JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 juillet à 0 heure et le mardi 29 juillet à minuit.

De l'air très chaud et sec recouvre une grande partie de la France, mais des fronts froids peu actifs traverseront les régions du nord ; ils seront précédés de quelques manifestations orageuses.

Mardi matin : le ciel sera très nuageux ou couvert, d'une part du Centre au Bassin parisien, à la Champagne et au Nord-Est, et d'autre part de la Bretagne à la Manche ; des nuages bas et des brumes seront également observés près de l'Atlantique. Au cours de la journée, le temps va s'améliorer sur les régions précitées, malgré des nuages restant abondants près de la Manche ; avec la hausse diurne des températures, des foyers orageux apparaîtront sur le Nord-Est, ainsi que de la Bretagne à la Basse-Normandie. Partout ailleurs, chaleur et soleil prédomineront. Le vent d'ouest dominant sera faible, modéré sur la moitié nord, et parfois assez fort près de la la Manche. Les températures maximales atteindront 20 à 24 degrés près de la Manche, 24 à 28 degrés des Pays de Loire au Nord, 28 à 31 degrés ailleurs, avoisinant même les 35 degrés près de la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima — Valeurs extrêmes relevées entre le 27-7-1986 à 6 h TU et le 28-7-1986 à 6 h TU — **Temps observé** le 28-7-1986 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	28	18	S
BIARRITZ	24	15	S
BORDEAUX	28	13	S
BOURGES	26	14	S
BREST	17	16	B
CAEN	26	17	N
CHERBOURG	22	16	C
CLERMONT-FERR.	28	14	S
DIJON	28	18	S
GRENOBLE St-M-H	31	16	N
LILLE	27	15	N
LIMOGES	25	16	S
LYON	28	15	S
MARSEILLE-MAR.	30	20	S
NANCY	25	12	S
NANTES	23	14	B
NICE	28	22	S
PARIS-MONTS.	27	18	S
PAU	26	13	S
PERPIGNAN	32	19	S
RENNES	24	16	C
ST-ÉTIENNE	29	13	S
STRASBOURG	27	14	S
TOURS	26	12	S
TOULOUSE	28	14	S
POINTE-A-P.	30	25	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	29	18	S
AMSTERDAM	22	15	C
ATHÈNES	30	22	S
BANGKOK	33	23	C
BARCELONE	28	17	S
BELGRADE	28	14	S
BERLIN	26	16	C
BRUXELLES	26	15	N
LE CAIRE	36	25	S
COPENHAGUE	20	13	N
DAKAR	31	26	N
DELHI	31	26	C
DJERBA	33	25	S
GENÈVE	30	14	S
HONGKONG	32	28	S
ISTANBUL	26	18	S
JÉRUSALEM	33	20	S
LISBONNE	31	18	S
LONDRES	23	17	C
LOS ANGELES	23	16	N
LUXEMBOURG	23	14	N
MADRID	32	14	S
MARRAKECH	34	16	S
MEXICO	–	–	–
MILAN	26	18	S
MONTRÉAL	26	16	C
MOSCOU	26	13	S
NAIROBI	19	15	C
NEW-YORK	31	22	N
OSLO	18	15	C
PALMA-DE-MAL.	30	16	S
PÉKIN	30	24	P
RIO-DE-JANEIRO	26	18	N
ROME	28	21	P
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	23	14	C
SYDNEY	13	6	C
TOKYO	31	25	S
TUNIS	31	22	N
VARSOVIE	23	12	S
VENISE	27	17	S
VIENNE	26	15	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Mode

Vers une redéfinition du luxe

Atteints par la même crise que les joailliers, les couturiers parisiens, qui présentent leurs collections d'hiver, ont vu le chiffre d'affaires de leurs boutiques baisser de 30 à 50 % à la suite de la chute des cours du dollar et de l'absence des touristes américaines, qui avaient pris la relève des princesses du Moyen-Orient. Aujourd'hui une robe du soir en haute couture se vend le prix d'un beau bijou.

Certes, les présentations entraînent dans leur sillage toutes les activités induites, mais là aussi la recherche d'une clientèle de femmes actives peut se révéler bénéfique si les prix leur sont accessibles. Les vingt-trois membres de la Chambre syndicale de la couture ont assuré deux mille emplois dans les ateliers pour un chiffre d'affaires de près de 300 millions de francs en 1985, cette prestigieuse *appellation contrôlée* exigeant en effet un minimum de vingt ouvriers par établissement.

Plusieurs postulants se préparent déjà à entrer en lice pour accéder à ce club des exportateurs. *Loris Azzaro,* spécialiste des robes du soir style « Dynastie », concrétisera en janvier sa présence sur le plan international, en association à Cosmoreup, son licencié en parfums.

Hors du circuit traditionnel, *Olga Rabaneda,* sœur de Paco Rabane, a choisi le cadre du complexe en demi-lune de Ricardo Bofill, dans le quatorzième arrondissement. Son styliste, Bruno Vallat, présente des variantes féminines et masculines sur des thèmes sculptés, pliés et enroulés autour du corps en beaux tissus à relief, au flou plus seyant aux femmes.

Denise Sarrault, grand mannequin des années 60, styliste puis journaliste, se lance à son tour dans la couture après deux ans de réussite dans les chapeaux.

Hanae Mori ouvre la ronde des présentations d'hiver avec un art très personnel : sur fond de noir, de gris banquier et de rayures, ses tailleurs stricts se couvrent de grands manteaux élaborés, rouges, bleus ou violets. Ils s'ouvrent aussi sur de jolies robes de jersey ajustées. Les blazers blancs gaufrés du soir sur jupe noire rivalisent avec les grandes robes de cour bruissantes de broderies.

Avant d'habiller dès l'automne les hommes en sur-mesure, au laser par minitel, Rosette Nett, de *Torrente,* a renouvelé son studio et allégé son style. De grands pardessus de vison ou de cachemire révèlent des tailleurs à longue veste droite en tweed rayé sur jupes mouchetées dégageant le genou.



Dessin de CHRISTIAN LACROIX

Les robes Gigi en velours noir s'éclairent de plastrons blancs, tandis que les modèles du soir au décolleté avantageux sont ourlés de fourrures ou de plumes.

Le luxe caché de *Lecoanet-Hemante* se décline en quatre paletots dont l'ampleur en éventail s'ouvre dans le dos. Les manches sont montées en ogive, donnant une rondeur naturelle aux épaules des tailleurs. Les crêpes, les brocards et les dentelles, de jolies robes fluides du soir sont soulignés de bijoux, de passementerie garnie de pierres.

Gérard Pipart chez *Nina Ricci,* réalise de merveilleux exercices de style, aux belles lignes nettes, dont les tailleurs-spencers renouvellent le genre sur jupe plissée couvrant le mollet. L'ampleur profilée un rien 1900 se retrouve en variantes de jour et de crépuscule, souvent en riches étoffes contrastées. Voilées de tulle *point d'esprit noir, les robes bus*tiers virevoltent sur de grandes jupes en corolle destinées aux galas de l'Opéra.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Echecs

CHAMPIONNAT DU MONDE LONDRES-LENINGRAD 1986

La cérémonie d'ouverture

Karpov tire les blancs

La première des vingt-quatre parties du match-revanche du championnat du monde d'échecs entre les Soviétiques Garry Kasparov, vingt-trois ans, tenant du titre, et son challenger Anatoly Karpov, trente-cinq ans, commence ce lundi 28 juillet, à 17 heures (18 heures à Paris), au Park Lane Hotel de Londres. Ce match se déroulera, pour les douze premières parties, dans la capitale britannique et, pour les douze suivantes, à Leningrad.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, qu'a présidée dimanche soir Mme Margaret Thatcher, premier ministre, le tirage au sort a donné les blancs à Karpov pour la première partie. C'était l'inverse lors du dernier championnat du monde, et Kasparov avait marqué d'entrée un premier point...

Vendredi, lors de leur conférence de presse, les deux joueurs ont confirmé que l'intégralité des prix qu'ils toucheront (900 000 dollars environ) sera versée au fonds d'aide soviétique pour les victimes de l'accident de Tchernobyl.

A Londres, les bookmakers donnent Kasparov gagnant à 8 contre 13. Karpov est d'un meilleur rapport à 6 contre 4, et le match nul est à 8 contre 1. Enfin, les tarifs pour assister au match vont, pour une partie, de 3 livres à 20 livres (plus de 200 francs).

L'enjeu caché

Selon le dernier classement ELO (1), trente-cinq points séparent les deux meilleurs joueurs du monde (1. Kasparov : 2 740 ; 2. Karpov : 2 705). Entre Karpov et son suivant, la marge est de quarante-cinq points (3. Youssoupov : 2 660) et il suffit de « descendre » jusqu'aux quatre joueurs qui se partagent la cinquième place (Huebner, Sokolov, Spassky et Timman) pour constater que l'écart qui les sépare cette fois de Kasparov est de cent vingt points. Un gouffre. Ces chiffres reflètent une réalité et une apparence.

La réalité, c'est la domination absolue qu'exercent sur leurs pairs le champion du monde et son challenger. Quel que soit le vainqueur du match de Londres, il aura pour prochain adversaire... le vaincu. Nul grand maître n'en doute. Ni Kasparov qui, quand il pestait contre ce match-revanche, déclarait : « *Karpov n'a qu'à jouer la finale des candidats et je le rencontrerai après.* » Ni Karpov qui, vendredi à Londres, avouait (pieux mensonge ?) qu'il n'était pas fatigué du tout de trouver toujours en face de lui le même adversaire « *et d'ailleurs,* ajoutait-il, *cela durera tant que Kasparov et moi serons les meilleurs joueurs du monde.* » Reste à savoir qui est le meilleur des deux.

Apparemment, la différence de points donnée par le classement ELO est sans appel : Kasparov gardera facilement son titre. Mais cet écart semble un peu irréel. Après soixante-quinze rencontres, dont soixante-douze en championnat du monde, le score entre les deux joueurs est égal : huit victoires chacun et soixante-sept parties nulles.

Dans le premier match annulé de Moscou, Kasparov a frôlé la « correction » et personne ne comprendra jamais comment Karpov n'a pu marquer le point victorieux qui lui manquait. Dans la deuxième rencontre, Kasparov a montré un brio exceptionnel mais, avant la vingt-quatrième et dernière partie, il n'avait qu'un point d'avance : une victoire de Karpov et tout était perdu.

Après sa défaite, l'ex-champion du monde a participé à trois tournois. S'il n'a pas impressionné dans le premier à Vienne – c'était sa rentrée – en ne finissant que deuxième ex-aequo, il a gagné sans trop forcer son talent à Bruxelles puis il a écrasé le super tournoi de Bugojno (*le Monde* du 16 juin 1986).

Karpov n'a pas caché que le match se jouerait sur les ouvertures et qu'il avait en conséquence « fouiné » dans la célèbre bibliothèque d'Odessa pour y dénicher de « *rares éditions sur des tournois passés dont de nombreux ne perdent pas leur valeur* ».

Enfin, il va jouer comme challenger pour la première fois depuis dix ans, lui qui a toujours été l'homme à battre : « *Kasparov va s'apercevoir maintenant combien c'est difficile de défendre un titre* », a-t-il conclu sa conférence de presse à Londres.

Pour autant, Kasparov peut être considéré comme légèrement favori. La forme, il l'a aussi (victoires écrasantes contre Timman et Miles). Il ne peut avoir perdu en huit mois ses dons de créateur, son sens de la combinaison, sa solidité psychologique. Il sait aussi et surtout qu'il doit conserver son titre pour réaliser ce qui est maintenant sa grande ambition : transformer la Fédération internationale des échecs (FIDE) et... la sienne. En juin dernier, il dénonçait encore cette « *mafia internationale des échecs* » dont M. Campomanes, président de la FIDE, est au « *centre* » ; il dénonçait « *des éléments de la Fédération soviétique* » qui ne cherchent qu'« *à se cramponner au pouvoir* ».

Jusqu'à présent, il n'a pu que dénoncer. Sacré une deuxième fois, il agira. Battu, il subira encore la loi de Karpov et des siens. Tel est l'enjeu caché de ce match. En attendant, comme il l'a dit lui-même à Londres, « *Il est temps de laisser parler les pièces d'échec.* »

BRUNO DE CAMAS.

Le règlement

- Le nombre des parties est limité à vingt-quatre.
- Chaque partie gagnée vaut un point, une partie nulle un demi-point.
- *Le vainqueur sera celui qui* aura réalisé le plus haut score à l'issue des vingt-quatre parties.
- En cas de match nul (12-12), le champion du monde conserve son titre.
- Les parties sont jouées le lundi, le mercredi et le vendredi. Les ajournées le mardi, le jeudi et le samedi. Repos le dimanche.
- Chaque joueur dispose de trois *time-out* (jours de repos) qu'il peut prendre à son choix pour les vingt-quatre parties.

(*Le Monde* donnera l'intégralité des parties du championnat du monde).

(1) Classement des meilleurs joueurs mondiaux établi chaque année, au 1er janvier et au 30 juin, par la FIDE, d'après leurs résultats dans les compétitions officielles.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Claudette et Alain Jambrin-Rozier

ont le grand bonheur de faire part de la naissance de leur fils,

Ulrich JAMBRIN-ROZIER,

le 18 juillet 1986.

« *Que l'Univers le protège et qu'il en devienne un chevalier zélé.* »

14, avenue des Arts,
94100 Saint-Maur.

Paris. Le Parc. Saint-Maur.

Décès

– Mme Michel Bellon,
son épouse,
Rémy, Stéphane, Jean-Baptiste,
ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Michel BELLON,
architecte DPLG,
médaille d'argent arts-sciences-lettres,

survenu le 25 juillet 1986.

Les obsèques seront célébrées le mardi 29 juillet, à 14 heures, en la cathédrale Sainte-Geneviève de Nanterre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Hubert Dubedout,
M. et Mme Antoine Dubedout
et Roselyne,
M. et Mme Airton Castagna,

font part du décès de

Hubert DUBEDOUT,

leur époux, père et grand-père,

survenu à l'aiguille du Tour, le 25 juillet 1986.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Saint-Bueil,
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine.
72 *bis*, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Le conseil d'administration,
Le directeur général,
Et le personnel de l'Association technique de l'importation charbonnière,

ont la tristesse de faire part du décès accidentel de leur président,

Hubert DUBEDOUT,

survenu dans sa soixante-quatrième année, le 25 juillet 1986, à Chamonix.

– Le bâtonnier Jean Lemaire,
son mari,
Marie-Claude Bredin de Vaubicourt,
Jean-Denis Bredin,
Marie-José de Montauzan,
Jean-Philippe Lemaire,
Marie-Hélène Lemaire,
ses enfants,
Leurs enfants et petits-enfants,
Leur famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LEMAIRE,
née Denise Barry,

survenu le 30 juin 1986, à Paris, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité, le 4 juillet, en l'église d'Hennequeville (Calvados).

– Christiane Njambe-Makembe,
son épouse,
Chantal, Hervé, Véronique,
ses enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Philippe NJAMBE-MAKEMBE,
professeur de lettres,
ancien directeur adjoint
du service des examens et concours
au ministère de l'éducation nationale
du Cameroun,
chevalier de l'ordre
des Palmes académiques.

Les obsèques religieuses auront lieu en la chapelle de l'hôpital de Lagny, le mardi 29 juillet 1986, à 14 h 30.

Son corps reposera au cimetière de Bon'Epoupa (Cameroun), son village natal.

– Jacqueline, Boris, Catherine Weliachew

ont l'immense douleur de faire part du décès de leur époux et père,

Leonid Nicolas WELIACHEW,
astronome à l'Observatoire de Paris,
détaché à l'IRAM à Grenoble,

survenu accidentellement au Sénégal, le 21 juillet 1986.

Le service religieux aura lieu le mercredi 30 juillet, à 14 h 15, en l'église russe de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), suivi de l'inhumation au cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Les familles Gery, Feertchak et Verne,
demandent à tous ceux qui ont connu et aimé

Robert GERY,

de se souvenir de lui en ce dixième anniversaire de sa mort.

Avis de messes

– A la mémoire de

Victor GRANDPIERRE,

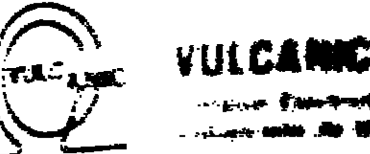
décédé le 1er août 1984,

une parastase sera célébrée le vendredi 1er août 1986, à 19 h 30, en l'église orthodoxe roumaine, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, à Paris-5e.

Communications diverses

– Mme Jane-Raymond Bernard, dont le carnet d'adresses lui a été volé, demande à ses amis de se méfier de toute personne qui se présenterait de sa part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*



هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

ABONNEMENTS VACANCES



Importante société française fabriquant de la peinture, recherche pour renforcer ses structures de développement

Ingénieurs Chimistes

De formation grande école, vous êtes débutant ou possédez une première expérience si possible dans le secteur de la peinture.

Vous intégrerez une petite équipe au sein de notre laboratoire de Développement. Rattaché au Directeur Technique, vous participerez à la recherche et au développement de nos nouveaux produits.

Lieu de travail : Paris Nord.

Pour en savoir plus, adressez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à Média-System, (réf. 3173) 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system



VULCANIC
Division Électrothermie
Industrielle de Métanic S.A.

RESPONSABLE HF relations humaines

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans diplômé de l'enseignement supérieur.
Rattaché directement à la Direction Générale, il aura pour responsabilités :

- Les opérations de recherche et de recrutement du personnel.
- Le développement d'une politique de gestion des ressources humaines basées, sur l'information, la coopération, la concertation (cercles de qualité, journal d'entreprise, formation, etc...).

Adresser C.V., photo et prétentions à :
VULCANIC Direction Générale
48, rue Louis Ampère - 93330 NEUILLY-SUR-MARNE
(Discrétion assurée)

LE DÉPARTEMENT DE LA DROME

recrute, par voie de détachement, pour ses services, à Valence :

UN DIRECTEUR DE LA COORDINATION, DE LA PROGRAMMATION, DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DU PERSONNEL

Collaborateur direct du Directeur Général des Services Départementaux

PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE :

les fonctionnaires territoriaux, Secrétaires Généraux ou Secrétaires Généraux Adjoints des communes jusqu'à 80.000 habitants, Directeurs de Services Administratifs ou promouvables à ce grade,

les Directeurs du Cadre National de Préfecture ou les Attachés Principaux promouvables à ce grade.

UN ATTACHÉ

Collaborateur direct du Directeur de la Coordination, de la Programmation, des Affaires Générales et du Personnel.

Le titulaire du poste assurera la responsabilité des différents bureaux dépendant du Service du Personnel - recrutements - gestion des personnels - formation Service Social.

PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE :

les fonctionnaires de l'Etat ou des Collectivités Territoriales possédant une bonne expérience dans ces domaines et titulaires du grade d'Attaché ou promouvables à celui-ci.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à :

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DROME
Service du Personnel Départemental
Hôtel du Département
26000 VALENCE
au plus tard le lundi 18 août 1986.

Importante société recherche pour la région lyonnaise

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Pour renforcer son équipe d'étude chargée de la conception d'un nouveau calculateur embarqué, destiné à piloter des éléments de puissance (moteurs, transformateurs, etc.).

Le candidat doit avoir :

- Une formation IMAG ou ESE ;
- Une expérience mini. de 2 années en architecture de matériel et en logiciel temps réel..

Envoyer lettre manuscrite et c.v. s/nº 5 068 M.P.A., 69298 Lyon Cedex 02.

Cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes recherche

1º) UN CHEF DE MISSION
Diplômé ou mémorialiste (association éventuelle possible)

2º) UN ASSISTANT CONFIRMÉ

Envoyer C.V. à Cabinet DAUGE
22, av. de la Grande-Armée
75017 PARIS.

ORGANISME DE FORMATION recherche

FORMATEURS
expérimentés et
PROFESSIONNELS
vacataires

- Relations humaines.
- Management social de haut niveau.
- Économies d'entreprises.
- Statistiques.
- Vente.
- Marketing.
- Relations publiques.

Env. rapidement C.V. et réf. à OBEA, Immeuble Montréal
3 à 5, rue du Javelot
75013 PARIS.

BTS, IUT, DEUG
INFORMATIQUE ou SCIENTIFIQUE
pour gestion informatique données scientifiques
Nationalité française
Ecrire M. PICK DASOP
Observatoire de Meudon
Meudon 92190. 45-34-75-30.

ÉCOLE SUPÉRIEURE de COMMERCE et de GESTION recherche

ENSEIGNANTS de DROIT

Ecrire en joignant C.V. et réf. sous nº 7.434 M.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CAO de l'INGÉNIERIE DES PROTÉINES ET DES PEPTIDES
INRA ET UNIVERSITÉ de MANCHESTER

4 CHERCHEURS POST-DOCTORAUX

sont demandés pour travailler sur un projet financé par la CEE dans les deux laboratoires suivants :
Biochimie Physique
Dir. Jean GARNIER, Bât. 433
Unité de Paris Sud
91405 Orsay Cedex France
Tél. (33) 1-69-41-64-29
et EPSITRON Unité
Dir. Barry ROBSON
The Medical School
U. of Manchester, Oxford Rd
Manchester, M13 9 PT, U.K.
Tél. (44) 61-273-82-41

Les postes d'une durée de 2 ans seront accordés de préférence à des chimistes théoriciens ayant une bonne expérience en informatique ainsi qu'une certaine expérience ou intérêt pour la biochimie des protéines.

LE DÉPARTEMENT DE L'OISE RECRUTE

3 PROFESSEURS

pour le Centre de Formation Professionnelle Agricole de ROUVROY-LÈS-MERLES dans les matières suivantes : Français, Législation Rurale, Mathématiques, Physique, Biologie, Anglais.

CONDITIONS :
- Posséder la nationalité française ;
- Etre âgé de 45 ans au plus ;
- Etre titul. d'un DEUG, d'un DUT ou diplôme équivalent.

Les candidatures sont à adresser au département de l'OISE
Direction du Personnel
et de la Formation
1, place de la Préfecture,
60009 BEAUVAIS CEDEX.
Tél. : 44-48-48-20, p. 3286.

INRA recrute par concours

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Niveau min. requis maîtrise.
Secteur : biochimie protéines.
Statut fonction publique.

Contacter Laborat. Aliments origine animale La Géraudière, 44072 NANTES Cedex 03.
Tél. : 40-76-23-64.

JEAN DUPUCH EXPORT recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN CHEF DE PROJET

pour missions ponctuelles en Afrique francophone (environ 15 jours).
Salarié dans société d'assurances et disposant de quelques heures par semaine.

T. 39-60-64-66 M. CHIRON.

CHAMBRE D'AGRICULTURE D'EURE-ET-LOIR recrute

JURISTE (DROIT RURAL)

Maîtrise de droit ou diplôme I.H.E.D.R.E.A.
Candidat (e) ayant une première expérience professionnelle ou débutant (e)
Connaissances appréciées : agriculture et organisations agricoles

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo d'identité AVANT le 8 septembre 1986 à M. le Directeur
Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir
10, rue Dieudonné-Costes
28024 Chartres Cedex.

TRÈS IMPORTANT ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

recherche pour son siège parisien

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Connaissant parfaitement les techniques de marketing direct. Il ou elle devra concevoir et réaliser des supports d'actions VPC et organiser des actions test sur les produits bancaires. Son âge doit être d'environ 30 ans.
Il ou elle doit être actif (ve). Une expérience dans la mise en œuvre des techniques VPC et VPT est indispensable, si possible dans le département marketing d'une entreprise.
Il s'agit d'un nouveau poste offrant de réelles possibilités de carrière.
La rémunération est motivante.

Ecrire à M. Hubert BALDUYCK
Société ELAN CONSEIL
143, rue Victor-Hugo,
59115 Houplines, lequel traitera confidentiellement votre candidature. Joindre une lettre manuscrite, un C.V. et une photo + préciser prétentions.

GRANDE ECOLE DE GESTION recherche

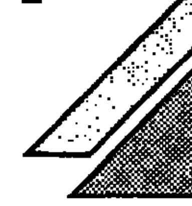
ENSEIGNANTS D'ÉCONOMIE

Ecrire en joignant C.V. et réf., sous nº 7.433 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



Jeune juriste social

L'oiseau rare
Passionné(e) d'informatique



Avec le Directeur des Ressources Humaines ce jeune cadre juriste social sera responsable
- de l'évolution des logiciels de paye et gestion personnel
- de l'utilisation de la bureautique en gestion personnel
- de la diffusion de circulaires juridiques, sociales.

Adresser CV et prétentions DRH, SCREG Routes, 18 rue Paul Lafargue, La Défense 10 - 92800 Puteaux.

média-system

Le clan Leyland

Une opportunité de joindre le clan Leyland

Nous disposons déjà de ce que nous considérons être la meilleure gamme d'utilitaires et de camions en vente en Europe. Maintenant nous construisons l'équipe de vente, de marketing et de service la plus solide en France.

Comme membre de notre clan il y a une place de chef des ventes offerte pour notre région du nord-ouest basé à Gonesse. Le chef des ventes sera responsable vis-à-vis du Directeur Régional de l'augmentation des ventes de véhicules Leyland en dirigeant et en motivant un réseau de concessionnaires. Il aura peut-être à recruter de nouvelles concessions – mais seules les meilleures seront acceptées.

Les candidats, seront des professionnels possédant une réussite prouvée de vente de véhicules commerciaux ou de biens d'équipement par l'entremise de concessionnaires pendant au moins 5 ans. De préférence vous aurez l'expérience de vente dans la région mais ceci n'est pas essentiel – si vous possédez les capacités et le potentiel que nous exigeons.

Notre produit est le meilleur qui soit, et seul le meilleur candidat fera l'affaire pour notre clan.

Si vous pensez répondre à ces critères, envoyez sous pli confidentiel votre c.v. à **Monsieur A. Harter, Leyland Véhicules Industriels SA, 14 rue Chauvart, 95500 – Gonesse.**

Traducteurs techniques faits pour la réussite

Dataid, important groupe de sociétés de service en informatique et bureautique (177 millions de CA, 600 collaborateurs), est une entreprise qui gagne depuis 10 ans.

Pour notre Département Traduction, spécialisé dans le créneau des constructeurs (matériel + logiciel), nous recherchons des traducteurs de talent :
- anglais-français,
- formation ingénieur souhaitée.

Pour un premier contact, appelez André GIL au 42.28.78.19 ou adressez lui votre dossier de candidature
48 av. Raymond Poincaré - 75116 Paris.

DATAID EXPLOITATION

EXPLOITANT ENTREPRISES

Classe V
+ selon expérience
LYON

Le poste :
prospecter, développer et gérer une clientèle d'entreprises performantes.

Le candidat :
- formation supérieure,
- solide expérience bancaire avec au moins 5 ans d'expérience d'exploitation et une bonne connaissance des opérations sur l'étranger,
- forte motivation pour une activité commerciale et bonne sensibilisation au risque bancaire.

Des possibilités seront offertes à terme soit au siège, soit dans d'autres succursales régionales, aux collaborateurs qui le souhaiteront.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. précis, photo et prétentions à la Direction du Personnel de la BANQUE LOUIS-DREYFUS, 6, rue Rabelais, 75008 Paris.

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 36 14 91 66 CODE : CONTESS

BANQUE LOUIS-DREYFUS

Le département du Val-de-Marne

recrute par voie de concours sur épreuves des

SECRÉTAIRES MÉDICO-SOCIAUX

CONDITIONS :
- Etre âgé au 1er janvier de l'année du concours de 18 ans au moins et de 45 ans au plus ;
- Etre titulaire du brevet de technicien des professions paramédicales et sociales ou du baccalauréat ou diplôme équivalent ;
- Etre de nationalité française.

DATE LIMITE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS :
vendredi 22 août 1986 à 16 heures délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi.

DATE DES ÉPREUVES ÉCRITES :
MARDI 23 SEPTEMBRE 1986.
Pour tous renseignements s'adresser à :
hôtel du département du Val-de-Marne
direction du personnel départemental
bureau du recrutement, 4e ét., bur. 405
94011 CRÉTEIL Cedex.

Tél. : 48-99-94-00, poste 24-82 ou 24-05.

ADJOINT AU RESPONSABLE DES ETUDES MARKETING H/F

Cette création de poste au sein de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Loire-Atlantique est de nature à motiver un candidat âgé d'environ 25/30 ans, jeune diplômé ESC, ESSEC, Sup de Co ou équivalent, apportant une première expérience d'au moins 2 ans vécue dans une fonction analogue.

Missions :
- Recherche
  - Conception et mise en place d'outils marketing.
  - Formation réseau,
  - Utilisation de langages : DATA ANALYSER, IPOT, MULTIPLAN.
- Etudes Marketing
  - Réalisation et suivi des études de marché, de produits et d'images,
  - Exploitation des résultats et proposition d'orientation,
  - Analyse périodique de la situation.
- Développement commercial
  - Participation à l'élaboration du Plan Marketing et mise en place d'actions commerciales utiles.

Connaissance du secteur bancaire, rigueur, organisation, qualités relationnelles et capacités d'analyse seront des atouts essentiels.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo à
C.R.C.A.M. de Loire Atlantique
Monsieur le Chef du Personnel
La Garde, Route de Paris
44076 NANTES CEDEX.

CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens près de chez vous

L'Essec

recherche

pour la prochaine rentrée universitaire

UN PROFESSEUR PERMANENT

en systèmes d'information.
Doctorat ou ph. D requis.

Envoyer C.V. à J. AKOKA
ESSEC
B.P. 105 95021 Cergy-Pontoise Cedex.

Le Monde CADRES

Importante Centrale d'achats publics recherche pour son département hospitalier

UN(E) ACHETEUR(SE) DE HAUT NIVEAU

Vous aurez à développer le secteur mobilier médical (mobilier, rééducation fonctionnelle, instrumentation diagnostique et de soin), à mettre en œuvre une politique d'achat et de vente des produits, participer à l'élaboration du catalogue et soutenir le réseau commercial dans les opérations d'ingénierie hospitalière. Expérience réussie de 5 ans, bonne connaissance du secteur, sens de l'initiative, des responsabilités et des relations + mobilité géographique (réf. 2161).

ASSISTANT(E)-ACHETEUR(SE)

Le ou la candidat(e) recherché(e) a le niveau Bac et quelques années d'expérience de l'entreprise. Poste évolutif pour candidat de valeur (réf. 2162).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo, en précisant bien la référence du poste choisi, à FRANCACIP - 17, rue de la Banque - 75002 PARIS

---

130 000 F/AN +

LABORATOIRE DE RECHERCHE
recrute un(e)

INGÉNIEUR AUTOMATICIEN

diplômé ESE, ENSEEIHT, ou équivalent

pour mener à bien un projet d'automatisation d'une filière de l'industrie alimentaire. Débutant accepté.
Lieu de travail en Haute-Savoie.

Adresser lettre + c.v. + photo à : A. GERVAIS, Laboratoire de Génie des procédés alimentaires, INRA, 25, avenue de la République, 91300 MASSY.

Vous venez de terminer vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active DEVENEZ après un stage de formation l'un des CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F. d'un important organisme Tél. pr r.-vous. 45-53-20-00.

---

bonna

La Société des Tuyaux Bonna Groupe à vocation internationale de 2.500 personnes, développe son activité dans le domaine du transport de l'eau de toute nature et des produits de haute technicité en béton. Elle recherche pour son DÉPARTEMENT ÉTUDES ET PROJETS à Paris, un

JEUNE INGÉNIEUR

PONTS-ET-CHAUSSÉES MINES, CENTRALE

Le poste convient à un ingénieur formé notamment en Génie Civil-canalisations, débutant ou quelques années d'expérience, désireux : d'avoir dès le départ des responsabilités techniques sur des projets France et Étranger, d'assurer les relations avec les clients et les services Production, Travaux et Commercial

La diversification de nos activités et nos nombreuses implantations vous feront évoluer vers d'autres fonctions et des responsabilités étendues

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 2.986 à Société des Tuyaux Bonna BP 371-08 75365 PARIS CEDEX 08.

Laboratoire du Centre National d'études des télécommunications recherche

UN INGÉNIEUR ou DOCTEUR DU 3e CYCLE ÉLECTRONIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE

pour acquisition données temps réel et programmation processeur de traitement de signal. Statut contractuel

CNET. Prière de téléphoner M. BIC 45-29-48-70. H.B.

Ville de Dunkerque recrute

UN CONSERVATEUR DE MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

candidatures à adresser avant le 31 août 1986 à M. le Sénateur-Maire de Dunkerque. B.P. 6 - 537 59386 Dunkerque Cedex 01.

Jeune PME du 3e type innovatrice dans le domaine de la valorisation des déchets dont le champ d'extension couvre le marché national et international recherche

SON (SA) RESPONSABLE COMMUNICATION

rattaché (e) au Président-Directeur Général, vous aurez pour mission d'organiser et de coordonner la politique de communication interne, basée sur la participation et l'adhésion au projet d'entreprise, de promouvoir l'image de la société auprès de ses publics

Dynamique, vous avez une aptitude à l'écoute et au dialogue
Votre formation ou votre expér. en communication vous permet de comprendre les comportements de groupe, d'animer des actions, de formation - information, mais aussi de gérer les relations publiques
Basé (e) à Montpellier, vous êtes disponible pour vous déplacer

Envoyer lettre, C.V. et prétentions sous no 7.431 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ÉDITEUR JURIDIQUE recherche

RÉDACTEUR

SOCIÉTÉS ET FISCALITÉS de préf. format. universit. + pratique 4 ans env., Adr. C.V. manus. et prét. à Mme RENAULT 26, cours Albert-Ier, Paris-8e.

Organisme de Formation recherche pour septembre 1986 en Région Rhône-Alpes

UN FORMATEUR

maîtrise de droit, exp. de la formation continue, connaissant le secteur sanitaire et social, mobilité

Env. lettre manuscr. + C.V. + prétentions sous no 7.432 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Midem Organisation recherche

UN(E) ATTACHÉ(E) DE PRESSE BILINGUE (A/F)

Expér. media communication (TV, cinéma, musique) disponible immédiatement

Contact. L. Boy/E. Reynaud MIDEM ORGANISATION Téléphone : 45-05-14-03.

La ville de Montluçon (03 Allier) 50.000 habitants recherche pour son centre régional de développement économique (salons, congrès, séminaires) et culturel (zone d'influence 150.000 habitants)

SON DIRECTEUR

PROFIL :
1.) expér. et pratiques dans les techniques de gestion en entreprises ;
2º) aptitude à la démarche commerciale ;
3.) capacités à l'encadrement d'une équipe pluridisciplinaire et à l'organisation de son fonctionnement.

Adresser très rapidement C.V. à M. le Président d'Athanor Quai Ledru-Rollin 03100 Montluçon.

secrétaires

Maison de jeunes catholiques recherche

SECRÉTAIRE plein TEMPS pour septembre 1986 Accueil, administr., dactylo informatique, 3 ans expér. milieu assoc. souhaitée

Env. lettre manuscr. + C.V. + prétentions à Direction Bon Conseil 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e.

Cherchons j. fille, environ 22 a., secrétariat - dactylo, temps partiel, région Midi. Rigueur prof. exigée. Très motivée. Tél. 66-72-96-08, le soir.

propositions diverses

Les emplois offerts par la fonction publique dans toute la France sont nombreux et variés (PTT, SNCF, Police, EDF-GDF, Armée, Préfectures, Mairies, etc.). Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

Traducteur indépendant, dipl. HEC, références édition, effectue traductions « langues CEE ». Tarifs modulés, délais rapides. 39-50-78-11 (mat.).

Je frappe vos thèses, mémoires, etc. Travail rapide et soigné. Téléph. 48-65-69-69.

UNIVERS DE LA GESTION

BAC + 3 VOUS NOUS INTERESSEZ !

CCMC : Leader dans la diffusion de services informatiques auprès des cabinets d'experts-comptables et de leurs clients (250 000 entreprises).
C'est concrètement un nouveau micro installé toutes les 45 minutes, un nouveau client toutes les 3 minutes, un traitement informatique toutes les 5 secondes.

Après votre Bac, vous avez suivi 3 années, d'études supérieures de gestion de comptabilité ou de commerce.

Vous avez moins de 25 ans, vous êtes dégagé des obligations militaires et **vous êtes mobile sur la France entière.**

Venez vous joindre à nos équipes d'Assistance Téléphonique pour une première expérience professionnelle. **CCMC vous donnera une formation adaptée** et vous serez, au bout de 18 mois environ, affecté à des postes technico-commerciaux, soit dans un de nos centres soit dans une de nos 33 agences commerciales.

Dès le mois de Septembre, 25 postes seront disponibles dans nos établissements de Vienne-Ampuis, Nancy et Orléans.

Vous êtes intéressé ? Alors contactez :
ANPE d'ORLÉANS 1, place du Martroi
BP 2559. 45038 ORLÉANS, Tél. 38.54.30.58,
ou ANPE de GIVORS 1, place Carnot
69700 GIVORS. Tél. 78.73.03.81

CCMC
INFORMATIQUE DE GESTION
MEMBRE DE SYNTEC informatique

P.M. LABINAL
Equipement pour l'aéronautique et l'automobile
7 000 personnes - 20 usines en France - 14 filiales à l'étranger -
C.A. : 2,3 milliards de francs.

DIVISION RALENTISSEURS :



La Compagnie Française
Telma
leader sur le marché européen
60% de l'activité hors de France.

Chef du service comptabilité générale

Formation DECS ou équivalent.
Placé sous l'autorité du directeur financier ce cadre devra prendre en charge l'ensemble de la comptabilité générale jusqu'à l'arrêté du client. Pour ce faire il devra posséder une expérience d'au moins 5 ans acquise dans une société dont l'activité est largement exportatrice et être familiarisé avec l'utilisation de l'informatique.
Lieu de travail : CERGY-PONTOISE (95).
Merci d'adresser C.V. et prétentions à P.M. LABINAL - Direction des Affaires Sociales - BP 64 - 78391 BOIS D'ARCY Cedex.



CONTESSE

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

CHARGÉ(E) D'ANALYSE et de PLANIFICATION FINANCIÈRES

Ce poste s'adresse de préférence à un ENSAE ou au titulaire d'un diplôme d'Etudes Supérieures de MATHEMATIQUES D'AIDE A LA DECISION débutant, car il s'agit de pouvoir manipuler avec aisance les maths et stats appliquées au domaine financier, ainsi que le langage APL.

Trois axes d'études orientent les exigences de ce poste :
- La participation au suivi et à la prévision des résultats de la C.N.C.A., à court et moyen terme.
- La conception des programmes de simulations financières, de modélisation ou de gestion des informations.
- La mise en place des outils de prévision gérés sur micro-ordinateur.

Les jeunes diplômés peuvent nous écrire en joignant leur curriculum-vitae à :
C.N.C.A. - Service Gestion des Personnes - Réf. GV/0739
83, Boulevard Pasteur - 75015 PARIS.

CRÉDIT MARITIME MUTUEL - PARIS

recherche pour sa Direction du Contrôle des Engagements qui est plus particulièrement chargée :
- du contrôle a priori et à posteriori des risques pris par les établissements régionaux ;
- de l'audit et de l'assistance de ces établissements ;
- de l'étude de ses propres crédits professionnels (crédits classiques, prêts participatifs, risques en pool, etc.).

Chargés d'Etudes

Ayant une expérience bancaire d'un minimum de 5 années et une expérience de l'analyse de risques.

La rémunération, fonction de l'expérience, sera supérieure à 180 000 F.

Etudes supérieures souhaitées.

Déplacements en province à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo et prét., à **CREDIT MARITIME MUTUEL** 24, rue du Rocher - 75008 PARIS.

MEDIA BA



Société Centrale de Crédit Maritime Mutuel

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour sa Direction FINANCIERE

CHARGE D'ETUDE ECONOMIQUE

Il sera responsable :
- du suivi de la conjoncture macro-economique,
- des etudes sur le comportement d'epargne des ménages.
- de l'analyse des taux d'interêt et des évolutions sur les marchés financiers.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un diplôme d'études supérieures en économie (3eme cycle ou ENSAE) ou un ingenieur ayant suivi une formation economique complémentaire.

2 a 4 ans d'experience dans des tâches similaires sont nécessaires.

Nous vous remercions d'envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 10472 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opera 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

DEMANDES D'EMPLOIS

BATISSONS ENSEMBLE VOTRE INFORMATIQUE COMPTABLE ET FINANCIERE

Formation :

Doctorat de 3e cycle en informatique ;
Certificat comptable du DECS = ICG.

Expérience :

15 ans en conception et mise en place de systèmes comptables et financiers.

Recherche :

Direction service informatique/Etudes ou poste de responsabilité dans direction financière.

Ecrire s/no 197 *le Monde Publicité*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Cadre haut niveau, 42 ans, lic. droit, 15 ans direct. admin., anglais, informatique, comptabilité, gestion trésorerie, dossiers financement, spécialiste fiscalité, assurances, droit des affaires, 2 ans direct. marketing, publicité, recherche poste de responsabilités, grande disponibilité. Libre de suite. Ecrire sous le no 7 430 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ingénieur mécanique (électromécanique), 37 ans, exp. montage, production, entretien, gestion. Arabe, russe, anglais. Étudie ttes propositions. Libre de suite. Tél. 45-85-86-43.

Instituteur français, 10e échelon, marié, grande expérience enseignement français en Algérie, Rwanda, Zaïre et Sénégal, cherche situation projet enseignement ou préceptorat, c.v. et références à demande. Faire proposition, toute résidence acceptée. M. Pierre Boulanger, Le Gros-de-la-Martine, route de Sainte-Cécile, 84830 Sérignan-Comtat. Tél. 90-70-06-63.

J.F. documentaliste, études sup. intéress. sci. humaines, médecines douces, ch. travaux divers. Ecr. Mme Lallement, 13, rue Richer, 75009 Paris.



appartements ventes

5e arrdt

SORBONNE 2 p. tout cft, soleil, calme. 530 000 F, 43-25-97-16.

7e arrdt

MAISONNETTE, JARDIN ST-DOMINIQUE. 47-03-32-44.

13e arrdt

JEANNE-D'ARC/DOMRÉMY SÉJOUR + CHAMBRE cuisine, bains IMPECCABLE, SOLEIL 2e étage, ascenseur. GARBI 45-87-22-88.

18e arrdt

60 m², 470 000 F. Luxueux loft. T. 42-52-01-82.

Studio, terrasse 213 000 F.
2 pièces confort 266 000 F.
3 pièces confort 330 000 F.
3, 4 pièces cft 370 000 F.
2 pièces cft 50 m² 440 000 F.
70 m² r.-de-ch. 470 000 F.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

CLICHY, 300 m de PARIS vend :
- tout un étage (dernier) : original grand 3 pces + loggia, genre grand loft inondé soleil ;
- plus, 3/4 pièces confort, inondé soleil sur esplanade, possible duplex 6 pièces ;
- une maison indépendante, r.-de-ch. + 1, 5 à 6 pièces, pierre de taille plus jardinet (dans l'état ou rénové luxueusement dans immeuble luxueusement réhabilité).

48-97-44-55 et 42-70-85-11.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

RECHERCHE URGENT Studios ou 2 pièces, même à rénover Paris, 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

POUR CADRES SUPÉRIEURS et EMPLOYÉS, Gde société Française Pétrole rech. en location Paris ou banlieue APPTS 2 À 6 PIÈCES STUDIOS ET VILLAS 46-03-30-33 (10 h à 18 h 30).

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-86 - 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² STANDING
OUVERT 24 H SUR 24
Location courte ou longue durée. Tous services : Téléphone, télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé
ACTE 43-80-90-10.

DOMICILIATIONS VOTRE SIÈGE SOCIAL MADELEINE CONSTITUTIONS SOCIÉTÉS BURX ÉQUIPÉS-TÉLEX SECRÉTARIAT 42-96-89-88.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Élysées : 47-23-55-47 Nation : 43-41-81-81.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MS St-Honoré. Tél. 42-86-84-91 Paris-12e. Tél. 43-40-68-50 CONSTIT. S.A.R.L. 2.000F/H.T.

ÉTOILE
Très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services Téléphone : (1) 47-27-15-59.

villas

Part. urgent, bordure plage, gde villa charentaise, 2 niv. indépend., meublée, tt cft, terrain pins 1.400 m² Téléphone : (1) 38-50-69-79.

propriétés

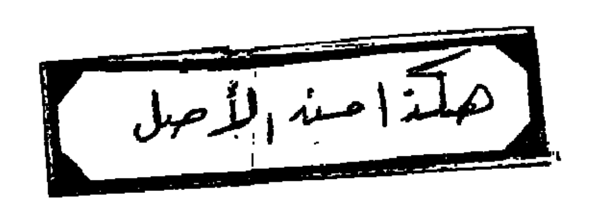
POUR ACHETER SANS COMMISSION Tous biens immobiliers toutes régions informations gratuites I.V.S. Immobilier Services 17, rue Général-Miquel, 34500 Béziers. Tél. 67-49-02-22.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1876 5, rue Greffulhe, 75008 Paris Tél. (16-1) 42-66-46-40.

forêts

PART. vend dans l'Eure 5 ou 12 hectares bois bordure bourg, accès facile. Prix : 16 000 F l'hectare. BENARD - Tél. : 33-56-82-65 50620 LE DÉZERT.



Le Monde

ECONOMIE

LE ROYAUME-UNI A LA PRÉSIDENCE DE LA CEE

Un nouveau dans le club des exportateurs agricoles

Naguère importateurs, les Britanniques sont aujourd'hui au sixième rang des ventes mondiales de céréales

LE Royaume-Uni préside depuis un mois la Communauté européenne, et pour cinq mois encore. Sans surestimer l'importance de cette fonction, chaque Etat membre tient à profiter de l'occasion, qui dans une communauté à douze ne revient que tous les six ans, pour orienter la politique communautaire. Par défaut ou par excès, celle-ci ne recouvre pour l'essentiel que l'agriculture.

Depuis son adhésion en 1973, la Grande-Bretagne s'est fait une spécialité dans la critique de la politique agricole commune (PAC) jugée trop coûteuse et génératrice d'excédents. Mais c'est à l'abri de cette PAC tant dénigrée que l'agriculture britannique a grandi au point de devenir par exemple le sixième exportateur mondial de céréales.

Quand on demande au ministre de l'agriculture, M. Michael Jopling, à quelle tâche il aimerait consacrer sa présidence, sa réponse est nette : *« D'abord continuer et développer la PAC »*, mais aussitôt il ajoute : *« Il faut revenir à la réalité. Avec de tels surplus de beurre, de bœufs et de céréales, on réalise l'impossibilité de continuer dans la même voie. »*

Si la phobie des excédents demeure, l'entrée de la Grande-Bretagne dans le club des exportateurs a modifié sa vision de l'Europe. Entre 1973 et 1986, le taux d'autosuffisance alimentaire est passé de 60 % à 80 %. La préférence communautaire et le tarif douanier commun ont réorienté les échanges, en baisse avec les pays tiers dont ceux du Commonwealth, en augmentation avec les partenaires de la CEE.

Aussi M. Steven Wentworth, chef du bureau des affaires communautaires au ministère de l'agriculture, peut-il dire : *« La Grande-Bretagne est mieux amarrée à la Communauté. La croissance de notre agriculture a favorisé l'économie britannique. »* Autre élément susceptible d'entraîner un changement dans l'opinion publique, l'impact de la PAC sur le coût de l'alimentation n'est pas aussi élevé que l'idée en était répandue, puisque l'indice des prix alimentaires a progressé à peine plus vite que l'indice général des prix.

Tout cela n'empêche pas un vif désir de diminuer la production dans l'ensemble de la Communauté et en Grande-Bretagne même. Comment ? A la différence de ses partenaires européens, le Royaume-Uni n'a pas de gros problème social agricole. Encore que le ministre se soit engagé à maintenir la petite exploitation familiale, laquelle correspond à une exploitation moyenne ou grande dans d'autres pays de la Communauté.

M. Jopling plaide donc pour des quotas sur les céréales et la viande succédant à ceux sur le lait, et pour la mise en jachère volontaire des terres. A côté des restrictions à la production figurent deux autres volets : la réorientation des cultures, notamment céréalières, vers... des céréales de meilleure qualité et vers la forêt, comme le prône la National Farmers Union, le syndicat des agriculteurs d'Angleterre et du pays de Galles ; l'exportation enfin.

MY STEAK IS RICH!

NICOLAS VIAL

Pour vendre à l'étranger, le fermier britannique qui, pendant des décennies, a été confronté à la concurrence des importations à bas prix, est désormais prêt à payer. Selon un sondage récent, 80 % d'entre eux sont favorables à une taxe sur les céréales, jusqu'à 20 pence par tonne, pour financer la recherche et le développement des exportations qui de 500 000 tonnes en 1974-1976 sont passées à 6 millions de tonnes en 1984.

Cela tombe bien, car le produit de cette taxe permettra à Food from Britain (FFB), organisme de promotion des produits alimentaires britanniques, de continuer son action. Créé en mars 1983, avec une dotation budgétaire de l'Etat – à la condition que le relais soit progressivement pris par les professionnels, – FFB disposait pour 1985 d'un budget de 6 millions de livres. L'établissement a fait porter son action sur le marché intérieur, en créant notamment un label national, ainsi que sur les marchés européens, où, indique M. Nicolas Saphir, son président, les ventes de produits britanniques ont progressé plus vite que l'ensemble des exportations. En conséquence, avec les céréaliers, quelques branches industrielles, celle de la viande notamment, ont décidé de verser des contributions substantielles.

Du lait et de la viande

Dans le secteur laitier, l'expérience exportatrice est naissante et encore limitée. Les producteurs nationaux, contraints à l'efficacité avant 1973 quand les importations de beurre et de fromages couvraient respectivement près de 90 % et de 40 % du marché, ont été confrontés à une nouvelle donne après l'adhésion. L'arrêt des importations en provenance des pays tiers a entraîné une augmentation de la production nationale, mais les importations venant de la CEE ont continué.

Aujourd'hui, bien que le taux d'autosuffisance ne tourne qu'autour de 70 %, les entreprises britanniques ont du lait disponible pour l'exportation. Le mouvement ne fait que démarrer, mais la Grande-Bretagne compte sur une diversification de ses produits, lait en boîte métallique comme le Coca-Cola, yaourts, types différents de lait en poudre, mélanges de beurre et de matières grasses végétales. Elle mise sur ses fromages de qualité, stilton et cheddar.

Le dossier laitier est quelque peu perturbé par les importations politiques de beurre néo-zélandais. *« Nous aimerions bien qu'il aille ailleurs,* dit un responsable du Milk Marketing Board, *mais le gouvernement n'est pas de cet avis. »* Résultat, la Grande-Bretagne, déficitaire en lait, est une grande pourvoyeuse des stocks d'intervention. La Nouvelle-Zélande n'est pas seule en cause : *« Le Milk Marketing Board,* poursuit notre interlocuteur, *est une coopérative au service des producteurs. Si l'intervention paie mieux que le marché, nous mettons à l'intervention... »*

Pour sa part la Meat and Livestock Commission (MLC) ne s'intéresse à l'exportation des viandes que depuis quelques années. Elle n'y consacre pour l'heure que 1 million de livres sur un budget global de 30 millions, dont 6 consacrés à la promotion de la viande. Toutes viandes confondues, la Grande-Bretagne est autosuffisante à 90 % contre 82 % juste après l'adhésion. La MLC a programmé l'augmentation des exportations d'ici à 1990.

En viande de bœuf, dont la production atteint 1 million de tonnes (taux d'autosuffisance : 80 %), la balance est devenue équilibrée. Dans les cinq prochaines années, les exportations devraient croître de 20 000 tonnes, surtout vers la France et l'Allemagne fédérale.

En viande d'agneau, l'augmentation de la production a été spectaculaire, du fait de la stabilité apportée par le réglementation communautaire. Avec une production de 300 000 tonnes, le taux d'auto-approvisionnement a atteint 75 % contre 57 % dix ans plus tôt. La Grande-Bretagne importe environ 100 000 tonnes de moutons congelés de Nouvelle-Zélande, ce qui permet aux cinq grandes entreprises qui opèrent sur ce marché d'exporter, en France surtout, 56 000 tonnes de viande fraîche d'origine britannique, faisant du pays le quatrième exportateur mondial dans ce domaine. L'augmentation prévisible des exportations s'élève à 20 000 tonnes d'ici à 1990.

La carte de la différence

Pour les Britanniques, la viande de porc et le bacon sont deux productions distinctes. Pour la première, avec 740 000 tonnes, la Grande-Bretagne est désormais excédentaire (102 %) ; pour la seconde, la production se maintient autour de 45 % de la consommation, les importations danoises, néerlandaises et irlandaises couvrant la différence.

C'est dans ce domaine du porc que le saut des exportations sera, selon la MLC, le plus grand : de 50 000 tonnes aujourd'hui, on passerait à 75 000 tonnes. Le marché japonais, fermé pour des motifs sanitaires, est de nouveau ouvert. Les Etats-Unis, très sourcilleux sur les normes, viennent d'accepter les standards vétérinaires britanniques. La RFA enfin est considérée comme un débouché important.

Les exportateurs misent un peu sur l'adaptation de la production aux débouchés étrangers, en fournissant par exemple des agneaux plus lourds ; ils jouent surtout la carte de la différence en vantant les mérites des porcs plus légers que le standard allemand en RFA, ou ceux des viandes persillées des races bovines britanniques. Toutefois, en défendant à Bruxelles l'autorisation des hormones, le ministre de l'agriculture a montré que le « réflexe exportateur » n'était pas encore total, car les pays clients ne veulent pas de viandes poussées aux hormones.

Une économie agricole forte ne se construit pas sans un environnement d'industries et de services qui visent eux-mêmes l'exportation. Le British Agricultural Export Council est une association privée regroupant 180 sociétés liées à l'agriculture. Ses fonctions : la collecte d'informations commerciales, la réalisation d'études sur les marchés par pays, l'organisation des pavillons britanniques à l'étranger, la mise au point d'enquêtes à la demande des membres adhérents. Cette association existe depuis vingt ans.

« L'intérêt d'une telle association se mesure par l'évolution du nombre de cotisants, indique M. Peter Sillars, son directeur. *Pendant longtemps ce nombre est resté stable ; maintenant nous visons les 250 adhérents. »* Leurs demandes concernent surtout les marchés des pays en développement, car, dit M. Sillars, *« la CEE et les Etats-Unis sont couverts »*. Ces PVD sont surtout intéressés par le bétail, les produits vétérinaires, les équipements de conservation et de stockage.

Avec quels moyens de paiement ? *« Les aides et les subventions existent, dans la CEE, à la Banque mondiale ; notre rôle, c'est aussi de le faire savoir aux entreprises. »* Dans ce secteur, les sociétés britanniques partent avec un certain retard sur les concurrents des autres pays européens : *« Un indice : à la prochaine Foire agricole de Pékin, le pavillon britannique ne mesurera que 39 mètres carrés, celui de la France 800 mètres carrés. Mais le nôtre sera rentable. »*

Au British Overseas Trade Board (BOTB), organisme gouvernemental cette fois, sorte d'équivalent du Centre français du commerce extérieur (CFCE), l'accent est mis également sur les transferts de technologie, l'ingénierie, le machinisme agricole adapté aux pays en développement. Dans une spécialité très britannique, les aménagements de parcs et de jardins, six grandes sociétés se disputent le marché en France comme au Moyen-Orient... où les roses poussent dans le désert. Le comble et le symbole à la fois du revirement britannique en faveur de l'exportation agricole : le BOTB se vante de vendre depuis huit mois du vin blanc anglais... en France.

JACQUES GRALL.

Labourage et pâturage...

	Moyenne 1974-1976	Moyenne 1983-1985
BLÉ (millions de tonnes)		
Production	5,1	12,3
Importation	3,4	1,25
Exportation	0,1	1,8
ORGE (millions de tonnes)		
Production	8,4	10,2
Importation	0,6	–
Exportation	0,4	3
OLÉAGINEUX (milliers de tonnes)		
Production	77	792
Importation	76	79
Exportation	1	179
BŒUF et VEAU (milliers de tonnes)		
Production	1 125	1 096
Importation	263	205
Exportation	110	196
MOUTON (milliers de tonnes)		
Production	255	300
Importation	227	153
Exportation	34	56
PORC (milliers de tonnes)		
Production	617	740
Importation	13	33
Exportation	14	50
BEURRE (milliers de tonnes)		
Production	64	217
Importation	344	165
Exportation	8	37
FROMAGE (milliers de tonnes)		
Production	219	247
Importation	140	145
Exportation	9	32
POUDRE DE LAIT (milliers de tonnes)		
Production	153	308
Importation	37	20
Exportation	86	187

(Source : Annual Review of Agriculture 1986.)

L'ÉNERGIE ET LES MATIÈRES PREMIÈRES EN QUESTION

Une stratégie de domination

Les producteurs les plus puissants s'efforcent d'éliminer sans pitié leurs concurrents les plus faibles

par PAUL-HENRI BOURRELIER (*)

LA baisse actuelle et attendue des prix du pétrole et de la plupart des produits de base s'effectue dans des conditions telles qu'il faut s'interroger sur les visées et les manœuvres qui les motivent : certes les marchés reflètent la position de force des acheteurs, mais ceux-ci sont-ils vraiment des acteurs effectifs et conscients ? La baisse n'est-elle pas plutôt l'expression d'une contre-offensive de certains producteurs qui comptent, par ce moyen, s'emparer d'un pouvoir inégalé à l'échelle mondiale ?

D'où vient l'importance du déséquilibre qui affecte aujourd'hui les marchés des produits de base ? D'abord de la poussée des producteurs, incités par des prix attrayants parfois soutenus artificiellement, qui ont accru leurs capacités année après année et réalisé des progrès techniques spectaculaires, supérieurs à ceux de l'industrie manufacturière : réussite des prospections guidées par des outils et concepts révolutionnaires, puissance des méthodes d'extraction, de transfert et de traitement pour les produits miniers ; quant aux rendements agricoles, ils montent en flèche avec les améliorations génétiques, les traitements des sols et du monde vivant, les progrès des biotechnologies dans les industries agro-alimentaires.

Or, face à cette fièvre des capacités, la demande a été depuis dix ans plutôt tiède : d'abord parce que le progrès technique, au contraire de l'offre, a permis de la réduire par des économies et des substitutions ; et puis la conjoncture, la hausse de certains prix – celui du pétrole avant tout, – l'endettement des pays qui devraient être « en développement » et qui n'ont guère pris le relais de la consommation des pays saturés de biens, ont freiné la consommation.

La succession de déséquilibres n'est certes pas anormale : vaches maigres et vaches grasses se sont succédé, aussi loin qu'on remonte dans le temps. Mais aujourd'hui le progrès technique a fait plus que de porter le déséquilibre à un niveau exceptionnel : en transformant la circulation des produits, des capitaux et de l'information, il a synchronisé les mouvements. Ainsi les vagues se sont-elles transformées en une marée dévastatrice qui finit par faire sauter toutes les digues ou dispositifs de régulation. Désormais, ce ont les marchés spot ou à terme, instruments d'amplification des mesures de variation, qui donnent les références des transactions. Spéculations et réactions émotives, servies par de nouveaux réseaux d'information non maîtrisés, ont libre jeu.

Inégalité

Le progrès technique et la mondialisation de l'information ont aussi pour effet d'accroître l'inégalité des producteurs en leur permettant d'exploiter à fond l'inégale répartition des richesses naturelles, désormais bien appréciée. Une sélection à outrance des meilleures ressources, l'application à ces ressources de technologies à hautes performances accroissent les écarts. Parfois aussi les inégalités ont été amplifiées par des politiques nationales de mises en valeur pratiquées par des pays aussi différents que l'Australie, le Brésil, l'Afrique du Sud, la Finlande.

Les rentes différentielles qui mesurent les écarts peuvent ainsi prendre des valeurs considérables. L'exemple le plus fantastique est évidemment constitué par le pétrole, du fait qu'il est la seule ressource importante qui soit réellement – à l'échelle du siècle – en voie de raréfaction.

L'une des réactions des pays consommateurs devant l'instabilité des prix et les mesures de déstabilisation dues à des variations incontrôlables des termes de l'échange, au delà des économies, a été d'essayer de diversifier les productions de façon à les orienter vers la satisfaction des besoins intérieurs.

(Lire la suite page 18.)

(*) Ancien directeur général du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

La chronique de Paul Fabra

L'avenir du Parti socialiste

DANS la *Revue politique et parlementaire* qu'il dirige, Thierry Pfister pose, à propos de l'avenir du PS, une question qui au moins dans son énoncé marque le considérable chemin parcouru par la gauche française depuis 1981 : « Parti démocrate à l'américaine ou social-démocratie ? » Formuler cette alternative aurait quelques années en arrière été considéré par les électeurs de François Mitterrand comme une véritable provocation. Et ce n'est certainement pas l'auteur de *la Vie quotidienne à Matignon au temps de l'union de la gauche* (1), ancien membre du cabinet de Pierre Mauroy, qui s'y serait livré.

Je me souviens très distinctement d'une conversation avec un des plus hauts dirigeants du PS au début de l'année 1978 : notre problème, me disait-il en substance, est qu'idéologiquement nous sommes presque par nature placés en position d'infériorité par rapport aux communistes, car ceux-ci peuvent aller jusqu'au bout de leur logique. Si, par exemple, nous admettons comme eux que les nationalisations sont en principe une bonne chose, comment faire admettre que nous voulions en limiter strictement le champ ? Et mon prestigieux interlocuteur d'ajouter : il est clair qu'un programme social-démocrate n'est plus suffisant pour la France : il faut proposer un « plus ». Le tout est de savoir jusqu'où aller, mais la difficulté est d'expliquer pourquoi on s'arrête là.

Ce qui est clair aujourd'hui, après l'expérience des cinq dernières années et la conscience que les hommes de gauche ont prise de la nature de la crise, est qu'aucun discours politique n'a la moindre chance d'être crédible s'il ne tient pas compte des réalités de la production.

Politiquement, un tel recentrage crée l'effet d'optique d'un déplacement vers la droite du plus grand parti de la gauche. Le titre choisi par Thierry Pfister pour développer ses propres thèses illustre à sa manière ce phénomène. Les socialistes les plus socialistes, si je puis dire, ne perdent plus leur temps à poser la question toute sémantique de savoir si la politique menée par la gauche aux affaires a ou non « changé » lorsqu'a été adopté un programme de « rigueur ».

Thierry Pfister fait fi de ces arguties en écrivant sans ambages : *« Il est clair que le PS n'a cessé d'évoluer dans ses analyses et ses propositions, et que son passage pendant cinq ans au pouvoir ne peut déboucher que sur d'autres adaptations. A cet égard, on peut même affirmer que le saut conceptuel majeur n'est pas devant les socialistes, mais derrière. Leur congrès de Bad Godesberg, par référence aux assises du SPD (Parti socialiste allemand) marquant la rupture de ce parti avec le marxisme, n'est pas à vivre ; il a été d'une certaine manière tenu durant la précédente législature au sein même des instances gouvernementales ».* Pour Pfister, cette révision tient à la nouvelle façon de voir la fonction de l'entreprise (voilà pour le souci de la production).

Partant de ces données, l'auteur expose, dans un but politique bien précis, une argumentation dont je ne donnerai ici que les très grandes lignes. Ce serait, selon lui, très superficiel de voir dans le débat sur l'avenir du Parti socialiste une simple opposition entre, d'une part, les rénovateurs au discours *moderniste, type Rocard ou Fabius, et,* d'autre part, les « archaïques » (non désignés nommément). Historiquement ce sont les prétendus archaïques qui ont eu jusqu'à maintenant raison. Les thèmes développés par les néo au début des années 30 ont fait long feu pour laisser la place à la stratégie du Front populaire. De même le projet centriste de la « grande fédération », prônée par Gaston Defferre en 1964, a échoué. C'est le processus d'union de la gauche entamé par François Mitterrand qui a ramené cette dernière aux postes de commande.

CETTE évolution n'a cependant pas empêché la « mutation » des socialistes français. Ces derniers, quand ils étaient au pouvoir, remarque Pfister, n'ont-ils pas implicitement fait leur la principale résolution adoptée en 1959 par leurs camarades allemands : *« le SPD approuve le marché libre là où il y a réellement concurrence »* ?

Aux yeux de Pfister, l'avenir du PS est lié à l'interprétation que les hommes de gauche feront des institutions de la Vᵉ République. Si, oubliant leurs propres critiques et leurs propres objections, ils se résolvent à voir dans le scrutin présidentiel *« l'alpha et l'omega de toute notre vie politique »,* le Parti socialiste a toutes chances de se muer en simple *« machine électorale »* dont la seule fonction importante sera, une fois tous les sept ans, de sélectionner un candidat. Notre auteur aurait pu préciser qu'effectivement aux Etats-Unis le Parti démocrate, pas plus du reste que le Parti républicain, n'a d'existence nationale en *dehors* de la campagne présidentielle (mais il y a cinquante partis démocrates et cinquante partis républicains, un par Etat, pour les élections au Congrès).

Cependant, l'expérience de la cohabitation, constate Pfister, semble ne pas déplaire aux Français. Sa logique *« devrait (...) conduire à revaloriser les formations politiques au détriment des aventures présidentielles individuelles »,* vœu que l'auteur juge encore fragile mais auquel il n'est pas loin d'attacher le sort futur des organisations de gauche. Dans cette perspective, la référence c'est *« plutôt les social-démocraties de l'Europe du Nord ».*

Fort de ces prémices, Pfister croit pouvoir revenir au problème de l'unité de la gauche française, qui reste visiblement sa plus chère préoccupation. Cette unité, selon lui, *« peut dans les décennies à venir se poser en termes nouveaux ».* Pour nourrir cet espoir, il remarque, en guise de conclusion : *« Après tout, est-ce que l'union réalisée sur un même programme gouvernemental entre 1972 et 1977 ne présageait pas ce que pourrait être, sous une autre forme institutionnelle, une social-démocratie à la française ? »*

A cela on peut répondre que si le terme de social-démocratie a un sens, il est difficile de qualifier de social-démocrate le programme commun adopté en 1972. Rien d'étonnant à cela. Comme le fait justement remarquer Marc Riglet, dans la même livraison de la *Revue politique et parlementaire,* le programme commun est, à des détails mineurs près, le doublon du programme du PCF élaboré un an auparavant sous le titre de « Changer de cap ».

LA pièce maîtresse était constituée par les nationalisations intégralement appliquées en 1982. Il est difficile de ne pas voir dans ce formidable élargissement du domaine public une politique dictée en fin de compte par le dogme marxiste selon lequel la raison d'être du socialisme, c'est l'appropriation collective des moyens de production. C'est dans cette perspective que les socialistes se plaçaient pour viser la « rupture avec le capitalisme », condition nécessaire pour changer véritablement les rapports sociaux.

Or cette façon de présenter les choses est doublement sujette à caution. L'amélioration du niveau de vie sous toutes ses formes, qui implique non seulement la construction de nouvelles unités de production mais aussi la multiplication des écoles, des hôpitaux, etc., suppose l'accumulation du capital. Cela est devenu tellement évident qu'on a scrupule à le rappeler. Quant aux rapports sociaux, l'expérience montre que la social-démocratie peut les modifier en profondeur, selon la conception qu'elle se fait — et qui heureusement n'est pas la seule possible — de la justice.

C'est pourquoi voir, dans l'évolution actuelle des convictions et des mentalités au sein du Parti socialiste, un mouvement vers la droite est peut-être une autre illusion... marxiste. Que Thierry Pfister se console : même si le Parti communiste devait poursuivre son déclin jusqu'à la disparition, l'idéologie de gauche ne serait pas morte pour autant.

(1) Hachette, 365 p., 84 F.

Une stratégie de domination

(Suite de la page 17.)

Ainsi des efforts ont-ils été faits en faveur d'énergies nouvelles comme des tentatives de retour aux cultures vivrières. En fait il faut bien reconnaître que les résultats obtenus ont été plutôt modestes, et les baisses de prix vont encore saper la détermination de l'opinion publique.

Cependant la tendance normale des producteurs dominants devant les fluctuations courantes des marchés est d'essayer de les amortir par des mouvements de stocks et des ajustements du fonctionnement des unités de production. L'objectif est d'obtenir une réaction de solidarité de la profession, tout en se résignant à voir quelques francs-tireurs marginaux en profiter.

C'est ainsi qu'opère De Beers depuis le début du siècle pour le diamant ; telles étaient les actions d'INCO pour le nickel, de l'OPEP pour le pétrole ; pour les produits agricoles, le stockage a été le fait d'organes publics. Ces opérations de lissage de la conjoncture étaient justifiées par l'espoir d'un retournement prochain.

Mais cette politique devient inefficace et insupportable quand le déséquilibre est trop profond et que les producteurs dissidents en tirent trop de bénéfices. Les producteurs les plus puissants en viennent à décider un renversement radical de leur comportement qui consiste à profiter de la faiblesse du marché pour tenter par une concurrence sans pitié d'éliminer les plus faibles. Après quelques années de flottement, c'est la stratégie qui est devenue prédominante pour beaucoup de produits.

C'est l'Arabie saoudite qui, devant l'indiscipline de l'OPEP et la montée des producteurs extérieurs à l'organisation, vient de décider de reprendre sa place, dût-elle pour cela casser les prix. C'est le gouvernement des Etats-Unis qui, inspiré par la conviction de la supériorité des agriculteurs américains, mécontents de la place conquise par la CEE, vient de décider avec le Congrès une politique de baisse des prix et de soutien à l'exportation des céréales, tout en mettant en œuvre une panoplie destinée à renforcer la concentration et la productivité des pôles de production les plus performants.

C'est pour le charbon l'engagement de l'Afrique du Sud, de l'Australie, de l'Amérique du Nord et d'une grande société pétrolière installée en Colombie vers des exportations à des prix sans cesse plus bas, avec l'objectif d'accélérer la constitution d'un marché international encore étroit. Dans la même période, les producteurs australiens et brésiliens accèdent à une véritable suprématie mondiale pour le minerai de fer, tandis que le Chili s'impose et que l'Afrique du Sud conforte sa position dominante pour le chrome et le platine, sans céder sa première place incontestée sur l'or. Tout récemment le Canada a pris le premier rang pour l'uranium.

Pour en revenir aux produits agricoles, la stratégie des Etats-Unis n'est pas isolée ; quelques percées spectaculaires ont été réalisées, telles que celle du Brésil pour les tourteaux de soja et le jus d'orange, de la Thaïlande pour le manioc, de la Côte-d'Ivoire pour le cacao.

Ces stratégies expriment un retour à une phase de concentration par le moyen d'une concurrence sans merci appuyée sur les nouveaux outils de la technologie et des armes financières sans cesse plus puissantes. Les opérations de rachat engagées par des grandes compagnies sont un des moyens de la concentration ; le secteur du pétrole comme celui de l'agro-alimentaire en donnent des exemples spectaculaires.

Les « prédateurs » opèrent désormais à l'échelle mondiale, et là aussi le mouvement est encouragé par le basculement de la politique américaine : hostile aux concentrations par les plus forts tant qu'elles étaient perçues comme une menace à l'échelle de la nation, le président des Etats-Unis les voit d'un œil plus favorable dès lors qu'à l'échelle mondiale elles deviennent l'expression de la vitalité américaine. L'assouplissement de la loi anti-trust est un signe des temps.

Arrière-pensées

Derrière ces offensives apparaissent des arrière-pensées politiques : soit simplement la volonté de tirer le meilleur parti des ressources naturelles dans le cadre d'une certaine conception du développement — tel est le cas des pays scandinaves, qui progressent remarquablement (forêts et papier, électrométallurgie, aciers spéciaux...), et de divers pays tropicaux ou septentrionaux, aux larges espaces, — soit aussi souvent la volonté de puissance et l'intention d'utiliser les positions comme levier politique.

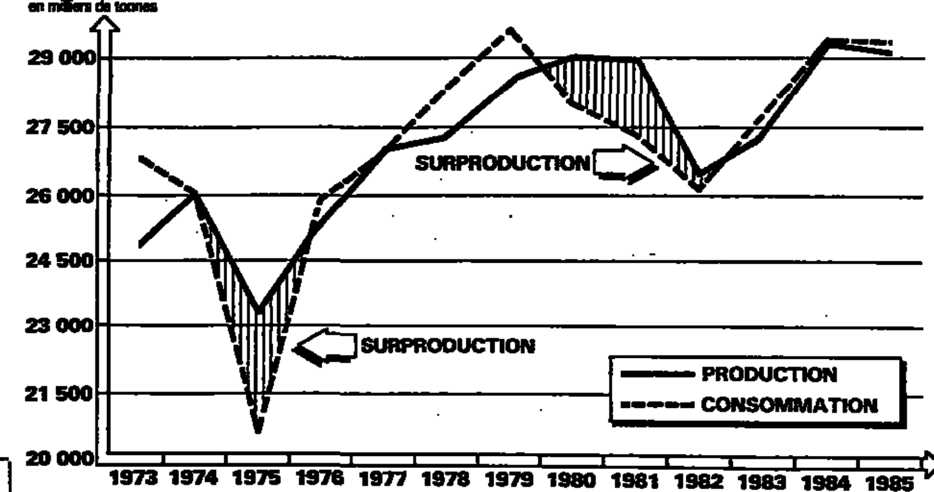
Quelles conclusions tirer de ces constatations ?

- Il n'est pas douteux que d'ici une dizaine d'années l'élimination des marginaux sera parachevée, et que le pouvoir sera réparti entre peu de mains qui ne le lâcheront plus. Instruite par l'expérience, l'Arabie saoudite ne commettra plus sans doute l'erreur de laisser se produire un troisième choc pétrolier incontrôlé ; elle gérera la hausse des prix d'une façon plus précise pour ne plus en perdre la maîtrise.
- Le mouvement actuel n'apparaît pas comme une simple péripétie. La télédétection, l'exploration des fonds marins, la géophysique et les sondages profonds nous livrent désormais une vision planétaire de nos richesses et la clef, avec des technologies appropriées, de positions de domination.
- Il y a là, pour la répartition du pouvoir mondial, des faits aussi porteurs de mutation que la concentration des capacités technologiques. En fait, il ne faut nullement les opposer, car toute l'analyse montre que c'est le couplage entre les richesses naturelles, inégalement réparties, et la technologie de pointe qui provoque l'émergence de nouveaux pouvoirs.
- Les exemples des pays scandinaves, qui ont valorisé leurs ressources, et du Japon, qui a valorisé ses relations bilatérales avec des pays riches en ressources, montrent qu'il est possible à chacun d'élaborer une stratégie qui soit adaptée aux nouvelles règles du jeu de la division internationale des producteurs. La CEE, dans sa dernière configuration, a de nombreux atouts qui ne sont d'ailleurs pas seulement miniers et agricoles, puisque le rivage nord de la Méditerranée est le plus beau site de concentration du tourisme.

A chacun de jouer ! L'URSS elle-même réévalue actuellement le coût exorbitant de l'exploitation de la Sibérie ; l'Europe, par sa densité et sa diversité, a autant d'atouts que d'autres, qu'il serait périlleux pour son indépendance de laisser en friche.

La compétition est une lutte où il faut exploiter les mouvements de bascule de l'adversaire ; la baisse des prix du pétrole et des produits de base est une manœuvre qui ne se cache guère. Mettons à profit la bouffée d'oxygène qu'elle nous apporte ; seuls les résignés y verront la dernière cigarette du condamné.

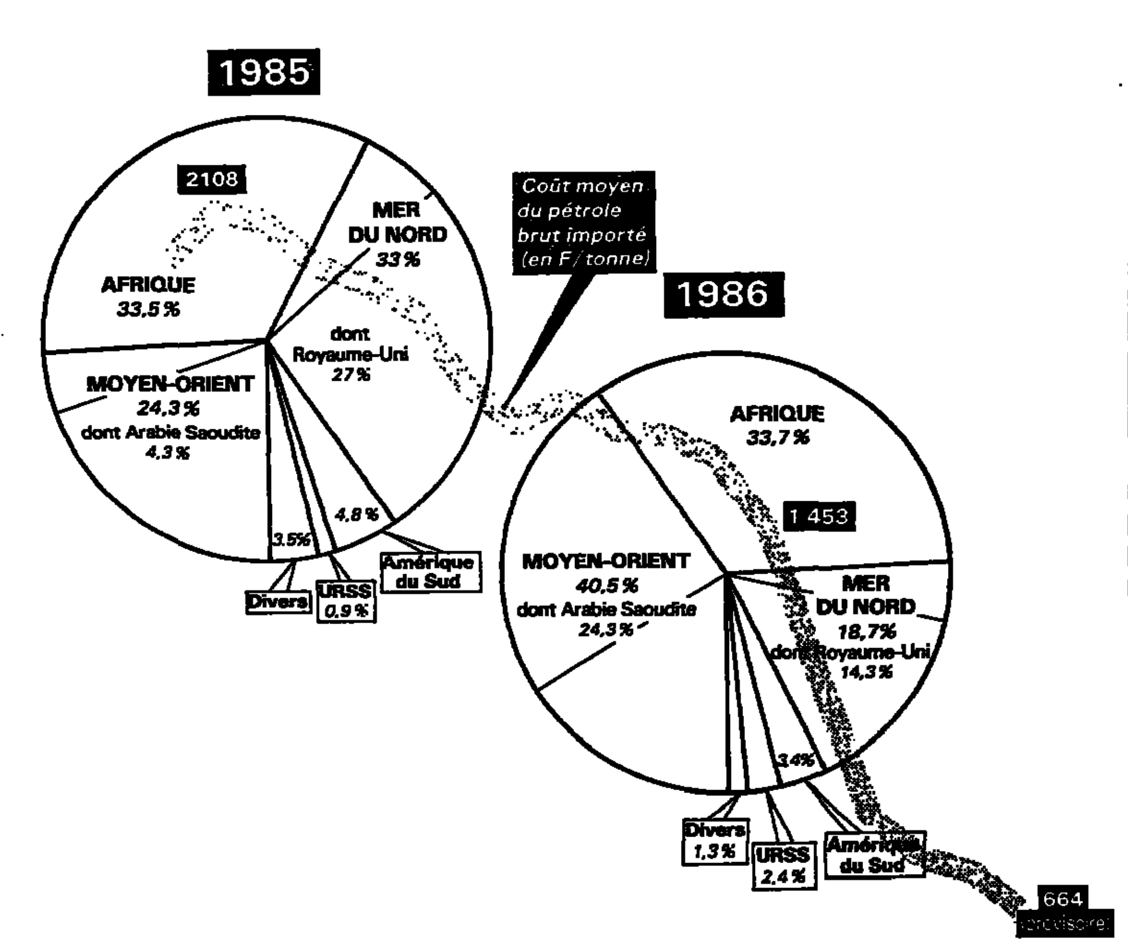
PAUL-HENRI BOURRELIER.



Le graphique porte sur cinq métaux : aluminium, cuivre, *nickel, plomb* et zinc. Il ne faut pas oublier l'importance des stocks : plus de 2 millions de tonnes pour l'aluminium à la fin de 1985, soit près de 18 % de la production.

(Source : Fédération des chambres syndicales des minerais et des métaux non ferreux.)

France : changement de fournisseurs pétroliers

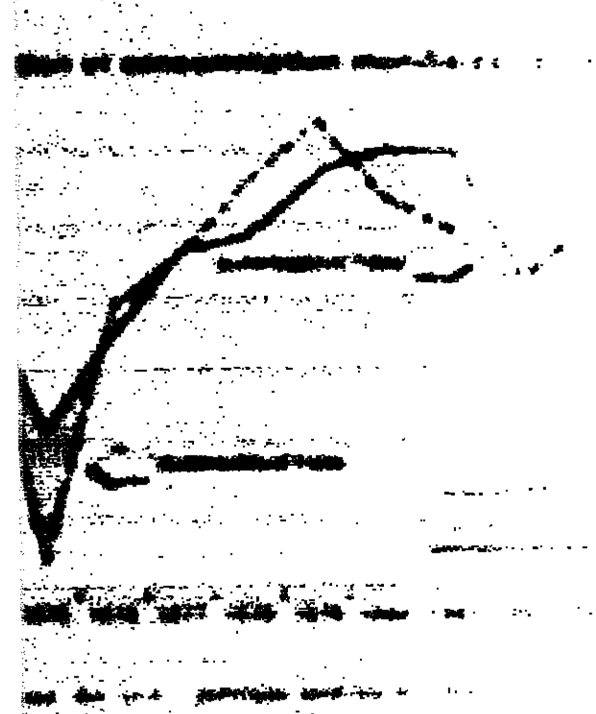


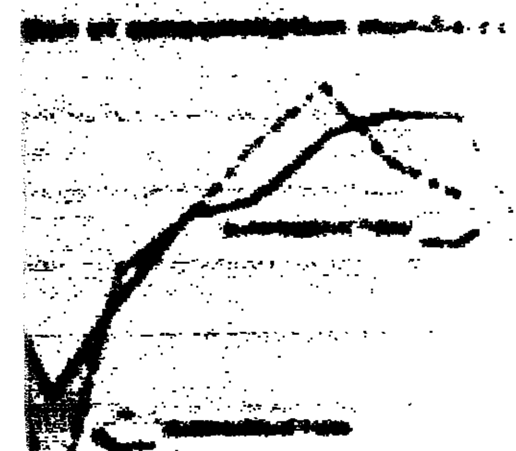
La guerre des prix du pétrole, déclenchée à la fin de 1985 par l'Arabie saoudite afin de reconquérir une « juste part » *du marché, a eu pour effet, outre une chute brutale des cours mondiaux, de réorienter complètement les achats de brut de la France. Alors que les producteurs de la mer du Nord — Norvège, Pays-Bas et surtout Grande-Bretagne — avaient réussi depuis trois ans, grâce à des prix attractifs, à conquérir un tiers du marché français, la contre-attaque saoudienne a en quelques mois porté ses fruits.*

Les achats de brut saoudien ont plus que quintuplé, passant de 1 million de tonnes au cours des quatre premiers mois de 1985 à 5,4 millions pendant la même période de 1986, soit près d'un quart des importations pétrolières françaises (24 millions de tonnes). Dans le même temps, les livraisons de pétrole britannique ont chuté de moitié et celle de brut norvégien d'un tiers environ. Il est vrai qu'en avril le prix moyen britannique était supérieur de plus de 11 % au tarif saoudien : 20,9 dollars par baril contre 18,2 dollars.

ocialiste

omination





Sports

CYCLISME : l'arrivée du Tour de France

Un Américain dans la légende

Leader d'une nouvelle génération de champions cyclistes, Greg Lemond a reçu des mains de M. Jacques Chirac, premier ministre, un maillot jaune qui fait entrer l'Amérique dans la légende du Tour de France. Egalement sur le podium : l'Italienne Maria Canins, victorieuse pour la deuxième fois du Tour féminin devant la Française Jannie Longo. Son compatriote Guido Bontempi avait réussi l'exploit du week-end en gagnant au sprint samedi 26 juillet à Nevers et dimanche sur les Champs-Elysées.

La première victoire d'un Américain dans le Tour de France constitue de toute évidence le grand événement du cyclisme moderne. On ne saurait cependant parler de surprise. La valeur de Greg Lemond nous était connue, le coureur des Etats-Unis ayant déjà remporté le Tour de l'Avenir et un championnat du monde, indépendamment de plusieurs épreuves de moindre importance. La consécration qu'il obtient aujourd'hui s'inscrit en outre dans un ordre logique et marque l'aboutissement d'une progression constante puisqu'il s'était classé troisième sur les Champs-Elysées en 1984 et deuxième la saison passée derrière Hinault.

En dépit de sa jeunesse – il n'a que vingt-cinq ans – Lemond a surmonté les difficultés d'une course exceptionnellement dure et il a su en éviter les pièges. Sa présence s'est affirmée quotidiennement. A l'inverse de Bernard Hinault et... de tous les autres, il n'a pas fléchi un seul instant, mais s'il doit le maillot à sa parfaite régularité, son succès n'est pas dépourvu d'un certain panache. On rappellera qu'il a gagné une grande étape pyrénéenne à Superbagnères et que, sans une chute, il aurait très vraisemblablement réalisé le meilleur temps à Saint-Etienne contre la montre. Bref, il s'est hissé au niveau d'Hinault, l'homme fort du peloton, et les deux leaders de la Vie Claire ont nettement dominé l'opposition après que leur concurrent principal, le Suisse Urs Zimmermann eut été distancé de façon définitive sur la route de l'Alpe-d'Huez.

Le rôle de Bernard Hinault

L'ambiguïté de leurs rapports dans le cadre d'une course singulière, où ils furent alternativement équipiers et rivaux soulève toutefois plusieurs questions : qui a aidé l'autre et qui a piégé qui ? Quel était en réalité le meilleur, du Français ou de l'Américain ? Hinault a-t-il fait cadeau à son partenaire d'une victoire à sa portée ? A-t-il au contraire joué les grands seigneurs et les bons Samaritains en considérant qu'il ne possédait plus les moyens de triompher lui-même ? Il semble que tout ne soit pas aussi simple. Les contradictions des propos et des attitudes en témoignent. A Gap, au soir d'une journée orageuse, Lemond déclarait qu'*« il était décidément impossible de travailler dans cette équipe »*. Deux jours plus tard, il donnait l'accolade au Breton pour le remercier de ses bons et loyaux services. Grâce à leur coopération, les deux copains avaient réduit les derniers îlots de résistance. Mais on s'interrogeait encore : Hinault avait-il escaladé l'Alpe-d'Huez en tête et à son rythme pour ménager Lemond ou... pour mieux le neutraliser ? Le mystère demeure.

Quoi qu'il en soit, le Français a tenu parole : il a contribué à la victoire de l'Américain, conformément à ses promesses. On le savait loyal, et ce geste fera monter sa popularité d'un cran au moment où il s'apprête à quitter la scène sportive. Par la grand porte.

Au reste, sa collaboration intelligente ne dévalue en rien la victoire de Lemond et il serait injuste de prétendre qu'elle a été acquise dans l'ombre du Blaireau. Ce succès largement exploité, on s'en doute, par un Bernard Tapie, soucieux de ses intérêts outre-Atlantique, confirme l'épanouissement de l'ancien champion du monde. Il a couru avec une grande autorité, beaucoup de sang-froid et il a éliminé un à un tous ses adversaires, au nombre desquels Zimmermann, Criquelion, Delgado, Roche, Millar et Herrera. Tout au long du Tour de France qu'on leur destinait en raison de son caractère montagneux, les grimpeurs colombiens on fait faillite. Usés progressivement par une course rapide dès le départ, ils ont atteint le pied des cols en état de moindre résistance. Leur mésaventure démontre une fois de plus qu'une compétition par étapes de trois semaines, fortement influencée par la montagne, s'adresse aux routiers complets et aux athlètes du vélo de préférence aux coureurs spécifiques.

Espoirs solides

En revanche, les jeunes Français se sont bien comportés. Il est remarquable de noter que le deuxième tricolore derrière Hinault est un néophyte, Ronan Pensec, classé sixième, et que, pour ses débuts, Jean-François Bernard a pris la douzième place. Tous deux sont considérés comme des espoirs, d'autant plus solides que les tests auxquels ils ont été soumis étaient plus rigoureux.

On soulignera également que deux Américains, Greg Lemond et Andrew Hampsten, figurent parmi les quatre premiers. La mondialisation du cyclisme et l'ouverture vers les Etats-Unis correspondent désormais à des vérités. Lemond n'envisage-t-il pas de constituer l'an prochain sa propre équipe, une équipe 100 % américaine, dont il serait naturellement le patron ? Cet éventuel transfert s'ajoutant au départ de Bernard Hinault risque de compromettre l'avenir de La Vie claire, bien que Bernard Tapie n'ait pas dit son intention de tourner le dos à la bicyclette pour se consacrer exclusivement au ballon rond.

JACQUES AUGENDRE.

Les permanentes de la Petite Boucle

Tirant profit de ses qualités exceptionnelles en montagne où elle est pratiquement invulnérable, l'Italienne Maria Canins a gagné le Tour féminin devant Jeannie Longo, exactement comme l'an passé. Ces deux championnes de haut niveau ont largement dominé leurs rivales, et la jeune Américaine Inga Thompson, révélation de l'épreuve, qui s'est classée troisième, ne les a jamais véritablement inquiétées en dépit d'une série de performances très méritoires.

L'Italienne et la Française se sont partagées dix victoires d'étapes, cinq chacune, en quinze jours de course. La première a remporté comme prévu le Grand Prix de la montagne, tandis que la seconde, irrésistible au sprint, enlevait pour la deuxième fois le maillot bleu du classement par points : l'équivalent du maillot vert chez les professionnels.

Dans une course manifestement trop dure, qui comportait l'escalade de l'Izoard, du Granon et du Puy-de-Dôme, Maria Canins et Jeannie Longo ont donné une nouvelle dimension du cyclisme féminin. *« Elles auraient leur place dans le peloton des pros*, a dit Bernard Hinault, *et elles rivaliseraient probablement avec un certain nombre d'entre nous. »*

L'efficacité de Maria Canins dans les cols est effectivement prodigieuse. Ses attaques sont le plus souvent imparables et elle peut soutenir des efforts prolongés à un rythme élevé. Jeannie Longo allie, quant à elle, la puissance à la vélocité. Elle a gagné l'étape contre la montre Veynes-Gap, à 45,70 km de moyenne en utilisant un braquet de 52 × 12 (9,80 m), ce qui a laissé rêveur Jacques Anquetil, le grand spécialiste du contre la montre des années 60, qui n'a jamais employé un tel développement.

Jeannie Longo qui a terminé le Tour en super-forme – elle a d'ailleurs triomphé au sprint dimanche sur les Champs-Elysées – envisage de s'attaquer au record du monde de l'heure après avoir défendu son titre de championne du monde à Colorado Springs. Distance à battre : 43,082 kilomètres. Le record est détenu par la Néerlandaise Cornelia Van Oosten-Hage depuis 1978.

J. A.

ESCRIME

Les Français baissent la garde

Les championnats du monde d'escrime, qui ont débuté vendredi 25 juillet à Sofia (Bulgarie), semblent bien mal engagés pour les sélectionnés français. Samedi, les fleurettistes ont été éliminés avant le tableau final. Pascal Jolyot, qui avait réussi un bon parcours, a chuté au dernier tour de repêchage, juste avant l'entrée dans le tableau de huit. Il a été nettement battu par le champion du monde junior, l'Allemand de l'Ouest Thorsten Weidner, qui avait précédemment sorti Philippe Omnès. Le numéro un français fut stoppé en repêchage par le Polonais Robak qui mena toujours le match.

Nouvel échec donc pour les fleurettistes français, qui s'ajoute à celui de Barcelone l'an dernier. Les équipes qui dominaient la spécialité il y a une dizaine d'années ont laissé la place aux Allemands, aux Cubains et aux Italiens. Andrea Borella a enfin obtenu la consécration de dix ans de compétition en remportant le titre de champion du monde. L'athlétique Italien de vingt-cinq ans a battu en finale l'inattendu Cubain Tulio Diaz par 10 touches à 5.

En fleuret féminin, les Françaises ne se sont pas mieux comportées. Les trois qualifiées des poules, Laurence Modaine, Gisèle Maygret et Isabelle Spennato, n'ont pu franchir le tableau d'élimination.

FOOTBALL

Giresse comme Hinault



AFP.

En concurrence avec une pléiade de (jeunes) internationaux, Alain Giresse, trente-quatre ans, s'apprête à quitter les Girondins de Bordeaux pour l'Olympique de Marseille de Bernard Tapie et Michel Hidalgo. *« Il hésite encore car c'est un garçon très attaché à sa région »*, a déclaré Bernard Tapie, dimanche 27 juillet, estimant que *« l'aventure Hinault peut se renouveler avec Giresse à Marseille »*. Ce transfert, envisagé *« le cœur gros »* par Alain Giresse, devait être officialisé mardi 29 juillet.

CANOË-KAYAK : les championnats de France

Remous d'argent

Les championnats de France de canoë-kayak en eaux vives qui ont pris fin dimanche 27 juillet sur le cours de l'Ubaye, près de Barcelonnette, dans les Alpes-de-Haute-Provence, ont rassemblé sept cents athlètes de tous âges durant onze journées.

Noyé dans une atmosphère de camp de vacances, un fait est passé inaperçu : Gilles Zok, le champion du monde de descente, a été contraint, juste avant le départ, de masquer les inscriptions publicitaires ornant son canoë. C'est la première fois dans son histoire que la Fédération prend une telle mesure.

BARCELONNETTE
de notre envoyé spécial

L'enjeu financier est tellement minime que la rencontre entre l'argent et le canoë-kayak s'opère en douceur. Lorsqu'un athlète parvient à décrocher une aide privée de l'ordre de 10 000 F, il fait des envieux. Il y a de quoi faire sourire le plus modeste footballeur ou tennisman, mais le transit de cette menue monnaie représente une « révolution culturelle » dans un milieu traditionnellement replié sur lui-même et imprégné de « coubertinisme ».

Insuffisamment médiatisé, ce sport ne fait pas l'objet de grosses opérations de *sponsoring*. Ses animateurs se rendent bien compte de ce retard de deux guerres qui se traduit par un net décalage entre la moisson des résultats internationaux (dix-huit médailles aux championnats du monde en 1985) et les recettes extérieures ; mais comment amorcer la pompe et, d'abord, à quelles fins ?

Les athlètes se sont déjà lancés dans la chasse aux « picaillons » sans se poser de question, souvent avec naïveté. Les expériences au terme desquelles le miroir aux alouettes s'est brisé sont plus nombreuses que les réussites. Cependant, ces dernières, même si elles sont modestes, existent et représentent un encouragement pour tous. Les contrats consistent davantage en dotations en nature (matériel, financement de déplacements) qu'en argent liquide. Beaucoup de ces champions du monde inconnus du grand public se sont rendu compte qu'il était plus aisé de vendre leur image à des commanditaires de leur région qu'à des firmes nationales.

Chaque jour les évidences de cette nature émergent de la confusion propre à ce que Daniel Curtil, directeur technique national, désigne comme une *« phase initiale de rêve »*. Cette préoccupation toute fraîche est le produit de la métamorphose du statut des athlètes. Eric Koechlin, l'entraîneur, explique : *« Au début des années 80, les membres des équipes de France sont devenus des semi-professionnels du sport grâce au système mis en place par la Fédération. Ils ont donc eu du temps libre pour opérer des recherches à des fins personnelles. »*

Un pétard à mèche lente

Deux autres mobiles animent cette évolution : la quête de reconnaissance de la part de champions frustrés de tant d'anonymat et la course à l'amélioration des conditions de réalisation de leurs performances. C'est ainsi que Thierry Humeau, devenu cette saison un des meilleurs spécialistes mondiaux de canoë monoplace en slalom, collabore à la création de vêtements isothermiques avec la firme Piel dans l'espoir de pouvoir se rendre en stage d'entraînement à ses frais, cet hiver, au Costa Rica. Il souhaite aussi *« promouvoir le canoë en rénovant son « look ». Les pulls relâchés en laine et les collants à trous, ce n'est sans doute pas ce qu'il y a de mieux quand on proclame qu'on veut s'ouvrir à la modernité et attirer le monde du commerce. »*

Les hommes placés à la tête de l'exécutif des équipes de France ont réfléchi à un sujet qui peut se transformer en pétard à mèche lente et éventuellement empoisonner le climat. Hervé Madoré, le directeur sportif, exprime la philosophie qui les anime : *« Nous voulons le sponsoring pour montrer aux jeunes que nous sommes dans le coup. »* Avec Thierry Rolando, directeur technique national adjoint, chargé de la promotion, ils ont rédigé un règlement qui indique notamment que les athlètes doivent ristourner 10 % du montant de leur contrat à la Fédération.

Cette mesure déplaît. Elle incite certains à signer des accords en douce sans mention financière. Elle explique sans doute pourquoi trois athlètes seulement se sont déclarés *« sponsorisés »*. La Fédération veut savoir, mais elle vise surtout la mise en place de garde-fous. Gilles Zok « sanctionné » durant ces championnats, n'a donc pu apposer sur son embarcation le sigle de celui qui lui prête une voiture pour la saison.

« Il est naturel qu'à la phase initiale de rêve, corresponde celle de la rigueur », a fait savoir Daniel Curtil aux petits cachottiers.

LLIBERT TARAGO.

AUTOMOBILE : Grand Prix d'Allemagne de formule 1

Prost en voiture et à pied

Le Brésilien Nelson Piquet (Williams-Honda) a remporté, dimanche 27 juillet à Hockenheim, sa deuxième victoire de la saison dans le Grand Prix d'Allemagne de formule 1 automobile. Il devance un autre brésilien, Ayrton Senna (Lotus-Renault). Piquet a profité de la sobriété de son moteur Honda pour s'imposer devant les deux McLaren de Keke Rosberg et Alain Prost, qui ne purent finir la course faUte de carburant.

Au classement provisoire du Championnat du monde, le Britannique Nigel Mansell – troisième sur sa Williams – précède maintenant Alain Prost de sept points (51 contre 44). Ayrton Senna demeure troisième (42) et Piquet quatrième (38).

Le coup de la panne. L'ordinateur de bord qui indique encore deux litres dans le réservoir et le moteur qui commence à toussoter. Beaucoup d'automobilistes ont connu cette mésaventure. Alain Prost en a déjà fait l'expérience sur le circuit d'Imola mais, grâce à quelques mouvements du corps, il a toujours réussi à faire rouler sa McLaren jusqu'à l'arrivée. A Hockenheim, ses gestes ont été inutiles. Après être reparti une fois, le moteur s'est définitivement arrêté à moins de cent mètres du drapeau des juges.

Cruelle situation pour le pilote français qui devine que ses concurrents dans le Championnat du monde tentent de le rattraper. Malgré la difficulté, Prost s'extirpe de sa voiture et essaie de la pousser. Hélas ses efforts sont vains. Une légère montée l'oblige à renoncer et à assister, impuissant, au passage de Nigel Mansell (Williams-Honda), puis de René Arnoux (Ligier-Renault).

Victime lui aussi de la même mésaventure, son coéquipier Keke Rosberg avait raccourci le circuit en passant par une chicane, avant de s'arrêter. Après une course efficace, souvent en tête, le pilote finlandais devait se contenter d'une cinquième place.

Une nouvelle fois les moteurs Honda se sont révélés les plus rapides. Vainqueur, Nelson Piquet a montré qu'il disposait sur sa Williams de plus de puissance, à consommation égale. Après ses deux arrêts au stand, pour des changements de pneumatiques, il n'a eu aucun mal à reprendre la position de leader, devant les voitures blanc et rouge.

De la deuxième ligne, Ayrton Senna, sur Lotus-Renault, réalisait un excellent départ en se faufilant avec facilité entre Rosberg et Prost, auteurs des meilleurs temps aux essais. Au volant de sa Ferrari, Stefan Johansson a été moins chanceux puisque, après un dérapage à l'extrémité de la ligne droite des stands, il a heurté quelques concurrents. Résultat : une crevaison pour le petit nouveau, Philippe Alliot, qui remplaçait Jacques Laffite sur la Ligier, et une transmission cassée pour l'autre pilote de Ferrari, Michele Alboreto.

Dans ce grand prix, plus marqué par la consommation des engins que par les attaques des concurrents, Mansell et Arnoux, après une course sans histoire, ont réussi à figurer au tableau d'honneur. Hockenheim 86 demeurera comme une course gagnée par les motoristes et les techniciens japonais.

Mais le circuit d'Allemagne a surtout été le théâtre des révélations sur l'avenir du championnat en formule 1. Après des semaines de supputation, de voyages éclairs – comme celui de Prost la semaine dernière au Japon, – de rumeurs, d'annonces de départ, la saison 1987 apparaît un peu plus clairement.

Dans l'ambiance des essais, Yoshitoshi Sakuraï, directeur de la recherche et du développement de Honda, a annoncé qu'il équiperait l'an prochain les écuries britanniques Williams et Lotus. Ayrton Senna abandonnera donc le moteur Renault pour la mécanique japonaise. Le jeune Brésilien et son ingénieur préféré, Gérard Ducarouge, semblent ravis de ce nouveau contrat. Bien que M. Sakuraï ait démenti que sa compagnie veuille racheter Lotus, il a quand même précisé que le deuxième pilote de l'écurie serait un Japonais. Si la Fédération internationale de sport automobile lui délivre sa licence, Satoru Nakajima, actuellement en formule 3 000, deviendra le premier pilote japonais à participer au Championnat du monde de formule 1.

Nelson Piquet ayant resigné chez Williams, la question était de savoir si Nigel Mansell resterait son compagnon. Dimanche soir, Alain Prost annonçait qu'il pourrait abandonner McLaren pour les bolides Williams-Honda. Sans doute le meilleur moyen pour le pilote français de ne plus tomber en panne d'essence lors des grands prix de 1987 et aussi de réaliser les mêmes performances dans le Championnat.

SERGE BOLLOCH.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX D'ALLEMAGNE DE FORMULE 1

1. Piquet (Bré, Williams-Honda) les 299,068 km en 1 h 22 mn 8 s (218,463 km/h) ; 2. Ayrton Senna (Bré, Lotus-Renault) à 15 s 437 ; 3. Nigel Mansell (G-B, Williams Honda) à 44 s 580 ; 4. René Arnoux (Fra, Ligier-Renault) à 1 mn 15 s 176 ; 5. Keke Rosberg (Fin, McLaren TAG) à un tour ; 6. Alain Prost (Fra, McLaren TAG) à un tour.

Championnat du monde des conducteurs. – 1. Mansell (G-B), 51 pts ; 2. Prost (Fra), 44 pts ; 3. Senna (Bré), 42 pts.

Championnat du monde des constructeurs. – 1. Williams-Honda, 89 pts ; 2. McLaren TAG-Porsche, 63 pts ; 3. Lotus-Renault, 42 pts ; 4. Ligier-Renault, 28 pts.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE MASCULIN
Clermont-Ferrand-Nevers (194 km)
(vingt-deuxième étape)

1. Guido Bontempi (Ita), en 5 h 12 mn 55 s ; 2. Franck Hoste (Bel) ; 3. Eric Vanderaerden (Bel) ; 4. Adrie Van Der Poel (P-B) ; 5. Guido Van Calster ; 6. Josef Lieckens (Bel) tous m. t.

Cosne-Paris (255 km)
(vingt-troisième étape)

1. Guido Bontempi (Ita), 6 h 51 s 55 ; 2. Josef Lieckens (Bel) ; 3. Eric Vanderaerden (Bel) ; 4. Bernard Hinault (Fra) ; 5. Franck Hoste (Bel) tous m. t.

CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL

1. Greg Lemond (E-U), 110 h 35 mn 19 s ; 2. Bernard Hinault (Fra) à 3 mn 10 s ; 3. Urs Zimmermann (Sui) à 10 mn 54 s ; 4. Andrew Hampsten à 18 mn 44 s ; 5. Claude Criquielion (Bel) à 24 mn 36 s ; 6. Ronan Pensec (Fra) à 25 mn 59 s ; 7. Niki Ruttimann (Sui) à 30 mn 52 s ; 8. Alvaro Pino (Esp) à 33 mn ; 9. Stevens Rooks (P-B) à 33 mn 22 s ; 10. Yves Madiot (Fra) à 33 mn 27 s.

CLASSEMENT DE LA MONTAGNE

1. Bernard Hinault (Fra), 351 pts ; 2. Luis Herrera (Col), 270 ; 3. Greg Lemond (E-U), 265 ; 4. Urs Zimmermann (Sui), 191 ; 5. Eduardo Chozas (Esp) 172.

CLASSEMENT PAR POINTS

1. Eric Vanderaerden (Bel), 277 pts ; 2. Josef Lieckens (Bel), 232 ; 3. Bernard Hinault (Fra), 210 ; 4. Greg Lemond (E-U), 208 ; 5. Guido Bontempi (Ita), 166.

CLASSEMENT DES MEILLEURS JEUNES

1. Andrew Hampsten (E-U) ; 2. Ronan Pensec (Fr.) ; 3. Jean-François Bernard (Fr.) ; 4. Jesus Blanco (Esp.) ; 5. Peter Stevenhaagen (P-B).

CLASSEMENT PAR EQUIPES

1. La Vie Claire (LVC), 331 h 35 mn 48 s ; 2. Peugeot-Shell (PEU), 333 h 27 mn 38 s ; 3. Système U (SU), 333 h 36 mn 38 s.

TOUR DE FRANCE FEMININ
Saint-Benin d'Azy-Nevers (22,5 km)
(Quatorzième étape)

1. Inga Thompson (E-U), 26 mn 16 s ; 2. Micke Havil (P-B) à 15 s ; 3. Maria Canins (Ita.) à 26 s ; 4. Jeannie Longo (Fr.) à 33 s ; 5. Valérie Simonnet (Fr.) à 48 s.

Chaville-Paris (66,5 km)

1. Jeannie Longo (Fr.), 1 h 29 mn 9 s ; 2. Connie Meijer (P-B) ; 3. Micke Havil (P-B) ; 4. Mara Mosole (It.) ; 5. Jutta Niehaus (RFA), m. t.

CLASSEMENT GENERAL FINAL

1. Maria Canins (It.) 27 h 13 mn 37 s ; 2. Jeannie Longo (FR.) à 15 mn 31 s ; 3. Inga Thompson (E-U.) à 22 mn 9 s ; 4. Valérie Simonnet (Fr.) à 34 mn 31 s ; 5. Liz Hepple (Aus.) à 35 mn 25 s.

Motocyclisme

CHAMPIONNAT DU MONDE D'ENDURANCE

L'Australien Wayne Gardner et le Français Dominique Sarron ont remporté dimanche 27 juillet les 8 heures de Suzuka (Japon) troisième épreuve du championnat du monde d'endurance motocycliste. Les Français Gérard Coudray et Patrick Igoa (Honda) ont terminé 14e à la suite d'une chute d'Igoa lors du 59e tour. Ils demeurent néanmoins leaders du championnat.

Tennis

COUPE DE LA FEDERATION

Les Etats-Unis ont remporté dimanche à Prague la Coupe de la Fédération de tennis féminin par deux victoires en simple et une en double sur la Tchécoslovaquie. Chris Evert-Lloyd a tout d'abord battu Helena Sukova, 7-5, 7-6 et Martina Navratilova s'est ensuite offert une douzième victoire dans cette compétition en triomphant de Hana Mandlikova, 7-5, 6-1.

Voile

TOUR DE FRANCE

La treizième étape, Les Sables-d'Olonne-Rochefort a été remportée samedi 26 juillet pafr le bateau suisse Ville de Genève *qui a passé le premier la bouée de Chauveau, limite d'un parcours réduit faute de vent. Sept voiliers ayant été disqualifiés, à la suite d'un mauvais départ, le classement général se trouve quelque peu bouleversé. A l'approche du passage en Méditerranée, c'est* Ville d'Angers *qui est en tête devant* Le Havre *et* La Villette.

Economie

REPÈRES

Commerce extérieur

Excédent italien...

La balance commerciale italienne a enregistré, en juin, un excédent de 345 milliards de lires, ramenant le déficit des six premiers mois de l'année à 6 745 milliards de lires, 10 000 milliards de moins que durant la période correspondante de 1985. Ce redressement est essentiellement dû à la baisse du dollar et des cours du pétrole. Selon l'Institut central des statistiques, les importations ont baissé de 8,7 % durant le premier semestre, alors que les exportations n'ont progressé que de 3,8 %.

... Peau de chagrin au Mexique

Les répercussions de la chute des cours du pétrole sur le commerce extérieur mexicain sont impressionnantes : l'excédent de la balance commerciale s'est réduit de 69,3 % durant le premier semestre, pour ne représenter que 1,14 milliard de dollars, annonce le ministère du plan et du budget. Les exportations ont représenté 7,62 milliards seulement, en régression de 57 %. La compression des importations, de 7,2 % durant ce même semestre, ne pouvait à elle seule compenser un tel manque à gagner sur les marchés extérieurs.

Informatique

Le piratage coûte cher

Selon l'Agence pour la protection des programmes (APP), le piratage des logiciels par les entreprises et les particuliers a coûté 1,12 milliard de francs à l'industrie informatique française en 1985. L'APP, qui regroupe les principales sociétés françaises et étrangères de logiciels, souligne dans son rapport annuel que la duplication « sauvage » de programmes a représenté 19 % du chiffre d'affaires de l'ensemble de la branche informatique.

Les programmes destinés aux micro-ordinateurs sont copiés essentiellement par les utilisateurs, alors que les logiciels destinés aux systèmes plus importants sont, dans deux tiers des cas, copiés par d'anciens salariés du créateur.

Travaux publics

Conjoncture « correcte »

Après une « activité satisfaisante » en avril, la conjoncture a encore été « d'un niveau correct » en mai, indique la Fédération nationale des travaux publics. En comparant mars-avril-mai par rapport aux trois mêmes CIs de 1985, la progression en volume atteint 6 %. Depuis un an, les effectifs (185 304 personnes) ont diminué de 2,7 %.

Alors que l'OPEP se réunit à Genève

Les prix du pétrole retrouvent leur niveau réel des années 50

Les pays membres de l'OPEP devaient se réunir à nouveau, ce lundi 28 juillet à Genève, pour tenter de mettre un terme à l'effondrement des cours du pétrole. Sauront-ils effacer l'échec qu'ils ont connu il y a un mois en Yougoslavie et à la suite duquel le prix du baril est tombé à son plus bas niveau ?

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Dans le domaine pétrolier, le pire n'est jamais sûr. Lorsqu'il y a quelques mois les économistes parlaient d'un pétrole à 5 dollars le baril les milieux spécialisés, incrédules, ricanaient. Aujourd'hui, ils rient jaune. A 7 dollars en moyenne, selon les qualités, les prix réellement pratiqués ne sont plus très loin de ce minimum absolu. En valeur réelle, ils sont même tombés en dessous de leur niveau des années 50 (1) ! Autant dire qu'après avoir effacé le second, puis le premier choc pétrolier, la chute des cours du brut vient de rayer vingt-cinq années d'histoire de l'OPEP.

Et rien, dans la situation actuelle, ne permet d'espérer une reprise, sinon éphémère. Tous les experts sont d'accord : les prix vont encore chuter à 6 dollars, voire à 5 dollars le baril dans les semaines à venir, à moins que l'OPEP ne se ressaisisse. Or, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, réunie de nouveau à Genève pour tenter de trouver un moyen de stabiliser le marché, paraît toujours divisée, aussi impuissante qu'il y a un mois dans l'île yougoslave de Brioni.

Bien que l'objectif officiel de cette réunion soit de répartir entre les treize pays membres des quotas de production précis pays par pays



Dessin de CAGNAT.

afin de permettre à l'Organisation d'ajuster globalement son niveau d'extraction à la demande (estimée à 17,6 millions de barils par jour pour l'année), l'hypothèse d'un accord général en ce sens était purement et simplement écartée par la plupart, avant même l'ouverture officielle de la conférence. Tout au plus évoquait-on l'idée d'une baisse uniforme de 15 % de la production des neuf pays formant la majorité derrière l'Arabie saoudite. Si les quatre Etats « dissidents » — Algérie, Iran, Libye et Gabon — suivaient cette consigne générale, la réduction volontaire de l'OPEP retirerait du marché quelque deux à trois millions de barils par jour, ce qui pourrait permettre de redresser, du moins momentanément, les prix.

Un prix optimal

Mais ce n'est pour l'heure qu'une idée vague avancée par certains pays du Golfe pour obtenir de leurs partenaires un accord unanime sur leur objectif principal : fixer officiellement une fourchette de prix optimale à moyen terme : entre 17 et 19 dollars par baril. Deux fois plus qu'aujourd'hui, mais moitié moins qu'il y a un an. Cet objectif, dont les moyens restent à définir, demeure jusque-là vivement combattu par les « dissidents ».

Cette proposition, imprécise puisqu'elle suppose connu le niveau actuel de la production, qui varie de semaine en semaine, aurait en tout cas le mérite de la simplicité. Car la distribution de quotas pays par pays, qui a fait l'objet de nombreuses discussions bilatérales depuis un mois, paraît, elle, dans l'impasse. Le président irakien a fait savoir, il y a quelques jours, qu'il réclamerait désormais la parité avec l'Iran, soit deux fois et demi son ancien quota. Et les Emirats arabes unis continuent de demander un quota de 1,5 million de barils par jour, soit 50 % de plus que précédemment. Cela pour ne citer que les pays les plus gourmands, la plupart des autres, y compris l'Arabie saoudite et le Koweït, ayant demandé une augmentation de leur quota dans le cas d'une révision générale du système.

Tout vaudrait mieux en tout cas pour l'OPEP qu'un nouvel échec, hypothèse pourtant la plus probable compte tenu des circonstances. Depuis la conférence ratée de Brioni, les prix du brut se sont effondrés, chutant encore d'un tiers : de 11-13 dollars par baril à quelque 6-8 dollars par baril. La production de l'OPEP, échappant à toute discipline, a crevé les plafonds : près de 20 millions de barils par jour actuellement, soit 30 % de plus que l'an dernier à la même époque. *« Actuellement, personne ne contrôle plus rien, le marché est roi. Les compagnies obtiennent les prix qu'elles veulent... »*, reconnaît un représentant de l'Organisation. L'Arabie saoudite, responsable de cette situation, puisqu'elle a accru son rythme d'extraction de 30 % dans le but manifeste de donner une leçon à ses partenaires pour les amener à sa merci, ne semblait toujours pas, à la veille de la conférence de Genève, convaincue que la purge avait été suffisante.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Selon la société Enerfinance, un prix de 7 dollars par baril correspond, *grosso modo*, compte tenu de l'inflation, à un prix réel de 0,45 dollar par baril dans le milieu des années 50. A l'époque, le pétrole se vendait plus de 1 dollar par baril.

Les propositions de Bruxelles pour les années 1987-1992

52 milliards de francs pour la recherche européenne

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission de Bruxelles et singulièrement son président M. Jacques Delors sont convaincus que la coopération technologique constitue l'une des clés de la relance de la construction européenne. Comme l'avaient distingué eux-mêmes les chefs d'Etat et de gouvernement en approuvant fin 1985 à Luxembourg l'« Acte unique », charte du développement de la Communauté pour les années à venir, cette coopération technologique renforcée doit être considérée comme le complément du *« grand marché sans frontières »* que les Douze ont décidé d'établir d'ici à 1992.

La Commission européenne vient de mettre au point le programme-cadre communautaire de recherche et de développement technologique pour la période quinquennale 1987-1992. Sa proposition, transmise le 24 juillet aux gouvernements membres, tient compte des observations et critiques que ceux-ci avaient adressées à l'avant-projet présenté voici quelques mois. Au sein même du collège bruxellois, M. Delors a dû persuader ses collègues de la nécessité de faire preuve de réalisme afin de surmonter les réticences des trois principaux Etats membres, la RFA, la France et le Royaume uni, qui s'étaient vivement opposés à l'avant-projet auquel ils reprochaient d'être tout à la fois trop ambitieux et confus.

Le texte soumis aux Douze souligne que l'action de la CEE doit rester sélective. Prudence parfois négligée, il lui faut, en effet, tenir compte du fait que *« les Etats membres poursuivent des politiques nationales dont ils considèrent, à tort ou à raison, qu'elles doivent demeurer l'axe central de leur action »*. Cette sélectivité est nécessaire aussi pour prendre en considération les autres formes de coopération développées de manière organisée au niveau européen. La Commission cite l'Agence spatiale européenne, le CERN, la Fondation européenne de la science, le Conseil de l'Europe et, par ailleurs, insiste sur les complémentarités qui existent entre Eurêka et les programmes communautaires.

Mais l'effort de réalisme en ces temps de rigueur a été surtout accompli sur le plan budgétaire. La Commission, dans son avant-projet, demandait 10,3 milliards d'ECU, soit 70 milliards de francs sur cinq ans. Le projet remanié prévoit des crédits limités à 7,7 milliards d'ECU, soit 52 milliards de francs. C'est sans doute encore supérieur aux quelque 6 milliards d'ECU que le Royaume-Uni, la France et à *fortiori* la RFA, qui est la plus restrictive, ont en tête, mais l'écart devient suffisamment limité pour que l'affaire puisse être jouée. L'objet du programme-cadre qui doit être adopté à l'unanimité des Douze, n'est pas d'entrer dans le détail. Ce sera la tâche des programmes opérationnels qui viendront ensuite et qui, conformément aux dispositions de l'« Acte unique », seront approuvés à la majorité qualifiée.

Huit thèmes d'action

La proposition énumère néanmoins huit thèmes d'action. 1. La qualité de la vie avec des programmes concernant la santé et l'environnement ; 2. *« Vers une société de l'information »* : il s'agit pour l'essentiel d'une amplification du programme Esprit qui concerne l'électronique et l'information. C'est le plus gros poste, 2,050 milliards d'ECU (14 milliards de francs) ; 3. « Le réseau sanguin du grand marché », c'est-à-dire les télécommunications ; 4. L'application des nouvelles technologies à la modernisation des secteurs industriels ; 5. La poursuite et l'actualisation de l'action en matière d'énergie dont 1,1 milliard d'ECU (7,5 milliards de francs) pour la fusion thermonucléaire ; 6. La biotechnologie ; 7. L'exploitation des fonds et la valorisation des ressources marines ; 8. L'Europe des chercheurs.

Comme l'a souligné M. Karl-Heinz Narjes, le vice-président de la Commission chargé de la recherche, 60 % des crédits demandés seraient affectés à l'amélioration de la compétitivité dans l'industrie communautaire.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Egypte : ouverture du nouveau port de Damiette.** — Le nouveau port de Damiette, au nord-est de l'Egypte, a été ouvert au trafic le samedi 26 juillet. Le port, dont le président Hosni Moubarak avait visité le chantier le 30 mars, a actuellement une capacité de 15 millions de tonnes par an. Il a été construit par un consortium d'entreprises françaises et japonaises ayant pour chef de file la société française SGE/TPI. Le coût de la première phase des travaux s'est élevé à 2,5 milliards de francs, dont 1,4 milliard financés par des crédits français. Une seconde phase de travaux portera la capacité du port à 25 millions de tonnes par an. Par ailleurs, un nouveau terminal à l'aéroport du Caire a été inauguré dimanche par M. Moubarak. — (AFP.)

Economie

Les exportations françaises aux Etats-Unis

(Suite de la première page)

Jugement sans nuances – car quelques sociétés ont tout de même réussi à découvrir le Nouveau Monde – mais non sans fondement. Pour s'en convaincre, il suffit de rencontrer ceux qui ont couru l'aventure américaine et qui, l'expérience aidant, sont en mesure de définir le vade-mecum de l'exportateur français aux Etats-Unis. Ce qu'a fait, pour ce qui le concerne, M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, au cours d'un voyage à Washington et à New York du 16 au 20 juillet.

Trop tard sur le coup ? Cela n'a rien de surprenant s'agissant d'industriels qui, pour la plupart, n'ont décidé d'aller à l'exportation qu'à la fin des années 60. Usinor, qui fait maintenant 230 millions de dollars de chiffre d'affaires aux Etats-Unis, a créé sa première société d'export en 1966 et n'a installé son agence américaine qu'en 1969. Bon nombre de nos interlocuteurs nous ont appris qu'ils n'étaient sur place que depuis cinq ou six ans.

« C'est un grand marché qui faisait peur », déclare sans ambages M. Régis Sanson, le président d'Alibert Inc., qui a dû, on l'a vu, mettre ses produits au goût américain. Renault qui, de toute évidence, n'a pas fait l'effort d'adaptation suffisant, paye aujourd'hui, avec le recul de l'Alliance et de l'Encore (la R 9 et la R 11), cette impéritie. Il est significatif d'entendre M. Séméréna, *chairman* d'American Motors Corp., parler du prochain lancement d'une voiture *« spécialement »* conçue pour le continent nord-américain. Jusqu'ici on se contentait de modifier les modèles nationaux en y mettant une climatisation et des boîtes automatiques. Ainsi se trouve vérifié le premier point du *vade-medum* : savoir offrir un produit parfaitement adapté et suffisamment original pour soutenir la concurrence.

Grand connaisseur en la matière, M. Georges Roche, président d'Aérospatiale Inc., souscrit volontiers à cette affirmation. Maquettes en main, il explique comment il a pu ouvrir le marché aux Airbus (on se souvient du contrat Panam avec ses quarante-quatre commandes) et aux ATR 42, comme aux hélicoptères dont il détient 10 % du marché en vol, sans compter le marché militaire, le tout lui laissant espérer pour 1986 un chiffre d'affaires de 150 millions de dollars.

« Ce qu'il faut pour réussir aux Etats-Unis ? Etre présent physiquement, affirme-t-il tout d'abord, *intégrer la durée ensuite, avoir de l'entêtement enfin. »* Aucun des industriels que nous avons interrogés n'a contesté, au contraire, ces points deux et trois du *vade-mecum*, c'est-à-dire la patience et la persévérance. On cite ainsi cette firme française qui, du jour où elle s'est installée aux Etats-Unis en 1978, y a fait passer son chiffre d'affaires de rien à 15 millions de dollars.

Conserver le contrôle de la distribution

La société Ruggieri n'a pas les prétentions de l'Aérospatiale. Son chiffre d'affaires aux Etats-Unis reste à hauteur de 1,5 million de dollars. Mais le discours que nous tient son représentant à Washington, M. Alain Broca, ressemble étrangement à celui de M. Georges Roche, spécialiste de la pyrotechnie, entendez surtout le feu d'artifice. Ruggieri est bien décidée à en faire voir de toutes les couleurs aux Américains.

Elle en a donné un aperçu à l'occasion des fêtes du centenaire de la statue de la Liberté. Mais avant qu'elle ne tire ses premiers feux outre-Atlantique, elle a dû réviser ses conceptions. *« Notre implantation a été difficile, on a fait beaucoup d'erreurs »*, concède M. Broca. La société a su rectifier le tir. Elle a compris qu'il était indispensable *« d'être partout à tout moment »*, que l'on réalise une affaire *« parce qu'on est présent »* et que l'avance technologique fait souvent la différence.

M. Roche souligne lui aussi cet aspect des choses. Par exemple, si le marché militaire américain est le plus fermé des marchés, rien n'empêche d'intéresser ce client difficile à notre technologie. Ainsi ne désespère-t-il pas de participer d'une certaine façon à la commande de cinq mille hélicoptères LHX en cédant sa licence du fenestron, qui intègre le rotor arrière dans la dérive, éliminant du même coup les risques d'accident.

Nous voilà loin de ces industriels phalènes attirés par la formidable croissance américaine de ces trois dernières années. Tous ceux qui se sont alors précipités en brandissant ingénument des prospectus rédigés dans la langue de Ronsard, et en espérant être jugés sur leur mine, s'y sont brûlé les ailes, nous rappelle M. Claude Gros, président de Cheverny Associates, filiale de l'Institut de développement industriel (IDI). Installé à New York depuis 1979, M. Gros a acquis une solide expérience dans la recherche des bons partenaires comme dans l'implantation industrielle ou commerciale. *« Si on a un projet intelligent, on le finance »*, dit-il. Mais il soupire aussitôt : *« Malheureusement, le plus difficile c'est de trouver des sociétés françaises avec de bons produits. »* Il livre enfin son dernier secret : *« Ce qui est indispensable, c'est de conserver le contrôle de sa distribution. »*

Un Français au moins connaissait d'instinct toutes ces subtilités. C'est le truculent Michel Roux, président de Carillon Importers. Arrivé sans un sou en poche au début des années soixante, réceptionnaire dans un hôtel de Houston (Texas), il a compris ce que pouvait être le destin d'un *self made man* dans un pays qui pardonne tout à ceux qui réussissent. Aujourd'hui millionnaire, il déverse des caisses entières de liqueurs françaises ou de vodka suédoise sur les rives de l'Hudson, imposant ses marques à grand renfort d'une publicité fondée sur cette évidence : *« Il faut amener les Américains à embarrasser leurs voisins. »* C'est sur ce mythe de la différence – qu'a-t-il que je n'ai pas ? – qu'il parvient à leur faire boire les mêmes breuvages. Mais cette tactique ne figure pas au *vade-mecum* officiel.

FRANÇOIS SIMON.

Faiblesse des investissements

Un des moyens les plus sûrs pour s'implanter à l'étranger est de procéder à des investissements. Fin 1984, les investissements français aux Etats-Unis, s'élevaient à 6,5 milliards de dollars, ce qui représentait 4 % du total des investissements étrangers (159,6 milliards de dollars), indique une note du conseiller commercial à New-York.

Pour important qu'il paraisse, cet effort est loin d'être suffisant. Les investisseurs français sont passés au huitième rang des investisseurs étrangers aux Etats-Unis, alors qu'ils occupaient la sixième place au début des années 70. Ils sont devancés dans l'ordre par la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, le Japon, le Canada, la RFA, les Antilles néerlandaises et la Suisse.

La majorité des investissements français sont affectés à l'industrie manufacturière, notamment à la chimie, grâce à l'Air liquide, Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc et Roussel. La note du conseiller commercial à New-York souligne encore un défaut par trop généralisé, à savoir la faible part réservée à l'investissement commercial. *« Malgré les efforts récents, l'insuffisance notoire de la pénétration commerciale française s'accentue progressivement depuis des années. La part française du total de l'investissement commercial étranger, qui atteignait 9 % en 1973 et 7 à 8 % jusqu'en 1977, est tombé progressivement à 5 % en 1980, puis à 2 % en 1984. »*

Il reste réconfortant dans ces conditions que le groupe de distribution Promodes se range parmi les dix premières sociétés françaises aux Etats-Unis (en termes de chiffre d'affaires) avec Renault, Générale Occidentale, Elf-Aquitaine, Total CFP, Saint-Gobain, Michelin, Lafarge, l'Air liquide et Rhône-Poulenc.

Au total, mille deux cents filiales d'entreprises françaises, représentant environ sept cents sociétés, sont implantées aux Etats-Unis et y emploient plus de deux cent mille personnes.

Enfin, le secteur bancaire s'est élargi depuis la mise en place par le FED des International Banking Facilities en 1981. Les actifs totaux des banques françaises aux Etats-Unis s'élèvent à environ 40 milliards de dollars, mais seulement 10 à 15 % de leurs revenus proviennent d'affaires françaises. Pour l'effort à l'exportation, c'est évidemment loin d'être suffisant.

F. S.

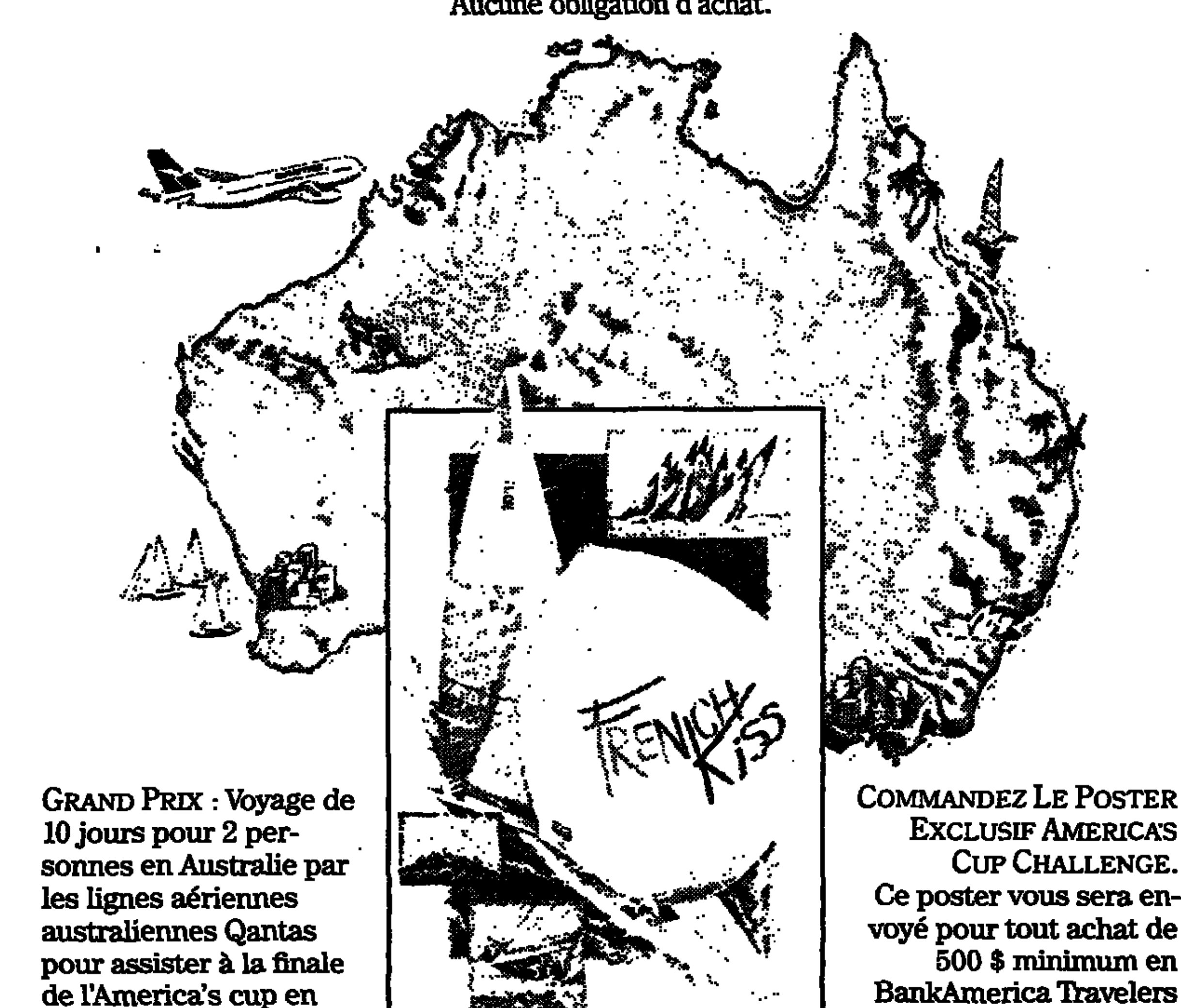
Le président Reagan s'en prend aux « artistes de la morosité » économique

En dépit d'une croissance anémique de 1,1 % durant le deuxième trimestre, l'économie américaine reste *« robuste »*. Telle est du moins l'opinion développée par le président Reagan durant son intervention radiodiffusée du samedi 26 juillet pour contrer les *« artistes de la morosité »*, très nombreux outre-Atlantique en cette période d'incertitudes. Voilà des mois que l'administration Reagan a abandonné ses prévisions d'une croissance de 4 % pour 1986 et s'est repliée sur des perspectives plus modestes, 3,4 % en février dernier, puis 2,6 % la semaine dernière. Une prudence compensée par l'espoir d'un fort rebond de l'activité l'an prochain, les dernières évaluations officielles tablant sur 4,3 %.

Le chef de l'exécutif s'est fait le porte-parole des optimistes pour 1987 en soulignant que les causes des résultats décevants des derniers mois allaient disparaître. De fait, la chute des cours du pétrole a commencé par déprimer fortement les Etats producteurs avant que la relance des autres secteurs ne se fasse sentir sur l'ensemble de l'économie. Les difficultés dans l'agriculture, la sidérurgie ou le textile risquent en revanche de durer plus longtemps que ne semble le souhaiter l'administration. Quant aux retombées négatives de la modeste croissance des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis sur les exportations américaines elles ne semblent pas devoir disparaître de sitôt, selon la plupart des analystes américains.

Ces analystes, dans leur ensemble, prévoient de forts médiocres résultats pour 1986 et estiment exagérément ambitieuses les estimations de l'administration pour l'année prochaine. C'est ainsi que la Chase Manhattan n'envisage qu'une expansion de 2,5 % pour les dix-huit mois à venir. Il est toutefois un point sur lequel le président Reagan avance des arguments apparemment fondés : l'attentisme des investisseurs tant que la réforme fiscale ne sera par définitivement entérinée par le Congrès. La chute de 11,2 % des commandes de machines-outils durant le premier semestre annoncée le dimanche 27 juillet par l'association professionnelle de cette branche est largement attribuée à l'incertitude pesant sur le prochain régime fiscal des candidats à l'investissement.

F.Cr.



Economie

ENTREPRISES

Schneider n'est pas jugé responsable de la faillite de Creusot-Loire

Le tribunal de commerce de Paris a mis fin à la polémique sur le dossier Creusot-Loire. Par son jugement du 24 juillet, il a en effet décidé que les dirigeants de l'entrprise n'étaient pas responsables de la déconfiture du groupe. Celle-ci ne serait due qu'à la crise de la sidérurgie et au fait que Creuso-Loire, à la différence des autres sidérurgistes, n'a pas été aidée par les pouvoirs publics. Ce sont les seuls éléments d'analyse sur lesquels pouvait s'appuyer le tribunal au vu du rapport de M. Tricot. Ce rapport avait été établi à la demande du tribunal pour essayer de définir les responsabilités. L'ancien actionnaire de Creusot-Loire, Schneider SA, ne sera donc pas appelé en comblement de passif.

Ce passif s'élevait à 5,7 milliards de francs, dont 600 millions de francs au titre des créances des fournisseurs et des sous-traitants (un millier, environ), qui perdent ainsi tout espoir. L'arrêt du tribunal va permettre à M. Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider SA, qui n'avait pas voulu provisionner le risque d'un comblement de passif, de pouvoir poursuivre la restructuration de son groupe.

Bayard n'a pas déposé son bilan

Contrairement à l'information publiée dans *le Monde* du 25 juillet, la firme horlogère Bayard, de Saint-Nicolas-d'Aliermont (Seine-Maritime), n'a pas déposé son bilan. En 1985, elle a réussi à équilibrer ses comptes avec un chiffre d'affaires de 37 millions de francs environ. *« A l'exportation,* précise la direction, *Bayard fera une excellente année 1986. »* De très grosses commandes pour le Moyen-Orient lui ont permis en début d'année d'embaucher temporairement et d' *« augmenter pendant plusieurs mois ses effectifs de 20 % »*. Il reste que, sur un marché déprimé et sans appui extérieur, le dernier fabricant français de pendules et pendulettes mécaniques de moyenne et haute gamme souffre de la concurrence de Jaz (Seiko), de Vedette, soutenue par le groupe allemand Diehl-Junghans et des fabricants des pays de l'Est. Bayard manque de capitaux pour moderniser son outil de production. De ce fait, la direction s'est mise en quête d'un partenaire et compte le trouver rapidement pour maintenir et développer ses activités.

Licenciements dans le matériel ferroviaire

Le regroupement des activités de construction de wagons d'Arbel Industrie et de Fauvet-Girel dans la société Arbel-Fauvet-Rail, il y a un peu plus d'un an, n'a pas préservé les emplois. La nouvelle société va licencier quelque 300 personnes sur un effectif total de 1 100, dans les trois unités de Douai, de Lille et d'Arras. Cette dernière, spécialisée dans les wagons spéciaux, les conteneurs et les semi-remorques, serait la plus touchée, avec 200 licenciements. Ces décisions devraient être annoncées au cours d'un comité central d'entreprise le mardi 29 juillet.

Une autre entreprise de la même spécialité, Sambre et Meuse, avait déjà supprimé 254 emplois entre le 1er octobre et le 1er mars, dans l'usine de Feignies, près de Maubeuge. Par ailleurs, aux Aciéries, fonderies et ateliers de Marquise, en règlement judiciaire depuis le 3 mai, 104 licenciements sont prévus. Une grève a commencé ce lundi.

Vitos Ets Vitoux : n°1 mondial en gravure

Le holding Vitos Ets Vitoux a annoncé une prise de participation de 52 % dans la société américaine New Hermès, spécialisée dans les machines à graver. La prise de contrôle de cette société permet à Vitos Ets Vitoux de devenir, avec un chiffre d'affaires d'environ 450 millions de francs, le numéro un mondial des machines à graver le verre, le métal, le plastique, le marbre, etc. New Hermès était déjà associée à 50-50 avec Vitos Ets Vitoux dans une filiale chargée de distribuer ses machines hors du marché nord-américain.

M. Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire) donne son feu vert à l'accord international sur le cacao

M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, premier pays producteur de cacao, a donné son feu vert au nouvel accord international auquel les négociateurs ont mis, le samedi 26 juillet à Génève, la dernière main. Côté consommateurs, une ombre au tableau toutefois, avec l'absence des Etats-Unis et de l'URSS, qui représentent respectivement 15 % et 12 % des achats mondiaux. Le ministre ivoirien de l'agriculture, M. Denis Bra Kanon, a minimisé cette absence en se félicitant de l'engagement de la CEE, qui est de loin le plus gros importateur mondial (les deux tiers du marché environ). *« Pour la première fois,* a-t-il dit, *la CEE a décidé de prendre ses responsabilités et de ne pas suivre l'Oncle Sam. »*

La Côte-d'Ivoire, a encore indiqué le ministre, entend jouer un rôle dans la gestion de l'accord, au niveau de la direction exécutive et de celle du stock régulateur. La Côte-d'Ivoire ne participait pas, comme les Etats-Unis d'ailleurs, à l'accord précédent, qui expire le 30 septembre prochain.

Pour entrer en vigueur, le nouvel accord doit encore être approuvé formellement d'ici à la fin de la semaine par au moins cinq pays représentant 80 % des exportations et par un nombre de pays représentant 65 % des importations. Il repose sur le principe d'une fourchette de prix, avec un mécanisme de réexamen annuel (*le Monde* du 19 juillet). Pour maintenir les prix à l'intérieur de cette fourchette, il prévoit un stock régulateur de 250 000 tonnes contre 100 000 tonnes précédemment. Pour financer ce stock, l'organisation disposera d'un fonds de 210 milliards de francs CFA (1 F CFA = 0,02 F) contre 50 milliards dans l'ancien arrangement.

Les négociateurs ont cependant innové en doublant le mécanisme du stock régulateur d'un autre mécanisme destiné au soutien des cours. Il s'agit d'un retrait du marché effectué par les producteurs, dont le principe avait été souhaité par la CEE. En fonction du prix-plancher atteint et de l'épuisement du stock régulateur, les exportateurs pourraient retirer collectivement du marché jusqu'à 120 000 tonnes par tranche de 30 000 tonnes.

J. G.

Selon M. Shultz

Il serait « ridicule » de subventionner les exportations de céréales vers l'URSS

Exportations en chute libre, dépenses de soutien en forte progression : la situation très difficile des producteurs américains de céréales a conduit le Sénat, sous la direction du leader de la majorité républicaine, M. Robert Dole (Kansas), à adopter un texte qui autorise les subventions pour les ventes de céréales à tous les clients traditionnels des Etats-Unis, y compris l'URSS et la Chine. Ce projet se heurte à l'opposition farouche du secrétaire d'Etat, George Shultz, qui a qualifié cette proposition, concernant l'URSS, de *« ridicule »*.

Le secrétaire d'Etat a expliqué que, lors du différend entre l'Europe et les Etats-Unis sur la question du gazoduc sibérien, en 1982, les capitales occidentales s'étaient mises d'accord pour que le commerce avec l'URSS ne soit pas subventionné. Le secrétaire à l'agriculture, M. Richard Lyng, a indiqué, de son côté, que cette question avait été examinée par l'administration Reagan, mais qu'aucune décision n'avait été prise.

Les autres fournisseurs de la Chine et de l'URSS suivent avec intérêt ce débat. Une délégation comprenant des représentants de tous les partis australiens doit se rendre cette semaine à Washington, a annoncé le premier ministre australien, M. Bob Hawke.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VALEURS DE FRANCE — BRED

Le 15 juillet 1986, la valeur liquidative de la SICAF « VALEURS DE FRANCE », société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 344,96 F (340,65 F le 30 juin).

A la même date, l'action de VALEURS DE FRANCE cotait 338 F et le droit de souscription 7 F.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE – Obligations 16,50 % juillet 1982.

Les intérêts courus du 12 août 1985 au 11 août 1986 sur les obligations CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE 16,50 % juillet 1982 seront payables, à partir du 12 août 1986, à raison de 742,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 82,50 F (montant global : 825 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément libératoire sera de 123,70 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 8,25 F, faisant ressortir un net de 610,55 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE – Obligations 13,80 % juillet 1980

Les intérêts courus du 22 août 1985 au 21 août 1986 sur les obligations CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE 13,80 % juillet 1980 seront payables, à partir du 22 août 1986, à raison de 621 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 69 F (montant global : 690 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 103,45 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 6,90 F, faisant ressortir un net de 510,65 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A partir de la même date, ces obligations cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F (démunies de coupons).

INFORMATION SICAV

COMMUNIQUÉS

AMERIQUE GESTION

L'Assemblée Générale Annuelle, réunie le 23 juin 1986 sous la présidence de M. Henri Parent a approuvé les comptes de l'exercice.

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de F. 13,07 composé d'un dividende net de F. 11,81 et d'un crédit d'impôt de F. 1,26.

Le règlement du dividende a été effectué à partir du 2 juillet 1986 pour toutes les actions existantes à cette date.

ORIENT GESTION

L'Assemblée Générale Annuelle, réunie le 26 juin 1986 sous la présidence de M. Alain Minc a approuvé les comptes de l'exercice.

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de F. 4,02 composé d'un dividende net de F. 3,52 et d'un crédit d'impôt de F. 0,50.

Le règlement du dividende a été effectué à partir du 3 juillet 1986 pour toutes les actions existantes à cette date.

SICAVIMMO

L'Assemblée Générale Annuelle, réunie le 25 juin 1986 sous la présidence de M. René Bartholoni a approuvé les comptes de l'exercice.

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de F. 31,32 composé d'un dividende net de F. 29,50 et d'un crédit d'impôt de F. 1,82.

Le règlement du dividende a été effectué à partir du 2 juillet 1986 pour toutes les actions existantes à cette date.

Les actionnaires de ces trois sicav ont la faculté, pendant un mois à compter de la mise en paiement du dividende, d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de droit d'entrée.

BANQUE INDOSUEZ
Direction de la Clientèle Privée
96, bd Haussmann 75008 Paris
tél. 45.61.29.61

Une zone d'entreprises de 300 hectares sera créée dans le Var

M. François Léotard, ministre de la culture, secrétaire général du Parti républicain, député et maire de Fréjus (Var), a détaillé, le vendredi 25 juillet, le mécanisme des « zones d'entreprises », prévues dans le plan du ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, pour les sites des chantiers navals de la Normed, à Dunkerque, La Seyne et La Ciotat.

Le ministre estimant qu' *« on ne fabrique pas des bateaux avec des impôts, mais avec des clients »*, a ajouté que *« ces zones seront ouvertes à toutes les entreprises à l'exclusion des entreprises de bâtiment et de travaux publics, de commerce, des établissements financiers et des sociétés d'assurances »*.

M. Léotard a également indiqué que les entreprises s'installant sur ces sites devront créer dix emplois au moins pendant les trois premières années et bénéficieront d'avantages importants (exonération de l'impôt sur les sociétés pendant dix ans), exclusifs de toute autre aide de l'Etat. Enfin, le transfert d'une entreprise d'une zone industrielle vers une autre sera possible.

Le Var bénéficiera d'une zone d'entreprises de 300 hectares.

● **Reprise des vols d'Aerolinas Argentinas.** — La compagnie aérienne argentine Aerolinas Argentinas a repris, le vendredi 28 juillet, ses vols internationaux, au terme d'une grève des pilotes qui a paralysé totalement l'entreprise nationale pendant vingt-quatre jours. Le conflit a pris fin avec la réintégration des cinq cent soixante et un pilotes de la compagnie, licenciés au début du mois, sans qu'aucune sanction ne soit prise à leur encontre. De leur côté, les pilotes se sont engagés à observer *« une trêve sociale »* jusqu'au 20 mars 1987 et à renoncer à toute revendication salariale. — (AFP.)

● **M. Jean Kasper (CFDT) s'inquiète de la situation des jeunes.** — Un pays *« qui marginalise une partie importante de sa jeunesse n'est pas un pays de gagnants mais de perdants »*, a déclaré M. Jean Kasper, secrétaire national de la CFDT, le samedi 26 juillet au cours de l'émission « Expression directe » sur France-Inter. Évoquant la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, M. Kasper a répété qu'il s'agissait d'une *« faute grave »*. *« Cette décision va entraîner des licenciements importants »* et *« renforcera la paresse des chefs d'entreprise face aux problèmes d'une autre organisation du travail »*, a-t-il estimé.

Marchés financiers

PARIS, 25 juillet ↑

Soutenu

La Bourse de Paris a continué sur sa lancée des jours précédents mais à un rythme ralenti, l'indicateur instantané gagnant 0,40 % à l'approche du son de cloche final. Là où beaucoup attendaient une correction à la hausse, jugée trop rapide, de la veille, le marché a déjoué tous les pronostics, pour le plus grand plaisir des boursiers présents. Après une panne initiale qui l'a empêché de fournir les transactions de la veille, l'ordinateur a ensuite eu la berlue, affichant un gain de 2,5 % auquel même les plus optimistes n'osaient croire, sachant que la séance du matin s'était achevée sur une note de repli (- 0,5 %). Une fois l'ordre revenu, et le niveau de la hausse rétabli à sa juste mesure, les observateurs applaudissaient à la bonne tenue intrinsèque du marché, qui a trouvé en son sein, et sans nouvelle extérieure particulière, la force de résister. Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient Presse de la Cité, Moulinex, le Club Méditerranée, Locafrance et Dassault, l'action Midi (divisée par 4 le 25 juillet a aussi progressé). En baisse, on notait Fives-Lille, Promodès, Saint-Louis et Géophysique, ainsi que la Générale des eaux et SEB. *« Une fois de plus, les investisseurs étrangers sont là, et ils achètent avant les Français »*, remarquait un professionnel.

Sur le marché obligataire, une certaine lourdeur se faisait sentir, les opérateurs hésitant à prendre position. Les deux augmentations de 7 à 7 1/2 puis à 8 % du loyer de l'argent au jour le jour ont fait mauvais effet, même si ces mesures se justifient par des raisons techniques connues (constitution des réserves obligatoires par les banques). Au MATIF, le contrat à échéance mars 1987 se traitait à 112,13 (112,20 la veille). Lingot : 783,50 (+ 950 F) ; napoléon : 519 (+ 4 F).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1984	17 juillet	24 juillet
Valeurs franç. à rev. variable	138,8	140,8
Valeurs industrielles	135,1	137,8
Valeurs étrangères	102,7	103,5
Pétroles-Energie	128	130,7
Chimie	135,1	139
Métallurgie, mécanique	129,6	131,9
Electricité, électronique	136,4	136,6
Bâtiment et matériaux	149	153,8
Ind. de consommat. non alim.	136,5	136,7
Agro-alimentaire	130,6	132,7
Distribution	139,3	141,8
Transports, loisirs, services	135,4	136,4
Assurances	154,6	159,9
Crédit banque	187,2	176
Sicomi	120,4	120,1
Immobilier et foncier	129,2	130,3
Investissement et portefeuille	149	154,4
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	110	110,1
Emprunts d'Etat	107,2	107,2
Emprunts garantis et assimilés	111,2	111,4
Sociétés	108,9	109,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à reveveau var.	3143,8	3189,1
Valeurs étrangères	3300,7	3326,4
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	453,6	460,1
Valeurs étrangères	446,5	450
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	126,5	126,6
Emprunt d'Etat	122,6	122,5
Emprunts garantis et assimilés	127,9	128,2
Sociétés	126,5	127,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	368,6	374,9
Produits de base	236,5	243,4
Construction	337,4	351
Biens d'équipement	334,1	340,6
Biens de consom. durables	443,4	449,8
Biens de consom. non durables	424,3	429,6
Biens de consom. alimentaires	369,8	377,5
Services	330,2	329,7
Sociétés financières	598,7	611,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	324,4	321,9
Valeurs industrielles	331,6	339,2
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	264,9	269,9

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,91 F ↓

Ferme en fin de semaine pour des raisons techniques (rachats de vendeurs notamment), le dollar s'est orienté de nouveau à la baisse en début de semaine. La déclaration du ministre des finances japonais sur une concertation entre le Japon et les Etats-Unis sur le niveau du yen n'a eu aucun effet.

FRANCFORT	25 juillet	28 juillet
Dollar (en DM)	2,1482	2,14
TOKYO	**25 juillet**	**28 juillet**
Dollar (en yens)	157,10	157,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 juillet)	7 3/8 %
New-York (25 juil.)	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	24 juillet	25 juillet
Valeurs françaises	142,9	143,7
Valeurs étrangères	103,3	103,6
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	374,9	(1)

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

Industrielles	1 791,62	1 810,04

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 264,2	1 263,7
Mines d'or	195,9	196,7
Fonds d'Etat	89,19	89,19

TOKYO

	25 juillet	28 juillet
Nikkeï Dow Jones	18 026,2	18 050,59
Indice général	1 443,91	1 458,02

(1) Indisponible à la Chambre.

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 25 juillet
Nombre de contrats : 1 685

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Juillet 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	–	110,55	111,15	112,10	112,15
Précédent	–	110,55	111,30	112,15	112,20

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CAP GEMINI SOGETI : 37,2 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN PLUS. — C'est le score que la société vient de réaliser pour le premier semestre avec des ventes dont le montant atteint 1 407 millions de francs. Au cours de la période sous revue, Cap Gemini Sogeti a fait autant de chiffre d'affaires qu'au cours de l'exercice 1983 en entier.

RADIOTECHNIQUE DISTRIBUE DES ACTIONS GRATUITES. — La société procède à une augmentation de son capital de 115,5 à 127,05 millions de francs par incorporation d'une somme prélevée sur le poste « écarts de réévaluation ». Les porteurs recevront une action gratuite pour dix anciennes.

COLGATE PALMOLIVE : STABILITÉ DU BÉNÉFICE. — Pour le deuxième trimestre, le second groupe américain de produits cosmétiques et diversifiés annonce un résultat de 50,1 millions de dollars, à peu près inchangé par rapport à celui de la période correspondante de 1985. Le chiffre d'affaires progresse de 11,05 % à 1,25 milliard de dollars. Pour le premier semestre, le bénéfice net baisse de 2,8 % pour revenir à 99,42 milliards de dollars.

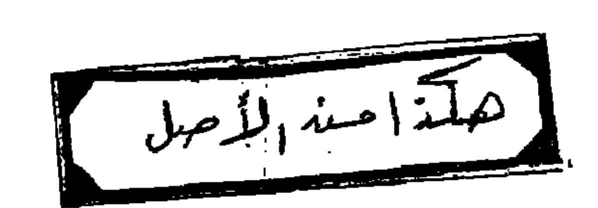
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,9240	6,9265	+ 25	+ 37	+ 55	+ 80	+ 165	+ 245
$ can.	4,9910	4,9946	– 72	– 56	– 147	– 118	– 476	– 406
Yen (100)	4,4102	4,4146	+ 81	+ 97	+ 170	+ 198	+ 526	+ 590
DM	3,2325	3,2352	+ 59	+ 73	+ 130	+ 151	+ 382	+ 436
Florin	2,8680	2,8703	+ 31	+ 38	+ 69	+ 83	+ 226	+ 267
F.B. (100)	15,6652	15,6779	– 59	+ 13	– 106	+ 39	– 299	+ 58
F.S.	4,0081	4,0079	+ 59	+ 77	+ 134	+ 161	+ 424	+ 495
L (1 000)	4,7078	4,7111	– 179	– 155	– 360	– 320	– 1046	– 948
£	10,1748	10,1854	– 254	– 216	– 508	– 437	– 1465	– 1294

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 1/2	6 5/8	6 1/2	6 5/8	6 1/2	6 5/8
DM	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 9/16	5 11/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 1/2	7 3/16	7 7/16	7 3/16	7 7/16
F.S.	2 1/4	2 3/4	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8	4 7/8	5
L (1 000)	9	11	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 3/8	11 3/4
£	9 3/4	10	9 7/8	10	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16
F. franç.	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 25 JUILLET

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1570	4,5 % 1973	1578	1580	1570	− 0 50
4385	C.N.E. 3%	4385	4380	4385	....
1133	B.N.P. T.P.	1143	1145	1146	+ 0 26
1135	C.C.F. T.P.	1145	1160	1160	+ 1 31
....	Créd. Lyon. T.P.	1088	1091	1091	+ 0 27
2528	Electricité T.P.	2560	2593	2593	+ 1 28
1753	Renault T.P.	1775	1775	1775	....
2300	Rhone-Poul. T.P.	2319	2310	2310	− 0 38
1208	St-Gobain T.P.	1220	1230	1230	+ 0 81
1348	Thomson T.P.	1360	1360	1360	....
436	Accor	440	445	445	+ 1 13
1610	Agence Havas	1690	1690	1690	....
....	Ag. Havas C. I.	1417	1420	1420	+ 0 21
740	Air Liquide	760	760	760	....
2250	Alcatel	2325	2340	2320	− 0 21
1570	Als. Superm.	1569	1569	1569	....
380	A.L.S.P.I.	396	400	399	+ 0 75
360	Alsthom	347	317	340	− 2 01
1820	Arjom. Prioux	1900	1950	1950	+ 2 63
215	Ausedat-Rey	230	232	232	+ 0 86
1500	Aux. Entrepr.	1560	1580	1585	+ 1 60
1240	Avions Dassault	1380	1385	1420	+ 2 89
615	Bail-Equipem.	631	605	620	− 1 74
1070	Bail-Investiss.	1081	1140	1140	+ 5 45
1190	Cie Bancaire	1248	1255	1259	+ 0 88
595	Bazar H.-V.	595	595	596	....
435	Béghin-Say	454	456	456	+ 0 44
310	Berger (Ma)	305	326 30	326 30	+ 6 98
585	Bic	595	590	594	− 0 16
1470	B.I.S.	1528	1470	1490	− 2 48
2260	Biscuit (Géné.)	2210	2235.	2235	+ 1 13
1900	Bongrain S.A.	1900	1950	1965	+ 3 42
1220	Bouygues	1245	1250	1260	+ 1 20
3910	B.S.N.	3940	3961	3967	+ 0 68
1220	Carnaud	1245	1240	1240	− 0 40
3230	Carrefour	3270	3284	3278	+ 0 24
1600	Casino	1700	1775	1775	+ 4 41
....	Casino A.D.P.	....	....	....	....
....	C.C.M.C.	970	945	945	− 2 57
1440	Cetelem	1468	1467	1438	− 2 04
1670	C.F.A.O.	1710	1745	1745	+ 2 04
495	C.F.D.E.	500	500	499	− 0 20
1080	C.G.I.P.	1116	1148	1148	+ 2 95
1220	Chargeurs S.A.	1253	1253	1286	+ 1 03
52	Chiers-Châtil.	54 10	55 90	55 90	+ 3 32
660	Ciments franç.	693	695	694	+ 0 14
535	Club Méditerr.	550	570	565	+ 2 72
235	Codetel	230	231	233	+ 1 30
390	Cofimeg	390	390 10	391	+ 0 25
865	Coles	910	915	915	+ 0 54
265	Compt. Entrepr.	268	269	269	+ 0 37
615	Compt. Mod.	630	630	630	....
1620	Créd. Foncier	1680	1670	1670	− 0 59
630	Crédit F. Imm.	543	549	549	+ 1 10
1900	Crédit Nat.	1971	2000	2000	+ 1 47
285	Crouzet	296	297	295	− 0 33

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2000	Damart S.A.	2025	2015	2016	− 0 49
3440	Darty	3660	3640	3650	− 0 27
275	Dév. P.d.C. (Li)	275	275	275	....
470	D.M.C.	475	488	487	+ 2 52
2190	Docks France	2195	2250	2230	+ 1 59
1500	Dumez	1549	1540	1540	− 0 58
1160	Eaux (Gén.)	1210	1185	1172	− 3 14
2900	Ecco	3000	3000	2998	− 0 06
....	Electro-Finan.	1035	1019	1015	− 1 93
275	Elf-Aquitaine	287 50	285	284	− 1 21
275	— (certific.)	279	287	279	....
2280	Epeda-B-Faure	2285	2250	2250	− 1 53
2850	Essilor	2950	2940	2940	− 0 33
520	Esso S.A.F.	553	547	547	− 1 08
2860	Eurafrance	2950	2910	2925	− 0 84
1370	Eurocom ★	1385	1380	1378	− 0 50
2120	Euromarché	2120	2150	2160	+ 1 88
1220	Europe n° 1	1285	1270	1270	− 1 16
1500	Facom	1545	1538	1538	− 0 45
910	Fichet-Bauche	935	950	950	+ 1 60
305	Finextel	314 50	319	319	+ 1 43
270	Fives-Lille	264 50	250	238	− 10 01
14	Fonderie (Gén.)	14	....	....	....
200	Fraissinet (Ma)	210	209	209	− 0 47
310	Francarep	319 50	319	319	− 0 15
1150	Fromageries Bel	1165	1160	1160	− 0 42
1050	Gal. Lafayette	1050	1076	1076	+ 2 47
395	Gascogne	410	425	425	+ 3 65
290	Géophysique	285	275	271	− 4 91
1100	Gerland	1130	1130	1130	....
345	GTM-Entrepose	360	351 60	353	− 1 94
645	Guyenne-Gasc.	671	670	670	− 0 14
2600	Hachette	2625	2625	2625	....
660	Hénin (La)	660	680	680	+ 3 03
55	Imétal	60 20	62	62	+ 2 99
815	Imm. Plaine-M.	840	840	840	....
4200	Inst. Mérieux	4160	4280	4280	+ 2 88
680	Interbail	708	705	705	− 0 42
1900	Intertechnique	1850	1820	1820	− 1 62
910	J. Lefebvre	922	923	923	+ 0 10
1680	Lab. Bellon	1740	1760	1762	+ 1 26
1300	Lafarge-Coppée	1355	1365	1360	+ 0 36
1420	Lebon	1420	1460	1460	+ 2 81
4100	Legrand	4158	4220	4220	+ 1 49
1100	Lesieur	1099	1040	1065	− 3 09
....	Locabail Immob.	889	889	889	....
666	Locafrance	665	685	683	+ 2 70
1060	Locindus	1060	1058	1075	+ 1 41
1020	L. Vuitton S.A ★	1028	1025	1025	− 0 29
765	Luchaire	779	760	760	− 2 43
1360	Lyonn. Eaux	1361	1360	1352	− 0 66
200	Mais. Phénix	207	205 20	205 10	− 0 91

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
650	Majorette (Ly)	550	548	545	− 0 90
105	Manurhin	105	105	105	....
380	Mar. Wendel	420	412	412	− 1 90
1330	Martell	1365	1400	1398	+ 2 41
2320	Matra	2365	2385	2385	+ 0 84
3450	Merlin-Gerin	3410	3430	3430	+ 0 58
3100	Michelin	3300	3290	3290	− 0 30
6170	Midi (Cie)	6300	1602	1602	+ 1 71
525	Midland Bk S.A.	541	555	557	+ 2 96
460	Min. Salaig. (Ma)	461	482	482	+ 4 55
37	M.M. Penarroya	40 90	46 50	46 50	+ 13 69
2200	Moët-Hennessy	2245	2274	2275	+ 1 33
880	Mot. Leroy-S ★	867	850	847	− 1 16
65	Moulinex	70 50	75 50	73 80	+ 4 68
1060	Navig. Mixtes	1100	1121	1119	+ 1 72
183	Nord-Est	193 40	193	194	+ 0 31
485	Nordon (Ny)	496	495	495	− 0 20
480	Nouvelles Gal.	482 50	460	460	− 4 66
1060	Occident. (Gén.)	1080	1089	1086	+ 0 55
1460	Omn.F.Paris	1459	1450	1450	− 0 61
210	Olida-Caby	221	223	222 50	+ 0 67
480	Opfi-Paribas	497	505	505	+ 1 60
3720	Oréal (L')	3765	3798	3799	+ 0 90
860	Paris-Réescomp	878	881	885	+ 0 79
1110	Pechelbronn	1185	1185	1185	....
1360	Penhoet	1389	1466	1440	+ 3 67
965	Pernod-Ricard	993	1010	1019	+ 2 61
128	Pétroles B.P.	129 90	131 50	130 80	+ 0 69
930	Peugeot S.A.	965	973	966	+ 0 10
53	Poclain	50 50	53	54	+ 6 93
1510	Potiet	1575	1500	1520	− 3 49
650	P.M. Labinal	669	661	660	− 1 34
1780	Presses Cité	1845	1950	1998	+ 8 29
1590	Prétabail Sic.	1590	1560	1560	− 1 88
450	Primagaz	450	453 70	459 50	+ 2 11
545	Printemps	558	560	568	+ 1 79
1720	Promodès	1810	1700	1738	− 3 97
265	Prouvost S.A.	272	274	272	....
885	Radiotechn.	885	865	865	− 2 25
129	Raff. Dist. Total	135 80	137 70	137	+ 0 88
1800	Redoute (La) ★	1889	1870	1870	− 1
1460	Roussel-Uclaf	1520	1520	1530	+ 0 65
1170	Roussel-C.N.I.	1195	1220	1220	+ 2 09
4280	R. Impériale (Ly)	4280	4350	4350	+ 1 63
265	Sade	268	265	265	− 1 11
3060	Sagem	3001	3020	3020	+ 0 63
595	St-Louis B.	630	600	610	− 3 17
1840	Salomon	1830	1830	1830	....
1090	Salvepar	1111	1200	1200	+ 8 01
705	Sanofi	724	730	730	+ 0 82
440	S.A.T.	451	455	455	+ 0 88
740	Saupiquet (Na)	799	958	958	+ 19 89

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
686	Schneider	716	716	725	+ 1 25
117	S.C.O.A.	118 70	118 90	118 90	+ 0 16
35	S.C.R.E.G.	35	35	34 80	− 0 57
525	Seb ★	537	529	525	− 2 23
430	Sefimeg	420	425	425	+ 1 19
1830	S.F.I.M.	1830	1870	1870	+ 2 18
76	S.G.E.	77 50	85	86 50	+ 11 61
536	Signaux Ent. El.	540	544	544	+ 0 74
925	Silic	935	930	930	− 0 53
615	Simco-U.P.H.	614	615	615	+ 0 16
355	Simnor (Li)	361	370	370	+ 2 49
1300	Skis Rossignol	1345	1300	1300	− 3 34
940	Sllminco	941	941	941	....
240	Sodero (Na)	240	240	240	....
2030	Sodexho	2020	2020	2020	....
410	Sogerap	413	432	432	+ 4 60
1290	Sommer-Allib.	1302	1290	1290	− 0 92
805	Source Perrier	823	830	827	+ 0 48
1350	Sovac	1356	1356	1356	....
....	Spie-Batignol.	760	755	757	− 0 39
500	Strafor	543	518	521	− 4 05
425	Synthelabo ★	438	435 50	437 20	− 0 18
540	Talcs Luzenac	543	544	544	+ 0 18
3310	Tél. Elect.	3330	3210	3210	− 3 60
1470	Thomson-C.S.F.	1515	1525	1530	+ 0 99
370	Total (CFP)	375	378 80	378	+ 0 80
88	— (certific.)	88	88	88	....
3200	T.R.T.	3225	3200	3200	− 0 77
920	U.F.B.	948	933	933	− 1 58
....	U.I.C.	1526	1550	1540	+ 0 91
....	U.I.F.	657	640	639	− 2 73
1040	U.I.S.	1040	970	990	− 4 80
730	U.C.B. ★	732	734	735	+ 0 40
....	Unibail	870	870	869	− 0 11
470	Valéo	470	469	470	....
72	Vallourec	75	76	75 90	+ 1 20
4820	V. Clicquot-P.	4900	4950	4950	+ 1 02
910	Via Banque	915	900	900	− 1 63
720	Elf-Gabon	725	730	730	+ 0 68
82	Amax Inc.	81 30	79 80	79 90	− 1 72
420	Amer. Express	422 70	435	435	+ 2 90
165	Amer. Teleph.	166 50	167 20	167 10	+ 0 36
72	Anglo Amer. C.	73	73 40	73 40	+ 0 54
355	Amgold	352	350	350	− 0 56
775	BASF (Akt)	818	818	818	....
865	Bayer	899	900	900	+ 0 11
122	Buffelsfont.	119 90	120 50	122	+ 1 75
276	Chase Manh.	275 20	278	278	+ 1 01
177	Cie Pétr. Imp.	184	186	185 90	+ 1 03
42	De Beers	42 05	42	42 10	+ 0 11
2420	Deutsche Bank	2548	2575	2575	+ 1 05
38	Dome Mines	37 50	38 70	37	− 1 33
....	Dresdner Bank	1334	1332	1350	+ 1 19

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
85	Driefontein Cal	84	84 45	85 50	+ 1 78
530	Du Pont-Nem.	534	533	533	− 0 18
385	Eastman Kodak	386	387 50	387 50	+ 0 38
26	East Rand	26 50	27 20	27 10	+ 2 26
285	Electrolux	286	286	286	....
225	Ericsson	218 10	214	214	− 1 87
410	Exxon Corp.	409	412	412	+ 0 73
395	Ford Motors	391 70	388	386	− 1 45
49	Freegold	49	50 10	50 30	+ 2 65
73	Gencor	72 30	72	72	− 0 41
520	Gén. Electr.	524	520	520	− 0 76
445	Gén. Belgique	444	447	447	+ 0 67
510	Gen. Motors	515	499	499	− 3 10
45	Goldfields	43	43 25	43 25	+ 0 58
39	GdMetropolitan	39 30	39 20	39 10	− 0 50
54	Harmony	54 75	55 20	56 05	+ 2 37
34	Hitachi	34 25	34 80	34 70	+ 1 31
785	Hoechst Akt.	804	826	826	+ 2 73
102	Imp. Chemical	100 30	101	101	+ 0 69
81	Inco. Limited	81 20	81	81	− 0 24
925	IBM	936	933	936	....
370	ITT	369 80	373	373	+ 0 86
200	Ito-Yokado	200	198 50	198	− 1
54	Matsushita	55	56 80	57	+ 3 63
725	Merck	723	719	715	− 1 10
765	Minnesota M.	780	782	782	+ 0 26
210	Mobil Corp.	210 60	212	212	+ 0 66
....	Morgan J.P.	606	609	610	+ 0 66
31200	Nestlé	31200	31200	31200	....
135	Norsk Hydro	128 30	123 60	123 60	− 3 66
117	Ofsil	117 50	123 50	122 90	+ 4 59
1330	Petrofina	1342	1341	1341	− 0 07
505	Philip Morris	494	513	513	+ 3 84
140	Philips	138 20	135 10	135 10	− 2 24
490	Quilmès	500	504	504	+ 0 80
420	Randfontein	432	440	440	+ 1 85
540	Royal Dutch	539	540	539	....
55	Rio Tinto Zinc	58 50	56	56	− 4 27
68	St Helena Co	68 20	67 90	68	− 0 29
205	Schlumberger	201 50	203	204	+ 1 24
80	Shell transp.	80 15	80 40	80 40	+ 0 31
1930	Siemens A.G.	2020	2000	2010	− 0 49
127	Sony	125	128 30	128 30	+ 2 64
139	T.D.K.	144 50	140	140	− 3 11
19 50	Toshiba Corp.	19 45	20 20	20 25	+ 4 11
1380	Unilever	1393	1382	1382	− 0 78
300	Unit. Techn.	308	303	303	− 1 62
370	Vaal Reefs	369 10	371	371	+ 0 51
370	Volvo	378 50	380	380	+ 0 39
168	West Deep	168 50	171	170	+ 0 89
345	Xerox Corp.	361	374	374	+ 3 60
1 06	Zambia Corp.	1 19	1 26	1 22	+ 2 52

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	7800	..
Emp. 8,80 % 77	121 61	1 543
9,80 % 78/93	105 75	0 376
8,80 % 78/86	100 72	5 449
10,80 % 79/94	109 70	9 816
13,25 % 80/90	111 10	1 924
13,80 % 80/87	107 40	10 700
13,80 % 81/89	113 58	7 258
16,75 % 81/87	109 75	14 639
16,20 % 82/90	125 20	8 610
16 % juin 82	127 35	2 060
14,60 % fév. 83	125 60	8 200
13,40 % déc. 83	130 20	7 967
12,20 % oct. 84	120 85	9 727
11 % fév. 85	123 20	4 671
10,26 % mars 86	118 80	3 823
ORT 12,75 % 83	1695	..
OAT 10 % 2000	117	1 644
OAT 9,90 % 1997	114	6 103
OAT 9,80 % 1996	111 77	4 752
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	103 90	0 580
CNB Paribas	105 20	0 580
CNB Suez	105 30	0 580
CNI janv. 82	103 90	0 580
PTT 11,20% 85	117 80	6 711
CFF 10,30% 86	....	0 807
CNE 11,50% 85	115 10	1 503
CNT 9% 86	105 05	2 441
CRH 10,90% déc. 85	....	5 590

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	488	490
A.G.F. (St Cent.)	7110	7110
André Roudière	235	230
Applic. Hydraul.	555	570
Arbel	142	141
Astorg	255 10	248
Avenir Publicité	1713	1730
Ban C. Monaco	575	590
Banque Hypoth. Eur.	431	431
B.G.L.	418	424
Blanzy-Ouest	475 50	465
B.N.P. Ci	483	480
B.N.P. Intercontin.	390	385
Bénédictine	4350	4200
Bon-Marché	441	458 60
Cdif	980	980
Cambodge	403 70	441 d
C.A.M.E.	235	244 50
Campenon Bern.	230	277
Carbone-Lorraine	690	690
C.E.G.Frig.	453	485
Centen. Blanzy	1926	2000
Centrest (Ny)	225	220
Cerabati	70	71
CERUS	670	670
Chambourcy (M.)	1010	....
Champex (Ny)	167 40	174 10
C.I.C. (Financ. de)	270	268
C.I. Maritime	475	470
Cimes-Satsa	960	1148 d
Cocam (B)	298	270 o
Clause	870	870
Cofradel (Ly)	940	952

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Copil	549	530
Comiphos	388	388
Cie Industrielle	3600	3600
Comp. Lyon-Alem.	410	405
Concorde (La)	1165	1158 c
C.M.P.	26	25
Crédit (C.F.B.)	646	644
Créd. Gén. Ind.	1200	1200
Cr. Universel (Cie)	848	855
Crédital	192 10	193
Darblay S.A.	478	488
Darty Act. d. p.	3200	3100
De Dietrich	1725	1794
Delalande S.A.	1041	1040
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1300	1352
Didot-Bottin	525	520
Drag. Trav. Pub.	27 60	28 70 d
Eaux Bass. Vichy	1540	1601
Eaux Vittel	1253	1253
Economats Centre	592	580
Electro-Banque	450	440
Eli-Antargaz	388	388
E.L.M. Leblanc	678	676
Enelf-Bretagne	257	259
Entrepôts Paris	630	620
Epargne (B)	2105	2189
Europ. Accumul.	74	72 10
Eternit	2300	2300
Exor	3589	3588
Finalens	220	220
Financière Agache	770	776
FIPP	220	220
Fnac	893	900
Foncière (Cie)	512	511
Fonc. Lyonnaise	3780	3780
Foncina	459	459
Forinter	1120	1120
Fougerolle	145	....
France I.A.R.D.	390	400
France (La)	6450	6500
From. Paul Renard	522	559
GAN	1300	1280
Gaumont	421	437 d
Gaz et Eaux	2155	2155
Gévelot	227	230
Gr. Fin. Constr.	571	569
Gds Moul. Paris	392 90	376
Groupe Victoire	3830	3810
G. Transp. Ind.	485	486
Hutchinson	845	850
Immindo S.A.	480	480 80
Immoinvest	320	318
Immobail	545	545
Immobanque	800	800
Immob. Marseille	8190	....
Immofice	535	541
Invest. (Sté Cent.)	3550	3450
Jaeger	241 30	....
Lafitte-Bail	596	586
Lambert Frères	105	105
Lille-Bonnières	980	980
Loca-Expansion	365	360
Locafinancière	500	500
Locatel	351	351
Louvre (Sté)	1920	1920
Machines Bull	46 30	46 40
Magasins Uniprix	244 50	249 50
Magnant S.A.	140 40	138
Maritimes Part.	326	327
M. H.	....	....
Métal Déployé	395	381

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	188 80	184
Naval Worms	117	115
Navig. (Nat. de)	180	180
OPB Paribas	400	401
Optorg	233	236
Origny-Desvroise	239	244
Palais Nouveauté	960	976
Paribas-CIP	979	979
Paris France	271	271
Paris-Orléans	345	345
Part. Fin. Gest. Im.	1636	1752
Pathé-Cinéma	410	....
Pechiney (cert. inv.)	212	212
Piles Wonder	1000	1000
Piper-Heidsieck	899	900
P.L.M.	188	188
Porcher	295	283 50
Providence S.A.	1501	1501
Publicis	1430	1440
Raff. Souf. R.	224	233
Rhône-Poul. (c. inv.)	420	410
Ricqlès-Zan	133	135
Rochefortaise S.A.	199	207
Rochette-Cenpa	63 10	61 50
Rosario (Fin.)	180 10	180 10
Rougier et Fils	69 90	....
Sacer	190 50	....
Sacilor	19 50	19 10
SAFAA	800	799
Safic-Alcan	600	600
SAFT	1634	1630
Saga	320	310
St-Gobain C.I.	304	303
Salins du Midi	514	510
Santa-Fé	178 80	178 80
Satam	140	155
Saulnes	82 10	82 20
Saunier-Duval	80	60
Savoisienne (M)	151	....
SCAC	394 50	399
Senelle Maubeuge	515	510
S.E.P. (M)	230	229
Serv. Equip. Véh.	79 40	76
Sicli	130	135 20
Sicotel	420	420
Sinvim	312	324
Siph (Plant. Hévéas)	373	330
SMAC Acieroïd	80	80
Sté Générale-CIP	1100	1105
Sofal financière	2100	2180
Sofio	344 50	340
Soficomi	870	870
S.O.F.I.P. (M)	160	147 o
Sofragi	1105	1045
Soudure Autog.	451	459 90
Souvabail	820	840
Speichim	90	88 40
S.P.I.	830	855
Suez (Fin. de)-CIP	1167	1163
Stami	581	583
Taittinger	2210	2200
Testut-Aequitas	413	....
Tour Eiffel	580	569
Ufiner S.M.D.	575	580
U.A.P.	2800	2800
Usinor	6	5 95
U.T.A.	1920	1920
Vicat	850	845
Virax	200 20	198
Waterman S.A.	500	501
Brass. du Maroc	136	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	1070	869
Akzo	408	425
Alcan Alum.	185	209 50
Algemene Bank	1676	1681
American Brands	638	631
Am. Petrofina	301 50	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	138	....
Bco Pop Espanol	276 80	275
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1080	....
B. Régl. Internat.	30950	31000
Br. Lambert	549	549
Canadian-Pacific	73 20	75 70
Commerzbank	955	990
Dart. and Kraft	422	430
De Beers (port.)	41 70	....
Dow Chemical	393 80	390
Gén. Belgique	444	447
Gevaert	880	....
Glaxo	100	99
Goodyear	212 40	222
Grace and Co	343	350
Gulf Canada Corp.	72 80	70
Honeywell Inc.	480	480
I. C. Industries	330	339 80
Int. Min. Chem	225	....
Johannesburg	530	460 e
Kubota	15 30	15
Latonia	286	287
Mannesmann	590	600
Midland Bank Plc	53 50	53 70
Mineral-Ressourc.	47	47 05
Noranda	88 20	87 60
Olivetti	41 90	42
Pakhoed Holding	163	160
Pfizer Inc.	468	469 90
Procter Gamble	496	530
Ricoh Cy Ltd	32 30	32 90
Rolinco	230 60	233
Robeco	255	254 60
Rodamco	386	386
Saipem	25 80	26 50
Shell fr. (port.)	84	....
S.K.F. Aktiebolag	320	320
Sperry Rand	508	510
Steel Cy of Can.	113	....
Stilfontein	35	....
Swedish Match	360	....
Tenneco	270	....
Thorn EMI	48 50	....
Thyssen c. 1 000	500	....
Toray indust. inc	26 90	27 80
Vieille Montagne	752	752
Wagons-Lits	850	800
West Rand	15	15 80
Hors-cote		
Asurep	14	13 60
C.E.M.	....	....
Cochery	62	62
Copanex	378 50	360
Dubois Inv. (Casto.)	850	880
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	572	551
Révillon	200	216
Rorento N.V.	141 50	142
Sopalem	212	119 e
S.P.R.	230	....
Ulinex	349	....
Union Brasseries	139 50	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1500	1500	Dauphin O.T.A.	1751	1765	Moluz	280 10	308 c
Alain Manoukian	770	772	Devanlay	1410	1468	Navale-Delmas	714	725
Asystel	350	355	Deville	1010	995	Ore. Gest. Fin.	388	388
BAFP	708	715	Drouot-Assurances	545	545	Patemelle-R.D.	3338	3703
B.I.P.	1490	1430	Editions Belfond	289	291	Petit Bateau	215	206 40
Bolloré Technologies	850	872	Elect. S. Dassault	880	886	Petrofigaz	450	453
Buitoni	500	505	Expand	378	385	Razel	864	864
Cables de Lyon	829	828	Filipacchi	816	789	St-Gobain Emballage	1300	1280
Calberson	601	605	Guintoli	389	372	S.C.G.P.M.	168	165
Cardif	2400	2496	Guy Degrenne	920	912	Sema-Metra	910	890
Cap Gemini Sogeti	1945	2000	I.C.C.	335	312 o	S.E.P.	971	932
C.O.M.E.	800	800	IN Informatique	411	420	S.E.P.R.	1536	1540
C. Equip. Elect.	221	229 80 d	Loca-Investissement	389	389	S.M.T. Goupil	324	324
C.E.G.I.D.	815	815	Manutan	590	590	Sollbus	318	330 70
C.G.I. Informatique	490	475	Marlin Immobilier	500	500	Sopra	900	920
C. Occid. Forestière	130	128	Métallurg. Minière	168	168	Valeurs de France	335	336
Dafsa	199	199 70	M.M.B.	670	676			

SICAV (sélection) — 25/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	705 63	658 42	Fructi-Associations	1267 56	1267 56	Parnasse-Valor	1098 67	1097 57
Actions France	451 29	430 83	Fructicapi	306 33	301 80	Patrimoine-Retraite	1650 34	1617 98
Actions sélectives	591 50	564 68	Fructidor	284 15	280 25	Phenix Placements	273 54	272 18
Aedificandi	654 93	625 23	Fructifrance	762 28	743 67	Pierre Investiss.	743 86	710 22
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1103 63	1078 71	Fructivar	79521 16	79322 85	Placement crt-terme	70438 97	70438 97
A.G.F. 5000	520 45	507 78	Fruct ECU	568 55	560 15	Placement J	52880 41	52880 41
A.G.F. ECU	1156 99	1145 53	Fructi-Première	12326 53	12144 36	Pré/Association	21641 77	21641 77
A.G.F. Interfonds	446 82	435 92	Futurobig	1108 46	1107 34	Province Investiss.	518 54	495 03
A.G.F. OBLIG.	1201 08	1195 10	Gestilion	58269 02	58121 22	Rentacic	173 58	171 02
Agfimo	646 92	631 14	Gestion Associations	149 93	146 63 ◆	Revenus Trimestriels	6186 92	6125 66
Alcaf	224 46	214 28	Gestion Mobilière	709 87	677 88	Revenus Vert	1211 61	1210 40
A.L.T.O.	203 04	193 83	Gest. Rendement	492 04	469 73	St-Honoré Assoc.	14161 90	14091 44
Amérca-Valor	786 14	750 49	Gest. Sél. France	748 58	714 62	St-Honoré Bio-aliment.	721 74	689 01
Amérique Gestion	393 62	375 77	Haussmann Associat.	1276 92	1276 92	St-Honoré Pacifique	514 01	490 70
Arbitrages court terme	5039 78	5029 71	Haussmann court terme	1115 72	1115 72	St-Honoré P.M.E.	410 34	391 73
Argonautes	397 13	379 12 ◆	Haussmann Epargne	1387 51	1387 51	St-Honoré Réel	10974 51	10930 79
Associc	1243 02	1243 02	Haussmann Europe	1845 91	1762 21	St-Honoré Rendement	12158 29	12097 80
Autocic	1198 73	1163 82	Haussmann Oblicrois.	1313 78	1313 19	St-Honoré Technol.	729 88	696 78
Bourse-Investiss.	455 80	435 13	Haussmann Obligation	1551 42	1481 03	St-Honoré Valor	12422 14	12323 55
Bred Associations	2672 31	2664 32	Horizon	1214 52	1178 15	Sécuricic	11008 89	10997 88
Capital Plus	1629 23	1629 23	I.M.S.I.	619 92	591 81	Sécur. Mobilière	440 09	420 13
CIP (voir AGF Actions)	......	......	Indo-Suez Valeurs	766 69	731 83	Sécuri Taux	10079 78	10079 78
Columbia	846 61	808 22	Ind. française	14220 17	13841 34	Sélcourt terme	12099 16	12009 09
Convertimmo	386 96	372 08	Interoblig.	11470 68	11029 51	Sécurien (Credem BP)	798 26	784 49
Cortal court terme	11887 47	11887 47	Intersélect France	458 26	437 47	Sicav-Associations	1331 69	1329 03
Corsera	946 35	903 44	Invervaleurs Indust.	643 53	614 35	S.F.I. fr. et étr.	566 26	549 77
Créditer	456 32	443 03	Invest. net	14704 36	14675 01	Sicaimmo	777 90	742 63
Croiss. Finance	272 92	261 17	Invest. Obligataire	17629 64	17594 45	Sicav 5000	343 52	334 33
Croiss. Mercure	2687 62	2589 92	Japacic	163 72	158 95	Sivalance	538 74	524 32
Croiss. Immobil.	628 71	600 20	Jeune épargne	223 71	220 40	Slivam	401 23	390 49
Croiss. Prestige	356 95	340 76	Laffitte-crt-terme	60993 76	60993 76	Slivarente	218 58	212 73
Démétor	12773 33	12773 33 ◆	Laffitte-Expansion	817 56	780 49	Slivinter	393 49	382 95
Drouot-France	621 53	593 35	Laffitte-France	336 62	321 36	S.I.-Est	1301	1242
Drouot-Investiss.	1052 41	1004 69	Laffitte-Japon	329 96	315	S.I.G.	891 67	850 85
Drouot-Sécurité	242 09	231 11	Laffitte-Oblig.	155 11	148 08	S.N.I.	1159 21	1125 45
Drouot-Sélection	153 80	146 83	Laffitte-Rend.	214 06	204 35	Solinvest	541 56	519 48
Ecocic	1180 87	1163 42	Laffitte-Tokyo	1245 29	1188 82	Sogepargne	410 88	396 03
Elicoop Sicav	10818 46	10791 48	Lion-Associations	11876 73	11876 73	Sogeroc	52435 71	50808 45
Energie	235 81	225 12	Lion-Institutionnels	25285 95	25232 87	Sogevar	1018 32	972 14
Eparcic	2851 01	2845 31	Lionplus	74225 61	73480 70	Soginter	1265 23	1207 86
Eparcourt Sicav	8002 96	7983	Livret portefeuille	587 90	570 78	Soleil Investiss.	518 10	494 61
Epargne Associations	25044 30	25006 79	Méditerranée	152 11	146 21	Technocic	1142 60	1109 32
Epargne-Capital	7948 03	7869 34	Mondiale Investissem.	464 07	443 03	U.A.P. Investiss.	393 45	375 61
Epargne-Croiss.	1487 53	1420 08	Monocic	5858 24	5858 24	Uni-Associations	111 01	111 01
Epargne-Industr.	730 56	697 45	Moné J.	50656 96	50656 96	Unifrance	451 71	431 23
Epargne-Inter	627 18	598 74	Multi-Obligations	462 32	441 36	Unifoncier	1286 69	1228 25
Epargne-Long-Terme	1722 54	1676 44	Mutuelle Unie Sél.	156 21	149 13	Uni-Garantie	1449 54	1421 09
Epargne-Oblig.	202 27	196 66	Natio-Assoc.	6839 09	6825 44	Unigestion	884 01	843 92
Epargne-Unie	1181 36	1127 79	Natio-Epargne	13690 97	13555 42	Uni-Japon	1415 93	1351 72
Epargne-Valeur	417 46	398 53	Natio-Inter.	1129 20	1099 98	Uni-Régions	2543 86	2428 51
Eparoblig	1315 04	1312 42	Natio-Obligations	559 82	544 84	Univarte	2305 99	2230 18
Eurocic	10052 58	9904 03	Natio-Patrimoine	1365 87	1329 31	Univer	189 08	189 08
Euro-Croissance	534 72	519 15	Natio-Placements	64432 39	64432 39	Univers-Obligations	1617 28	1584 08
Eurodyn	1002 46	989 49	Natio-Revenus	1136 33	1125 08	Valorem	489 46	477 52
Finanpière Plus	26826 51	26569 81	Natio-Sécurité	52538 21	52538 21	Valoblig	60866 57	60263 93
Ficord Placements	62827 82	62615 24	Natio-Valeurs	733 31	700 06	Valorg	1430 31	1428 88
Ficord Trimestriel	1172 24	1164 92	Nord-Sud Développ.	1199 60	1197 11 ◆	Valrel	75822 58	75686 19 ◆
Ficord Valorisation	13310 68	13049 69	Oblicoop Sicav	1482 58	1453 49			
Foncier Investiss.	1113 30	1086 15	Oblilion	1148 78	1118 03			
Foncival	284 67	271 75	Optimavalor	611 18	583 47			
France Ecu Plus	10229 41	10128	Oriane-Gestion	158 62	151 43			
France-Garantie	314 27	313 54 ◆	Paramédique	523 98	500 23			
France-Investiss.	573 02	547 04	Parnasse	813 60	776 71			
France-Net	125 82	124 57	Paribas Epargne	15279 24	15248 74			
France-Obligations	467 25	462 62	Paribas Gestion	630 20	604 51			
Francic	381 03	369 93						

c : coupon détaché
o : offert
e : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	79	78 50
Casino	177	179
Pernod Ricard	243	249
Total	4 90	4 90
Souscription		
Panouse Fusic.	60	59 50
Baffinage	13 70	11 90
Safimag	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 879	6 949	6 680	7 100
ECU	6 860	6 867	....	....
Allemagne (100 DM)	322 940	323 220	313	333
Belgique (100 F)	15 662	15 670	15	15 850
Pays Bas (100 fl.)	286 630	286 900	27 775	29 500
Danemark (100 krd)	85 980	85 970	82 500	90
Norvège (100 k)	92 120	92 510	89	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 276	10 345	10	10 650
Grèce (100 drachmes)	5 012	5 017	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 706	4 709	4 500	5
Suisse (100 fr.)	399 890	400 650	387 500	406 500
Suède (100 krs)	97 790	98 230	94	99 600
Autriche (100 sch)	45 910	45 970	44 850	47 150
Espagne (100 pes.)	5 052	5 085	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	4 655	4 670	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	4 952	5 016	4 800	5 200
Japon (100 yens)	4 400	4 397	4 250	4 440

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/7
Or fin (kilo en barre)	77400	78300
Or fin (en lingot)	77400	78350
Pièce française (20 fr)	516	519
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	514	512
Pièce latine (20 fr)	456	451
Souverain	589	567
Pièce de 20 dollars	2825	2925
Pièce de 10 dollars	1477 50	1477 50
Pièce de 5 dollars	1000	.....
Pièce de 50 pesos	2960	2946
Pièce de 10 florins	461	484
Or Londres	348 50	349
Or Zurich	348 50	349
Or Hongkong	347 50	348 80
Argent Londres	5	5 01

Le Monde

Le sommet de l'OUA

Les pays occidentaux condamnés pour leur collaboration avec Pretoria

Les chefs d'Etat africains réunis à Addis-Abeba pour le vingt-deuxième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'ouvre ce lundi 28 juillet, devront se prononcer sur des résolutions condamnant les pays occidentaux pour leur attitude à l'égard de l'Afrique du Sud. Le conseil des ministres de l'organisation panafricaine a, en effet, adopté dimanche une série de résolutions sur l'Afrique australe dont l'une, malgré les réserves du Zaïre et de la Côte-d'Ivoire, condamne les gouvernements ouest-allemand, français, britannique, américain et israélien pour leur *« collaboration dans les domaines économique et nucléaire avec le régime de Pretoria »*.

Certains pays africains demanderont que le Conseil de sécurité de l'ONU se réunisse pour adopter des sanctions obligatoires contre Pretoria. Le vingt-deuxième sommet de l'OUA sera, d'autre part, marqué par le retour du Zaïre, qui, à l'occasion du vingtième sommet, avait suspendu sa participation par « solidarité » avec le Maroc, hostile à l'entrée de la RASD (République arabe sahraouie démocratique) au sein de l'organisation panafricaine.

(Lire page 3, l'article de LAURENT ZECCHINI.)

Les divergences entre la reine et Mme Thatcher

Démenti du secrétariat de Buckingham

Dans une lettre publiée par le *Times* de ce lundi 28 juillet, Sir William Heseltine, secrétaire privé de la reine Elizabeth II, fait une mise au point sur les rumeurs de désaccords entre le Palais et le 10, Downing Street à propos des sanctions contre l'Afrique du Sud (*le Monde* des 27-28 juillet). Après avoir noté que la souveraine avait *« le droit et le devoir de conseiller, d'encourager et de prévenir le gouvernement »*, le secrétaire privé affirme : *« Il est absurde de penser que Sa Majesté ait pu soudainement se départir de son adhésion aux principes constitutionnels qu'elle a appliquées sans faille depuis trente-quatre ans. »*. Ces derniers lui font obligation de garder sous le sceau de la confidence le contenu des échanges qu'elle peut avoir avec le premier ministre.

LIBAN : après la libération du Père Jenco

Un otage américain lance un appel à la négociation

Le prêtre américain Martin Lawrence Jenco, libéré samedi 26 juillet après dix-neuf mois de détention au Liban par l'organisation pro-iranienne Djihad islamique, est arrivé le dimanche après-midi 27 juillet sur la base de Francfort (RFA) où la communauté américaine lui a réservé un accueil ému.

Libéré samedi matin, le Père Jenco avait été remis aux autorités syriennes et accueilli à Damas par le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk al-Chareh, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis en Syrie, M. William Eagleton. Mme Peggy Say, sœur d'un autre otage américain, M. Terry Anderson, directeur du bureau régional de l'agence de presse américaine Associated Press, enlevé le 16 mars 1985 à Beyrouth-Ouest, était également venue attendre le Père Jenco.

La libération du pasteur Jenco a coïncidé avec un bref séjour à Damas de M. Terry Waite, émissaire de l'archevêque de Cantorbéry, qui était venu à trois reprises, en 1985, au Liban, où il est entré en contact avec les ravisseurs des otages américains détenus dans ce pays.

Venant du Liban par la route, M. Terry Waite était arrivé, samedi, en Syrie, aussitôt après l'annonce de la libération du Père Jenco. Il en est reparti dimanche, à bord de l'avion qui a convoyé à Francfort le Père Jenco, directeur du Secours catholique au Liban, enlevé le 8 janvier 1985 dans le secteur à majorité musulmane de Beyrouth.

M. Waite avait réussi, en novembre et décembre derniers, à entrer en contact avec l'organisation clandestine du Djihad islamique. Il avait refusé de dévoiler l'identité des ravisseurs et s'était contenté d'affirmer, le 25 novembre, qu'ils avaient posé comme *« condition prioritaire »* pour relâcher les otages américains qu'ils détiennent, la libération des auteurs de sept attentats anti-occidentaux au Koweït, le 12 décembre 1983.

Le passage au Liban et en Syrie de M. Waite au moment de la libération du Père Jenco pourrait confirmer l'hypothèse avancée par les observateurs à Beyrouth, selon laquelle cette libération serait le fruit d'une négociation secrète menée par l'émissaire de l'archevêque de Cantorbéry entre le Secours catholique et le Djihad islamique.

Une médiation similaire, menée par M. Waite entre l'Eglise presbytérienne et les ravisseurs, avait abouti, en septembre 1985, à la libération d'un autre otage américain, le pasteur Benjamin Weir, enlevé à Beyrouth-Ouest, le 8 mai.

A Washington, les chaînes de télévision américaines ont transmis, dimanche, un appel de M. David Jacobsen, l'un des otages américains encore détenus au Liban, au gouvernement et à la population des Etats-Unis pour qu'ils obtiennent sa libération, dans une bande vidéo apportée samedi à Damas par le Père Jenco.

« Mes geôliers me disent que [la libération du Père Jenco] *est leur dernier geste de bonne volonté, et que nous serons tués plutôt que d'être libérés si le gouvernement ne négocie pas tout de suite »*, explique M. Jacobsen, qui était directeur de l'hôpital de l'université américaine de Beyrouth.

L'otage, qui s'exprime pendant sept minutes assis devant un mur blanc et qui parle devant un micro posé sur une table, estime que le président Ronald Reagan est *« asservi au principe politique selon lequel les Etats-Unis ne négocient pas avec les terroristes »*. *« Souvenez-vous simplement*, ajoute-t-il, *que celui qui est considéré par certains comme un terroriste est un combattant de la liberté pour d'autres. »*

M. Jacobsen, dont la voix s'étrangle parfois, critique la *« diplomatie discrète »* et espère que le gouvernement *« n'a pas menti »* à sa famille.

Il s'excuse aussi auprès des siens et du peuple américain s'il donne l'impression de se sentir *« comme un homme de Custer* (général dont les deux cents hommes avaient été encerclés et massacrés par les Indiens) *ou de Fort-Alamo* (groupe de patriotes texans exterminés par les Mexicains), *et attend que les secours arrivent »*. *« Vous savez quel a été leur sort, priez pour que le nôtre soit plus heureux »*, ajoute-t-il avant de lancer au peuple américain : *« Peut-être pourrez-vous faire quelque chose pour aider à notre libération. »*

Selon le Père Jenco, cité par les chaînes américaines, ce message a été enregistré vendredi.

Après la libération du Père Martin Lawrence Jenco, le président Ronald Reagan avait déclaré, samedi, qu'il était *« content »*, mais qu'il ne serait pas *« satisfait tant que tous les otages – quelle que soit leur nationalité – ne seront pas libérés »*. Il avait ajouté qu'il tenait les *« ravisseurs et ceux qui les soutiennent comme responsables de la sécurité des otages américains restants »*.

Dimanche soir, la Maison Blanche n'avait pas encore fait de commentaire sur l'enregistrement vidéo de M. David Jacobsen demandant à l'administration d'agir et à la population américaine de faire pression sur elle.

Outre MM. David Jacobsen et Thomas Sutherland, deux Américains sont encore retenus en otages au Liban : Terry Anderson, trente-huit ans, directeur du bureau régional pour le Moyen-Orient de l'agence américaine Associated Press, et William Buckley, un conseiller de l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth dont l'exécution avait été annoncée à la fin de l'année dernière, mais dont le corps n'a jamais été retrouvé. Sept Français, deux Britanniques, un Irlandais, un Sud-Coréen, un Italien sont d'autre part toujours détenus. – *(AFP.)*

A Beyrouth-Est

Un attentat à la voiture piégée fait 32 morts et 140 blessés

BEYROUTH
de notre correspondant

Une voiture piégée a explosé ce lundi matin 28 juillet à Ain-El-Remmaneh, quartier populeux du secteur chrétien de Beyrouth, faisant, selon un bilan encore provisoire, trente-deux morts et cent quarante blessés.

Après le choc de l'attentat contre l'autobus de l'Université américaine le 19 juillet (quatre morts, trois blessés), l'explosion d'Ain-El-Remmaneh est venue rappeler que, malgré le relatif répit sur le terrain, la crise libanaise n'est pas dans une phase de pause mais d'activation. La veille, la ligne de démarcation de Beyrouth, elle-même en somnolence, s'était brusquement réveillée et les bombardements avaient atteint les quartiers résidentiels, faisant quatre morts (tous à Beyrouth-Ouest) et trente-huit blessés (vingt-sept à Beyrouth-Ouest et onze à Beyrouth-Est).

L'explosion d'Ain-El-Remmaneh s'est produite, une fois de plus, à l'heure de grande affluence. Une gigantesque colonne de fumées, sept immeubles en flammes où sont cernés des survivants – immeubles qui s'effondrent sous les yeux des pompiers impuissants, – des ruelles encombrées où s'agitent dans tous les sens rescapés hagards et secouristes, le spectacle est malheureusement toujours le même.

Tandis que Beyrouth-Est vit ce lundi les affres de cette énième explosion, Beyrouth-Ouest attend l'extension du plan de sécurité syrien à la banlieue sud, un mois après que les soldats de Damas eurent fait une réapparition limitée mais musclée dans le secteur musulman de la ville, y imposant un répit apprécié.

LUCIEN GEORGE.

Sur le vif

Les dessous du kilt

Quels petits cachotiers, ces Ecossais. Vous le saviez, vous, qu'ils sont à poil sous leur kilt ? Non, hein ! Moi non plus. C'est marrant, d'ailleurs, voilà des siècles qu'on s'interroge. Chaque fois qu'on en voit un, on ne pense qu'à ça : il en a ou pas ? Et si oui, c'est quoi ? Un slip ou un caleçon ? Le sexe des anges, aujourd'hui, tout le monde s'en fout. Tandis que celui des Ecossais, à l'air libre ou sous abri, l'énigme persistait, obsédante, taraudante.

On est là à gueuler :

– Ouais, les satellites, le câble, la communication de masse, à quoi ça sert ? L'information ene circule pas.

On ignore toujours les dessous de la politique et les horreurs perpétrées dans les maquis et les prisons. Comment peut-on balancer des inepties pareilles ? C'est quand même grâce aux médias que le secret le mieux gardé de la planète a pu enfin être percé.

Ce sont les photographes plantés devant la tribune d'honneur où trônait, aux îles Shetland, à côté du prince et de la princesse de Galles, un vicomte écossais, assis jambes écartées, en kilt et en chaussettes, qui ont fixé, en le dévoilant, ce lancinant mystère. Ils se sont gondolés. Charles a demandé pourquoi. Il l'a dit à Diana. Le fou rire l'a prise, et c'est comme ça qu'on a su le fin fond des choses.

Les Ecossais n'ont besoin de rien pour leur tenir chaud. Seules les races inférieures se mettent des couches, a déclaré fièrement, à cette occasion, un chanteur folklo. A l'armée, le port d'un sous-vêtement est formellement interdit. Et les conscrits doivent marcher au-dessus d'un miroir pour prouver qu'ils respectent le règlement. Du coup la presse populaire anglaise se demande si la famille royale, très portée sur le kilt, pousse aussi loin le respect des traditions.

Tiens, à propos, et l'épreuve de la chaise percée à laquelle on a soumis le Saint-Père après l'élection de la papesse Jeanne, qu'est-ce qu'elle est devenue ? Elle était d'une éloquente simplicité. Un cardinal venait constater la virilité du souverain pontife et s'écriait haut et fort :

Duas habet et bene pendantes.

CLAUDE SARRAUTE.

Au Carrefour du développement

« L'affaire Chalier »

« L'affaire Chalier » : M. Laurent Fabius a donné le ton, samedi, de la contre-attaque socialiste en préférant cette expression à celle d'« affaire du Carrefour du développement ». La nuance n'est pas sans signification. Bien que certains de ses membres aient été mis en cause très directement, l'état-major du PS *entend continuer à voir dans cette* histoire, qui, selon M. Lionel Jospin, *« ne concerne en rien le Parti socialiste »*, une regrettable affaire de malversations commises par un chef de cabinet ayant abusé de la confiance de son ministre.

Il ne faudrait donc pas que quiconque puisse prendre prétexte de la légèreté – pour le moins – dont a fait preuve M. Christian Nucci dans le fonctionnement de son ministère pour mêler, comme l'a fait M. Chalier dans son interview au *Figaro Magazine*, l'Elysée à cette affaire. Le jour même où la présidence a dû confirmer que M. François Mitterrand avait reçu M. Chalier le *15 avril, MM. Jospin et Fabius sont* donc « montés au créneau » pour rappeler que la justice doit *« faire son travail »*. C'est exactement le message présidentiel depuis le début de l'affaire. M. Mitterrand, a encore affirmé récemment le ministre de la coopération M. Michel Aurillac, souhaite que *« la justice passe »*.

Du côté de la majorité, les déclarations publiques vont dans le même sens. M. Jacques Toubon s'est ainsi gardé de tout commentaire virulent, invitant à *« attendre les résultats de l'instruction »*. M. Aurillac a estimé de son côté que l'interview de M. Chalier n'apportait *« rien de nouveau »* par rapport à la lettre que lui avait adressée l'ancien chef de cabinet, si ce n'est, a-t-il ajouté, *« la détermination de M. Chalier à mettre en cause M. Guy Penne et M. Christian Nucci et à minimiser l'ampleur des détournements de fonds qui peuvent avoir eu lieu »*.

En fait, il suffit à la majorité de laisser se développer un scandale qui lui a été apporté sur un plateau au lendemain du 16 mars, et, si celui-ci dure le temps de la cohabitation, elle ne s'en plaindrait sans doute pas.

L'enquête de la PJ est suivie de très près au ministère de la coopération et au ministère de l'intérieur, mais les responsables évitent soigneusement tout propos polémique. Pas fâchés tout de même d'en remontrer à ces socialistes qui se targuaient dans leur gestion d'une *« certaine recherche d'exigence morale »* pour se différencier de la droite (interview de M. Laurent Fabius dans *le Monde* du 4 septembre 1985).

Volontairement ou non, M. Chalier donna à la majorité un sérieux coup de pouce avec ses interventions soigneusement orchestrées. A-t-il d'autres révélations en réserve ? M. Aurillac semble presque le suggérer lorsqu'il juge *« évident que l'ancien chef de cabinet de M. Nucci s'est bien gardé de dire tout ce qu'il sait, car il explique beaucoup moins de la moitié des détournements effectués »*.

« L'espèce de pacte de non-agression »

La majorité, sur ce terrain, entend jouer la prudence. Il ne faudrait pas que cette affaire puisse entamer le crédit de la politique africaine de la France. Déjà le Tchad, par la voix de M. Hissène Habré, et le Burundi, où a eu lieu le sommet franco-africain de 1984, deux pays cités dans l'affaire, ont dégagé toute responsabilité.

Mais, sur le plan strictement français, l'attitude de la majorité est suivie de près par sa fraction anticohabitationniste et par l'extrême droite. A cet égard, le début de l'affaire est significatif : M. Aurillac, qui avait trouvé sur son bureau un dossier Carrefour du développement soigneusement préparé par de hauts fonctionnaires n'entendant pas laisser passer une telle occasion, a été conduit à porter l'affaire sur la place publique plus rapidement que prévu, à la suite d'un mystérieux appel au téléphone rouge d'Europe 1.

Aujourd'hui, cette tendance « dure » a trouvé un porte-parole en la personne de M. Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national demanda que soient révélées *« les combines qui se sont perpétrées et qui sont protégées par la philosophie de la cohabitation »*. Mais M. Le Pen, comme à son habitude, ne s'en prend pas aux seuls socialistes et appelle à rompre *« l'espèce de pacte de non-agression qui unit les partis de la bande des quatre »*.

CORINE LESNES.

● **M. Haddad et « l'affaire Chalier ».** – M. Hubert Haddad, fondateur de l'OFRES, société d'édition proche du PS au siège de laquelle une perquisition a été effectuée la semaine dernière à Paris (*le Monde* du 26 juillet), a affirmé que les policiers de la PJ n'avaient procédé qu'à une *« simple vérification comptable »*. A leur demande, *« les services comptables de l'OFRES ont été amenés à leur remettre les deux factures de 130 000 F environ, dont une d'ailleurs impayée, concernant des travaux de l'imprimerie Ronjat de Beaurepaire »*, dont le directeur a été inculpé, a déclaré M. Haddad à Papeete où il dirige une importante société de publicité. Selon lui, il s'agissait d'un *« soutien technique à la campagne de M. Nucci »*. *« Cette contribution de l'OFRES relève, lorsqu'un élu le souhaite, d'une pratique courante pour un éditeur de bulletins municipaux »*, a affirmé M. Haddad.

● **ETATS-UNIS : progression de la criminalité en 1985.** – Pour la première fois depuis 1981, la criminalité a progressé aux Etats-Unis en 1985, selon un rapport publié, le samedi 26 juillet, par la sûreté fédérale (FBI). Au total, le FBI a été informé de 12,4 millions de plaintes pour crimes et délits (dont 55 % de vols), soit une progression de 5 % par rapport à 1984, les experts attribuant cette progression à des facteurs démographiques et migratoires. Detroit est la ville où on tue le plus, avec 58,2 homicides pour 100 000 habitants, mais New-York (19,3 meurtres pour 100 000 habitants) ne figure plus pour la seconde année consécutive parmi les vingt-cinq villes en tête du hit-parade de la criminalité violente. – *(AFP, Reuter, UPI).*

● **Les trois objectifs prioritaires de M. Chirac.** – Le premier ministre a exposé, samedi 26 juillet, à Bort-les-Orgues (Corrèze), *« les trois objectifs du gouvernement dont rien, ne nous fera dévier : l'interruption de la dégradation de l'emploi qu'il faut stabiliser, le maintien de notre protection sociale, et le maintien de notre niveau de vie »*. A propos du budget de 1987, M. Chirac a affirmé : *« Celui-ci sera étonnamment nouveau. Pour la première fois, le budget de la France n'augmentera pas en francs constants. (...) Le déficit du budget, qui avait atteint sous la gestion socialiste des niveaux insupportables, amorcera sa réduction sensible, et enfin le poids des impôts diminuera (...) C'est en réalité une révolution, une rupture profonde avec un état d'esprit. »*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 juillet

L'ordinateur ne répond plus

Une fois de plus, l'ordinateur de la Chambre syndicale ne répondait plus lundi matin 28 juillet. D'après les avis recueillis auprès des spécialistes, la tendance était ferme. Il fallut s'en contenter. Le terminal ne renvoyait que quelques hausses collectées en séance : BSN (+ 4,6 %), Accor (+ 2,2 %), Club Méditerranée (+ 1,7 %), Bouygues (+ 1,5 %), Bongrain (+ 1,5 %), Synthélabo (+ 1,3 %), Havas (+ 0,8 %).

Le numéro du « Monde » daté 27-28 juillet 1986 a été tiré à 439 450 exemplaires

A B C D F G H